HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

C 1/2

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME ET PUBLIÉS

PAR

C. DE TAVEL.

BERNE,
CHEZ CHARLES STÄMPFLI.

ZURICH,
CHEZ FRÉD. SCHULTHESS.

PARIS,
CHEZ FRÉD. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11.

1848.

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA.

IMPRIMERIE STÆMPFLI À BERNE.

DQ
129
.R68
R68x
vol.4

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA,

COLONEL D'UN RÉGIMENT DE SON NOM, À LA SOLDE
DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME ET PUBLIÉS

PAR

C. DE TRIVEL,

ANCIEN AVOYER DE BERNE.

TOME QUATRIÈME.

BERNE,
CHEZ CHARLES STÄMPFLI.

ZURICH,
CHEZ FRÉD. SCHULTHESS.

PARIS,
CHEZ FRÉD. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11.

1848

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA.

TOME QUATRIÈME.

Décembre 1810 — Décembre 1815.

CHAPITRE PREMIER.

Décembre 1810.

Correspondance avec mon fils. Le duc del Parque. La Romana. Bataille de Bussaco. Lignes de Torrès-Vèdras.

Je reviens aux notions que continuait de me fournir mon fils sur des événements, qui malgré notre éloignement des lieux où ils se passaient, se rattachaient évidemment au sort futur de notre patrie. — Stationné au commencement de l'année aux frontières de l'Allentéjo et du royaume de Léon, il prit une part active à la campagne terminée par la savante retraite que fit Lord Wellington, pour attirer l'armée française devant les lignes

inexpugnables tracées entre le Tage et la mer depuis Alhandra à Torrès-Védras, d'où Masséna se vit contraint ne pouvant les forcer, d'évacuer le Portugal.

Chargé d'abord d'une reconnaissance à faire, sous le prétexte d'une mission de courtoisie auprès du duc del Parque commandant d'un corps d'armée espagnol, dont le quartier-général était peu distant des frontières, il me mandait: „J'y fus reçu de la manière la plus polie; j'avais tant et si diversement entendu parler du militaire espagnol, que j'étais fort curieux de pouvoir en juger par moi-même: le duc del Parque, âgé de 50 ans, corpulent, flegmatique, ayant beaucoup voyagé, me parut fort instruit; ses officiers ne témoignaient cependant pas avoir une haute idée de ses moyens; le marquis de la Romana était attendu pour le remplacer.“

„Le Duc m'invita à dîner; il était en habit bourgeois et enveloppé même à table, d'un grand manteau; je fus placé à ses côtés et trouvai là entr'autres les généraux Mendizabal, Carrère et O-Donnel; nous étions douze. La conversation roula sur la guerre actuelle et les Cortès; loin de désespérer de leur cause, ces Messieurs étaient persuadés que l'Espagne sortirait victorieuse de la lutte qu'elle soutient,

et ils se promettaient que leurs troupes exerceraient une juste vengeance envers leurs ennemis en mettant le pied sur leur territoire, ce dont au reste elles ne prennent pas le chemin: néanmoins malgré toutes leurs défaites, les officiers que j'ai vus se croient autant de héros. — En parlant de la constitution, ils étaient tous d'accord que leur gouvernement était devenu graduellement absolu, et qu'il fallait y remédier; que les malheurs des Espagnols leur avaient donné une leçon dont ils sauraient profiter; qu'ils combattaient moins pour Ferdinand VII que pour l'indépendance de leur patrie, le rétablissement de leurs institutions et des privilèges dont le peuple jouissait jadis. Sur quoi deux hommes de loi, secrétaires du Duc, assis aux deux bouts de la table entamèrent une vive discussion, qu'interrompit au milieu de leurs arguments le valet de chambre du Duc, lequel sans discontinuer son service, leur démontra qu'ils avaient tous les deux tort. L'avocat allongeant le bras droit armé de la cuisse d'un poulet, et le valet lui ripostant de derrière la chaise de son maître, une assiette à la main, auraient fourni un excellent sujet de caricature. Le Duc que cette dispute amusait, se pencha vers moi et me dit à l'oreille, que son valet avait étudié à Sala-

manque. — Je remarquai là comme un contraste des usages anglais, que le Duc avait son lit dans la salle où nous mangions, que le cuisinier, son bonnet de cuisine sur la tête, faisait l'office de maître d'hôtel, et que les autres domestiques étaient en uniforme et portaient des moustaches. Le dîner étant achevé, on servit des fruits, chacun des convives alluma son cigarre, puis une tasse de café et un verre de Malaga furent le signal du départ."

„Je fus frappé tant à ce quartier-général qu'en route, comme je l'avais déjà été à Badajoz, de la singulière analogie des manières, du ton et du costume des soldats que je rencontrai, avec les soldats français, qu'ils affectent cependant de mépriser tout en les craignant fort..."

De retour à Guarda, mon fils fit une excursion à Ciudad-Rodrigo, ville qui n'avait de défense qu'un fossé et un mur d'enceinte, d'où néanmoins une sérieuse agression des Français venait d'être vigoureusement repoussée: ayant demandé au gouverneur, vieux et brave Castillan, quelques renseignements sur la *forteresse*, celui-ci s'étonna qu'on pût donner pareil nom à cette ville, et ne laissa pas que d'être flatté de l'observation bien méritée, que c'est moins dans ses ouvrages, que dans la fermeté

de son commandant et le dévouement de sa garnison, que consiste la force d'une place...

Cette course l'ayant mis mieux à-même de comparer les Portugais aux Espagnols, il m'en traça ainsi l'esquisse: „Rien de plus frappant que le contraste de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs habitudes et de leurs costumes: dès qu'on passe la frontière, tout change; habitations, culture, usages, c'est en un mot une autre race d'hommes. — Dans le dernier village du Portugal on ne parle, ni ne comprend un mot d'Espagnol, tandis qu'à un quart de lieue plus loin, un paysan se croirait déshonoré s'il apprenait le Portugais; ces deux nations se haïssent, se méprisent au dernier point et ne se connaissent pas. — Tout Portugais répète qu'il faut se défier d'un Espagnol, et celui-ci se croit tellement au-dessus de son voisin, qu'il n'admet aucune comparaison entr'eux; à les en croire réciproquement, l'idiome de l'un est horrible, et celui de l'autre est barbare... En Portugal, le peuple est plus obligeant, plus hospitalier, a moins de morgue et plus d'aménité: un paysan auquel le voyageur demande la route, quittera son ouvrage pour la lui indiquer; l'Espagnol au contraire, ne se dérangera point, aura à peine l'air de l'apercevoir et lui répondra d'un seul mot, ou pas du tout.

En Espagne, la race est plus belle, d'une taille plus élevée, plus effilée, plus nerveuse, ayant la jambe et le pied remarquablement bien faits; la plupart des physionomies y sont nobles, avec de grands yeux noirs et un nez aquilin qui leur donnent infiniment d'expression. Le Portugais, moins grand, plus massif, généralement cagneux ou arqué, porte un vêtement qui le dépare, au lieu que le Léonais et le Castillan conservent le costume avantageux qu'on voit dans les tableaux du XVII^me^ siècle, temps où l'Espagne donnait le ton au reste de l'Europe. Le seul point que ces deux peuples semblent avoir de commun, c'est que leurs classes supérieures sont abâtardies, et que l'inférieure seule conserve du courage, de l'énergie et de l'attachement à son pays..."

Chargé plus tard d'aller complimenter le marquis de la Romana qui se rendait auprès de Lord Wellington, il s'exprimait à son sujet en ces termes:... „Heureux de cette occasion de voir un des personnages les plus distingués qui aient figuré dans la révolution d'Espagne, je cherchai naturellement à mettre à profit, l'avantage qui me fut ainsi accordé de passer une journée à Villar de Torro, presque seul avec lui. Voici son portrait: il est petit, fluet, d'un extérieur qui n'a rien d'imposant; il paraît

avoir 50 ans et ne les a pas; une tenue négligée, la fatigue, un air triste et abattu, des cheveux grisonnants, pouvaient contribuer à le vieillir. Sans être physionomiste, je le jugerais au premier coup-d'œil, bon, indulgent, sensible: on lit dans ses traits, plus de douceur que de vivacité, plus de réflexion que de génie, plus d'application que de talent, enfin plutôt cette modestie qui orne le mérite de l'homme privé, que cette confiance en soi, qui relève ceux de l'homme public et qui sied si bien à un général d'armée.... Tout le monde connaît le projet hardi qu'il conçut et qu'il exécuta, de ramener du Danemark 10,000 hommes, la fleur des armées espagnoles, que la politique française avait cru séparer à jamais de leur patrie; cet événement, joint à la réputation qu'il s'était acquise en Catalogne dans la dernière guerre, la douceur et les aimables qualités de son caractère, lui ont valu une grande influence, et quelle que soit l'opinion du public sur ses moyens, il possède à un haut degré l'estime, l'attachement et la confiance du soldat. Il daigna s'entretenir longuement avec moi; en considérant ses manières simples et franches, l'absence totale chez lui de hauteur et de vanité, sa bienveillante cordialité, je me disais: voilà un chef, pour lequel

on aimerait à sacrifier sa vie... Vous devinez que je l'écoutai plus que je ne parlai; il avait choisi le sujet de conversation le plus intéressant, l'état actuel de l'Espagne, ses craintes et ses espérances; il répéta plusieurs fois, que l'Europe ne connaissait ni l'Espagne ni les Espagnols. „Les Français, disait-il, ont eu de grands succès, nous avons commis de grandes fautes, j'espère que nous en avons profité. — On a accusé de nos revers l'incapacité de nos généraux, l'ineptie de notre gouvernement, on a eu tort: notre gouvernement n'a jamais régné, c'est la populace de Séville qui dirigeait tout à son gré; elle demandait combien nous avions de soldats et combien en avaient les Français: comment, s'écriait-elle alors, nous sommes plus nombreux qu'eux et nos armées ne les battent pas! Chassez les généraux qui n'ont que leur prudence, donnez à nos défenseurs des chefs qui les mènent droit à l'ennemi; et si vous méprisez nos conseils, nous avons des poignards pour nous faire obéir... Qu'arrivait-il? La Junte rappelait ses meilleurs généraux, et mettait à la tête de nos armées des hommes qui n'avaient que de la bravoure, et qui le couteau sur la gorge, allaient se faire exterminer.“

„Le marquis de la Romana était accompagné entr'autres, du marquis de Coupigny et du

colonel O-Neill; le premier est d'origine flamande et Lieutenant-général; il commandait avec le général Reding, les deux colonnes qui enveloppèrent le corps d'armée du général Dupont à Baylen, et m'apprit qu'à l'exception de deux de nos régiments au service d'Espagne, dont les débris existent encore, les autres ont été détruits. — Le colonel O-Neill, Irlandais de naissance, est l'aide-de-camp favori de La Romana; il fut le premier qui au risque de se faire pendre, se rendit dans la Baltique à bord de l'amiral Keates pour lui communiquer le plan de son général, d'embarquer ses troupes afin de les reconduire en Espagne. Cet officier, jeune, plein de talent et d'instruction, me répétait ce que disent tous les Espagnols: que leur patrie ne sera jamais conquise, que quelque longue que soit la durée de cette lutte, quels que soient les maux qu'elle lui attirera, quelqu'immense que puisse être la quantité de sang qui se verserait encore, l'Espagne finira par assurer son indépendance; et quelque absurde que cette opinion puisse paraître ailleurs, j'ai l'intime conviction qu'elle se réalisera..."

Dans une lettre subséquente il ajoutait à l'appui de cette assertion: „Nous avons eu le colonel Alava, homme à talent et d'infiniment

d'esprit, appartenant à une des premières familles de la monarchie, et attaché depuis quelque temps à notre grand quartier-général; il arrivait de Cadiz et nous dit, que le duc d'Orléans s'y intriguait fort, mais n'y gagnerait rien. „Nous ne voulons point de ces races étrangères, disait-il; nous voulons un Roi espagnol, n'importe comment il s'appelle: si on m'en laissait le choix, je donnerais la Couronne au premier paysan que je rencontrerais à sa charrue; notre noblesse et notre bourgeoisie ne valent rien; ce n'est que parmi les paysans que l'on retrouve encore le véritable sang, le véritable caractère national..."

„Il parla avec extase des paysans portugais dont près de 500, armés seulement de piques et de frondes, se sont réunis en moins de 2 heures près d'Alfayètes, pour attaquer à Aldéa del ponte 200 dragons français, qui ne leur ont échappé que par une prompte fuite. Le colonel Alava n'est point exempt des préjugés de ses compatriotes, aussi ajoutait-il, „croyez que quand un Espagnol fait l'éloge des Portugais, il faut que ceux-ci le méritent..."

Mais ce fut à Bussaco que leur réputation fut solidement établie; on en jugera par l'extrait suivant de la relation détaillée que me donna mon fils de cette journée, où Lord

Wellington suspendit habilement la longue et méthodique retraite, qu'il avait savamment combinée pour assurer la délivrance du Portugal: „Le 25 Septembre Lord Wellington parvint au couvent de Bussaco, bâti au sommet le plus élevé de la chaîne de montagnes de ce nom, entouré d'un vaste parc clos de murs, et planté de cèdres et d'antiques chênes d'une grande beauté. Il établit son quartier-général dans ce monastère, qui figure souvent dans l'histoire du Portugal comme lieu d'exil de princes du sang, ou d'autres personnages considérables en disgrace à la Cour..."

„Le 26, les deux armées campées sur les sommités de deux chaînes parallèles, n'étaient plus séparées que par une vallée profonde, et si serrée que l'œil les embrassait toutes deux à la fois. — Le soir tard, Lord Wellington fit ses dispositions de défense: le général Cole eut ordre de traverser le parc et de bivouaquer sur une autre sommité plus à gauche, les autres divisions s'ébranlèrent en même temps; ce mouvement devant être dérobé à la connaissance de l'ennemi, se fit dans les ténèbres et à la sourdine; on entendait seulement le soldat maudire à voix basse par mille jurements divers, les aspérités du tortueux sentier qui entravaient sa marche, profanant

ainsi cette enceinte longtemps consacrée à la dévotion et au silence. — Jamais au demeurant, de grands préparatifs ne s'opérèrent avec plus de calme et de précision : on aurait pu croire pendant cette nuit d'attente, où tout le pays et les montagnes voisines étaient éclairés par les feux des bivouacs, que ces apprêts de carnage, étaient ceux de quelque brillante fête à l'honneur du vindicatif despote, qui reposait dans son palais tandis qu'un des plus beaux pays de la terre était ravagé, menacé de la famine, et que 100,000 individus, étrangers à son sort, allaient combattre avec acharnement pour servir ou pour résister, à son insatiable ambition.... C'est en de pareils moments que l'homme sensible, s'il se livre à la réflexion, loin de les admirer, maudit les talents et le génie qui n'aboutissent, qu'à faire couler tant de sang et tant de larmes..."

„Notre armée, forte de 50,000 hommes, postée au revers de la cîme qu'elle occupait, de manière à être masquée à l'ennemi et par conséquent à l'abri de son feu, avait son front couvert par 84 pièces de campagne et par une vallée profonde et escarpée, n'ayant d'accès que par deux chemins étroits, âpres et rocailleux; l'un venant de Mortégas, débouchait à droite et conduisait au couvent, en serpentant

le long de la crête d'une chaîne séparée; l'autre à gauche, partait du village de Soulé, situé comme le précédent au pied de nos positions respectives, qui étaient tellement rapprochées, que notre extrême gauche était à la portée du canon de l'extrême droite des Français. Nous savions, par des documents officiels interceptés en Espagne et transmis à notre général en chef, que la force effective de l'armée destinée à l'invasion du Portugal, n'excédait pas 60,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie qui dans cette position était inutile. Tandis que notre artillerie balayait entièrement notre front, l'élévation de notre montagne et le peu de profondeur du terrain sur lequel les colonnes de l'ennemi devaient se former et s'avancer, l'empêchaient de se servir de la sienne. Il fallait de nécessité que pour nous attaquer, elles gravissent les deux seuls chemins praticables; aussi Masséna en donnant le 26 au soir ses derniers ordres, convint-il que la position était belle, tout en disant, qu'il en avait emporté de plus fortes... Il se fiait à sa fortune, qui cependant allait l'abandonner."

„Le 27, à 6 heures du matin, les brouillards qui dans cette saison couvrent les parties élevées du Portugal se dissipaient, un soleil brillant annonçait une superbe journée; le

silence et la belle tenue de nos troupes, qui avaient passé la nuit à côté de leurs armes en faisceaux, donnaient aux préludes de la bataille qui allait se livrer, un aspect à la fois imposant et radieux.... Un feu vif et nourri se fit soudain entendre vers le centre de notre ligne; c'était le corps du général Reynier qui favorisé par le brouillard, s'était assez approché par la route de gauche, pour que son avant-garde fut parvenue au sommet de la montagne, presqu'avant d'être aperçue; elle avait fait plier un bataillon de milices portugaises, et la division du général Merle, soutenue par celle du général Graind'orge, se forma aussitôt pour couvrir la marche du reste de ce corps d'armée; mais les généraux Picton et Leith ne leur en laissèrent pas le temps; 5 régiments anglais et 3 régiments de ligne portugais qu'ils firent avancer, malgré le feu de l'ennemi, le chargèrent impétueusement à la baïonnette, rompirent ses rangs, et poursuivirent les fuyards jusqu'au fond de la vallée: les généraux Merle, Graind'orge, Moncanne et Foy furent blessés. Lord Wellington qui était présent, dit, que de sa vie il n'avait rien vu de plus brave et de mieux exécuté que cette charge. Le résultat en fut si sérieux, qu'il ne se fit plus de démonstration sur ce point. Le sort de la journée était ainsi

déjà décidé au centre, quand deux divisions du 6me corps se formaient, et se préparaient à nous attaquer vers notre gauche: 5000 hommes choisis, commandés par le général Simon et soutenus de la division Loison, après s'être formés dans un bois au pied de la montagne, traversèrent le hameau de Soulé, et continuèrent bravement à la gravir en colonne jusqu'à 40 toises du sommet, où le général Crawfurdt était posté en avant du couvent de Bussaco. Celui-ci chargea cette colonne avec le 43me et le 62me anglais, le terrain ne permettant pas d'y employer plus de troupes, au moment où l'ennemi haletant de fatigue commençait à tirer; un *hourra* qui retentit dans les montagnes, fut le signal de cette charge, et l'instant d'après les assaillants étaient en fuite, se précipitant de ravins en ravins pour échapper à la baïonnette de nos soldats; le général Simon fut blessé et pris, et la pente de la montagne resta couverte de morts et de blessés."

„La troisième et dernière attaque fut faite par la droite: des tirailleurs suivis d'un gros d'infanterie, favorisés par quelques bois de sapins, se glissèrent de rochers en rochers et s'approchèrent de la crête la plus élevée de la montagne: deux brigades portugaises, com-

mandées par les généraux Pak et Coleman, qui occupaient cette partie de notre position, fixèrent alors les regards de toute l'armée: elles laissèrent froidement l'ennemi s'avancer jusqu'à la portée du pistolet, puis au cri de *Vivat Portugal*, 4 régiments s'élancèrent sur lui, et n'accordant aucun quartier poursuivirent les Français, la baïonnette dans les reins, jusqu'au village de Mouria. — Rebutés par ces trois défaites, ils ne tentèrent plus rien de sérieux: les tirailleurs continuèrent seuls l'action, jusque vers le soir. Nous eûmes à regretter qu'elle ne fût pas devenue plus générale, mais la nature du terrain ne le permit pas; plus de la moitié des deux armées resta ainsi spectatrice des engagements qui eurent lieu; notre position était tellement forte, qu'il est permis de croire que Masséna n'aurait pas tenté de nous en débusquer de vive force, s'il avait connu l'armée anglaise et imaginé que les troupes portugaises se comporteraient comme elles l'ont fait, avec un sang-froid, une fermeté et une intelligence, qui feraient honneur à des Vétérans."

„Notre perte a été de 1050 hommes dont plus de 600 Portugais, tués en majeure partie en tirailleurs, croyant de leur devoir de ne jamais se mettre à couvert. Ces braves Portugais sont

maintenant devenus nos camarades et nos frères: patients, dociles, sobres, intelligents et courageux, ils ont toutes les qualités, qui réunies font le parfait soldat; cette glorieuse affaire leur a donné ce qui seul leur manquait, cette confiance en eux-mêmes qui ne s'acquiert que par l'expérience: aussi leur conduite excite-t-elle à un haut degré l'enthousiasme de nos gens, généralement si impassibles.... On pourrait il est vrai, leur reprocher de ne donner que peu ou point de quartier, même aux blessés; mais quand une guerre est aussi nationale que l'est celle-ci, quand avec de nouvelles levées on se bat dans son propre pays et pour ses foyers, contre un ennemi aguerri, aussi peu généreux, aussi indiscipliné et cruel que le sont les Français envers eux, il faut que l'humanité se taise. Je tâcherais de sauver un individu, mais j'approuve la conduite des Portugais, et si jamais je faisais ce genre de guerre dans ma patrie, je suivrais leur exemple.... 1800 cadavres français ont été comptés sur le champ de bataille; nous n'avons fait que 500 prisonniers, mais dès-lors plus de 5000 malades et blessés sont tombés dans nos mains à Coïmbre, ou ont été massacrés dans les montagnes, de sorte que la perte

totale de l'ennemi peut s'évaluer sans exagération, à 10,000 hommes (*).“

„Mon général m'envoya trois fois pendant l'action chez Lord Wellington, qui après avoir assisté à la charge des généraux Picton et Leith, s'était placé au-dessus du parc sur une pointe de rocher, d'où il avait toute son armée et l'armée française à ses pieds; il me renvoya dire au général Cole qui occupait l'extrême gauche, que tout allait bien. — Je lui amenai ensuite un déserteur allemand, dont il me fit traduire la déposition. A ma troisième course le feu cessait, je le trouvai endormi. Il reposait sur ses lauriers... C'est bien certainement un grand homme: le calme, la clarté, la précision avec lesquels il donne ses ordres dans les moments les plus critiques, m'ont pénétré d'admiration; d'ailleurs nous savons tous, qu'il n'agit que de sa propre impulsion.“

„J'ai eu mainte occasion dans cette journée, de juger de la bravoure du soldat anglais et de l'indifférence avec laquelle il affronte la mort: un seul élan fait parfois diversion à son apparente insouciance; c'est ce cri national de

---

(*) Cela n'empêcha pas les bulletins officiels français, de parler de la journée de Bussaco comme d'une affaire d'avant-postes dont l'avantage leur était resté, les Anglo-Portugais ayant dès-lors continué leur retraite.

Hourra! qu'il profère avec une énergie que nul autre cri de guerre n'égale, et qui chez lui est également, ou l'expression du contentement que lui cause une bonne nouvelle, ou bien, mais il en est chiche, le salut du cœur à un général favori....“

„On se figurerait difficilement un coup-d'œil plus majestueux et plus brillant, que celui que présentaient la nuit suivante les camps des deux armées, étincelants de mille feux. — Au moment du coucher du soleil, Lord Wellington avait passé le long de toute notre ligne, et avait été spontanément salué de chaque régiment par des *Hourra* et des *Vivat*, qui promettaient à l'ennemi une réception non moins chaude le lendemain que celle de la veille, si comme nous nous y attendions et que les déserteurs qui nous arrivaient en grand nombre l'annonçaient, il renouvelait son attaque. — Mais le destin voulait que le sort du Portugal ne se décidât qu'auprès de Lisbonne, où d'inexpugnables retranchements nous attendaient, et derrière lesquels nous allions nous enfermer à regret mais cependant pleins d'espérance, Lord Wellington ayant pour lui la confiance de sa belle et nombreuse armée, que des renforts venus de l'intérieur de l'Angleterre vont porter à 80,000 hommes.“

„Il est néanmoins juste après cet éloge bien mérité des nôtres, de reconnaître qu'il fallait à nos adversaires un courage à toute épreuve, pour nous attaquer aussi vigoureusement qu'ils l'ont fait, ayant à surmonter à la fois et l'aspérité du sol, et l'escarpement de la montagne qu'ils avaient à gravir sous le feu d'une artillerie admirablement servie, qui les foudroyait à découvert pendant un quart-d'heure de marche; ajoutez à ces terribles obstacles, l'ordre donné par notre général et ponctuellement exécuté, de laisser l'ennemi s'approcher à la demi-portée du pistolet, de lui lâcher alors une décharge de mousquéterie bien ajustée, puis de fondre immédiatement sur lui à la baïonnette. Aussi le lendemain, l'entrée du village de Soulé était-elle obstruée par des monceaux de cadavres mutilés par notre artillerie, j'avais ouï parler de pareils amas de corps morts mais n'en avais jamais vu... Ce spectacle affreux, on voudrait pouvoir le placer nuit et jour sous les yeux de celui, qui sacrifie à ses caprices tant de milliers de victimes.“

Masséna ayant vainement assailli pendant plus d'un mois sur divers points les lignes de Torrès-Védras, et manquant de subsistances, se résolut à la retraite... „Nous nous doutions

peu avant-hier au soir, me mandait mon fils, que hier matin nous nous promènerions librement dans le camp des Français; tout en maudissant la cruauté avec laquelle ils dévastent ce pays, j'admirai la propreté et l'élégance des huttes de leurs officiers: il y en avait à cheminée, avec des fenêtres et même des meubles de goût: en général elles étaient remplies d'ustensiles et d'effets de toute espèce, fruit des rapines que ces troupes se permettent. En échange les villages et les habitations du voisinage étaient complètement dépouillés de tuiles, de planches et de poutrages, de portes et de fenêtres, enlevés pour les besoins de ces militaires ou seulement pour satisfaire à leurs fantaisies. Je rencontrai là deux villageois, l'un venait de recouvrer la porte de sa maison, l'autre une image de la Vierge, puis sa marmite, le matelat de son voisin, son coffre et enfin sa redingote... Plus je vois de près la guerre et ses conséquences, plus je me confirme, tout en l'aimant comme on aime son métier, quelque paradoxial que cela puisse paraître, que c'est un cruel fléau... Veuille le Ciel vous en préserver!..."

Ces détails et ceux qui les suivront, pourront retracer un jour à quelques Suisses avides de souvenirs de leurs devanciers, le sentiment

avec lequel un nombre considérable d'entr'eux, s'identifiait aux succès des valeureux et seuls appuis que l'indépendance Européenne eût alors en évidence; persuadés que le salut de leur patrie tenait à la chute ou à l'abaissement du despote, qui la dominait de sa puissante influence....

CHAPITRE II.

Janvier — Décembre 1811.

Napoléon exige le retour des Suisses du service britannique. Bataille d'Albuhéra. Mon fils blessé. Son départ pour l'Angleterre. Son retour à l'armée.

Bonaparte, ulcéré des revers consécutifs de ses armes dans la Péninsule, redoubla de rigueur dans son système illusoire de séquestrer les Anglais du reste du Continent, et pour que ses prétendus Alliés y concourussent, non content d'avoir exigé qu'ils fermassent leurs ports au commerce et à l'industrie britannique, il voulut supprimer toute communication avec

l'Angleterre; car comme l'observait judicieusement l'auteur d'un pamphlet qui parut furtivement à cette époque et qui fit sensation: „de tous les objets que la jalousie tyrannique du gouvernement français proscrivait, il n'en était aucun qui rencontrât autant d'obstacles de sa part que, *la vérité;*“ aussi redoutait-il plus l'introduction et la publicité d'une gazette anglaise, que l'entrée de milliers de ballots de marchandises, tant il attachait d'importance, à ce que rien ne transpirât que ce qu'il lui convenait de dire, de ce qui se passait dans une contrée où sa gloire subissait coup sur coup de si rudes échecs.

Mais il fut doublement trompé dans son attente; d'un côté, les Anglais interdirent l'accès chez eux d'expéditions clandestines, dont sous le nom de *licences* il s'était réservé le monopole, et qui seules procuraient à la France les objets de consommation indispensables dont le stricte blocus la privait; de l'autre, la cupidité excitée par l'appât du gain surmontant les obstacles, établit des moyens de correspondance, qui répandirent jusque dans Paris les notices qu'il lui importait le plus de tenir secrètes.

Le courroux de Napoléon de l'inefficacité de ses rigides et puériles mesures, s'accrut sur-

tout en découvrant que dans le Nord, ses volontés étaient plus ostensiblement éludées, que la Russie en particulier ne trouvait ni de sa dignité ni de sa convenance, de s'y astreindre. Son ressentiment ne connaissant alors plus de bornes, il conçut le projet insensé de démembrer ce colossal Empire, en lui arrachant la Pologne et en le divisant en deux États, dont l'un aurait eu son siège à Pétersbourg, l'autre à Moscou, lesquels devenant en quelque sorte ses tributaires, lui auraient aidé à réaliser le fol espoir qu'il nourrissait depuis son expédition d'Égypte, de passer en Perse où il entretenait des intelligences, pour envahir de là les possessions anglaises de l'Inde, afin selon son expression, *de saisir par sa ceinture* cette fière rivale, qui se jouait orgueilleusement de ses efforts contr'elle....

Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, d'étranges apprêts de sa part, décelèrent en ce temps le projet d'une entreprise extraordinaire et lointaine. — L'aveuglement où le plongeait son implacable haine contre la nation anglaise, devint ainsi le mobile de l'anéantissement de son excessive puissance, dont son lâche attentat contre l'Espagne avait déjà signalé le déclin.

Quant à la Suisse, Napoléon, non content de s'être ingéré arbitrairement dans nos relations

mercantiles et d'avoir fait occuper par ses troupes plusieurs points de notre territoire, exigea impérieusement de la Diète assemblée à Soleure, sous la présidence du landammann Grimm de Wartenfels en Juin 1811, le rappel subit des Suisses qui se trouvaient à la solde britannique, et la défense à tout ressortissant des Cantons d'entrer désormais à ce service, sous peine aux uns et aux autres de bannissement perpétuel, avec perte de leurs droits de bourgeoisie et confiscation de leurs biens présents et à venir.

Malgré le décret que rendit à cet effet la Diète et qu'elle fit officiellement notifier au gouvernement britannique, il ne revint à-peu-près point de ceux de nos compatriotes auxquels il s'adressait, tant ils tenaient à la cause qu'ils avaient librement embrassée; on vit au contraire la fleur de nos jeunes gens, affronter les périls et les menaces pour aller les rejoindre; quelques-uns firent pour cela l'immense détour de Constantinople, d'autres traversèrent l'Allemagne pour atteindre sur les bords de la Baltique quelque croisière anglaise; d'autres enfin, essayèrent à la faveur de déguisements qui quelquefois faillirent leur devenir funestes, de s'échapper des côtes de France sur de frêles embarcations, tant était

grand parmi nous l'enthousiasme, qu'inspirait généralement l'héroïque résistance des Espagnols, et le généreux dévouement de la nation britannique pour les soustraire au joug des Français.

Toutefois Masséna qui avait été contraint d'évacuer le Portugal malgré l'ordre positif de s'y maintenir, avait exécuté cette difficile retraite en grand Capitaine; elle l'aurait plus illustré sans les cruautés qui la souillèrent: présentant à son victorieux et habile adversaire, au bout de chaque marche une forte position à emporter, cette armée qu'on se figurait dissoute parcequ'on la savait pressée par la faim, harassée de fatigue, serrée de près par un ennemi entreprenant, et harcelée par une population que ses déprédations avaient exaspérée contr'elle, se fondait il est vrai, mais loin de fuir comme on se l'imaginait, ne cédait le terrain que pied à pied, combattant de poste en poste, ce qui n'était que le prélude d'actions plus sanglantes et plus décisives. Promptement instruit par les pompeux bulletins français de ces rencontres journalières, dont ils faisaient autant de triomphes, je ne pouvais l'être que longtemps après de leur véritable résultat: je n'appris ainsi que le 29 Juillet, que mon fils avait été si grièvement blessé

le 16 Mai à la bataille d'Albuhéra, qu'il fut compté au nombre des morts, puis menacé d'une aliénation mentale....

Cette meurtrière journée dont l'influence a été presque nulle, offre des particularités si caractéristiques et si bizarres quoique généralement peu connues, que j'insère ici la relation que m'en envoya mon fils, quand il eut pleinement recouvré l'usage de ses facultés; je ne retrancherai même de ce récit ni les antécédents de la bataille, ni ce qui lui a été personnel jusqu'à sa guérison, tant ces détails me semblent honorables au caractère national de ces nobles insulaires, par les soins et l'estime qu'ils témoignent chez eux à l'étranger le moins signifiant, dès qu'il leur paraît le mériter...

„Lé siège de Badajoz fut décidé: notre armée composée de 2 divisions anglaises et d'une division portugaise était, y compris la cavalerie, de 22,000 hommes. Le 7 Mai la place fut cernée, et dans la nuit du 8 au 9 la tranchée fut ouverte; le corps espagnol de Ballastéros observait dans les montagnes, les mouvements de l'armée française d'Andalousie. Sur la droite de la Guadiana du côté du Portugal, est le fort détaché de St. Christoval qui domine les ouvrages de la ville; il fut convenu de commencer par la prise de ce fort;

il est dominé à la distance de 400 toises, circonstance que l'on méprisa, ce dont on eut lieu de se repentir. Il se fit des paris considérables que la prise de Badajoz ne nous coûterait pas 1000 hommes, tandis que si l'on y comprend celle des trois sièges et celle essuyée à Albuhéra, elle nous en a coûté 15,000, sacrifiés à la trahison d'un gouverneur espagnol qui avec une garnison de 9000 hommes, se rendit au maréchal Soult qui l'assiégeait avec tout au plus 10,000, et cela au moment où ce gouverneur venait d'apprendre que nous marchions à son secours. En revanche la défense de Badajoz, fut conduite avec beaucoup d'habileté par le général Philippon, qui n'avait que 3000 hommes de garnison: sentant l'importance du fort St. Christoval, il fit attaquer nos tranchées le 10 à la pointe du jour par 1500 hommes, qui y emportèrent une batterie puis se retirèrent: s'attendant à une seconde attaque, le général Lumley fit imprudemment avancer tout le corps qui était à ses ordres, et le plaça sans nécessité pendant une heure sous le feu de l'ennemi, où il perdit beaucoup de monde; pour comble de disgrace, un jeune et brave officier commandant 6 compagnies d'élite, alla de son chef attaquer la tête de pont et y perdit la

vie: cette matinée nous coûta 600 hommes. Le hasard m'avait rendu témoin de cette sortie; désirant voir les approches, je me chargeai de porter à nos officiers une poste d'Angleterre, dont les lettres furent distribuées sous le feu le plus vif.“

„On venait d'apprendre que le maréchal Soult avait rassemblé une partie de son armée, et qu'il était en marche pour nous faire lever le siège: on se détermina donc à en suspendre les travaux et à se borner à un blocus. Dès le soir du 13, l'artillerie fut retirée; dans la nuit du 14 au 15, deux divisions marchèrent à Valverde et de là à Albuhéra; celle du général Cole resta.“

„Le 15 au soir, je fus envoyé aux lignes de Christoval, les eaux du fleuve avaient haussé, nous n'avions point de pont; j'étais chargé au cas que l'infanterie pût encore passer à gué, de donner ordre au général Kennis de nous joindre; heureusement pour cette brigade que la rivière était trop profonde; je la passai à cheval deux fois, au-dessus et au-dessous de la ville. Nous reçûmes le même soir, l'ordre de lever le blocus et de rejoindre l'armée à Albuhéra. Je fus à cheval toute la nuit: à 2 heures du matin les avant-postes furent retirés, les colonnes formées et mises

en mouvement; le général Cole avait avec lui 2 brigades de sa division, et 3000 Espagnols à moitié armés et sans habits, sous les ordres du marquis d'Espagne. — Pendant cette même nuit, le maréchal Béresford avait été joint au camp d'Albuhéra par le corps du général Ballastéros, et par les troupes que le général Blake avait amenées de Cadiz, débarquées à Ayamonté. — Ballastéros avait 4000 hommes qui depuis longtemps faisaient la petite guerre, dans la partie occidentale de la Sierra-Moréna; Blake avait 8000 hommes de très-belles troupes."

„Le maréchal Soult qui avait rassemblé 22,000 hommes à Séville, en était parti le 10 et arriva le 15 à Santa-Martha, bourgade à 5 lieues de Badajoz et à 2 des ruines du village d'Albuhéra, point sur lequel il continua à s'avancer. — Nous y arrivâmes le 16 à 8 heures du matin; nos forces réunies pouvaient alors monter à 30,000 hommes, dont 15,000 Espagnols, 7000 Anglais et 8000 Portugais: nous n'avions que 1500 chevaux, une brigade de cavalerie qui de Talavéra avait dû nous joindre, s'étant rendue par une méprise à Elvas. Les généraux Blake et Castanos prièrent le maréchal Béresford de prendre le commandement en chef, et offrirent d'obéir à ses ordres,

faisant ainsi le plus grand et le plus noble sacrifice auquel la vanité espagnole pût consentir.“

„Un petit ruisseau nommé l'Albuhéra, coule sous le village du même nom; un pont de pierre est jeté sur ce ruisseau dont les bords sont fangeux: sur la droite est une immense plaine couverte de forêts; le terrain de la gauche est plus varié; c'est une chaîne de petites collines incultes, sans arbres et couvertes de bruyères.“

„Le maréchal Béresford crut que Soult ne nous attaquerait point, mais que s'il le faisait ce serait par son centre, en s'emparant du pont. En conséquence, il plaça les Espagnols à la droite qu'il croyait moins menacée, les Anglais au centre et les Portugais à la gauche, formant ainsi une ligne à-peu-près parallèle au cours du ruisseau. La 4me division fut placée en réserve, à une certaine distance de la droite des Espagnols.“

„A 500 pas au delà de l'aile droite de la ligne espagnole, était une colline qui dominait toute notre position: cette colline était un point essentiel qui aurait dû être fortifié d'avance, et dans tous les cas elle devait être fortement occupée. Le Maréchal se contenta d'y placer 500 chasseurs espagnols. L'ennemi fit une

fausse attaque sur le pont, et tandis qu'on discutait si Soult nous attaquerait sérieusement ou non, l'armée française passait plus haut l'Albuhéra, s'avançait par un vallon sans être aperçue, et le général Latour-Maubourg avec sa nombreuse cavalerie s'étendait par Almendral sur notre droite, nous empêchant ainsi d'observer les mouvements de son infanterie. A 11 heures la fatale colline fut occupée par l'ennemi, et 5 minutes après nous y vîmes toute l'infanterie française, formée en colonnes serrées avec 40 pièces de canon en batterie enfilant notre ligne. On ne saurait qu'admirer les habiles dispositions du maréchal Soult, mais il commit une faute: il aurait dû attaquer à la pointe du jour, avant l'arrivée des 8000 hommes qu'amenait le général Cole."

„Notre Maréchal quitta le centre et courut aux Espagnols: une brigade anglaise de 4 bataillons, commandée par le colonel Collbourne en vint également et alla seule, sans que personne ait voulu depuis se charger de l'honneur de l'invention, attaquer l'armée française; le général Stéwart accompagnait cette brigade, elle monta la colline et arrivée près du sommet, elle trouva l'armée ennemie devant elle, tandis qu'un régiment de lanciers polonais lui fondit dessus par derrière: la perte de 5 dra-

peaux, de 3 pièces de canon et de 800 prisonniers, fut le fruit de cette belle manœuvre: le 35me régiment en revint seul en carré, avec ses drapeaux.“

„Il fallait changer la direction de l'armée espagnole, opération difficile sous une canonnade très-vive et avec de nouvelles troupes: on l'effectua cependant; les Espagnols furent déployés en plusieurs lignes, et formés sur le revers du côteau le plus voisin de la colline qu'occupait l'ennemi: les bataillons qui furent les premiers formés, attaqués plusieurs fois à la baïonnette, tinrent ferme. Les Français perdirent le moment favorable; au lieu de faire halte, ils auraient dû pousser en avant et prévenir notre nouvelle formation, car en restant stationnaires et en colonnes comme ils le firent, ils augmentèrent de beaucoup leur perte, le combat ne devenant guère ainsi qu'une affaire d'artillerie; or nous avions comme eux 40 pièces très-bien servies, dont le ravage fut affreux: nous nous servîmes là avec succès d'une invention anglaise, d'obus remplis de balles qui après l'éclat du projectile portent à plus de 50 toises.“

„Notre Général exposait bravement sa personne, mais ne donnait guère d'ordres; les officiers de son État-major agissaient à leur

gré. Le reste de la seconde division fut amené du centre et déploya en ligne derrière les Espagnols; nos gens n'ayant jamais vu ces troupes les prirent pour des Français, et tandis que les lanciers polonais chargeaient ces Espagnols de front, les Anglais ouvrirent leur feu sur eux... Je crois que grace au tumulte et au bruit de la bataille, nos alliés ignorèrent cette circonstance à laquelle on parvint à mettre ordre: les Anglais relevèrent alors la ligne espagnole et s'avançant de quelques pas au-delà, ils se trouvèrent sur la crête de notre colline, d'où ils commencèrent ce feu de mousquéterie si bien dirigé, qui uni à sa grande bravoure et à sa parfaite discipline, rend l'infanterie anglaise supérieure à toute autre dans l'action. — Dès les premiers coups de canon, j'avais été envoyé par mon général auprès du Maréchal, pour l'accompagner et recevoir ses ordres. Il ne m'en donna aucun, mais j'étais avec lui derrière les Espagnols quand les Anglais leur tirèrent dessus; je galopai à eux pour contribuer à l'empêcher; pendant ce temps quelques lanciers polonais percèrent la ligne espagnole, l'un d'eux saisit au collet le maréchal Béresford, mais celui-ci l'enleva de son cheval et le jeta par terre où il fut tué."

„Un beau soleil alternait avec des ondées

de printemps: les généraux Blake et Castanos suivis de leurs nombreux États-majors, montés sur de grands chevaux andalous couverts de longues housses brodées, se promenaient gravement en long et en large: le feu de leurs gens, tant qu'on ne les avait pas relevés, avait été vif et nourri; il se mêlait parfois au cri national de *Viva, Viva,* mais celui de *Hourra* qui passait de même le long des lignes anglaises, avait un ton bien plus martial et imposant."

„Les troupes portugaises ne furent point engagées."

„Le général Cole ne recevant point d'ordre et se voyant menacé par la cavalerie ennemie, avait fait déployer en ligne en arrière, et formait un angle aigu avec la droite de la ligne espagnole. Ses bataillons avertis que la cavalerie pourrait les charger à la fois en front et à revers, chaque régiment forma deux fois ses carrés, avec autant de calme et de régularité qu'on l'aurait pu faire à une revue. — Soit que cela provînt comme on l'a cru, d'une jalousie entre le général Latour-Maubourg et le maréchal Soult, ou qu'il y eût quelque autre raison que nous ignorons, la cavalerie française forte de 4000 chevaux, qui couvrait la plaine et aurait aisément pu envelopper notre

droite, se borna à se montrer: il n'y eut que le régiment des lanciers de la Vistule qui chargeant trois fois, fut détruit: à sa dernière charge qui eut lieu sur la brigade portugaise de la 4me division, le général Harwey qui la commandait, fit mettre au premier rang un genou en terre, attendit cette cavalerie à la portée du pistolet et lui donna le coup de grace...."

„Quand le général Cole vit que la seconde division avait remplacé les Espagnols, il se décida de son chef à attaquer la colline qu'occupait l'armée ennemie, et dont la possession devait évidemment décider le sort de la journée: en se chargeant de cette attaque sans en avoir reçu l'ordre du Maréchal, et en prenant ainsi sur lui la responsabilité d'un mouvement aussi décisif, il agit avec un courage moral dont peu de généraux anglais ont fourni d'exemple. Il plaça un bataillon portugais en carré sur la gauche de sa brigade de fusiliers: le reste de la brigade portugaise avançait en potence et soutenait l'attaque des Anglais: 4 compagnies d'élite de ceux-ci formaient un carré à la droite des Portugais, pour couvrir leur flanc contre la cavalerie. — Ceci se passait au moment même où le maréchal Béresford, effrayé de sa perte et désespérant en-

tièrement de la victoire, venait de faire évacuer le village d'Albuhéra et de donner les premiers ordres de retraite: or, avec une forteresse ennemie et un fleuve sans pont à dos, vu surtout la supériorité de la cavalerie française, elle eût été bien difficile à effectuer."

„Quand le Maréchal vit la 4me division marchant en avant et qu'il reprit quelqu'espoir de succès, je reçus le premier et le seul ordre qu'il m'ait donné: c'était d'aller en arrière, chercher une brigade espagnole qui avait peu souffert et de la conduire pour soutien de l'attaque qu'exécutait la 4me division, j'obéis: cette brigade était de gardes Vallonnes; quand j'eus placé sur sa route l'officier qui la commandait, et que je lui eus montré par où il devait continuer à s'avancer, je le quittai et rejoignis la brigade de fusiliers: mon général et tout son État-major était blessé, presque tous les chefs de corps avaient été enlevés; cependant la ligne quoique éclaircie par un feu de mitraille continuel, avançait toujours en bon ordre et en faisant feu. Nous venions de reprendre et de dépasser les 3 canons perdus au commencement de l'action; je venais de montrer à un colonel, un escadron ennemi qui allait charger ses grenadiers, et au moment

où je me demandais par quel étrange caprice du destin, des Français, des Anglais, des Polonais, des Espagnols, des Portugais et même des Suisses, venaient s'entre-détruire sur ces bruyères, je fus frappé et enlevé de mon cheval. C'était presqu'à la fin de l'affaire, la seconde division s'était avancée et soutenait l'attaque de la quatrième. En dernière analyse ce fut la bravoure du soldat et la supériorité d'homme à homme, qui après ce sanglant combat, nous valut la victoire."

„Si les colonnes françaises, quand le feu de leur mitraille eut étendu par terre les deux-tiers de nos gens, avaient marché en avant et rompu notre ligne, nous étions perdus: c'est surtout en pareil cas que la fermeté individuelle se compte: les officiers français, on leur doit cette justice, faisaient tous leurs efforts pour retenir leurs gens, mais les premiers rangs des colonnes se rejetant sur ceux qui étaient en arrière, criant que c'était une boucherie, ils finirent par fuir dans le plus grand désordre vers le ruisseau et la forêt. — Leur supériorité en cavalerie, notre immense perte, et l'irrésolution du Maréchal qui négligea de faire avancer les Portugais, nous empêchèrent de poursuivre, et de profiter de la terreur panique qui s'était emparée de l'armée ennemie.

Notre perte était de 7000 hommes tués ou blessés, dont 4000 Anglais. La seule brigade de fusiliers de la quatrième division, sur 1500 hommes en perdit 1100, dont 54 officiers: dans une compagnie, il ne resta sur pied que le capitaine et un caporal! — On m'accusera peut-être d'exagération en racontant de pareils faits, car il faut avoir vu le soldat anglais dans l'action pour s'en faire une juste idée."

„La perte de l'armée française était de 1000 prisonniers, 3000 morts, et selon des lettres interceptées à Séville, 5000 blessés."

„Tandis que le maréchal Soult se repliait en hâte sur Léréma, le maréchal Béresford ignorant l'étendue de ses succès, s'attendait à être attaqué le lendemain et écrivait à Lord Wellington: „Si je suis attaqué, j'espère ne pas survivre à une seconde journée aussi affreuse que l'a été celle-ci." — Voici maintenant les détails de ce qui me concerne: je ne sentis point le coup qui me renversa; tombé sans connaissance, je restai quelques minutes dans cet état; revenu à moi, je ne distinguais rien, tout me semblait noir; je sentis le sang couler sur mon visage; peu-à-peu ma vue s'éclaircit, et j'aperçus mon fidèle cheval qui au lieu de prendre la fuite, était resté auprès de moi. J'essayai de me relever et de le

remonter; je retombai plusieurs fois et parvins enfin à me remettre en selle, mais au lieu d'aller en arrière comme j'en avais l'intention, des personnes qui me virent m'ont dit, que couvert de sang je galopais à droite et à gauche sur le champ de bataille, jusqu'à ce que l'une d'elle prît soin de moi et me conduisît à un chirurgien qui je m'en rappelle, me fit asseoir par terre, me demanda si j'étais blessé d'un coup de sabre, et me dit qu'il ne croyait pas ma blessure dangereuse. Il m'appliqua un premier appareil: c'était un Anglais que je connaissais, aussi fut-il très-surpris de m'entendre répondre en allemand à ses questions. — On me plaça moi dixième dans un char, mes domestiques le suivirent; arrivé le soir à Valverde, je me rendis dans une maison où j'avais logé, elle était pleine de blessés; je m'y jetai tout habillé sur un grabat et dormis profondément jusqu'au matin, que je me levai et descendis l'escalier; mais de ce moment, 10 jours se sont passés dont il ne me reste aucun souvenir. On m'a dit, que j'ordonnai à mon palefrenier de m'amener un cheval et qu'à l'instant où j'allais le monter, mon général me vit et m'arrêta. — Je n'avais ni bu ni mangé depuis 40 heures; on me conduisit dans un logement où deux de mes camarades d'État-major étaient

couchés, l'un d'eux venait de subir l'amputation d'un bras. — On croyait que la cavalerie occuperait incessamment Valverde, et en conséquence tous les blessés transportables partirent pour Elvas. — Je restai en arrière avec mes deux compagnons, sous les soins de notre habile ami Guthrie, auquel il est certain que je dois la vie. Dans un cas aussi grave que l'était le mien, il faut l'attentive sollicitude d'un ami; il n'y a qu'un ami qui sacrifie les heures de son repos à vous soigner: après une bataille les chirurgiens sont si occupés, qu'on ne saurait demander d'un étranger plus d'une ou deux visites par jour, au lieu de cette surveillance continuelle et pourtant indispensable. — Je ne doute pas d'avoir été frappé d'un éclat d'obus; mon chapeau recouvert d'une toile cirée et attaché sous le menton, ne fut ni enlevé ni troué, mais la toile cirée coupée comme avec un rasoir dans la longueur de 2 pouces, le feutre avait une marque mais sans être entaillé; cependant j'avais le crâne fendu et il est resté enfoncé, comme le serait un vase d'étain qu'on aurait heurté contre un corps dur... Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dès l'instant de ma blessure à celui où j'écris, je n'ai ressenti aucune douleur à la tête. Guthrie ne croyait point que j'en revinsse; il voulut me trépaner, mais j'étais

si violent, qu'il remit cette opération à un temps où je serais plus calme. — La première chose dont je me rappelle après ce long délire, c'est la visite de mon ancien ami de Muralt qui arrivait de Sicile: Guthrie me demanda si je désirais le voir, je fis signe que oui mais je ne pouvais parler. De ce jour-là je fis des progrès rapides, et graces à Dieu, il ne fut plus question de me trépaner. — Le 3 Juin je partis en litière pour Elvas, et de là quelques jours après pour Lisbonne...."

„Guthrie m'avait fort pressé d'aller en Angleterre, j'y répugnais à cause de la dépense considérable de ce voyage; cependant ayant trouvé un vaisseau de guerre prêt à mettre à la voile, et un chirurgien de ma connaissance ayant le soin de plusieurs autres officiers blessés, je me décidai à en profiter."

„Quinze jours après notre départ, nous étions à la hauteur des Açores, à 100 lieues plus loin de l'Angleterre que ne l'est l'embouchure du Tage, contrariété qui me fut très-favorable, parceque jouissant toujours d'une excellente santé en mer, ma blessure eut le temps de se cicatriser, de sorte que le 17 Juillet en débarquant à Plymouth, je pouvais déjà porter un chapeau. — J'en partis le lendemain avec un jeune officier qui tomba malade à Exéter, où

je restai jusqu'au 25 pour le soigner; nous nous arrêtâmes 3 jours à Bath et entrâmes le 29 à Londres. Contre l'usage de l'Angleterre, je fis ce voyage en uniforme; dans ce pays de liberté on n'aime point l'armée, cependant il paraît que ce préjugé a perdu de sa force depuis nos succès dans la guerre actuelle, car nous ne reçûmes partout que politesses et prévenances de gens de toutes les classes."

„Des lettres affectueuses des parents de mon général m'attendaient à Londres, m'offrant leurs maisons et me priant de venir m'établir chez eux, croyant que ma convalescence serait longue et que de longtemps je ne serais en état de rejoindre l'armée. Lord Erneskillen, la Comtesse sa femme, Lady Sarah W.... et Lady G.... ses sœurs, étaient à Londres; il aurait été difficile d'être reçu avec plus d'intérêt dans ma propre famille... Je fus également flatté des attentions que me témoignèrent des personnages d'un haut rang, entr'autres plusieurs généraux, que j'avais eu l'honneur de connaître en Sicile et en Portugal. — Si les Anglais ont un préjugé inné contre tout ce qui leur est étranger, il faut le leur pardonner, car on les trouve toujours prêts à faire des exceptions; dès qu'un étranger s'est fait à leurs yeux leur égal, ils poussent envers lui les marques

d'estime et de bienveillance à l'extrême, et recherchent les occasions de lui en donner des preuves....“

„Me trouvant rétabli, je quittai Londres au mois de Septembre, fis un séjour à Cantorbéry chez la mère de mon jeune compagnon de voyage, où je fus accueilli comme l'enfant de la maison, puis m'embarquai pour Lisbonne, d'où je me rendis par Santarem, Abrantés et Penamacor à Alaméda, village espagnol à 3 lieues de Ciudad-Rodrigo, où je rejoignis mon général, le 15 Octobre....“

Le Portugal et l'Espagne fixaient à cette époque plus particulièrement nos regards, et l'on recueillait avec d'autant plus d'empressement, les notions directes qui en échappaient à la surveillance inquisitoriale de Bonaparte, jaloux de dissimuler les mortifications réitérées qu'il y recevait. Quelques rapports officiels de Wellington furtivement introduits, traduits et imprimés à Constance, constatèrent jusque dans Paris, les revers des Français et les atrocités qui les accompagnèrent, rendues plus odieuses encore, par le contraste de la magnanimité britannique envers les malheureux habitants de cette contrée (*). La modeste véracité de ces

(*) A la demande de Lord Wellington, dont il était constaté que les troupes n'y avaient commis aucun excès, le Parle-

rapports, faisait ressortir la mensongère jactance des bulletins français. Le général anglais donna entr'autre un grand exemple de modération, en rappelant comme une simple preuve du peu de foi que devaient accorder à de semblables promesses, les peuples menacés de la domination française, la pompeuse proclamation de Masséna aux Portugais, où il leur promettait protection et respect des propriétés, et leur annonçait: *qu'il venait uniquement pour rejeter les Anglais dans la mer.*“ Lord Wellington s'abstint néanmoins dans son rapport, de toute allusion à la manière glorieuse, dont il avait démenti cette impudente prédiction; et cependant il écrivait au moment de sa victoire....

---

ment alloua presqu'unanimément, une indemnité de 100,000 livres sterling, à la portion de la population portugaise dont l'armée de Masséna avait traversé et dévasté le territoire.

CHAPITRE III.

Janvier 1812 — 30 Juin 1813.

Préparatifs pour la campagne de Russie. Disposition des esprits en Suisse. Bataille de Salamanque. Retraite de Russie. Position critique de la Suisse. Bataille de Lützen. Lord Wellington en Espagne. Bataille de Vittoria.

Le grand problème dont la solution tenait depuis quelques mois l'imagination partout en suspens, parut tout à coup prêt à se résoudre par l'ordre inopiné et péremptoire de Napoléon, aux diverses cours d'Allemagne qui lui étaient subordonnées, de s'y mettre incontinent sur le pied de guerre, et sans en préciser le motif, de tenir leurs troupes à sa disposition et prêtes à entrer en campagne.

Le roi de Bavière entr'autre, fut *amicalement* averti de fournir 30,000 hommes, équipés et soldés à ses frais, qui avec 50,000 Français et Italiens arrivant à travers le Tyrol, formeraient l'aile droite d'une armée de 400,000 combattants qui se rassemblait sur les côtes de la Baltique.

Une circonstance personnelle m'ayant conduit à cette époque à Munich, les relations que j'y contractai avec des gens en place, me mirent à même de juger du trouble et de l'effroi que produisit dans le public, ainsi que de la consternation et des embarras que causa au Roi et à ses Ministres, cette imprévue et subite injonction, à laquelle on n'osa pas même faire une objection, tant était implicite l'asservissement des États de la Confédération du Rhin, à leur altier Protecteur: les Souverains qui la composaient ne se faisant d'ailleurs pas illusion, sur la fragilité des trônes où il les avait assis.

Néanmoins cédant à la pente naturelle de l'esprit humain, tant qu'ils ignorèrent le but réel des immenses préparatifs auxquels ils concouraient involontairement, ils se livrèrent au vague espoir que de si imposantes démonstrations, pourraient amener sans coup férir un accommodement; mais leur perplexité fut au

comble quand ils surent qu'au mépris de traités récents, il ne s'agissait de rien moins que d'attaquer la Russie, d'envahir ce vaste empire et d'aller lui dicter des lois jusque dans son ancienne métropole, en s'aventurant dans les déserts et en bravant les frimats qui la séparent pour ainsi dire du reste du monde. Cependant au premier moment, cette redoutable barrière ne rassurait qu'à demi l'Empereur Alexandre, qui pris ainsi au dépourvu et ayant sur les bras une guerre contre les Turcs, ne pouvait réunir à temps assez de troupes, pour la défense des points de ses frontières qui allaient se trouver les plus menacés.

Toutefois comme il arrive d'ordinaire en de pareilles conjonctures, on s'étourdissait en Allemagne sur le danger, par le fracas et l'activité d'un grand mouvement militaire, dont le clinquant et l'appareil semblent avoir tant de charme pour la multitude. — J'assistai à cette occasion à la revue que passèrent aux portes de Munich, deux divisions françaises venant d'Italie: placé et monté de manière à les observer en détail, je fus surpris de n'y voir que de jeunes soldats, sauf 2 régiments espagnols qui n'avaient pu s'embarquer avec La Romana, et dont les hommes attestaient non moins leur origine par leur teint basané, leur

gravité et leur costume, que par la sombre expression de leurs traits, trahissant le désespoir d'être ainsi entraînés loin de leur patrie; tandis que la brillante jeunesse qui les entourait, allait gaîment dans les illusions d'une vaine gloire, subir le déplorable sort qui lui était réservé. Mais en attendant le développement de cette combinaison de moyens censés invincibles, pour quiconque oubliait qu'ils étaient soumis dans leur emploi à la volonté Divine, je reviens à ce qui se passait alors en Suisse.

On comprend qu'elle ne pouvait rester spectatrice indifférente, d'événements aussi considérables que ceux qui se préparaient. Néanmoins comme ils semblaient ne la toucher directement que sous le rapport de ses régiments capitulés, dont la moitié à-peu-près avait été détruite dans la Péninsule, le surplus devait être incessamment complété pour aller se fondre dans les marais de la Vistule ou dans les eaux de la Bérésina. On jugea donc prudent d'attendre en silence les résultats d'un dénoûment, qui selon les probabilités humaines devait ébranler dans ses fondements l'ordre social, avec l'alternative de replonger l'Europe dans la barbarie, ou de donner à sa civilisation un nouvel essor, en brisant le

sceptre de fer qui depuis 10 ans la réduisait à une dure servitude.

Mettant donc à profit l'avantage d'un intervalle de calme, au milieu de l'agitation de guerres d'autant plus acharnées, qu'elles étaient devenues nationales et qu'elles étendaient leurs ravages des bouches du Tage aux rives du Don, nos gouvernements parurent s'appliquer à perfectionner les diverses branches de leur administration, à diriger les vues de leurs ressortissants vers le progrès dans les choses utiles, nommément à encourager l'agriculture et à abolir la mendicité.

C'est alors que fut fondé dans le canton de Vaud, un Comité d'utilité publique, pour s'occuper des améliorations agricoles et commerciales dont notre sol et nos localités étaient susceptibles. Celui-ci convoqua une réunion des sociétés secondaires et des propriétaires éclairés du pays, à Dorigny près de Lausanne. Dans cette assemblée, animée d'un esprit vraiment philanthropique, il fut question de chercher à perfectionner successivement les diverses branches de l'agriculture et de l'industrie indigènes, de s'occuper de tout ce qui peut contribuer à l'utilité publique, notamment d'un projet d'assistance et de secours pour les pauvres, qui pût s'adapter sous la protection

du gouvernement, à chaque commune et aux diverses administrations de bienfaisance du Canton. Je m'attendais à y éprouver quelques sensations pénibles; mais au contraire, je remarquai depuis le premier magistrat au simple laboureur qui y siègeaient, une attention soutenue à éviter tout ce qui aurait pu rappeler de fâcheux souvenirs, un respect pour les bienséances, une réciprocité d'égards qui me parurent être un pas vers le rapprochement loyal entr'eux, d'hommes que le choc des opinions et de violents froissements d'intérêts dans des circonstances malheureuses, avaient nécessairement dû éloigner les uns des autres.

Cependant cette tendance des esprits à se rapprocher, qui se manifestait également dans plusieurs autres parties de la Suisse, se ralentit visiblement à mesure que le théâtre de la guerre en se rapprochant de nos contrées, y remettait les passions en jeu, grace à l'ascendant que Napoléon avait pris sur nous, et à l'enchaînement qu'il avait établi entre sa destinée et la nôtre. Malgré l'injustice de la domination qu'il exerçait en Suisse, ses partisans y étaient tellemement fascinés du prestige dont il les avait éblouis, qu'on ne pouvait les convaincre, que frappé d'avouglement il

courait évidemment à sa perte, en aventurant à la fois par un puéril ressentiment, les ressources pécuniaires de son Empire, l'élite de ses armées, l'équivoque fidélité de ses Alliés, et par conséquent son double diadême. Il allait provoquer dans ses steppes un ennemi formidable et farouche, tout en s'obstinant à poursuivre son inique invasion de la Péninsule, où s'engouffraient à pure perte, les trésors et la population de la France; car en ne prenant pas le sage parti d'en retirer ses troupes, il fallait sous peine de leur honteuse et totale destruction, les renforcer comme il le fit, et pourvoir à tout prix à leur subsistance. Ses lieutenants qui après leur expulsion du Portugal, voulaient prudemment rester sur la défensive, dûrent pour lui complaire, tenter la fortune d'une nouvelle bataille sous les murs de Salamanque, qui en ajoutant de nouveaux fleurons aux lauriers de leur adversaire, a peut-être été un des préludes les plus saillants de la chute de Bonaparte, par l'influence qu'elle eut sur l'opinion en Allemagne. Mais c'était dans le Nord que les grands coups se frappaient; dès que l'incendie de Moscou, cette torche funèbre de l'armée française, fruit d'un stoïque et mâle patriotisme fut connu, et que le hardi calcul de ses résultats eut commencé

à se réaliser; que les phalanges victorieuses qui avaient pénétré au centre de la Russie l'abandonnèrent, poursuivies à la fois par le glaive vengeur d'un ennemi grièvement offensé, et par les rigueurs plus impitoyables encore de ces climats glacés; quand le fameux 29me bulletin de la grande armée, au lieu des triomphes successifs dont les précédents faisaient un pompeux étalage, avoua et de grands revers, et de grands désastres, tous les cœurs tressaillirent de terreur ou d'espérance... Si les uns frémirent de l'humiliation de l'aigle français devenu leur idole, les autres rayonnèrent en sens inverse, se figurant le conquérant jusque-là si redouté, déjà reduit aux abois...

Toutefois tandis que les peuples germaniques se serraient en faisceau pour secouer et rompre leurs fers, nos animosités à peine assoupies se réveillèrent; l'ascendant des rancunes, des rivalités, des craintes mal étouffées, reparut; de secrètes pensées de réaction en transpirant, répandirent de nouveaux germes de fiel et d'inquiétude, qui fomentés par des agents de l'étranger, prirent de jour en jour plus de consistance et substituèrent parmi nous à l'harmonie renaissante, la sombre défiance, mère des discordes. — Dans nos villes comme dans nos campagnes, dans le plat pays comme

dans les Alpes, mais surtout dans les anciennes aristocraties et dans les nouveaux Cantons une sourde agitation décela, que la crise universelle dont nous avions été jusque-là préservés allait nous atteindre, et nous entraîner dans son orbite.

Bonaparte pour tenter de relever dans sa capitale, le prestige de sa puissance déjà flétri par l'opinion, avait fui les périls auxquels le résidu de ses guerriers était en proie, et nous somma d'être sur nos gardes, comme si dans notre nullité comparative nous eussions pu opposer quelque résistance, à l'impétueux torrent dont les flots se grossissaient en se précipitant sur ses pas... Des émissaires de ses ennemis ostensibles ou cachés, se hâtèrent alors de venir exciter parmi nous les ambitions individuelles, et par de fallacieuses promesses que leurs maîtres désavouèrent ensuite, rallumèrent des préventions encore récentes et des haines mal éteintes, annonçant aux uns, le retour à des droits de souveraineté dont on avait en quelque sorte perdu le souvenir, aux autres, des indemnités ou des concessions idéales; aussi vit-on l'esprit public s'éclipser devant l'intérêt local ou personnel, et de funestes dissensions prendre leur essor.

Les antagonistes les plus prononcés de la révolution, exaltés par les mensongères assu-

rances d'agents subalternes et secrets, peu scrupuleux de se compromettre, ne doutèrent bientôt plus de l'accomplissement d'une restauration implicite en leur faveur, et s'en crurent surtout certains, lorsqu'ils eurent connaissance de la proclamation du généralissime russe prince Kutusoff, de Kowno le 14 Décembre 1812, dont voici l'extrait:... „Valeureux fils de la Russie! Je suis chargé de vous remercier au nom de la patrie de vos héroïques exploits, dont l'Empereur notre auguste Souverain, rend grâces au pied des autels..."

„L'ennemi était entré sur notre territoire avec les forces réunies de la moitié de l'Europe, votre courage a anéanti cette multitude redoutable, et humilié l'orgueilleux qui comptait ébranler le trône de Russie.... Maintenant, c'est à nous, à le sommer de rendre compte et à le punir de ses attentats. De ces troupes innombrables qui devaient envahir notre empire, il n'en reste plus à combattre sur notre sol; elles fuient vers leurs foyers, en bandes éparses et désarmées..."

„Rien n'arrêtant plus vos pas, le Français ayant lâchement abandonné ses Alliés, notre Empereur veut que nous marchions au Rhin, pour y contraindre l'épée à la main notre ennemi à mettre enfin un terme à cette affreuse

guerre, en donnant à l'Europe une paix durable.“

„Des milliers de malheureux gémissant sous le sceptre de la tyrannie, ont les yeux fixés sur vous et leurs vœux vous accompagnent. La Prusse, forcée par une dure nécessité à vous combattre, vous attend avec joie pour venger sa honte; la Westphalie vous recevra à bras ouverts, et les autres peuples de l'Allemagne vous adressent également, leurs vœux et leurs bénédictions.“

„Encore quelques marches et vous entrerez en pays étranger; auparavant écoutez l'ordre et respectez la volonté de votre magnanime Souverain: si la fortune doit rester favorable à nos armes, si nous sommes destinés à briser le joug qui opprime la moitié de l'Europe, notre premier devoir pour y parvenir est d'être humain et généreux, et de montrer que si nous avons fait la guerre contre des tigres, nous savons la faire en hommes bons et compatissants, qui veulent être les libérateurs de leurs frères. — Dieu daigne nous protéger!

(Signé) *Kutusoff.*“

L'imagination toujours prête à colorer de son prisme trompeur, les objets qu'elle embrasse, mettant en regard de cette proclamation,

le 29me bulletin de deux mois plus ancien, voyait déjà les forces françaises dissoutes, anéanties sans ressource, et se livrait sans réserve à de flatteuses chimères: je parle des antagonistes de la France, car ses partisans se berçaient de leur côté de fantastiques espérances... Cependant chez les uns et les autres, une même illusion était alors prédominante: on s'accordait tacitement à considérer les forces militaires de la Russie comme identiques avec les Cosaques, qui on le sait, sont à peine propres, étant jetés en avant en enfants perdus, à lui servir d'épouvantail: pas moins le mot de Cosaque était devenu pour chaque parti, le cri de ralliement, et produisait l'effet magique d'un talisman dont l'acception variait selon la conjoncture. A ce nom, le valeureux soldat français dépouillé de son égide, de son implicite confiance dans l'etoile de Napoléon, était saisi d'effroi... Selon les Allemands au contraire, les Cosaques allaient devenir leurs sauveurs; en Suisse où pourtant on avait eu de récents échantillons de leur nullité guerrière, le nom de Cosaque retentissait parmi les vieux confédérés, comme jadis celui des demi-dieux dans les camps des Grecs; et enfin prononcé en France, c'était le fléau exterminateur personnifié devant lequel

rien ne résisterait, et qui s'il franchissait la frontière, mettrait également et le sol et ses habitants à l'interdit. — Tels furent de tout temps, et tels seront probablement à jamais les écarts de la raison humaine, quand l'ivresse de la joie, du fanatisme ou de la terreur, s'en emparent...

Quoi qu'il en soit, la suite immédiate des événements ne répondit point en cette occasion aux apparences; les débris encore considérables de l'armée d'invasion qui atteignirent la Pologne et la Prusse, s'y rallièrent sous des généraux expérimentés et s'y maintinrent. Dantzig que les Russes s'étaient flattés d'emporter d'emblée, leur opposa une longue et opiniâtre résistance; d'autres places suivirent quoique plus faiblement, cet exemple. — L'Allemagne étonnée fut ainsi retenue en bride, et la France d'abord terrorisée, revenant promptement de cette première stupeur, développa subitement des ressources en hommes et en matériel, dont on la croyait épuisée: ses armes eurent même un éclair de supériorité en Espagne: Lord Wellington après avoir occupé Madrid, s'étant obstiné à pousser le siège du château de Burgos sans grosse artillerie, dût y renoncer, et ramener son armée à travers de grands et périlleux obstacles, sur les bords

de la Coa aux frontières du Portugal, tandis que sous la main de Bonaparte, la France entière se couvrait de camps d'instruction et d'ateliers militaires.

La Suisse quoique moralement ébranlée, devait employer ce sursis à se préparer et à se reconnaître; car si son armement avait été différé, ses gouvernements ne pouvaient se dissimuler, qu'une inévitable lutte à mort entre le Nord et le Midi, dont les nombreuses cohortes reprenaient haleine dans une attitude de jour en jour plus menaçante, remettrait nécessairement en question toutes les existences politiques et civiles de l'Europe; qu'il était par conséquent urgent pour sauver la nôtre, de ne songer qu'au salut commun, et d'agir avec autant de circonspection que d'ensemble; mais l'égoïsme et les passions qu'il engendre s'agitant sourdement parmi nous, étouffaient souvent dans l'ombre le pur et noble patriotisme, seule véritable égide des nations en péril. — Si les Allemands déçus dans leur attente, se disposaient secrètement à saisir le premier instant propice pour secouer le joug qui les opprimait, chez nous en revanche, sauf un petit nombre d'hommes intègres et clairvoyants, prêchant et donnant l'exemple de l'union, de la prudence, de la modération et

du désintéressement, les partis renaissaient de leur cendre, se mesuraient d'un œil jaloux, et s'observaient avec une sombre défiance.

En vain l'autorité centrale représenta-t-elle à ses ressortissants par une publication sémi-officielle, l'urgence de contenir l'expression de leurs vœux individuels sur les événements politiques, leur rappelant en même temps, l'embarras où les Cantons se trouvaient par la nécessité de recruter les régiments avoués, qui de 12,000 hommes s'étaient fondus jusqu'à 2400, dont 1200 se trouvaient à Nowogorod, 3 à 400 en Espagne et le surplus dans les dépôts!...

Heureusement encore, que Napoléon consentit à réduire jusqu'à la paix, le cadre de chacun de ces corps à un bataillon de guerre de 1200 hommes et à un demi-bataillon de réserve, ce qui en bornait la totalité à 7000; mais pour compléter ce nombre, un recrutement forcé de 4600 hommes devint indispensable, fardeau de toute manière très-lourd à supporter; on en vint néanmoins à bout dans le délai prescrit, aux dépens des caisses publiques.

D'un autre côté, ce qu'il restait sur pied de mes compagnons expatriés en 1798 pour tenter de délivrer la terre natale, successivement poussés des bords du Rhin à ceux du Danube,

en Bohème, en Stirie, à Malte, dans les sables d'Égypte, en Sicile, sur les plages de la Calabre, sur le rocher de Gibraltar, et à Cadiz alors bombardé par les Français, ayant soutenu partout la glorieuse réputation qu'ils s'étaient acquise, dûrent pour accomplir leur long et dur pélérinage passer dans un autre hémisphère, et pendant la courte mais active guerre avec les États-Unis, que les intrigues de la France avaient suscitée à l'Angleterre, aller tenir tête dans les forêts du Haut-Canada à des hordes sauvages, ennemis rusés et féroces dont ignorant les stratagèmes, le régiment de Watteville eut entr'autre beaucoup à souffrir; on prétendit même que quelques officiers tombés vivants entre les mains de ces cruels adversaires, y subirent l'affreux supplice du scalpel. Pour terminer l'histoire de ce corps, j'ajouterai en anticipant sur l'ordre des temps, que par une singularité de leur destinée plusieurs de ces Suisses, après le licenciement que suivit la paix générale se colonisèrent dans cette contrée lointaine, qui paraît avoir dans sa nature des rapports avec la nôtre.

Mais bientôt les masses appelées à vider la terrible lutte entre l'insatiable despotisme d'une part, l'indépendance et les pouvoirs légitimes de l'autre, s'ébranlant de nouveau,

fixèrent tous les regards et remplirent universellement les cœurs de pénibles angoisses, ou de séduisantes espérances. La Prusse donna le signal de cette reprise d'hostilités, en rompant ostensiblement après l'avoir tacitement et évidemment enfreinte, son alliance obligatoire avec la France; elle réunit aussitôt la totalité de ses troupes à celles que l'empereur de Russie avait en campagne, qui devaient successivement s'augmenter jusqu'au nombre de 350,000 hommes. — La France se hâtant naturellement alors de rentrer en lice, Bonaparte se présenta fièrement dans l'arène, à la tête de 100,000 conscrits et d'autant à-peu-près de vieux soldats, qui disséminés la plupart sur divers points contenaient bon gré mal gré sous ses drapeaux, les contingents affaiblis des princes de la Confédération du Rhin ses tributaires, et l'Allemagne inondée de ces immenses armées qui la foulaient en la traversant dans tous les sens, les voyait non sans anxiété, chercher chacune un terrain propre à se déployer avec avantage. L'opinion générale était, que Bonaparte avec des moyens comparativement hétérogènes, ne pourrait soutenir le choc des guerriers du Nord, qui non-seulement plus expérimentés et individuellement plus robustes que les nouvelles levées qu'il

allait leur opposer, avaient pour eux, outre une supériorité considérable en cavalerie et en matériel, les vœux hautement prononcés de la Germanie entière, et étaient fortement stimulés par une grande et juste vengeance à satisfaire.

On prévoyait donc en Suisse comme ailleurs, et bien des gens s'en félicitaient d'avance, qu'une prompte déroute serait le prix de l'audace de l'orgueilleux usurpateur : que de jeunes soldats, débutant sous lui par ce rude apprentissage, inhabitués aux fatigues et aux privations de longues marches forcées, succomberaient chemin faisant, ou bien seraient écrasés de prime abord, par une artillerie formidable et une cavalerie nombreuse et entreprenante ; enfin que leur impétueuse bravoure, ne tiendrait pas contre la mâle et froide intrépidité des phalanges russes et prussiennes. Quel ne fut donc pas l'effroi des Cours et l'étonnement de l'impatiente multitude, en apprenant que les aigles français, malgré l'infériorité relative et l'évidente incohérence de leurs défenseurs, avaient remporté le 2 Mai une victoire complète dans ces mêmes champs de Lützen, où 181 ans auparavant, de grandes ambitions voilées du zèle religieux de deux croyances rivales, avaient également lutté à outrance, et

scellé leurs sanguinaires débats, par la tragique mort du héros Suédois et la défaite totale du cruel et célèbre Tilly....

Toutefois ce triomphe de Napoléon, d'autant plus brillant qu'il avait été vigoureusement disputé, s'il semblait river à jamais les fers des peuples asservis, ne devait être que de courte durée... Wellington ne tarda pas à en balancer et à en détruire l'influence, par le rapide développement dans la Péninsule de ses savantes et profondes conceptions, dont le plein succès habilement préparé, devait procurer de nouveau la liberté aux nations et restaurer les trônes. Les résultats de cette mémorable campagne se lient trop à notre destinée pour la passer sous silence; mon fils, témoin actif et intelligent de ces importantes opérations jusqu'au terme de sa vie, m'écrivait au printemps 1813:

„Nous entrons le 18 Mai en Espagne par deux points; Lord Wellington prend l'ancienne route de Salamanque avec 30,000 hommes, et Sir Thomas Graham à la tête de 50,000 s'avancera au travers de Tra-os-Montés: les armées espagnoles du Midi, commandées par le duc del Parque et O-Donnel, fortes ensemble d'environ 30,000 hommes, marchent à travers la Manche et l'Estramadure sur la capitale. La

partie de Tra-os-Montés que nous traversons est misérable, et nous faisons regretter à ses braves habitants, l'ardent désir qu'ils témoignaient de voir notre armée: les arbres coupés pour les brûler ou pour en faire des baraques, les prairies foulées, les moissons fauchées pour nourrir nos chevaux, tout cela malgré la plus exacte discipline, est la conséquence inévitable de la guerre, fléau affreux, même en l'envisageant sous son point de vue le plus favorable. Nos troupes n'ont jamais été dans un état plus prospère; les Portugais n'ont pas eu la moindre désertion. — Le corps que Lord Wellington commande en personne, a passé la Tormès le 26; son avant-garde a atteint l'arrière-garde d'une division française et lui a fait quelques centaines de prisonniers. Le général Graham arrivé le 29 sur l'Esla se trouva en communication avec l'armée de Galice, et Lord Wellington passa le Douro à Miranda. L'Esla n'étant pas guéable on ne put la passer que le jour suivant, et le lendemain nous occupâmes Zamora; il n'y a maintenant plus de doute que tout a été préparé par les Français pour se retirer sur l'Ébre, et que le but de Lord Wellington est de les forcer à livrer bataille, ce qui nous conviendrait de toute manière. En attendant que cet espoir

se réalise, nous traversons maintenant le plus beau pays que j'aie jamais parcouru, et nous y sommes reçus à bras ouverts: à Zamora où j'entrai des premiers, nous fûmes accueillis par les acclamations du peuple, et de belles dames du haut de leurs balcons nous saluaient de leurs mouchoirs, tenant des roses, prêtes à être jetées aux pieds du cheval du duc de Ciudad-Rodrigo. (Wellington.)"

„Le 3 Juin au soir, nous avions à peu de distance de Toro environ 45,000 Anglais, 25,000 Portugais, 20,000 Espagnols, 120 pièces de campagne, et notre cavalerie comptait plus de 10,000 chevaux. L'intention des généraux français n'était probablement point de défendre le passage du Douro; ils devaient savoir qu'une partie de l'armée alliée tournait leur position sur la rive droite de ce fleuve, en s'avançant en Espagne au travers de Tra-os-Montés: il paraît cependant que la première faute que ces généraux commirent, fut de n'avoir pas concentré leurs forces à temps sur le point où ils avaient reçu l'ordre de se défendre, et on ne saurait en revanche assez admirer l'habileté des manœuvres, par lesquelles Lord Wellington ouvrit la campagne en rassemblant toutes ses troupes, ce qui grace aux erreurs qu'eurent à se reprocher les généraux français, lui assurait

une supériorité numérique considérable, partout où il jugerait convenable d'attaquer."

„Le 4, l'armée alliée marcha en trois colonnes du Douro vers le Carion: la droite, par Torrélabatéra sur Duénas: le centre qu'accompagnait Lord Wellington, par la Motta, Castromonte et Ampudia sur Palencia; la gauche, par Médina del Rio-Secco, de même sur Palencia.

„Madrid avait été évacué le 27 Mai, Valladolid le fut le 4 Juin et Palencia le 7. L'armée du Midi, une partie de celle du centre et de celle dite de Portugal, se retirèrent par la chaussée de Valladolid à Burgos. Il paraît qu'on s'attendait à voir l'armée alliée suivre l'armée française par la même route. — Le général Moncanne avec 10,000 hommes de l'armée de Portugal, était depuis plusieurs jours à Palencia: le roi Joseph y vint le 6 de Torquémada, pour passer ces troupes en revue; mais ayant appris à sa grande surprise que les avant-postes anglais n'en étaient qu'à 2 lieues, il repartit pour Torquémada."

„Le 7, l'armée alliée parvint au Carion, sans opposition et sans avoir vu l'ennemi. Les hauteurs qui s'étendent parallélement à la rive gauche de cette rivière, jusqu'à sa jonction avec la Puiserga, offrent une position avantageuse qui ne nous fut point disputée; les ponts

du Carion n'ayant pas même été détruits, nous en profitâmes. La droite de notre armée entra le 8 à Torquémada et prit possession du pont qui s'y trouve sur la Puiserga, abandonné sans défense par l'ennemi."

„Le 9, le quartier-général de Lord Wellington étant à Amusco, l'armée alliée fit un quart de conversion sur sa droite, le général Hill restant à Torquémada, le centre et l'aile gauche quittant le Carion et s'approchant de la Puiserga. — L'armée de Galice passa le Carion à la ville du même nom et suivit ce mouvement."

„Le 10 et le 11, l'armée remonta la Puiserga et la passa sur plusieurs ponts, les Français s'étant bornés à en faire sauter un seul: ce passage ne pouvait d'ailleurs être disputé, vu l'élévation du terrain à la rive droite, cette rivière étant au surplus guéable en plusieurs endroits."

„Le 12, Lord Wellington alla avec sa cavalerie reconnaître la position qu'avait prise l'armée française à une lieue en avant de Burgos, sur les deux rives de l'Arlançon: il fit replier le corps du général Moncanne, placé en avant près de Célada, en lui enlevant une centaine d'hommes et une pièce de canon. On savait par des lettres interceptées, que les Français

n'avaient pu parvenir à ravitailler le château de Burgos, et que la ville était encombrée depuis plusieurs mois de fugitifs espagnols, qui n'y subsistaient que par des magasins militaires. — Le 12, le Roi y assembla un conseil de guerre, où la retraite de l'armée au delà de l'Ébre, la destruction du château et des nouveaux ouvrages de la place, furent résolues, et dès le lendemain mises à exécution. — Il paraît que la force totale des Français à Burgos, après la jonction des troupes venues de Madrid, n'excédait pas 70,000 hommes; il ne leur était rien venu ni du corps de Suchet, ni de l'Arragon: ce qu'ils appelaient l'armée du Nord, était disposé le long des côtes de la Biscaïe: 6000 hommes étaient chargés de l'escorte d'un immense convoi, se dirigeant de Madrid à Bayonne, et le général Clauzel était depuis un mois en Navarre avec 10,000 hommes de l'armée de Portugal, à la poursuite du corps de Mina. Le centre de la grande armée ennemie suivit la chaussée de Brébisca à Miranda; sa droite nous faisait face et marchait sur Frias: un énorme train d'artillerie et d'équipages rendait le mouvement de cette armée, lent et pénible."

„Dès le 12, par conséquent avant la destruction du château de Burgos et d'être assuré

de la retraite des Français vers l'Ébre, Lord Wellington était décidé à passer ce fleuve et à tourner par leur droite, les positions que les généraux français se proposaient de prendre sur la rive gauche. — L'armée de Galice et la gauche de la nôtre, furent en conséquence mises en mouvement, prirent la direction du pont de San-Martin, s'en assurèrent et le passèrent le 14. Le reste de notre armée suivit, marchant parallélement à l'armée française; et quoique la nôtre eût à traverser un pays montueux, des routes escarpées, rocailleuses et peu fréquentées, trois marches forcées l'amenèrent au pont de Puentés-Arènas, et le 16 son passage de l'Ébre était effectué; tandis que celui de l'armée française ne commença que le 17, et ne fut terminé que le 20."

„Le quartier-général de Lord Wellington était le 15 sur la rive droite, vis-à-vis du village de Puentés-Arènas. — L'Ébre coule ici dans un profond encaissement de rochers; les Français avaient négligé d'en détruire ou d'en miner les ponts, et quoique guéable en plusieurs endroits, le passage en eût été impossible à cause des obstacles et des désavantages du terrain, si une force, même très-inférieure, eût été chargée de le défendre."

„L'armée alliée conversa de nouveau le 16

sur sa droite, en descendant la rive gauche de l'Ébre, avec l'intention de suivre et d'intercepter plusieurs des routes dont l'armée française devait faire usage, dans la marche des colonnes qui passaient ce fleuve à Frias et à Puenté-Larra. Le pays sur la gauche de l'Ébre est fort montueux, ressemblant à la partie orientale de la Suisse, les chemins y suivent d'étroites vallées resserrées par de hautes montagnes : la défense de ces vallées est facile, si l'on s'assure des sommités les plus élevées qui les bordent, mais si l'on néglige cette précaution, il est aisé de les tourner, pour peu qu'on sache profiter de cette faute d'un ennemi lent ou insouciant. Or les fruits acquis par une longue expérience, et le souvenir de maints succès dûs à la hardiesse dont firent preuve des généraux français dans cette branche de la stratégie, paraissent être tombés en oubli parmi eux et leurs successeurs, durant leur séjour dans les plaines des Castilles et de l'Andalousie. — Ce genre de guerre devait être en revanche aussi neuf qu'étranger, à Lord Wellington et à son armée, et cependant dès les premiers essais que nous en fîmes, les Français nous permirent presque partout de nous emparer des hauteurs, et de tourner les positions d'ailleurs avantageuses,

qu'ils avaient choisies pour arrêter nos progrès..."

„Le 18, la division légère du général d'Alten rencontra dans la vallée de Tumécillo, la colonne du général Moncanne venant de Frias, l'attaqua et la rejeta sur l'Ébre, avec perte de 300 prisonniers. Le général Graham qui descendait l'Onescillo, donna de même à Osma, sur l'avant-garde d'une colonne venant de Puenté-Larra: cette colonne s'arrêta, mais rebroussa dès qu'elle aperçut la force du général Graham; elle fut poursuivie par les chasseurs de la division du général Cole qui était précédemment à sa piste; la nuit mit fin à cette poursuite; mais le lendemain cette division ayant passé les montagnes d'Arétajez, se trouva en descendant vers le Rio-Bayaz en face de 12,000 Français, avantageusement postés sur la gauche de cette petite rivière, occupant le village de Subjana de Morillos sur la rive droite, qui en couvre le pont. — Le général Alten arrivait en même temps à Pobés sur la droite du général Cole, et s'emparait d'un des ponts du Bayas. Une vallée étroite remonte de Subjana à Montébité, plusieurs gradins s'élevant l'un au-dessus de l'autre en rendaient la défense très-facile. Le général Cole fit néanmoins attaquer Subjana, ce qui

nous en assurait le pont; et tandis qu'une autre colonne passait à gué au-dessous du village, et que 2 bataillons portugais gravissaient une chaîne de rochers pour tourner la gauche de la position ennemie, nos troupes légères l'attaquèrent de front et emportèrent Montébité, point culminant de ce vallon, et d'un autre qui descend vers Nanclarès et le Zadorra. De là nous vîmes 50,000 Français, toute leur artillerie et leur immense bagage, défiler à une demi-lieue au-dessous de nous sur la chaussée de Miranda à Vittoria, à la gauche du Zadorra."

„L'armée française prit une belle position: sa droite appuyée à des hauteurs dont le Zadorra baigne le pied; le centre à Aronez; la gauche assurée par une chaîne de montagnes très-élevées, mais dont les Français occupaient trop faiblement la principale sommité. — Le front de cette position était d'une lieue environ d'étendue."

„La journée du 20 fut employée à renforcer notre droite par le corps du général Hill, tandis que la gauche et l'armée de Galice passaient de hautes montagnes et remontaient vers les sources du Zadorra. Le soir, le général Graham était déjà avec 30,000 hommes entre Guélo et Maquia, à dos de l'armée ennemie.

„La saison la plus favorable, un temps sec, des provisions abondantes, avaient amené l'armée alliée à ce point, aussi complète à 1000 hommes près, qu'elle l'était 5 semaines auparavant en quittant ses quartiers d'hiver. Le colonel Longa avec un corps de 5000 Guérillas, nous avait joint au passage de l'Ébre: notre 6me division placée à Médina del Pomar était la seule détachée, de sorte que notre force effective était au moins de 90,000 combattants; celle des Français n'était que de 70,000 et cette différence n'était pas leur seul désavantage; depuis le rappel du maréchal Soult, cette armée n'avait pas de général en chef: le Roi qui en était le commandant titulaire suivait les conseils du maréchal Jourdan, tandis que les généraux Gazan, Drouet et Moncanne, chacun à la tête d'un corps d'armée de dénomination différente, étaient plus occupés de leurs intrigues que du service de leur maître, ne pensant qu'à contrarier les ordres du Maréchal. Il faut équitablement ajouter à cela, que Lord Wellington était mieux et plus promptement servi par ses espions, qu'aucun général ne l'a jamais été, tandis que le Roi, ainsi que Jourdan et leurs autres généraux, n'avaient nulle connaissance des mouvements de notre armée. — La haine invétérée de la

classe inférieure contre les Français, rendait le service de leurs espions très-périlleux, et ils s'en acquittaient si mal qne la veille de la bataille, Jourdan croyait n'avoir dans sa proximité qu'un corps détaché de l'armée anglaise sous les ordres du général Graham, et qu'on proposait dans un conseil de guerre de le faire attaquer."

„Le 21 Juin, jour mémorable, à 7 heures du matin nos dispositions d'attaque furent achevées; 6000 Espagnols sous les ordres du général Morillo, et une brigade anglaise commandée par le colonel Cadogan, gravirent la chaîne de montagnes qui devait couvrir la gauche de l'armée française: longtemps cachés par des forêts, ils arrivèrent sans être aperçus, jusqu'à un quart de lieue des sommités; ce ne fut qu'alors que les Français songèrent à renforcer un point aussi essentiel, c'était trop tard; après une résistance obstinée, nos troupes parvinrent à 9 heures à couronner ces sommités; le colonel Cadogan jeune officier de haute espérance, y perdit la vie. Le général Morillo trois fois blessé refusa de se faire emporter, et sa division se conduisit de la manière la plus brillante. Le général Mina qui échappait au général Clauzel, rejoignit Morillo vers la fin de l'attaque."

„A 8 heures, la tête de la colonne du général Hill déboucha sur la chaussée de Miranda, sortant d'un vallon étroit entre la Puébla del Arganzon et Arinez. Les divisions des généraux Alten et Cole descendaient sur ces entrefaites de Montébité, elles traversèrent Nanclarés et passèrent le Zadorra sur deux ponts: à 10 heures le général Hill attaqua et emporta le village de Zamelga, qui couvrait le front de la gauche de l'ennemi: le général Cole protégé par le feu de 24 pièces de canon, se déploya en deux lignes et fut chargé d'attaquer de front le centre des Français, tandis que le général Alten attaquait les hauteurs qui couvraient la droite de cette position.“

„La première intention du maréchal Jourdan avait été de livrer bataille, mais quand à 10 heures il trouva sa gauche tournée, et vit quelle était la force des colonnes de notre droite et de notre centre, il changea d'avis et ordonna la retraite. — Les équipages et l'artillerie de réserve prirent à 11 heures la chaussée de Vittoria à Bayonne; ce ne fut qu'à midi, lorsqu'il était déjà pressé de front, que le maréchal Jourdan apercevant la tête des colonnes du général Graham qui allaient couper la grande route de Bayonne, fit rétrograder les équipages et l'artillerie sur Vittoria, qui

alors cherchèrent à prendre la direction de Pampelune, par des chemins de traverse bourbeux où des chars pouvaient à peine passer. A 2 heures le général Graham arriva, et attaqua la droite d'une nouvelle position que venait de prendre l'ennemi, en arrière de Vittoria: ce fut le seul point, où une partie de l'armée française fit une forte résistance. Les généraux Cole, Alten et Hill, dont les corps étaient formés selon que le terrain le permettait, en un grand nombre de lignes et de colonnes, par brigades ou par bataillons, marchant à travers un pays entrecoupé de fossés, de ravins, de villages et de forêts, emportaient sans faire halte, une position après l'autre. — A 3 heures Vittoria fut pris, et bientôt nous vîmes toute l'armée française courant à la débandade, abandonnant son artillerie, et se retirant au milieu de ce désordre dans la direction de Pampelune.“

„Si la nature du terrain eût permis à notre cavalerie d'agir, cette armée aurait été détruite; heureusement pour elle, qu'il était impossible de se trouver dans une contrée plus favorable à une retraite pareille; non-seulement les équipages embourbés nous fermaient les chemins, mais malgré maints et maints sauts périlleux, des fossés qui ne pouvaient

être franchis, arrêtèrent complètement notre cavalerie. L'infanterie en revanche, la division du général Cole en tête, continua la poursuite jusqu'à la chapelle d'Esténarèz à 2 lieues de Vittoria; il était nuit noire quand nous y fîmes halte. Le lendemain nous continuâmes notre poursuite le long du vallon qui sépare Vittoria de Pampelune, dont la largeur varie d'une lieue à un quart de lieue; mais deux journées de pluie avaient rendu les chemins si mauvais, que nous ne pûmes faire dans ce trajet qu'un petit nombre de prisonniers. En revanche, à l'exception de 4 pièces de canon et de 3 voitures, la totalité de l'artillerie et des bagages de cette armée tomba dans nos mains: 151 bouches à feu, 2.000,000 de cartouches, 200,000 charges de canon et 4,000,000 de piastres en argent monnayé ou en lingots, devinrent notre proie: on calcule que le reste du pillage en effets de prix, chevaux et valeurs de tout genre, s'élève en outre à 8 autres millions. Tous les équipages du Roi, ainsi que le fruit de 5 années de rapines des généraux, commissaires etc., ayant été abandonné sur la route, on a trouvé dans certains carrosses pour plus de 50,000 louis; c'est une consolation pour les Espagnols de penser, que leurs oppresseurs retournent en France, plus pauvres

qu'ils n'en étaient venus. — En échange nous ne leur avons pris qu'un aigle et un drapeau, et outre les blessés que nous avons rassemblés et dont on prend soin, 2000 malades ont été laissés à Vittoria. Les Français évaluent leur perte totale à 15,000 hommes; celle de l'armée alliée est de près de 6000. La conduite des troupes portugaises, particulièrement de la brigade attachée à la division du général Cole, à mérité les éloges de toute l'armée."

„L'armée de Galice fut chargée de poursuivre le grand convoi parti le 20 de Vittoria pour Bayonne, consistant principalement en 250 pièces de canon, et réunissant la plupart des malheureux émigrants espagnols. Le général Graham fut détaché avec 10,000 hommes sur Tolosa, pareillement dans l'espoir d'atteindre ce convoi, qui néanmoins s'est échappé ne laissant que 8 pièces de canon en arrière."

„Le 25, Lord Wellington prit son quartier-général à Arcayen, en avant de Pampelune, et le général Mendizabal avec la division des Asturies, rejoignit le général Graham qui attaqua et emporta Tolosa. Informé que le général Clauzel qui avait poursuivi Mina entre Logrono et Vittoria, s'était montré le 22 à une lieue de cette ville, et qu'ayant appris la défaite de la veille il s'était replié sur Tudéla, Lord

Wellington se porta avec 4 divisions sur cette place; il le manqua de peu d'heures, reprit à gauche à travers de hautes montagnes et par une marche forcée arriva sur l'Arrazon, dans l'espoir de lui couper la route de Jacca s'il se dirigeait vers les Pyrénées, manœuvre qui du moins a séparé le général Clauzel de la grande armée, laquelle ainsi que le roi Joseph, s'éloigna de Pampelune le 25 par les routes de Bayonne et de Roncevaux, laissant le général Gazan et 4000 hommes pour la défense de cette place, que le général Hill bloque en attendant le train de siège qui vient de Sant-Ander."

„Lord Wellington retourna à Arcayen et fit cantonner entre Sarragosse et Pampelune les troupes qu'il avait amenées sur l'Arrazon, pour leur donner quelques jours de repos..."

CHAPITRE IV.

30 Juin — Septembre 1813.

Détails personnels sur mon fils durant la campagne d'Espagne. Mina. Suite de la correspondance de mon fils. Sa dernière lettre. Ses derniers moments. Hommage à sa mémoire.

A la relation qui précéde, j'ajouterai les notions statistiques, les détails personnels et les réflexions confidentielles qui l'accompagnaient, propres je crois, à animer le coloris de cette esquisse d'une campagne célèbre, devenue bientôt après si fatale pour moi, et à attester la confiance que méritait la judicieuse véracité de leur auteur. — Je les reprends au moment du

départ de l'armée alliée des bords de l'Esla, au mois de Juin 1813.

„On ne saurait se figurer une contrée plus fertile que cette partie du royaume de Léon, c'est une suite de collines et de vallons, couverts des plus belles moissons et couronnés le long du Douro par des vignobles: le bois seul y manque, on n'y aperçoit pas même un buisson. — On n'y rencontre point de fermes isolées, mais un nombre considérable de grands et beaux villages. — C'est surtout en quittant les chétives cabanes des Portugais, qu'on apprécie la propreté recherchée des habitations rustiques de cette partie de l'Espagne: les bancs, les chaises, les tables, les parois, les vitrages, tous les ustensiles de cuisine y sont si blancs, si reluisants; les maisons sont peintes en dehors et en dedans à la chaux, et le terrain qui les entoure est balayé chaque matin: de bonnes écuries, de belles granges, du beau bétail et le meilleur pain, s'y trouvent partout. Les paysans sont bien vêtus, bien nourris et obligeants sans bassesse: leurs femmes en corset blanc, petit jupon jaune et bas rouges, font avec leurs jolis visages et leurs cheveux bien peignés, un contraste frappant avec le grotesque fagotage et la malpropreté de leurs voisines, les Portugaises. On me dira peut-être,

que cette description diffère de celle que tous les voyageurs font de l'Espagne: c'est que ceux-ci ne se sont sans doute point éloignés des grandes routes, et ne connaissent de ce peuple que les muletiers, et la paresseuse canaille de haut et bas étage que l'on trouve dans les villes; mais de tous les pays que j'ai vus sans en excepter l'Angleterre, c'est ici, où le paysan me paraît être le plus riche et le plus heureux. Il est vrai qu'il n'en est pas ainsi dans toutes les provinces, que par exemple plus on remonte vers le Nord, plus la pauvreté augmente sans qu'on sache trop à quoi l'attribuer, la fertilité du sol et l'agriculture paraissant y être les mêmes; il faut sans doute s'en prendre à la dépopulation, que dénotent les nombreuses habitations abandonnées déjà antérieurement à la guerre actuelle."

„Le 5 Juin nous passâmes aux ruines du couvent des Bernardins d'Espinna, qui était renommé par sa beauté et sa richesse; les Français le détruisirent en 1808, allant sous les ordres du maréchal Bessières attaquer et battre à Médina del Rio-secco, la première armée espagnole qui sous le général Cuesta ait osé se déclarer contre la France. Ces ruines sont belles, cependant jamais destruction ne fut plus complète; les tombeaux même furent

ouverts, sans doute dans l'espoir d'y trouver des trésors..."

„Depuis San-Cabrian, on suit et on remonte pendant 3 heures en marchant toujours sur une belle pelouse, les détours d'une vallée étroite qui aboutit au bourg de Castromonté, où commence un plateau qui s'étend à perte de vue: en y avançant, on n'aperçoit pas la plus légère ondulation de terrain, pas une colline, pas même de montagnes dans le lointain; pas un arbre ni un buisson n'en coupent la monotonie; le ciel était cependant sans nuages."

„Le quartier-général resta à Castromonté; nous allâmes dans un pauvre village à une demi-lieue de là: le pays étant dénué de bois, les habitants y suppléent par de la paille qui hâchée très-menue et pétrie avec de la terre, se consume lentement; mais ce combustible ne peut suffire à la cuisine du soldat en plein air, aussi voit-on maint et maint endroit démoli pour en arracher et en brûler la charpente et les cloisons: trop souvent réduits nous-mêmes à cette extrémité, les alcades désignent et évaluent alors les bâtiments, qui ensuite disparaissent promptement: cette triste plaine que nous traversâmes, a 6 lieues de long..."

„Nous arrivâmes de là à Palencia, grande

et belle ville dont les habitants sont réputés partisans des Français, du moins plusieurs familles et beaucoup de femmes les avaient suivis; nous n'en fûmes pas moins reçus au son des cloches, aux cris de joie de la populace, et du haut des fenêtres garnies de tentures, on nous couvrit d'une pluie de roses... Nous fîmes à Villa-Diègo une visite à une communauté de religieuses; il n'y restait que des sœurs d'un âge respectable dont la curiosité et les folles questions, pouvaient seules amuser quelques instants un étranger."

„Le 14 nous traversâmes le désert de Paramo, vaste plaine stérile et pierreuse, où l'on ne rencontre ni habitations, ni vestiges de culture, et qui s'étend jusqu'aux sommités qui dominent le cours méridional de l'Ébre. — Le chemin par lequel on y descend depuis là, est sans contredit le plus affreux où j'aie passé; c'est une vieille route pavée, qui suit les détours d'une crevasse dans d'énormes roches.... il faisait fort chaud, plusieurs milliers de cavaliers à pied, jurant et conduisant leurs chevaux par la bride, 20,000 hommes d'infanterie, le bruit des canons, des caissons, des charrettes, enfin tout le tapage d'une armée resserrée et marchant dans un si court espace, contrastait étonnamment avec la beauté

du site qui se découvrait en approchant du fleuve, offrant à l'œil un bassin circulaire d'une demi-lieue de diamètre, parsemé de vignobles, de jardins, de prairies, de haies de chèvre-feuille, et garni de plusieurs charmants villages. Je m'assis au-dessus du pont auprès de plusieurs jolies personnes, qui venaient de se sauver des endroits situés sur la route de l'armée française... Jamais je n'eus dans la tête un mélange plus confus de sensations et d'idées... l'une des musiques jouant votre marche favorite, y joignit presque et cela pour la première fois de ma vie, une teinte de *mal du pays...*"

„Le 16, nous remontâmes pendant 2 heures le cours de l'Ébre, encaissé ici dans de profonds ravins, des précipices de 800 pieds dominant ses deux rives, et la route qui est taillée dans le roc. Je vis mettre ce jour-là à une forte épreuve, la docilité du soldat anglais: deux caves avaient été enfoncées et pillées la nuit précédente; 8 coupables furent saisis, jugés et fustigés, et 3 régiments auxquels ils appartenaient, mis sous les armes et tenus sur pied pendant 8 heures jusqu'au soleil couchant, tandis que le reste des troupes se reposait autour d'eux..."

„Le 18 nous entrâmes à Osma; tandis que

nos gens attaquaient et prenaient ce village, on m'ajusta le premier coup de fusil de cette année: nous descendions en colonne, un officier était en avant, on le laissa passer; je le suivais avec 4 autres, et de quelques buissons à 10 pas, nous fûmes salués de 3 balles qui ne touchèrent personne. — Le lendemain j'eus à guider l'attaque de notre colonne de droite; après avoir pris Montébité, nos troupes furent campées et nous nous logeâmes dans des maisons abandonnées, tellement dévastées qu'il n'y restait rien qui n'eût été brisé: dans celle que mes domestiques me réservèrent, je trouvai un enfant alité que ses parents n'avaient pu emporter, et qui par une étonnante bonne fortune avait été épargné; le père et la mère revinrent pendant la nuit, et j'eus le bonheur de le leur rendre..."

„Le 20 j'eus des montagnes à gravir pour faire une reconnaissance, et trouvai près du sommet au milieu des bois beaucoup de bétail et plusieurs familles, qui s'y étaient réfugiées la veille et que je renvoyai à leurs maisons, en les assurant que les Français n'y étaient plus..."

„Le jour suivant, nous ignorions encore que notre chef se fût déterminé à saisir l'occasion que lui fournissaient les généraux ennemis, de

livrer une bataille décisive: ce ne fut que le 21 au matin, que les mouvements de l'armée nous le firent deviner.... Après un déjeûner gai et agréable, nous quittâmes Montébité à 6 heures et fîmes halte en arrière de Nanclarés, village situé au débouché de la vallée, près du Zadorra. C'était un de ces postes que les Français avaient fortifiés peu après leur entrée en Espagne, à l'instar des anciennes tours de garde des Romains, dont on retrouve encore tant de vestiges. L'activité des Guérillas rendant les communications dangereuses, les Français avaient ainsi choisi de distance en distance, généralement de 4 en 4 lieues, de vieux châteaux, des églises, ou de grosses maisons avantageusement placées, et les avaient entourés de fossés et de palissades; on trouve de ces postes sur toutes les routes du Royaume: celui de Nanclarés avait été emporté l'année auparavant, et ses ouvrages détruits par les troupes de Longa."

„Je ne vis jamais une plus belle matinée que celle de ce jour mémorable: à la pluie des jours précédents, avait succédé un ciel pur et un air tempéré: nous étions assis parmi des buissons, le général Cole et *la famille* (son état-major), observant de nos lunettes les mouvements de nos adversaires; on se faisait

part de ses remarques, et on tirait fréquemment sa montre pour se souvenir à quel moment précis, telle ou telle chose était arrivée. — Parmi nous chacun se tenait pour assuré de la victoire, on ne voyait sur les visages que ce calme qu'un Anglais perd si rarement, ou de temps à autre un léger sourire."

„Ceci n'étant pas mon premier jour de bataille, je prévoyais ce qui allait suivre ce repos d'un moment, et tout en réfléchissant à l'incertitude des choses humaines je bénissais à part moi la Providence, de la plus grande faveur dont nous lui soyons redevables, celle de nous cacher les événements qui nous sont réservés, et de laisser ignorer ainsi à tant d'hommes, que la mort allait les atteindre..."

„Je venais d'être instruit de notre plan d'attaque, je connaissais notre supériorité numérique et celle de talent, du grand homme qui nous commandait. Il était d'un autre côté facile de deviner l'irrésolution de 4 ou 5 généraux français, jaloux et indépendants les uns des autres. — J'avais la plus entière confiance dans notre armée; je savais que toutes les troupes que nous avions à combattre, avaient été battues, et qu'elles ne pouvaient avoir oublié, ce qu'une expérience récente leur avait appris de l'intrépidité des soldats anglais à La Corogne,

à Oporto, à Talavéra, à Bussaco, devant Cadiz, à Albuhéra, à Salamanque, partout enfin, où elles les avaient rencontrés.“

„J'anticipais, en présageant une victoire brillante, quoique moins complète que ne l'est celle que nous venons de remporter. Je suivais avec attention les mouvements de l'ennemi sur sa gauche, et voyais avec satisfaction que le sommet de la montagne escarpée sur laquelle cette gauche était appuyée, n'était que faiblement garni; les Français essayèrent trop tard de renforcer ce point important, d'où ainsi que je l'ai dit, ils furent chassés sans retour vers les 10 heures, après une vive résistance.“

„Tandis que la division du général Cole qui avait passé le Zadorra, attendait en masse derrière une éminence, l'ordre d'attaquer de front la position de l'ennemi en avant d'Aronez, je fus envoyé auprès de Lord Wellington: les ordres qu'il donnait étaient si clairs, qu'il était impossible de s'y méprendre; il était si calme, qu'on n'aurait pas supposé en le voyant, que d'aussi grands intérêts reposaient sur lui; que non-seulement sa vie et sa réputation étaient exposées, mais que du sort de cette bataille dépendait celui de 100,000 combattants, d'une nation, et peut-être celui de l'Europe entière. Il était vêtu d'une courte redingote grise, d'un

gilet de piqué blanc, et avait pour seule marque distinctive, son chapeau de général orné de plumes blanches. Son air était amical et poli, ni véhémence ni emportement, au contraire pas le moindre signe de la plus légère impatience. — Où trouvera-t-on un autre homme qui dans un cas pareil, conserve un tel empire sur soi? Sans doute qu'il ne sera satisfait qu'en parvenant au faîte de la gloire, et il veut y parvenir en achevant de grandes choses!"

„Au commencement du feu, je changeai de cheval et montai le fidèle animal qui m'avait porté à Albuhéra: jamais je ne fis des sauts plus périlleux, le pays étant coupé d'un grand nombre de fossés, garnis de parapets ou de haies, mon brave cheval franchit tout ce qui se présenta et j'en fus quitte pour une chute; au-delà d'une haie était un fossé caché sous l'herbe, ma pauvre bête se jeta dedans et je passai par dessus sa tête, très-charmé en me relevant, que ma culbute ne provînt pas d'un boulet de canon."

„A travers un terrain tellement difficile, on avançait comme on pouvait; la brigade portugaise du géneral Cole formait son avant-garde et marchait en ligne; elle excita l'admiration; rien ne l'arrêtant, observant un parfait silence, chacun conservant sa place dans les rangs et

ne pensant qu'à obéir: les 11 premières pièces prises, le furent par elle."

„Malheureusement notre artillerie et notre cavalerie ne pouvaient presque nous suivre; après avoir dépassé Vittoria, vers 3 heures après-midi, nous trouvâmes cet immense train d'artillerie, de fourgons et d'équipages de particuliers que les Français venaient d'abandonner. L'armée ennemie était dans une telle déroute, qu'il faut l'avoir vue pour s'en faire une idée: notre division formant l'avant-garde n'en fut jamais à plus de 300 pas, souvent à moins de 100, mais tandis que nous nous efforcions de conserver quelqu'ordre parmi nos gens, de les tenir à leurs lignes et à leurs colonnes autant que les inégalités du terrain le permettaient, les soldats français se faisaient isolément jour partout où ils pouvaient percer, et s'échappaient au moment où nous comptions les prendre par milliers. — Lord Wellington était à notre tête, au risque de recevoir quelque malheureux coup de fusil; il en était de même du général Cole, s'exposant souvent en avant des tirailleurs. Il commençait à faire sombre, quand je vis un officier français s'éloigner de sa troupe et venir droit à nous: j'allai à sa rencontre et lui demandai s'il était déserteur; „non, me dit-il en jurant,

je fais mon devoir“; il n'avait pas son sabre à la main, je ne tire jamais le mien; j'aurais pu lui donner un coup de pistolet, mais par humanité je le saisis à la gorge, et après nous être colletés un moment, mon adversaire qui était ivre, tomba de son cheval et fut pris par nos gens; c'était le colonel du régiment de Nassau...“

„Dans cette journée, les troupes françaises sauf sur deux points, ne firent nulle part une sérieuse résistance. Leurs généraux devraient avoir appris, que ce n'est pas en se battant ainsi qu'il faut faire la guerre aux Anglais. Je dis aux Anglais, parceque ce sont eux qui forment le noyau de notre armée; c'est leur exemple et nos succès qui ont fait de l'armée portugaise, une des meilleures de l'Europe, et qui commencent à transformer en de bons soldats les fuyards espagnols, gens terrorisés, que la seule vue des Français mettait en confusion.“

„Enveloppés dans nos manteaux, nous passâmes la nuit au village d'Argonada, sans avoir soupé, mais satisfaits de nos lauriers. — Le lendemain à l'aube, je me rendis à Vittoria où il n'était pas facile d'arriver, tant les chemins étaient encombrés de bagages et de voitures: l'armée de Galice qui avait été campée près

de là, pillait ce que ces dernières contenaient: il y en avait un grand nombre de fort belles, remplies de toute sorte d'effets, beaucoup de numéraire, de vaisselle et de lingots: au milieu de ce pillage, auquel un individu isolé ne pouvait remédier et qui d'ailleurs n'était pas illicite, je vis une vingtaine de soldats espagnols entourer un carrosse, dans lequel un officier français blessé était couché: une femme espagnole était restée auprès de lui et s'efforçait de le protéger; je la vis sortir de sa voiture et implorer à genoux dans la boue leur miséricorde, au milieu des insultes dont ils l'accablaient, lui reprochant et sa situation, et son attachement à un ennemi de la patrie. Ma protection ne pouvait être que momentanée, je fus obligé de les quitter, les laissant exposés au châtiment, l'une de ses erreurs, l'autre d'avoir peut-être vu des blessés espagnols plus cruellement traités encore. Et comment s'étonner de la vengeance qu'exerce un soldat de cette nation, lui qui en défendant la liberté de son pays, est exposé à être traité comme un rebelle? — Je rencontrai plus loin un capitaine anglais de ma connaissance, parcourant cette scène de pillage, ayant à son bras la femme du général Gazan, qui prise la veille, avait perdu tout ce qu'elle possédait. On ne put

retrouver que ses voitures; Lord Wellington les lui fit restituer en la renvoyant quelques jours après à son mari, lequel avait eu de son côté les meilleurs procédés pour ce même capitaine, fait prisonnier à Tolède et échangé depuis peu. Je procurai dans la soirée à mon ami Steiguer la commission d'aller présenter à Lord Wellington, l'aigle du 100me régiment, pris par sa compagnie."

„Le 23 nous entrâmes en Navarre, j'en parcourus les premiers villages pour ramasser nos tirailleurs et prévenir leurs excès, car une armée anglaise ne manque point d'un grand nombre de coquins, qui se prévalent du peu d'exemples sévères que l'on fait pour les réprimer. — Dans une des maisons où j'entrai, je trouvai un petit Français de 3 à 4 ans que ses parents avaient abandonné: la plupart de ces villages étant sans habitants, je ne pus découvrir dans celui-ci que le curé, qui était peu disposé à accorder sa protection à ce pauvre petit être, s'imaginant je ne sais pourquoi, qu'il était hérétique: lui ayant fait entrevoir au contraire l'acte méritoire de le baptiser et de l'élever dans la foi catholique, il me promit d'en prendre le plus grand soin."

„Le 24 nous passâmes les ruines fumantes du village de Lucunza, où les Français avaient

mis le feu; on peut juger du désespoir des habitants et de leurs imprécations contre de si cruels ennemis. Nous continuâmes à marcher sur Irrazun, jusqu'au village de Berrisplana à trois-quart de lieues de Pampelune, où nous nous arrêtâmes, tandis que l'armée française continuait sa retraite par Roncevaux sur Bayonne."

„En sortant de la province d'Alava, on quitte la langue espagnole qu'on ne retrouve qu'à l'est de Pampelune: le paysan ne parle que le Vasconzada, qu'en français on appelle basque, et qui ne ressemble à aucun idiome à moi connu, sauf le nombre Six, qui me paraît s'exprimer de même dans tous les dialectes. On m'a dit que le Vascongado, est exclusif à la partie de l'Espagne qui ne fut jamais assujettie aux Maures; mais j'ignore si c'est la langue des premiers habitants de l'Ibérie, ou si elle y fut apportée par les nations qui enlevèrent l'Espagne aux Romains."

„J'eus à Berrisplana une longue et singulière conversation, avec un homme que je trouvai déjeûnant seul dans la chambre du général: je l'avais vu le matin présenté à Lord Wellington, avec lequel il eut un entretien de 3 heures. Je le pris pour un bourgeois de Pampelune; figurez-vous donc ma

surprise, quand au milieu de propos insignifiants il me dit: qu'il devait rejoindre pendant la nuit suivante, le quartier-général de l'armée française. Je découvris alors à qui j'avais à faire; j'ignore son grade à l'armée, mais c'est de lui que je tiens les détails que je vous ai transmis, de ce qui se passait auprès du roi Joseph et dans les conseils de guerre. C'était un grand parleur, instruit, causant bien, mais fouettant la besogne et nous envoyant dans un mois à Paris."

„Le 26 nous nous mîmes à la poursuite du général Clauzel, et fîmes halte le lendemain à Tafula, jolie ville, où nous fûmes reçus aux cris de joie des habitants et traités avec toutes les attentions imaginables. — Ayant appris que le général Clauzel avait atteint Sarragosse, nous arrivâmes en passant de hautes montagnes, par de petits sentiers escarpés que j'avais été chargé de reconnaître, à Galipenga au-dessus de l'Arrazon, d'où nous eûmes le premier aspect des Pyrénées, cette formidable barrière de la France, que je ne désespère pas de franchir bientôt. — Une autre pénible marche nous amena par Irrazun à Monréal, où je me fis montrer les ruines de la maison de Mina, à laquelle les Français avaient mis le feu il y a 2 ans. — Un Navarrais de ce village

me conduisit à ces ruines, là élevant la tête comme un homme qui sent son importance, il me dit: „Voilà la maison de Mina, qui il y a 4 ans était un simple paysan comme moi... il est maintenant général, mais c'est un brave homme qui fait honneur à son pays.“ — Si l'Espagne est libérée, ces ruines seront remplacées par un monument (*).“

„Le nom de cet homme extraordinaire est Francisco Espoz; il adopta celui de son cousin Mina, jeune étudiant de Pampelune, qui forma la première bande de Guérillas, et pour son début surprit à Monréal un détachement de 30 hommes; mais ayant été pris peu de mois après et conduit en France, il fut remplacé dans son commandement par son parent Espoz, qui n'était cependant qu'un bon fermier soit *labrador*. Il a 30 ans, est de moyenne taille, simple et modeste dans son costume, exempt de la rodomontade commune aux officiers espagnols, il parle peu et paraît gêné, comme n'étant pas habitué à pareille société, quand il est avec des généraux ou autres personnes de haut rang. — Pour juger de ses

---

(*) Au lieu de cela Ferdinand VII remonté sur son trône, par une singulière et injuste bizarrerie, proscrivit ce zélé défenseur de la Monarchie.

moyens et de ses ressources il suffit de se rappeler, que depuis 4 ans, il fait la guerre dans une province dont les Français occupent la capitale, et dont ils tenaient toutes les villes et les points importants: qu'il a éludé tous leurs efforts contre lui; que sa bande originairement de 100 hommes, est devenue une armée; qu'il a enlevé l'une après l'autre presque toutes leurs garnisons, et que depuis près d'une année il bloquait rigoureusement Pampelune, ne s'en éloignant que rarement et seulement à l'approche d'une force trop supérieure: que quand on voulait l'attaquer, il dispersait ses troupes, ne conservant auprès de lui qu'un petit nombre de gens fidèles et déterminés, fatiguant ses ennemis en se faisant vainement poursuivre, mais reparaissant subitement à leurs trousses et plus formidable, lorsqu'ils regagnaient leurs quartiers; attaquant inopinément alors un de leurs postes, ou interceptant un convoi, ou bien enfin, recommençant le blocus de la capitale."

„Mina vient d'être nommé gouverneur de la Navarre, il a 12 bataillons et 700 chevaux, et a attaché à chacun de ses bataillons une compagnie de déserteurs, commandée par un déserteur: il paye régulièrement cette petite armée, la nourrit de même, et l'a habillée d'uni-

formes français. Il est sévère dans sa discipline: par exemple il ne permet à aucune femme de suivre sa troupe, et fait fustiger et renvoyer celles qui s'y hasardent. — Il est parvenu par des représailles, en faisant pendre de nuit sous les murs de Pampelune des officiers français, à mettre fin à ce qu'on fusillât ses prisonniers. — Depuis un an il punit de mort tout paysan, et fait couper les oreilles à toute femme, qui cherche à entrer à Pampelune."

„Beaucoup d'Espagnols se plaignent et avec raison des Guérillas, mais malgré que Mina mette la Navarre à contribution pour l'entretien de son armée, et malgré sa sévérité, ses compatriotes se glorifient de lui et disent tous, que c'est un brave et excellent homme... Il est tellement redouté depuis 2 ans, que les villages et même quelques villes des frontières de la France lui fournissent du bétail, des souliers, des vivres, pour être exempts de ses visites; et il s'en abstient, défendant toute excursion de ce genre à ses subordonnés, disant qu'il est assez fort pour faire la guerre aux troupes françaises, mais que si la population des provinces limitrophes se déclarait contre lui, il ne pourrait plus subsister. — Sa première entrevue avec Lord Wellington a eu

lieu à Arcayen: Milord alla le recevoir sur l'escalier, attention qui lui a gagné le cœur des Navarrais.“

„Nous n'avons au demeurant jamais été reçus plus cordialement, qu'en Navarre. Sur les bords de l'Ébre et dans la province d'Alava, on ne remarquait que l'étonnement des habitants qui accoutumés au joug, savaient à peine qu'il existât une armée amie qui travaillait à leur délivrance. — Les Navarrais détestent les Français et se vantent d'en avoir beaucoup détruit, mais ils haïssent presqu'autant les Arragonais.“

„L'armée de Galice cerne St. Sébastien du côté de terre; le général Graham est sur la Bidassoa; l'armée de réserve sous O-Donnel, a pris le château de Pancorba. — Lord Wellington a attaqué et emporté le 8 Juillet, la vallée et les défilés de Maya, de sorte que nous occupons maintenant toutes les gorges des Pyrénées, entre Roncevaux et la mer. — Nous ignorons et ne cherchons point à pénétrer ses intentions; il me semble que nous devrions entrer en France, et que rien ne saurait maintenant nous en empêcher.“

On conçoit la fureur et le dépit de Bonaparte, lorsqu'enflé d'orgueil de ses derniers trophées, il reçut inopinément de ses généraux,

qui n'osaient rien lui taire, le rapport circonstancié de leur honteuse expulsion de cette Espagne, envahie et usurpée 5 ans auparavant par une insigne perfidie, et contenue dès-lors au prix du plus pur sang de la France. Pour surcroît de mortification, son royal frère avait été détrôné et la Péninsule délivrée, par l'ascendant de ces mêmes troupes anglaises, que dans son arrogante présomption, il avait ostensiblement déclarées *peu dignes* de se mesurer avec les siennes...

S'obstinant néanmoins à réparer cette large brêche faite à sa gloire et à sa puissance, il se résolut à de nouveaux efforts, qui ne pouvaient cependant que venir se briser contre la triple barrière que lui opposait désormais sur ce point, la nature et le patriotisme, secondés par la force et le génie d'un libérateur, aussi vaillant que généreux.

Mais l'ombrageux despote pressentait, que s'il laissait impunément ses lauriers entachés de ce sanglant affront, il ranimerait à la fois et l'espoir d'alliés opprimés, impatients de secouer leurs chaînes, et le courage d'ennemis vaincus il est vrai, mais restés debout et en présence, auxquels il fournirait en outre ainsi un puissant auxiliaire (l'Autriche), qu'une neutralité équivoque retenait faiblement encore,

mais qui saurait profiter d'une conjoncture tellement favorable pour se prononcer, faire pencher la balance, et se relever de la sujétion qu'il lui avait récemment infligée.

Quant à la Suisse, elle ne pouvait qu'être attentive à des événements, dont le résultat quel qu'il fût, devait être pour elle d'une haute importance. Un simple instinct de prévoyance devait suffire à avertir ses gouvernants comme ses gouvernés, que si leur altier Médiateur était de nouveau contraint de rétrograder, ce serait pour défendre ses propres frontières, ce qui exposerait nécessairement les nôtres, et peut-être même notre sol, à redevenir le théâtre des combats; et que pour conjurer ou affronter cet orage avec quelque espoir de succès, nous n'avions de ressources qu'un accord sincère dans nos vues, et une parfaite unité dans l'action. — Aussi l'imminence du danger, et l'évidence de l'unique moyen de salut à lui opposer, semblèrent-elles un moment avoir étouffé la divergence des opinions et l'animosité des partis, pour ne songer qu'à faire face en corps, au péril commun qui nous menaçait.

Mais ces probabilités qui successivement se réalisèrent et s'évanouirent, se rapportant à l'époque la plus sinistre de ma vie, à la

mort de ce fils à l'existence duquel j'avais identifié la mienne, c'est à lui que je consacre ces pages, en y insérant à sa mémoire, ce qui me parvint encore directement de lui, et quelques fragments des témoignages que ses supérieurs lui rendirent; triste mais véritable adoucissement à la plus cruelle des épreuves que j'aie subies...

Il m'écrivait le 10 Juillet, comme pour entretenir la perfide sécurité à laquelle je me livrais :... „Je suis parfaitement heureux, ne regrettant pas même, que l'emplacement auprès de nous d'un officier d'un grand mérite, me prive pour le moment du grade de lieutenant-colonel, que m'aurait valu la victoire que nous venons de remporter (*). — Du reste je me redis souvent que je ne suis ici qu'un simple spectateur, et je bénis journellement le Ciel, de ce que la Suisse ne court point le risque de devenir le théâtre de la guerre; quand on la fait comme vocation, sans que les passions s'agitent, on la fait plus tranquillement que vous ne l'avez faite.... Si des revers nous attendent, j'en prendrai mon parti, car j'ai appris combien la fortune est capricieuse,

(*) Il ignorait que cette récompense lui avait été décernée.

et qu'en dépit des plus sages combinaisons la guerre n'est à proprement parler, qu'un jeu de hasard; mais conservons l'espoir qui m'est si cher, que bientôt nous nous reverrons, et qui sait? Peut-être avant la fin de l'année!...“

Passant de cet affectueux abandon à la gravité des circonstances, en s'adressant à un de ses compagnons, officier dans la ligne, après lui avoir expliqué la position des différents corps de l'armée, il lui disait: „j'aime à vous savoir mal à votre aise sur l'un des sommets des Pyrénées, et je désirerais que nous fussions de même, car c'est en occupant fortement les hauteurs qu'on défend une chaîne de montagnes, et non pas comme je vois qu'on le fait ici, en s'établissant *Very confortably to be sure*, au fond des vallées; aussi avons-nous laissé reprendre hier les ruines du château de Pignon, poste important que les Français fortifient. — D'ailleurs Soult s'avance avec 25,000 hommes et 36 pièces de canon, pour tenter le passage des Pyrénées par Jacca: toutefois la crête des montagnes, que j'ai parcourue à plusieurs lieues à notre gauche et à notre droite, me paraît d'une défense aisée, la pente du côté de France en étant très-escarpée et peu boisée.“

Sa dernière lettre, datée de Viscaret le

24 Juillet et non achevée, nous disait: „Le désir de satisfaire la petite vanité d'avoir touché le sol français en ennemi, me fit faire il y a quelques jours, une course de 18 lieues: arrivé à Roncevaux où le général Byng commandait, je l'accompagnai à ses avant-postes; nos vedettes étaient au-delà du château de Pignon que dès-lors nous avons perdu, et à une demi-lieue de Saint-Jean. — Je retournai le 19 avec mon général près de cette dernière ville, d'où nous jouîmes de la riante vue d'une partie de la Navarre française et de la Gascogne, jusqu'à l'Océan... Le 22 j'allai en reconnaissance jusqu'au village d'Alduidés, le *premier* village français que j'aie traversé en *conquérant*, et peut-être aussi le *dernier!*... Je ne saurais décrire une contrée plus belle, plus fertile; les hommes aussi y sont beaux, bien vêtus, les femmes jolies et proprement mises; et je dois avouer qu'en dépit de mes préventions, j'y découvris les indices évidents de la prospérité et du bonheur..."

„Un grand nombre de sentiers praticables aux chevaux traversent les Pyrénées, mais les chemins de roulage y sont rares, par conséquent la défense de cette ligne est facile de notre côté, si nous en occupons les points dominants, et que nous sachions nous soumettre

à l'inconvénient d'y asseoir des camps: car parmi les erreurs commises par les généraux français dans cette campagne, l'une des plus inexplicables, fut de nous abandonner ces sommités, dont la défense n'exigeait pas-même de l'artillerie."

„Si leur arrière-garde eût fait halte sur les Pyrénées et occupé les différents *puertos* ou passages, il aurait été difficile de les en chasser; ils n'en défendirent que deux, celui de Maya que nous leur avons pris, et celui de Véra dont nous n'avons pu les déloger... Je suis enchanté de ce pays, surtout en le comparant aux rochers du Portugal ou aux plaines de l'Espagne, et mille choses m'y rappellent ma patrie; j'y revois les mêmes arbres; il n'y a pas jusqu'aux fraises, ici en grande abondance, qui ne me retracent les promenades de mon enfance. Les habitants de ces vallées si pittoresques et si bien cultivées, seraient je crois, les gens les plus heureux du monde, si pour leurs péchés sans doute, la Providence ne leur eût envoyé des Français et des Anglais..."

„A tout prendre, je dois compter cette année pour une des plus heureuses de ma vie; je n'ai jamais joui d'une meilleure santé; mes domestiques, mes chevaux, mes finances vont

à souhait; j'ai une belle perspective d'avancement, et d'excellents amis avec lesquels je soutiens une correspondance suivie, qui me fournira des matériaux pour amuser mes vieux jours, de l'histoire de cette guerre... Mon Général, qui en bon Irlandais est très-zélé Chrétien, se moque de moi, parceque je prétends que si je devais mourir demain, il n'y a pas trois choses dont le souvenir me laissât un regret. Ainsi avec une bonne conscience, une perspective réelle ou illusoire mais qui me satisfait, des parents comme il y en a peu, que me reste-t-il à désirer? — En un mot mon bonheur est tel, que je doute souvent de la vérité de votre sage prédiction, que nous sommes tous appelés à voir nos jouissances, fréquemment traversées ou interrompues par des chagrins."

„Cette guerre terminée, j'aspire au repos et non à la gloire: quelqu'emploi militaire dans une des colonies anglaises, est le but auquel je vise, parcequ'il conviendrait mieux à ma situation que le commandement d'un régiment. S'il est mal d'avouer cette préférence, je ne la confesserai qu'à vous, et n'en désire pas moins que tout étranger placé comme je le suis, soit coupable de la même faiblesse.

„Mon ami Steiguer est ici, fort actif, fai-

sant le service de major de brigade; il a fait de son mieux pour être tué devant Pampelune... par un étrange hasard, les deux hommes qui marchaient à sa droite et à sa gauche, en avançant en ligne à Vittoria, furent emportés par des boulets et il n'eut aucun mal...“

Cette lettre, trouvée dans ses papiers, a été la dernière d'une correspondance de 13 années consécutives, peut-être unique en son genre, et dont le recueil sera longtemps un monument précieux de la confiance, de l'amour et du respect filial!...

Le récit candide des derniers moments de ce brave et vertueux jeune homme, tracé de la main d'un de ses frères d'armes, justifiera sans doute et les regrets qu'il emporta dans la tombe, et les éloges qui lui survécurent. Le capitaine Rodolphe Steiguer de Riggisberg, grièvement blessé lui-même, écrivait le 2 Août à son père: „J'ai à m'acquitter d'un devoir cruel, c'est d'annoncer à sa famille que mon meilleur, mon unique ami, Alexandre de Roverea, n'est plus!... C'est le 28 Juillet, que par une mort glorieuse et digne de lui, le Tout-Puissant l'a retiré de ce monde. A l'instant où nous allions l'ensevelir, une dernière et infructueuse tentative de l'ennemi nous obligea de différer, et il ne me fut plus possible

de remplir ce dernier devoir de l'amitié, ayant été atteint bientôt après, d'un coup de feu."

Dès que ses forces le lui permirent, le capitaine Steiguer m'adressa la touchante relation que voici:... „Le 25 Juillet au matin, nous nous portâmes sur Roncevaux pour soutenir les troupes qui devaient défendre ce passage. Le maréchal Soult ayant attaqué avec une force quadruple de la nôtre, le général Cole se retira dans la nuit sur Viscaret, et jusqu'au 27, nous ne fîmes que nous battre le jour, et marcher en arrière la nuit. — Le 27, le général Cole prit une position en avant de Villalba, à une lieue de Pampelune; Lord Wellington nous y joignit dans la soirée et d'après ses dispositions, nous comprîmes que son intention était d'y attendre de pied ferme l'attaque, que Soult devait effectuer le lendemain. La 3me division était à un mille et demi sur notre droite, la 6me nous rejoignit à la pointe du jour."

„Le 28 à 11 heures, l'attaque se fit avec 40,000 hommes, nous n'en avions que 11 à 12,000, non compris la 3me division qui ne fut point engagée. — Votre fils était venu déjeûner avec moi au bivouac; pendant que nous prenions notre thé, nous vîmes se former les colonnes de l'ennemi: après les avoir attentivement considérées, „ils sont 40,000", me dit

votre fils: nous ne sommes au plus que 12,000, et cependant s'ils nous attaquent à la baïonnette, je réponds de leur défaite... Il était si gai, si content... Nous nous mîmes ensuite à parler de nos familles; il parla de vous, de ses sœurs, de sa mère, dans les termes les plus affectueux, puis il me prit la main et me dit:... „la bataille sera chaude, peut-être qu'un de nous, peut-être que tous deux, nous ne verrons pas le soleil se coucher. Si ce sort m'attend, rappelez-vous que je suis prêt à mourir tranquille... Ma dernière pensée sera à Dieu, à ma famille, et à mes amis..."

„Nous nous séparâmes le cœur gros; je ne pus me défendre d'un certain pressentiment et galopai après lui, pour lui tendre encore une fois la main.... hélas, ce fut la dernière! — Je lui parlai deux fois dans le fort du combat. Déjà deux charges sur différents points de notre ligne avaient été repoussées, il était rayonnant de joie. Une colonne marcha sur le 40me régiment qui était à notre droite, Sir Lowry l'envoya porter l'ordre de la charger quand le moment à propos serait venu; il partit au galop, s'impatientant de ce que son cheval déjà fatigué n'allait pas assez rapidement; il arriva cependant à temps pour ordonner la charge, qui réussit de la manière la plus com-

plète ; il donna la main au commandant du 40me et à d'autres officiers de ce corps, en les félicitant de leur brillante conduite. — L'ennemi ayant renouvelé son attaque sur ce régiment, il fut reçu de même, notre ami chargeant comme la première fois à la tête du corps; mais un maudit régiment espagnol qui était à côté lâchant pied, il y vole, et à force de prières, de menaces et de coups de sabre, réussit à le ramener; dans cet instant, une balle fatale le frappa à la nuque.... il tomba de cheval, et expira le sourire sur les lèvres. J'étais alors occupé à charger avec notre brigade, le général Cole me fit appeler; j'accourus, jugez de mon effroi le trouvant en larmes, étendant ses bras vers le Ciel.... il put à peine s'écrier: *Allons ensevelir notre cher et inestimable ami!* — Je ne vous dirai pas ce que ces sinistres paroles eurent de terrible pour moi, ni ce que j'éprouvai en revoyant froid et inanimé celui, que peu de minutes auparavant, j'avais quitté plein de vie, heureux et satisfait; mon meilleur ami, mon frère, enfin celui qui m'avait tenu lieu *de tout!*... Alors se passa une scène aussi douloureuse pour ceux qui étaient présents, qu'honorable pour celui qui n'était plus... Tout l'État-major du général Cole était autour de son corps; le général et

moi à genoux, tenions chacun une de ses mains déjà glacées, et tous, nous suffoquions de pleurs. Nous allions lui rendre les honneurs funèbres, quand le prince d'Orange aide-de-camp de Lord Wellington parut, venant avertir Sir Lowry qu'une autre colonne arrivait sur notre brigade, qui défendait le centre de la position... Obligé de le quitter, je laissai 30 de mes grenadiers à sa garde, après l'avoir encore une fois embrassé et recouvert de mon manteau. — Mais le sort avait décrété, que je n'aurais pas la triste consolation de lui rendre les derniers devoirs: renversé un instant après de mon cheval par un coup de feu qui me fracassa le crâne, on me transporta au quartier du général à Vilalba, où je trouvai le colonel O-Toole grièvement blessé... il me demanda avec d'inexprimables angoisses des nouvelles de notre plus cher ami... pour toute réponse je me jetai sur son matelat, où mes larmes lui dirent le reste... Ce brave et digne officier avait une affection vraiment paternelle pour votre Alexandre, et malgré ses 50 ans, il pleura avec moi toute la nuit, ne pensant pas plus à son épaule fracassée que moi à ma tête fendue... J'étais dans une sorte de stupidité, ne sachant ce qui se passait autour de moi, n'ayant devant les yeux que votre excellent

fils, pâle et sans vie, mais le sourire sur les lèvres... et ce qui prouve que sa mort a été des plus douces, c'est que tous ses traits exprimaient le calme et la sérénité de l'âme."

Le lieutenant-général Cole m'écrivit aussi: „Après une intimité de plus de 9 ans avec mon digne ami votre fils, pendant lesquels nous n'avons presque jamais été séparés, excepté après sa blessure d'Albuhéra, vous pouvez aisément concevoir le vide que sa mort me laisse.... Quoique accoutumé dans notre profession à perdre journellement mes meilleurs amis, jamais encore je n'éprouvai une perte qui me fût si cruelle, et malgré qu'il ait perdu la vie dans l'affaire la plus brillante, de toutes les actions glorieuses que nous avons eues avec l'ennemi, je ne puis à cette heure me familiariser avec elle..."

„Je ne connus jamais de jeune homme qui eût autant de vrais amis. — Lord Wellington lui-même daigne le regretter. Pendant qu'il a été en Irlande, il a gagné l'estime et l'amitié de toute ma famille, aussi puis-je vous assurer qu'elle est infiniment sensible à sa perte..."

Le général Bunbury, sous-secrétaire d'État au département de la Guerre, daigna également m'adresser son tribut de regrets et d'éloges, à la mémoire de mon fils. „Mon amitié pour

lui“, me disait-il, „venait de l'épreuve que j'avais faite de ses talents et de son mérite supérieur. — Sa modestie naturelle était plutôt augmentée par les lumières que lui fournissaient son habileté, et l'étendue de ses connaissances. Plus on l'approfondissait, et plus on l'estimait: jamais on n'a vu un plus brave soldat, et un plus honnête homme...“

„Il est tombé dans une bataille opiniâtre et très-sanglante, livrée par la 4me et la 6me division de l'armée de Lord Wellington au maréchal Soult, faisant un effort désespéré mais inutile pour sauver Pampelune.“

„La 4me division commandée par Sir Lowry Cole, a eu la plus rude part à la série de combats qui ont eu lieu dès le 25 Juillet au 2 Août, où la valeur héroïque de ces troupes, résistant aux attaques réitérées d'un corps trois fois plus nombreux, donna le temps à Lord Wellington d'amener le reste de son armée, et de chasser l'ennemi à travers les Pyrénées avec une perte immense... Ce fut le 28 Juillet que votre digne fils perdit avec gloire, une vie honorable et sans tache... plusieurs officiers de cette division périrent en même temps; cette vaillante troupe ayant eu sur un peu plus de 4000 hommes, 1604 tués ou blessés, dont 104 officiers. — Son général, à l'issue de cette

suite de combats, et dans un moment où il succombait presque de fatigue et d'anxiété, me dit: qu'il sent chaque jour plus vivement la perte de votre estimable fils, et comme ami, et comme un officier sur lequel il pouvait se reposer entièrement, dans les circonstances les plus critiques.... Sa modeste tombe a pour monument, un champ de bataille à jamais glorieux pour Lord Wellington et son armée."

Enfin un de nos premiers magistrats de Berne, l'avoyer de Freudenreich, m'écrivait: „Aucun père ne pouvait faire une perte aussi grande que la vôtre: la nature, l'éducation, les circonstances, avaient hâté et mûri d'une manière précoce en votre fils la connaissance du monde et des hommes, et en avaient fait un des êtres les plus distingués. Il était lancé de la manière la plus honorable dans sa carrière, et sa mort seule, pouvait mettre un terme à vos espérances. Plus votre perte est grande, plus les souvenirs qu'elle vous laisse sont purs et attachants: Vous étiez heureux d'avoir un tel fils, vous êtes encore heureux de l'avoir eu; le sentiment de ce qu'il a été pour vous et pour tous ceux qui l'ont connu, est un précieux héritage qu'il vous laisse... Sa mort n'est pas une perte pour vous seul, elle n'est bornée ni à sa famille, ni à ses amis; elle est

sensible pour la Patrie à laquelle il a fait honneur; pour ses compatriotes auxquels il a souvent été utile, pour la nation qu'il a servie avec autant d'intelligence que de fidélité. — Je l'entends vivement regretter par tous ceux qui sans l'avoir vu, ont entendu parler de lui. Il vit dans l'estime publique, et ce qu'il a été, vous garantit la certitude du bonheur dont il jouit maintenant."

Je ne ferai pas de plus longues citations des touchantes et nombreuses condoléances qui me furent adressées dans cette funeste circonstance, ne m'étant peut-être que trop livré je le crains, à la consolation d'en consigner ici des fragments.

Cette mort m'étant annoncée sans la moindre préparation, je fus précipité du calme d'une sécurité aussi incompréhensible que blâmable, dans l'abîme de la détresse, mais non cependant dans celui d'un sombre désespoir qui maudit le coup qui le frappe... au contraire et j'en prends le Ciel à témoin, avant même d'avoir recouvré le plein usage de mes sens, paralysés par cette subite et terrible secousse, je fléchis sans hésiter sous la volonté Suprême, tout en éprouvant un déchirement, dont jusque-là je n'avais eu nulle idée...

Mais si ce fut un châtiment, qu'il plut à la

Divine Providence de m'infliger, combien il fut sévère!... Isolé du monde, concentrant mes devoirs et mes jouissances dans l'intérieur de ma famille, constamment préoccupé des moyens de consolider le tissu hélas si fragile, qui identifiait ma vie passée et présente à celle de ce fils, lequel de son côté alimentait cette impulsion de mon âme, par le charme soutenu des épanchements de la sienne... m'en priver, c'était jeter un voile funèbre sur le reste de mon existence!...

Cependant grâce à de pieuses méditations, mes facultés reprirent leur essor, mon cœur s'ouvrit à d'onctueuses consolations; je sentis le prix des compensations qui me restaient, l'importance des devoirs qu'elles m'imposaient, et me relevant insensiblement de l'affaissement moral sous lequel j'avais cru succomber, j'osai envisager et les torts que selon ma conscience j'avais à réparer, et la longue pénitence par laquelle je devais les expier, pour servir de leçon ou peut-être d'exemple, à tant d'autres pères également atteints dans leurs affections les plus chères... Je perdais à la fois un fils chéri, un ami tendre, l'espoir et l'appui de ma vieillesse, le protecteur, le lustre de ma famille, et je pleurais en lui pour mon pays, un homme qui aurait pu lui devenir utile:... je

perdais l'ombre de mes pensées, le fidèle compagnon de mes heures de solitude, l'être en un mot, auquel près de 30 années d'alternative de soins, d'affection, de sollicitude et de reconnaissance, m'avaient identifié...

Fils soumis, alliant à une sensibilité exquise l'énergie d'une grande âme, il se traça sans en dévier, l'étroite route à suivre pour obtenir honorablement et son propre avantage et celui des siens. — Haut sans orgueil, bon sans faiblesse, généreux sans ostentation, il ressentit l'aiguillon de l'ambition et sut le modérer. — Ferme dans l'adversité compagne de son adolescence, doux et modeste dans la prospérité; jamais rampant devant les Grands, ni flatteur envers ses égaux ou altier envers ses inférieurs, il sut se concilier l'estime de tous, et l'attachement d'un grand nombre... Étranger à l'intrigue, lent à solliciter pour lui, prompt à le faire pour ses amis, il sut en acquérir dans toutes les classes et se les conserver.

Né observateur, doué de tact et de pénétration, il se livra de bonne heure à l'étude réputée la plus difficile, à celle des hommes; introduit dans la haute société, il en avait le ton et les formes. — Ses talents militaires appréciés par un grand maître, lui valurent des distinctions flatteuses, et quelquefois des

marques précieuses de confiance dont il n'abusa jamais (*). Abhorrant les principes destructeurs de la révolution française, il se montra en toute occasion humain et secourable envers ses satellites ou tout autre ennemi désarmé. Ancien Suisse par sentiment, il conserva à sa patrie un attachement invariable. Frère tendre, ami zélé, soldat souvent téméraire, il respectait ses chefs, mais il n'honorait en eux que le vrai mérite: la vertu et l'honneur furent ses guides, son devoir fut sa boussole.

Tel était le fils, que je consacrai bien jeune à sa patrie et à la cause de l'humanité opprimée, et qui en les servant, a terminé à 29 ans, son honorable carrière!!!

(*) Je tiens de plusieurs officiers supérieurs anglais, gens en général peu louangeurs, surtout des étrangers, qu'il passait pour diriger la division à laquelle il était attaché. Elle fut presque toujours choisie par Lord Wellington dans les occasions critiques, pour frapper les coups décisifs, et jamais il ne se permit un mot en m'écrivant, qui pût déceler l'ascendant qu'il s'était acquis.

CHAPITRE V.

Septembre — fin Novembre 1813.

Manifeste de l'Autriche. Bataille de Leipzig. Diète extraordinaire à Zurich. Elle proclame la neutralité de la Suisse. Députations aux Souverains alliés et à Napoléon.

Le vif intérêt que j'avais pris aux affaires publiques et qui m'avait semblé éteint par la mort de mon fils, se ranimant par le même motif qui jadis m'avait dévoué ainsi que lui à une sainte et périlleuse cause, je renouai des relations qui s'y rattachaient, et l'importance des événements en augmenta bientôt l'activité.

Les éclatants succès de Lord Wellington en Espagne, prélude de ceux qu'il allait rem-

porter dans le Midi de la France, ayant frappé d'une commotion électrique la coalition du Nord que la journée de Lützen avait un moment ralentie, la Russie et la Prusse n'attendirent plus pour rompre l'armistice auquel ce revers les avait contraintes, que la déclaration longtemps méditée de l'Autriche, qui stimulée par les événements de la Péninsule leva enfin le double voile, sous lequel elle s'était secrètement préparée à s'unir à ces deux puissances. Ne les envisageant plus comme de dangereuses rivales, mais au contraire les considérant par un concours de circonstances nouvelles comme ses plus utiles et indispensables Alliés, le Monarque autrichien leur donna pour gage de sa foi, le signal de la reprise des hostilités par un manifeste, qui tout en le disculpant de son apparente déloyauté envers son gendre, lui reprochait en les énumérant, ses infractions réitérées à un traité récent, scellé d'une auguste alliance, consentie uniquement y disait-on, par l'espoir de rendre enfin le repos à l'Allemagne en sauvant les débris de son indépendance. Néanmoins il n'avait cessé dès-lors d'y porter atteinte, soit par des actes de violence, soit par les trames d'une fallacieuse politique, instrument acéré en ses mains d'une insatiable ambition qui ne laissait d'autre alter-

native aux États encore debout, qu'une soumission implicite à son arrogant despotisme, ou d'oser tout affronter pour s'y soustraire.

L'Autriche déclarée, l'armistice dénoncé, Bonaparte qu'on s'était peut-être flatté de prendre au dépourvu se montra, quoique avec de plus faibles moyens que ses adversaires, bien préparé à rentrer en lice. Jamais encore on n'avait vu d'aussi formidables armées, concentrées dans un si étroit espace : 400,000 Russes, Prussiens et Autrichiens, occupaient les frontières respectives de la Saxe et de la Bohême, ainsi qu'une portion de la Silésie et du Brandebourg; tandis que 300,000 Français, répartis sur les deux rives de l'Elbe, avaient leur centre appuyé sur la ville et les faubourgs fortifiés de Dresde, et que de grosses réserves et des corps détachés, étaient prêts à agir vers le Haut-Danube et la Haute-Italie.

Dès le 17 Août les Autrichiens avaient pris l'offensive en Illyrie, et les Russes en Bohême : Bonaparte de son côté s'était rapidement porté avec sa vieille garde, au soutien d'une diversion sur Breslau, dont il avait confié le soin au maréchal Ney; mais apprenant que les deux Empereurs s'avançaient sur Dresde, il rebroussa, y accourut, et arriva à point nommé pour leur ravir cette conquête, en remportant sur eux

le 27 Août une nouvelle victoire, dont les Autrichiens eurent le plus à pâtir.

Les Alliés se repliant alors sur la Bohême, Napoléon aventura une division de son armée pour leur en fermer les passages, opération que l'intrépidité des Russes fit échouer, en détruisant ce corps expéditionnaire; en même temps Bernadotte prince royal de Suède, secondé par le maréchal Blücher, prenait à Dennewitz une éclatante revanche sur le maréchal Ney de la défaite de Dresde, et en refoulant ce général sur l'Elbe, mettait la Prusse hors d'atteinte.

Ces événements quelque considérables qu'ils fussent, n'étaient néanmoins que les précurseurs du choc colossal des imposantes masses qui le 16, 18 et 19 Octobre, décida du sort de l'Europe sous les murs de Leipzig, où Bonaparte vaincu non sans gloire, balança d'abord les succès de cette bataille décisive, dont à l'en croire il ne dut la perte, qu'à la défection subite des contingents allemands, qui encore obligés de se ranger sous ses drapeaux, saisirent cette occasion de les abandonner pour se tourner soudain contr'eux. Félonie que pouvait excuser un rigoureux patriotisme, tout en rappelant aux conquérants de tous les âges, le peu de fond qu'ils ont à faire sur des

Alliés que la contrainte seule, force à le paraître...

Après avoir ainsi perdu l'élite et le matériel d'une armée qui semblait être sa dernière ressource, Napoléon dut entreprendre une longue et difficile retraite dont il surmonta les nombreux obstacles ; son arrière-garde passa le Rhin à Mayence le 3 Novembre, évacuant ainsi à jamais le sol germanique. — De fortes garnisons françaises tenaient cependant encore Dantzig, Hambourg et quelques autres places, où elles firent plus ou moins de résistance.

Ici commence pour la Suisse une nouvelle et intéressante phase, également difficile à saisir dans son ensemble et à décrire avec impartialité. — Dès l'ouverture de la campagne, les regards y étaient attentivement fixés sur la marche et le développement des événements, dont elle devait nécessairement subir l'influence. Bonaparte fût-il sorti vainqueur de cette lutte, son système d'envahissement n'aurait naturellement plus connu de bornes, et nous aurait probablement engloutis. — Vaincu au contraire, ses vastes conquêtes et la prépondérance qu'elles lui avaient valu, ne présentaient plus qu'un frêle échafaudage que l'aquilon boréal renverserait incessamment, et alors les libertés publiques pourraient enfin renaître et se relever.

En effet tous les peuples, tous les princes asservis, se hâtèrent simultanément d'accomplir le vœu longtemps comprimé, de secouer un joug devenu de plus en plus insupportable; tous, ils rivalisèrent d'ardeur pour seconder par de nobles élans, les généreux efforts des puissances libératrices. — Nous seuls parais-sions rester stationnaires: cette apathie feinte ou réelle, bien propre sans doute à étonner de la part d'une nation réputée belliqueuse, provenait-elle de ce que comparativement moins foulés par l'arrogant dominateur, il s'était contenté de nos soldats auxiliaires et nous avait laissé cicatriser quelques-unes de nos plaies, tandis que la majeure partie du continent, coopérait forcément sous sa main à accroître directement sa puissance? — Dix années d'un repos équivoque, avaient-elles effacé le ressentiment de la dure contrainte de rentrer sous son obéissance, après avoir reconquis par un acte de vigueur, la presque totalité de notre ancienne existence? — Ou bien l'orgueil national alors humilié se contentait-il, pour unique fruit d'une audacieuse volonté fièrement et unanimément émise, d'avoir obtenu dans une constitution arbitrairement imposée, quelques insignifiantes formules de celle qu'on avait hardiment tenté de rétablir? — Ou enfin la fréquente

apparition depuis cette dernière catastrophe, d'orages menaçants, s'approchant et nous épargnant pour aller fondre ailleurs, nous avait-elle habitués à n'en plus craindre ?

Quoi qu'il en soit cette sécurité, à supposer qu'elle existât, ce que je suis loin d'admettre, s'évanouit brusquement devant l'urgence progressive des circonstances ; considérations qui demandent à être mûrement discutées.

La Suisse envisagée comme corps politique, ne présentait alors qu'un faisceau mal uni, une masse incohérente, recélant dans son sein de vieux germes de discordes que la crise qui s'annonçait ne pouvait manquer de faire éclore ; car si une vague impulsion portait la généralité de ses habitants, à profiter de la conjoncture pour affranchir la commune patrie, on ne pouvait se dissimuler que chacun pour ainsi dire interprétait à sa guise, le motif et le but de ce grand œuvre, ainsi que les moyens d'y concourir.

Soit prévention, soit défaut de judiciaire, on se méprenait le plus souvent sur la nature des dangers contre lesquels il s'agissait de se prémunir ; les uns se les exagérant, les autres les révoquant en doute, selon les nuances qu'apportaient dans leurs calculs, la diversité de leurs intérêts locaux ou personnels ; chacun

se forgeant d'après son impulsion privée, l'idéal du vœu ou de la convenance nationale : tels hommes par exemple tout en se croyant, ou en feignant de se croire, exclusivement guidés par l'intérêt public, aspiraient secrètement au rétablissement intégral d'un ordre de choses tombé en désuétude, incompatible avec les temps présents, et en laissant percer l'espoir illicite qu'ils fondaient sur une protection étrangère, propageaient un funeste levain de haine et de défiance. D'autres en revanche qui pensaient être non moins bien intentionnés, ne voyaient d'égide pour notre indépendance, que dans l'Acte de Médiation quelque tronqué qu'il fût, et voulaient à tout prix le conserver, mais dégagé de l'assujettissement sous lequel le Médiateur avait affecté de le retenir. Enfin ceux qui étaient le plus imbus des maximes novatrices, agités par de sinistres pressentiments, visaient à sauver pour s'en faire un refuge, les débris de ce régime, qui sapé dans ses fondements s'écroulait de toute part, ne reposant que sur le faible espoir d'un retour subit de la fortune de Bonaparte.

On conçoit qu'au milieu de ce conflit, l'amour vrai de la patrie ne se prononçât que faiblement, et n'eût que bien peu de chances d'étouffer pour les rallier à lui, ces fâcheuses dissidences ;

chaque Canton, chaque parti, chaque individu marquant, craignant en quelque sorte, s'il montrait de la déférence à un antagoniste ou même à son voisin, de donner prise ou de prêter appui à une opinion, en opposition à la sienne. Presque toutes cependant s'accordaient tacitement à ce que la Confédération restât neutre, que surtout son territoire fût respecté, et l'on s'était déjà assuré que la France qui y avait alors un si grand intérêt, était très-portée à y accéder; mais la position de ses ennemis relativement à nous, était bien différente: on ne pouvait se dissimuler les avantages qu'aurait pour la suite de leurs opérations, le passage de leurs armées en Suisse. Cependant l'Alsace étant à-peu-près dégarnie de troupes, rien ne les empêchait d'y entrer directement, en franchissant le Rhin entre Huningue et Schélestadt: on pouvait donc se flatter d'obtenir leur adhésion à cette neutralité, si on leur montrait la ferme intention de la garder avec impartialité, et de la soutenir au besoin à main armée, en se bornant cependant alors à d'actives mesures de police militaire; évitant toute démonstration hostile, qui en offensant l'une ou l'autre des parties belligérantes, eût pu nous attirer le fléau d'une invasion, d'autant plus à redouter que nous étions hors d'état de la repousser;

notre situation était donc, il faut l'avouer, aussi délicate que précaire. — Ce n'est pas que quelques têtes exaltées ou enflées d'une présomptueuse vanité, pour déguiser leur prédilection invétérée en faveur des institutions révolutionnaires, n'affectassent inconsidérément durant et après ces négociations de répandre, qu'il n'aurait dépendu que de nous d'exiger cette neutralité, et de la maintenir envers et contre tous... Supposition trop absurde pour la réfuter, car il n'était malheureusement que trop notoire alors comme aujourd'hui, le lien fédéral eût-il même acquis toute la solidité dont il est susceptible, que dans un pays ouvert comme l'est le nôtre, dénué de places fortes et n'ayant pour couvrir une frontière étendue, que l'amalgame toujours imparfait par son essence des contingents fédéraux, on était et serait sans-cesse, à la merci des armées nombreuses qui voudraient sérieusement y pénétrer....

Ces causes réunies expliquent suffisamment, la tiédeur au demeurant plus fictive que réelle qu'on nous reprochait, qui nous eût effectivement rendus coupables aux yeux des autres nations, si nous avions persévéré dans notre immobilité lorsque le moment d'agir fut venu.

Quoique l'armée française dirigeât sa retraite sur Francfort et Mayence, les troupes

alliées qui la poursuivaient, s'étendirent vers la Haute-Souabe, et en s'avançant de plus en plus vers notre frontière septentrionale, nous firent assez suspecter leurs intentions à notre égard, pour nous obliger sous peine d'être mis au néant, de prendre au moins les précautions usitées en pareil cas; aussi le pouvoir Central alors entre les mains du landammann de Reinhardt, bourgmestre de Zurich, se hâta-t-il de convoquer une Diète extraordinaire, et de mettre provisoirement quelques bataillons sur pied, dans ceux des Cantons dont l'organisation militaire était achevée. — Il appela à leur tête le colonel fédéral Herrenschwand de Berne, homme de mérite qui avait fait la guerre dans l'étranger comme officier supérieur, avantage qui soit dit en passant, n'était pas commun parmi ses collègues. Temporairement investi du commandement de nos frontières orientales et septentrionales, depuis St. Maurice en Valais jusqu'à Laufenbourg, il eut ordre de prendre son quartier à Bâle, où un bataillon Bernois et un bataillon Vaudois vinrent immédiatement tenir garnison, conjointement avec 300 hommes de l'élite de ce Canton; ils y furent successivement renforcés par d'autres contingents, jusqu'à la concurrence d'environ 4000 hommes.

Les instructions de M. de Herrenschwand

portaient en substance : de garantir *autant que possible* les frontières de toute infraction, de maintenir la tranquillité intérieure, de se procurer des renseignements sur les mouvements militaires qui s'opéreraient dans notre voisinage, enfin d'observer et de reconnaître avec soin l'esprit et les localités, du point essentiel qu'il occupait. Un premier aperçu suffit à le convaincre, non-seulement de l'impossibilité de résister à Bâle à une agression quelconque, mais de la haute imprudence qu'il y aurait, à essayer de mettre cette ville en état de défense, par les calamités aussi infructueuses qu'inévitables auxquelles cela l'exposerait. Divisée par le Rhin en deux parties inégales, qu'un pont de 100 toises solidement construit en bois, réunit; celle de la rive gauche de près d'une lieue de circuit, n'a qu'un mur d'enceinte, et 7 portes dont quelques-unes avaient des revêtements tombant en ruine; elle n'était d'ailleurs qu'à 500 toises des ouvrages extérieurs de la forteresse d'Huningue, et dominée de plus près encore par les hauteurs de Sainte-Marguerite. Il était en outre aisé de tourner la place du côté de France, de sorte que la garnison se fût trouvée coupée de la Suisse, tandis que sur la rive droite, un corps qui aurait passé le Rhin à l'un des deux ponts de Seckingen

ou de Rheinfelden, aurait atteint et fermé le défilé du grand-Hauenstein, avant que la troupe sortie de Bâle eût pu parvenir à cet unique débouché. — Quant au Petit-Bâle, quoique mieux fortifié, on reconnut qu'il n'était pas à l'abri d'un vigoureux coup de main.

Tout indiquait donc, que de longue date les Bâlois avaient adopté le système que justifiaient leurs habitudes mercantiles, et qu'autorisait l'assiette de leur ville, de la rendre incapable de la moindre résistance; système qui s'accordait à peu d'exceptions près avec le génie, les inclinations et les opinions politiques, des habitants de cette opulente et industrieuse cité.

En quittant ses murs et remontant le cours du Rhin jusqu'à l'embouchure de l'Aar, on rencontrait 3 ponts dont deux sur le territoire Allemand, et 13 bacs plus ou moins considérables; état de choses propre à convaincre les plus incrédules, de l'impossibilité de préserver de vive force cette partie de la Suisse, d'une invasion énergiquement entreprise.

En attendant les Alliés continuaient à s'approcher du Rhin avec des forces imposantes, sans qu'aucun préparatif de leur part n'annonçât le projet de le passer au-dessous de Bâle; au contraire, les émissaires journellement en-

voyés à cette armée en rapportaient tous, qu'on s'y attendait généralement à ce qu'elle traverserait la Suisse, bruit qu'accréditaient également, les nouvelles publiques et particulières de toutes les parties de l'Allemagne.

D'un autre côté, les troupes italiennes et les douaniers français qui occupaient et obsédaient depuis 3 ans le canton du Tessin, l'évacuèrent inopinément, et furent aussitôt remplacés par 2 bataillons fédéraux, pour y former un cordon de neutralité.

Cependant plusieurs des Cantons dont l'organisation militaire était en retard, s'empressèrent d'y remédier, notamment Fribourg, Lucerne et les Grisons; tandis que le gouvernement de Vaud qui était en règle sur ce point, publia par la voie de son journal officiel, sans doute pour faire preuve de son dévouement à la cause commune et pour y stimuler ses ressortissants, „que jamais la généralité de la Confédération n'avait montré une harmonie si rassurante que dans cette conjoncture, ni manifesté avec plus d'union et de force, ses intentions de maintenir notre nationalité; que jamais enfin, on ne s'était plus unanimément confié aux déterminations que prendrait la Diète, convoquée à cet effet."

Le landammann de Reinhardt fit le 15 No-

vembre l'ouverture de cette Diète à Zurich, par l'exposé de la situation critique où les événements de la guerre avaient placé la Confédération, et en insistant sur l'urgence des mesures à prendre pour se maintenir en paix avec les États voisins, condition de laquelle dépendait selon lui, notre existence nationale; retraçant d'ailleurs la bienveillance que nous témoignaient les Souverains alliés, qui venaient de réitérer leurs intentions pacifiques à notre égard, par l'organe de deux envoyés extraordinaires de Russie et d'Autriche, le comte de Capo d'Istria et le chevalier de Lebzeltern.

Les instructions de tous les députés se prononçant pour la neutralité, et ne variant que sur la quotité des contingents à mettre sur pied pour la faire observer, il fut promptement résolu d'autoriser le Landammann, de rassembler à cet effet jusqu'à la concurrence de 20,000 hommes. — L'ancien landammann de Watteville fut élu Général en chef de ce corps d'observation, dont une promotion de 7 Colonels fédéraux compléta l'État-major.

La Diète pour subvenir à une partie des frais de cet armement, établit un droit d'entrée à percevoir à l'extrême frontière, sur les marchandises venant de l'étranger. Puis, se fondant sur l'approbation tacite des Ministres ac-

crédités auprès d'elle, elle se hâta de proclamer sa neutralité, ainsi motivée:... „Nous le Landammann et les Députés des XIX Cantons Suisses, extraordinairement assemblés à Zurich, pour veiller à la situation intérieure de notre patrie dans les circonstances actuelles politiques et militaires, et à ses rapports vis-à-vis des Hautes Puissances voisines, déclarons unanimément et solennellement au nom des XIX États, que la Confédération Suisse, demeurant fidèle aux principes qui pendant plusieurs siècles, ont éloigné de son sol le théâtre de la guerre, et empêché les armées qui s'en approchaient de violer son territoire, en basant sa conduite sur une stricte impartialité dans ses procédés envers les États voisins, nous considérons comme un devoir sacré, de rester absolument neutres dans la guerre actuelle, et d'observer scrupuleusement cette détermination envers chacune des Puissances belligérantes; ayant résolu en conséquence pour maintenir cette neutralité et la tranquillité intérieure, de faire occuper les frontières par des troupes fédérales, qui en protégeront au besoin l'inviolabilité."

„L'intérêt bienveillant qu'ont toujours pris au sort de la Suisse, les Cours Impériales et Royales maintenant en guerre entr'elles, per-

suade à la Diète, que loin de violer cette neutralité, principe essentiel et garant de l'existence nationale du peuple Suisse, elles lui accorderont les ménagements qu'elle est en droit d'en attendre, et qu'il sera intimé aux généraux qui commandent leurs armées, non-seulement de ne pas traverser le territoire Suisse, ainsi reconnu Neutre, ni d'y prendre position, mais encore de ne pas en enfreindre les limites."

Immédiatement promulguée, quoiqu'il eût été prudent d'en différer la publicité jusqu'à ce que les puissances qu'elle concernait, y eussent authentiquement adhéré, cette déclaration bien accueillie dans la généralité des Cantons, le fut avec enthousiasme dans ceux, où la majorité voyait avec peine et redoutait l'ascendant victorieux des ennemis de Bonaparte. — Se croyant ainsi tout-à-coup soustraits à leur influence, l'empressement à seconder les résolutions de la Diète, y devint le prétexte d'un zèle fanfaron qui, en se manifestant inconsidérément par des chants et des discours offensants pour de valeureux guerriers auxquels ils faisaient allusion, aurait pu provoquer leur ressentiment. — Au reste cette bouillante ardeur ne tarda pas à s'évaporer, car malgré que la proclamation péremptoire

de la Neutralité helvétique, imposât en quelque sorte à l'honneur national de la soutenir à tout prix, il était évident que nonobstant la solennité qui l'avait accompagnée, la nullité relative de nos moyens de défense, vu surtout la faiblesse de ceux auxquels la Diète s'était restreinte, subordonnait l'exécution de cette mesure, aux convenances et à la volonté des Souverains alliés.

La Diète en terminant le 26 Novembre sa courte session, remplit la formalité un peu tardive, de députer au quartier-général des Alliés à Francfort, le landammann Aloïs de Reding et le trésorier Escher, pour leur notifier officiellement ou plutôt pour solliciter d'eux, la sanction de l'importante détermination qu'elle avait prise. — Une autre députation, composée du landammann Ruttimann de Lucerne et du bourgmestre Wieland de Bâle, fut pareillement envoyée, mais pour la forme seulement, à l'empereur Napoléon à Paris; après quoi, la Diète se sépara. — MM. de Capo d'Istria et de Lebzeltern ainsi que l'ambassadeur de France, demeurèrent à Zurich, d'où en revanche le ministre du royaume d'Italie partit incontinent.

Quelques personnes et j'étais de ce nombre auraient souhaité, que dans une conjoncture

tellement décisive, la Diète avant que de proclamer une neutralité impossible à maintenir, si elle n'était pas accordée avec la sincère intention de la respecter, eût ratifié dans son sein l'indépendance et la Souveraineté de chaque Canton en particulier, telle que l'avait stipulée l'Acte de Médiation. Cette précaution que paraissait commander une sage prévoyance, pouvait seule, en resserrant le lien fédéral qu'il était si essentiel pour le salut de la patrie de conserver intact, étouffer dans leur germe de dangereuses intrigues, dont l'essor en rallumant de véhémentes passions, remettrait infailliblement en question, des points précédemment en litige puis définitivement réglés. La concorde qui avait commencé à se manifester, après que des questions majeures et délicates de leur nature avaient été arrangées à l'amiable, allait donc de nouveau faire place à des craintes et même à des animosités, qui ne manqueraient pas d'engendrer entre les principaux membres de la Confédération des dissensions, dont l'issue pouvait amener l'anéantissement politique du corps entier.

CHAPITRE VI.

Fin Novembre — 22 Décembre 1813.

Situation critique des Bâlois. Zèle des troupes. Le comité Viennois. Le colonel Herrenschwand. Le comte Senft-Pilsach. Infraction de la neutralité par les Alliés. Licenciement des troupes fédérales. Proclamations du général de Watteville et du prince de Schwarzenberg.

Bâle était en proie à de vives craintes : d'un côté, la garnison d'Huningue considérablement renforcée, aidée des cohortes de la garde nationale dont Bonaparte pressait la formation pour garnir les bords du Rhin, pouvait s'emparer momentanément de cette ville, ou exiger d'elle une grosse contribution ; tandis que les Alliés qui s'en approchaient de plus en plus

sur la rive droite, auraient naturellement usé de représailles à ses dépens, car leurs Cosaques et d'autres troupes légères, poussaient des reconnaissances jusque dans les villages limitrophes. — Bâle servait en outre de lieu commun aux militaires des deux armées, qui en vertu de sa neutralité, y entraient isolément à volonté; facilité qui avait de grands inconvénients, sans que l'on pût convenablement s'y opposer. Cependant la moindre rixe pouvait y avoir de funestes conséquences, quelque soin que prît la magistrature de les prévenir, en exhortant ses concitoyens à beaucoup de circonspection et à une scrupuleuse impartialité, soit dans leurs transactions avec ces étrangers, soit dans les différents qui pourraient s'élever entr'eux. — De son côté, la garnison ne négligeait rien pour le maintien du bon ordre, et afin d'alléger son service et d'avoir d'autant plus d'hommes disponibles, on cancella deux des portes de la ville dont l'usage était superflu; on suspendit également la navigation du fleuve et chacun se tint sur ses gardes. Deux officiers, l'un Russe, l'autre Autrichien, s'étant présentés avec une escorte devant le Petit-Bâle, demandant à être introduits chez le commandant de la place, le public en conçut de l'inquiétude; on le tranquillisa en répandant

le bruit qu'ils étaient porteurs d'assurances favorables.

Ceux des corps de la Confédération qui n'avaient pas encore atteint le lieu de leur destination, accéléraient leur marche; tous se montraient animés du meilleur esprit; mais on regrettait que l'organisation militaire de plusieurs Cantons fut tellement reculée, que l'élite destinée à former le premier contingent n'y était ni équipée, ni armée; désappointement qu'on pouvait attribuer, à ce que le réglement adopté par la Diète prescrivait une formation trop compliquée, dont l'établissement était disproportionné aux moyens pécuniaires de plusieurs des Cantons. — Quelques hommes du métier, exclusivement attachés aux vieux principes de la simplicité nationale, auraient préféré et avaient opiné, qu'au lieu de modeler l'armement et le costume du militaire fédéral sur celui des troupes réglées, montées sur un pied de recherche et d'élégance, on se fût borné, là où notre peuple fait de la carabine rayée un usage habituel, à former des compagnies de chasseurs, et là où cette arme est moins commune, à classer la milice en cohortes de fantassins, susceptibles d'agir en masse, pour lesquels la pique aurait en partie suppléé au fusil, dont le prix est trop élevé pour le paysan

pauvre, et dont en outre le maniement exige un long apprentissage. Selon cette opinion on eût laissé aux Cantons les plus industrieux et les plus riches, le soin de fournir de l'artillerie ainsi que la cavalerie indispensable aux escortes, aux ordonnances et à de certaines reconnaissances; enfin on eût réduit partout l'uniforme et ses accessoires au stricte nécessaire, à l'instar par exemple de la Landwehr wurtembergeoise, vêtue d'une capote, et coiffée d'un chapeau propre à garantir l'homme des intempéries des saisons, au lieu de ce luxe de tenue si gênant à porter, inconnu avant la révolution même parmi les troupes de ligne, qui parmi nous, a le double inconvenient d'induire les individus ou les gouvernements qui leur en font l'avance, à des dépenses considérables, et d'exciter la jalousie de ceux qui n'ayant pas de quoi y subvenir sont blessés dans leur amour propre, de se produire moins avantageusement que leurs confédérés.

Le Landammann se borna à mettre 12,000 hommes à la disposition du Général en chef, dont un tiers à-peu-près fut envoyé dans les Grisons et au Tessin; un autre tiers avec 34 pièces de canon, fut réparti de Bâle inclusivement jusqu'à Laufenbourg, sous les ordres du colonel Herrenschwand; le reste formait une

réserve, destinée à observer au besoin quelques points de la frontière de France, ainsi que les bords du Rhin entre Laufenbourg et Constance.

L'insignifiance de ces mesures comparativement à leur but ostensible, aurait mérité au Pouvoir Central le reproche d'une coupable négligence, si les faits antérieurs ne l'en eussent justifié. — Bonaparte avait tacitement reconnu notre neutralité; il lui importait trop qu'elle fût respectée par ses ennemis, pour craindre qu'il l'enfreignît; ceux-ci en s'approchant de la Suisse, s'étaient fait précéder de pacifiques assurances, ils avaient non-seulement favorablement accueilli la députation de la Diète et enjoint à leurs généraux de respecter son territoire, mais encore l'Empereur de Russie daigna réitérer de vive voix à nos députés, que notre neutralité ne serait point violée par les puissances alliées. Or on considérait à juste titre ce Monarque, comme le régulateur de la ligue continentale.

Fort de cette tranquillisante assurance, le Pouvoir Central semblait fondé à ne déployer que les moyens nécessaires au maintien de l'ordre et du calme intérieur, ce dont bien des gens cependant, lui firent plus tard un crime; lui imputant d'avoir sciemment paralysé l'énergie

d'un peuple libre, jaloux de le demeurer, et se rappelant avec orgueil qu'en 1444, une poignée des siens avait en s'immolant généreusement, préservé la commune patrie de la redoutable invasion des Armagnacs... Mais les promoteurs de ce beau zèle oubliaient, que les temps et les conjonctures étaient totalement changés : qu'autant il avait été convenable et héroïque alors, d'arrêter à tout prix les progrès d'une horde sanguinaire et dévastatrice, autant il y aurait de démence maintenant, d'essayer de résister à 160,000 combattants disciplinés et aguerris, concentrés sur un faible segment de nos inoffensives limites : que c'eût été gratuitement exposer la ville de Bâle à l'incendie et au pillage, et le pays entier à être mis à feu et à sang ; n'ayant d'autre chance de secours, que celle heureusement peu probable d'une armée française, qui agissant dans l'intérêt de sa propre cause, aurait cruellement aggravé nos maux....

On paraissait d'ailleurs d'autant mieux fondé à se livrer à l'espoir que rien ne troublerait une neutralité si gracieusement accordée, que les bruits sourds de l'existence d'un plan contraire étaient officiellement démentis, et les préparatifs de son exécution soigneusement dérobés au vulgaire. — Cependant le colonel

Herrenschwand, spécialement appelé à surveiller ce qui se passait à sa portée, en découvrit assez pour concevoir des soupçons qu'il transmit aussitôt à l'autorité Centrale, mais celle-ci dédaigna d'en tenir compte, se reposant sur la foi des Souverains alliés, et paraissant ne pas admettre que leurs subordonnés osassent y manquer. — Prolongeant ainsi la sécurité du Général en chef, elle augmenta les embarras de la situation difficile où le concours des circonstances l'avait subitement jeté; car il est à présumer que ce fut par déférence pour l'opinion du Landammann, que malgré qu'il eût été posé en principe qu'on ne pouvait songer à soutenir un siège à Bâle, ni même y faire mine d'une sérieuse résistance sans compromettre vainement le sort de ses habitants, le colonel Herrenschwand reçut en retour de ses importantes communications, l'ordre de mettre la place à l'abri d'un coup de main, en élevant quelques retranchements au devant des portes, et en se préparant à enlever promptement les solives du pont du Rhin. — L'instruction du colonel Herrenschwand lui enjoignait en outre, s'il était requis d'accorder le passage, de le refuser en se référant au décret de la Diète, et de déclarer qu'il repousserait toute agression. — On lui intimait

en même temps de ne pas commencer les hostilités, et si elles s'engageaient, d'éviter d'endommager par son artillerie les piliers et les arches du pont, en se bornant à en *balayer* la surface.

Ces instructions évidemment contradictoires, contrastaient non moins avec la répugnance bien connue des Bâlois, qu'on donnât prise à ce qu'ils fussent traités en ennemis par les Alliés; aussi ne pouvaient-elles être considérées que comme éventuelles et inexécutables. Elles ne laissaient pas moins l'officier supérieur auquel elles étaient adressées, sous la triple responsabilité en cas de sommation ou d'attaque: de préserver l'honneur national par un simulacre de défense: d'aventurer inutilement pour cela le peu de troupes qu'il avait sous la main, dont la retraite fût devenue impossible, et d'exposer les propriétés des Bâlois, premier objet de la sollicitude d'une population mercantile.

Mais si de notre côté, on s'apercevait ainsi des oscillations de l'incertitude ou de la crainte; du côté des Alliés, on cherchait à sauver les apparences du brusque dénouement déjà arrêté, auquel certaines gens travaillaient furtivement; car malgré l'unanimité du vote de la Diète pour le maintien de la neutralité, de secrètes intrigues se tramaient parmi nous, en sens

inverse : le comité Viennois, spécialement dirigé par le ci-devant commissaire-général Wyss, qui déjà en 1798 agissait dans l'ombre, et auquel s'étaient joints MM. Charles de Haller, et le comte Jean de Salis-Soglio homme plein d'honneur et d'intégrité, mais Grison d'origine, Irlandais de naissance, chambellan de l'empereur d'Autriche, précédemment agent confidentiel du ministère britannique auprès de cette Cour, et que des biens de famille séquestrés dans la Valteline, rattachaient personnellement à cette cause. Ce Comité travaillait furtivement à décider le cabinet de Vienne à faire entrer l'armée alliée en Suisse, pour y remettre les choses sur l'ancien pied; c'est-à-dire pour en relever les aristocraties, et leur restituer ainsi qu'aux autres Cantons qui y avaient eu part, les droits de Souveraineté qu'ils exerçaient sur des pays sujets et qu'ils avaient perdus; les assimilant à cet égard aux maisons régnantes, que la Coalition remettait en possession des terres et des droits, dont elles avaient été injustement dépouillées... Quelque chimérique que fût l'analogie, cette hypothèse trouva des prosélytes parmi les magistrats bernois, et séduisit quelques zélés partisans de l'ancien régime, qui en s'unissant à cette association lui donnèrent plus de poids et assez d'assu-

rance, pour s'aventurer sans en calculer les dangereuses conséquences, à solliciter la participation du comte Capo d'Istria et de M. de Lebzeltern, au plan qu'elle avait arrêté d'aller demander au Généralissime des Alliés, d'enfreindre la neutralité et d'entrer comme amis sur notre territoire: les délégués de ce Comité, cherchant à persuader à ces deux Ministres que tel était le vœu réel de la majorité des Suisses.

Quelque absurde que dût paraître cette assertion, comparée au recès de la Diète, et quelque contradictoire que fût la démarche qu'on se proposait, avec l'envoi de la dernière députation à Francfort, M. de Lebzeltern revêtit de sa signature cette réclamation illégale, se justifiant de cette frappante irrégularité auprès de son collègue, par la crainte de croiser les intentions secrètes de sa Cour... M. de Capo d'Istria se vit ainsi dans l'embarras: s'il suivait son exemple, de contrevenir aux intentions positives de l'empereur Alexandre, et s'il s'y refusait, d'avouer une fâcheuse dissidence entre les deux Souverains, alors réunis à Fribourg. — Pour sortir de cette épineuse conjoncture, c'est de sa bouche que je le tiens, il consentit à signer pareillement ce document, comme formalité indispensable lui disait-on,

pour être présenté au Généralissime. — Mais il quitta à l'instant Zurich pour aller en informer l'Empereur son maître; celui-ci également surpris et irrité d'une déviation aussi formelle aux conventions arrêtées, apprécia toutefois la prudence de son ministre, qui le mettait en mesure d'exiger de l'empereur d'Autriche, le désaveu de la répréhensible condescendance qu'avait eue M. de Lebzeltern, en désavouant lui-même celle, à laquelle M. de Capo d'Istria avait en quelque sorte été contraint.

Cependant malgré une désapprobation aussi authentique, cette imprudente et coupable démarche eut l'effet momentané qu'en attendaient ceux qui l'avaient dirigée, et devint le germe de mésintelligences et d'animosités publiques et particulières, dont on répugne toutefois à leur attribuer la pensée. — Elle fournit au Généralissime des Alliés, un prétexte plausible d'éluder le gênant obstacle qu'opposait à l'exécution de ses plans, la reconnaissance de notre neutralité; aussi reçut-il les messagers du Comité, comme gens dont les menées lui tenaient à cœur et dont le succès lui aplanissait une barrière incommode, avantage dont il se mit aussitôt en devoir de profiter.

Le gouvernement bernois influencé par cette faction, la favorisa clandestinement dans l'in-

térieur du pays, en préparant les esprits à un changement de système, sans s'inquiéter d'encourir ainsi le blâme d'une partie de ses confédérés, et de se mettre en hostilité ouverte avec les autres. En conséquence et comme pour signaler sa prochaine renonciation au pacte fondé sur l'Acte de Médiation, il promulgua un arrêté de son Conseil-d'État, portant en substance: „Que d'après le vœu unanimément émis par la Diète, que le territoire de la Confédération fût respecté par les armées des puissances belligérantes, il réunirait ses efforts à ceux de ses Confédérés, tout en s'en remettant de ce qu'il pourrait en résulter, à ce qu'il plairait à la protection Divine. Mais qu'en attendant qu'on pût avoir la certitude, que les Hautes Puissances trouveraient cette neutralité conciliable avec l'accomplissement de leurs desseins, le Conseil-d'État jugeait de son devoir d'avertir ses ressortissants, de sa ferme résolution de maintenir dans tous les cas, le calme, l'ordre et la sûreté du Canton, ce à quoi chacun devait concourir de son mieux, afin de parvenir par ce commun accord à conserver avec l'aide du Tout-Puissant, même dans des circonstances difficiles, la tranquillité de l'État..."

L'ambiguité des termes de cet arrêté, le

doute entr'autre qu'il insinuait, de l'adhésion des puissances à la Neutralité helvétique, après qu'on en avait reçu l'assurance par l'organe des députés chargés de la solliciter, alarma naturellement sur les projets de ce Canton, et fit supposer qu'il avait avec l'étranger des relations secrètes, qui lui donnaient l'espoir d'une coopération particulière dont d'autres Cantons prirent de l'ombrage.

L'esprit de parti, toujours enclin à grossir les objets et à passer rapidement des excès de la crainte à ceux de l'espérance, s'emparant de ces données superficielles, les interprêtant et les amplifiant à sa guise, alimenta tellement ce foyer de discorde, qu'il suffisait d'une étincelle pour l'enflammer et propager l'incendie, pour peu que ces soupçons se justifiassent.

Or le comité Viennois, non-seulement s'était identifié avec la majorité du Conseil de Berne, mais il avait pris pied et acquis comme instrument utile, quelque prépondérance au quartier-général du prince de Schwarzenberg, ainsi que l'indiquèrent les négociations assez extraordinaires, qui s'entamèrent immédiatement entre ce quartier-général et le Commandant des avant-postes confédérés, dont l'exposé se retrouve dans le mémoire justificatif appuyé de pièces

officielles, publié l'année suivante par cet officier supérieur, pour se disculper des plaintes indirectes que portèrent contre lui en Diète les députés Bâlois: „d'avoir laissé leur ville à la merci des Français, en ouvrant ses portes aux Alliés avant qu'ils y parussent, et cela, disaient-ils, après l'avoir abandonnée, et néanmoins compromise par des préparatifs de défense.“

Ce mémoire fort d'arguments, s'il ne résout pas complètement l'énigmatique issue de l'importante crise dont il est question, répand du moins beaucoup de clarté sur les circonstances qui l'amenèrent, et justifie jusqu'à l'évidence les chefs militaires de la Confédération, des imputations dont l'opinion d'une portion de leurs compatriotes se plut à les noircir; c'est pourquoi ne pouvant puiser dans une source plus sûre, je lui emprunte sans scrupule les détails qui suivent.

Le 17 Décembre, un officier de l'État-major autrichien, chargé de dépêches pour M. de Schraut ministre d'Autriche à Berne, se présenta chez le colonel Herrenschwand à Bâle, pour l'inviter de la part du quartier-maître-général de Langenau, à se rencontrer le surlendemain aux avant-postes de Lœrrach; insistant sur l'importance de cette entrevue, et

donnant ouvertement à entendre, que les Monarques alliés avaient changé de système et que leurs troupes allaient entrer en Suisse.

Ce message, ayant été sur le champ transmis au Général en chef en lui demandant des instructions, il en dut être d'autant moins surpris, qu'un avertissement analogue venait de lui être semi-officiellement donné par un agent diplomatique, le comte de Senft-Pilsach, secrètement accrédité en Suisse par le prince de Metternich. En traversant Aarau pour se rendre à Berne, il demanda à voir le Général et lui dit: „que le passage des armées alliées sur notre territoire était irrévocablement décidé"; mais il lui fit mystère du moment où la chose devait s'effectuer, et plus encore, du rôle qu'il se disposait à aller jouer à Berne; tenant au contraire un langage tellement rassurant pour le repos de la Suisse, qu'il paraissait hors de doute que les Souverains au nom desquels M. de Senft parlait, y laisseraient toute chose en place, jusqu'à une époque plus propre à s'occuper de la révision de son intérieur.

Le général de Watteville approuva que le colonel Herrenschwand se rendît à l'invitation qu'il avait reçue, en se faisant accompagner par le colonel Füessli, commandant une brigade

de sa division. Il lui prescrivit de protester fortement contre toute réquisition contraire à la neutralité; d'alléguer son incompétence de souscrire à aucun arrangement qui tendrait à l'enfreindre, et d'exiger que les propositions qu'on aurait à lui faire, le fussent par écrit; mais dans le cas où on lui manifesterait la résolution invariable de faire entrer les armées alliées en Suisse, en lui produisant à cet effet un ordre précis de leurs Souverains, il était autorisé à évacuer Bâle, pour ne pas exposer la ville, le pays et les troupes, aux périls d'une résistance devenue impossible; il devait se résumer alors, à s'enquérir des points sur lesquels le passage s'effectuerait.

L'entrevue de Lœrrach eut donc lieu chez le général de Langenau, en présence du lieutenant-général comte de Bubna: le premier débuta par l'énumération des motifs qu'avaient les Alliés de continuer la guerre, et de la nécessité où ils étaient, vu la position de la Suisse, de la traverser; observant que la nature de ses relations avec la France, et l'Acte de Médiation qu'elle lui avait imposé, étaient un double joug dont les puissances alliées avaient l'intention de l'affranchir; il conclut par l'avertissement, que dès la nuit suivante on entrerait en Suisse, et que la manière dont

se comporteraient ses chefs militaires déciderait, si ce serait en amis ou en ennemis que l'on s'y conduirait.

Le colonel Herrenschwand demanda que cette étrange déclaration lui fût délivrée par écrit, et ne pouvant l'obtenir, il en prit occasion ainsi que ses compagnons, de démontrer vivement combien elle était contraire, aux assurances données par L. L. M. M. Impériales et Royales à la députation de la Diète, et à celles que réitéraient journellement en leur nom, leurs Ministres à Zurich. Il ne dissimula pas non plus, combien lui paraissait suspect le refus qu'on faisait actuellement de lui donner par écrit, la communication d'une mesure tellement décisive; objectant, que si réellement les Souverains alliés désiraient des changements dans les constitutions du Corps helvétique, c'était aux chefs de l'État qu'ils devaient être proposés; qu'en agissant autrement, on rappellerait les malheureux temps de la révolution, arbitrairement opérée par l'intervention des Républicains français; et qu'on placerait sous un faux jour les vues bienfaisantes des Alliés, en se prévalant de leur ascendant pour entraîner à la guerre un peuple paisible, qui ne s'était armé que pour le maintien de sa neutralité. Enfin se référant au décret de la

Diète, le colonel Herrenschwand rappela l'ordre précis qu'il avait, de le soutenir de tous ses moyens.

Le général de Langenau répliqua: *qu'on agissait selon le vœu des Suisses, impatients de recouvrer une constitution et des gouvernements qu'ils regrettaient;* argument auquel on lui opposa: qu'il ne fallait pas confondre l'intérêt général, le seul qu'il fût question de défendre, avec les intérêts particuliers des partis qui divisaient certains Cantons. — Un Bernois servant dans l'armée autrichienne, M. de Werdt de Toffen jadis officier dans mon régiment, ayant été admis à la conférence, la discussion s'anima: on prétendit que les Alliés s'étaient clairement expliqués envers le Landammann, *mais que son dernier mémoire était celui d'un Ministre français;* que d'ailleurs la Suisse n'avait mis des troupes sur pied, que contre les Alliés; que tout en parlant de Neutralité, elle ne s'était nullement mise en mesure de la maintenir, étant restée absolument à découvert du côté de la France; qu'elle n'offrait par conséquent aucune garantie pour les puissances alliées sur cette frontière; qu'il leur était donc indispensable de prévenir une invasion de la part des Français, et que dans ce but les ordres étaient donnés, de passer

le Rhin en même temps sur plusieurs points, entr'autres à Rheinfelden et à Bâle.

Le colonel Herrenschwand se récria sur l'inconséquence extraordinaire d'une détermination pareille, sachant par les entours de l'Empereur Alexandre que non-content de reconnaître notre neutralité, il avait témoigné de vive voix l'intérêt particulier qu'il y prenait. Le général de Langenau ne réfuta point cette assertion, se bornant à ajouter: „que la diplomatie avait effectivement voulu reconnaître la neutralité de la Suisse, mais que l'autorité militaire n'avait pu y acquiescer et l'avait enfin emporté.“

Voyant ainsi que tout était irrévocablement arrêté chez les Alliés pour effectuer incessamment leur entrée en Suisse, le colonel Herrenschwand, soit pour que le général de Watteville ne fût pas pris au dépourvu, soit pour avoir le temps de recevoir de nouvelles instructions, demanda que du moins on entrât à cet égard en négociation avec lui, ce qui encore fut hautement rejeté. — Se rabattant alors sur le devoir que lui imposait l'ordre péremptoire de repousser vigoureusement toute agression, il fut chaudement appuyé par les deux officiers qui l'accompagnaient; l'un d'eux, le capitaine Fischer son aide-de-camp, devenu

plus tard Avoyer de Berne, répliqua hardiment: *„qu'il ne restait en ce cas d'autre parti à prendre, que de suivre le mémorable exemple de leurs ancêtres à St. Jacques, en se faisant exterminer jusqu'au dernier.“* Pensée héroïque, qui aurait à la rigueur pu se réaliser si Bâle avait été comme alors, le seul point à protéger. Se rangeant en ce cas sous le canon des frêles ramparts du Petit-Bâle, on aurait pu engager les troupes fédérales présentes, à y périr plutôt que de se rendre; holocauste qui eût glorieusement scellé la bonne harmonie de la nouvelle Confédération.... Mais combien de calamités seraient immédiatement résultées de cette résolution désespérée, notre frontière du Rhin étant ouverte et menacée dans toute son étendue.

Quoi qu'il en soit, cet élan de patriotisme nous valut un délai de 24 heures, intervalle précieux que le colonel Herrenschwand mit à profit, en commençant par représenter aux deux généraux autrichiens, les dangers que courait la ville de Bâle par sa proximité d'Huningue, si les Français apprenaient que la neutralité allait être enfreinte: il chercha également à alléger à ses habitants, le fardeau inséparable du passage d'une nombreuse armée dans leurs murs. On lui donna sur l'un et

l'autre point les assurances les plus favorables ; on convint que la sommation se ferait à la sourdine au moment de la fermeture des portes, et qu'alors seulement la magistrature en serait informée, afin que rien ne fût inconsidérément divulgué : le comte de Bubna commandant de l'avant-garde, promit de ne rien négliger pour la sûreté intérieure, tout en réitérant les dispositions amicales des Souverains envers la Suisse ; on s'engagea de même à préserver le pays de toute vexation, en y observant une exacte discipline, et de cerner Huningue dès qu'on aurait passé le Rhin ; sur quoi on se sépara.

Le colonel Herrenschwand, décidé à n'agir que selon les ordres qu'il recevrait du général de Watteville, lui expédia aussitôt le rapport de cette conférence à Aarau, où il était agité de graves soucis d'une autre nature, quoique dérivant de la même source. Un courrier venait de lui apporter de Berne l'avis, que M. de Senft-Pilsach s'autorisant de la volonté des Puissances et s'appuyant des intrigues du comité Viennois, y provoquait le renversement du gouvernement et une réaction complète de l'ancienne aristocratie. — Or appréciant les conséquences funestes qu'aurait cette subversion partielle dans les conjonctures présentes,

M. de Watteville en sa qualité d'Avoyer de ce Canton, dépêcha sur le champ un officier supérieur de son État-major, le colonel de Luternau inspecteur-général de l'artillerie fédérale, son ami particulier, dès longtemps investi de toute sa confiance, avec des instructions verbales et deux lettres, l'une adressée au Grand-Conseil cantonal alors assemblé et dont M. de Luternau était membre, pour le dissuader de prêter l'oreille à ces dangereuses suggestions; l'autre au comte de Senft-Pilsach, protestant formellement contre les démarches qu'il se permettait, et insistant fortement sur le péril auquel elles exposaient la tranquillité de la Suisse entière.

La conversation qu'eut avec M. de Senft, le colonel de Luternau duquel je la tiens, est assez intéressante pour en conserver les principaux traits; c'est lui qui parle:... „Ce diplomate avança d'abord hautement la volonté de son maître, de rendre à nos frontières leur développement: il parlait de la convenance de cette mesure, soit comme d'un acte de justice, soit comme d'une condition indispensable de notre neutralité. — Pour y parvenir, disait-il, il faut que le canton de Berne reprenne son ancien lustre, son ancienne étendue, et qu'il soit le premier, à marcher à la rencontre de sa régé-

nération. — Il n'y a pas un moment à perdre pour cela: plus tard, la chose opérée par la force des armes vous en ôterait tout le mérite; cette nuit même, les armées entreront en Suisse etc.... Il accompagnait ces raisonnements, de tout ce qui peut flatter l'intérêt et l'amour propre national et particulier..."

„Je ne restai pas en arrière: après lui avoir prouvé jusqu'à l'évidence, qu'on allait nuire essentiellement et sous tous les rapports, aux grands intérêts des opérations militaires dont la Suisse paraissait être la base, en s'occupant de changements et de réorganisations politiques, et après lui avoir fait sentir que tout ce qui troublerait la marche des gouvernements actuels, en semant la défiance et la désunion, entraverait aussi la marche des armées, j'abordai avec franchise et chaleur la question du pays de Vaud. — Je ne lui cachai pas, qu'il nous menaçait du plus funeste cadeau; j'en développai successivement toutes les conséquences présentes et futures, et n'épargnai rien de ce qui pouvait mitiger ou détruire les préventions, qu'il paraissait avoir sur ce pays. Il m'écouta attentivement, trouvant sans doute bizarre qu'un Bernois traitât ce chapitre avec autant d'abondance, et un air de conviction qu'il n'avait pas trouvé je pense,

chez nos clubistes dont il était sans cesse entouré.“

„Une de ses principales objections fut, que le pays de Vaud par la nature des choses, serait toujours attaché au système français; qu'en l'abandonnant à lui-même, il ne serait jamais Suisse, et que le seul moyen propre à l'y rattacher était sa réunion avec Berne, qui d'ailleurs y était vivement désirée.“

„Ici je l'interrompis et soutins au contraire, qu'en faisant des modifications convenables, en changeant et épurant partiellement le personnel du gouvernement, en y appelant des hommes qui pussent lui donner la considération dont il manquait, ce Canton serait plus Suisse que maint autre, et marcherait dans le sens et l'esprit de la nouvelle Confédération. Qu'en revanche sa réunion avec Berne, surtout la manière dont on la préparait, y laisserait un germe et un levain de mécontentement, qui à la première occasion, deviendrait plus dangereux et funeste qu'il ne l'avait été en 1798.“

„Sans vouloir me donner entièrement raison, M. de Senft parut frappé de l'air de bonne foi qui accompagnait mes paroles. — Vous croyez donc, me dit-il, que le pays de Vaud pourrait devenir un bon Canton suisse? Je penserai très-sérieusement à ce que vous

venez de me dire,... peut-être serait-il temps encore d'en écrire à l'Emperenr... Ici il parut rêveur et passa tout à coup à des témoignages d'inquiétude, sur ce que le passage du Rhin ne lui était pas encore annoncé.“

„Il régna en général dans cet entretien qui fut très-soutenu de part et d'autre, un abandon de ma part qui ne parut pas déplaire à ce rusé diplomate; je lui dis que des traîtres avaient surpris la religion de Sa Majesté ou de ses Ministres, qu'il le verrait bientôt lui-même; j'allai jusqu'à lui demander s'il était de la dignité de l'empereur d'Autriche, d'en agir envers la Suisse comme l'avait fait le Directoire français en 1798, et s'il pouvait lui convenir à lui, d'être signalé comme agissant à la façon de Mengaud? — Or, lorsque vous connaîtrez tout, vous verrez qu'en sens inverse l'analogie était juste: je la lui déduisis point par point, et il prit le tout de la meilleure grace, de sorte que j'emportai l'espoir d'avoir paré le coup qu'il méditait. — M. de Watteville, qui dans sa lettre lui disait que le porteur était son intime ami, m'approuva beaucoup de m'être laissé aller à de vifs reproches sur la manière dont on s'y prenait à notre égard.“

Au milieu de tout cela le Général se vit dans la cruelle nécessité, après avoir intimé

aux troupes le serment de défendre la neutralité à outrance, de leur annoncer leur licenciement, sans leur permettre de faire preuve du zèle que toutes montraient pour le service de la patrie.... Néanmoins il n'y avait pas à hésiter, il fallait même se hâter, comme le Landammann après quelques tergiversations inexplicables le lui enjoignit, de les mettre à l'abri des fatales conséquences qu'aurait eu pour elles, le moindre essor hostile de leur courageux dévouement, et par conséquent leur éviter par des circuits dont le motif ajouterait à leur dépit, la rencontre de ces soldats étrangers, qui sans coup férir venaient occuper notre sol, ou traverser notre territoire,... et malheur à nos contrées, si ces troupes étaient ensuite refoulées sur nous, par un ennemi qui s'acharnerait alors à tirer vengeance de notre connivence apparente.

Si l'on peut raisonnablement attribuer à une intrigue nouée à Vienne, soutenue à prix d'argent et développée à Berne, la violation arbitraire et soudaine d'une neutralité légalement reconnue, le temps expliquera peut-être, comment une détermination d'un si haut intérêt pour nous, resta ignorée comme on doit croire qu'elle le fut du Pouvoir Central, qui aurait au moins dû y être confidentiellement préparé,

par les Ministres extraordinairement accrédités à cette époque auprès de la Confédération, ou par ses agents particuliers. Si cette infraction fut préméditée comme quelques-uns le croient, pourquoi ne lui fut-elle pas directement notifiée, au lieu de l'être péremptoirement et au dernier moment, par un chef d'État-major à un simple commandant de division, posté il est vrai, au point le plus essentiel alors de notre frontière? Le défaut d'une parfaite harmonie entre nos deux autorités suprêmes, Civile et Militaire, contribue également à répandre sur cet épisode une teinte d'obscurité, qu'il est aussi délicat de pénétrer que difficile d'éclaircir. Toujours semble-t-il peu probable que le Généralissime des Alliés eût pris sur lui, de rompre sous de frivoles prétextes ce pacte solennel; mais la manière dont il s'y prit, semblait afficher aux yeux de l'Europe le peu de cas qu'il faisait des Suisses, en dédaignant assez leur juste ressentiment, pour ne considérer que l'importance stratégique de leur pays.

Tout ce qui tient à cette catastrophe a donné lieu à tant d'imputations calomnieuses, à tant d'animosités, a engendré tant de mécontentements et de récriminations réciproques, qu'on répugne à approfondir les trames qui incontestablement y contribuèrent, laissant à la posté-

rité la solution absolue d'un problème, qui fera à jamais ombre dans nos annales.

Ce qui paraît le plus certain, c'est que le conseil municipal de Berne, dépêcha secrètement un de ses membres au quartier-général des Souverains alliés à Francfort, pour chercher à obtenir d'eux la restauration de l'ancienne aristocratie du Canton. Cet envoyé ne put point avoir accès auprès de l'empereur d'Autriche, plus heureux auprès de l'empereur Alexandre, celui-ci après l'avoir entendu, lui répliqua: „qu'il ne serait pas juste de régler l'état de la Suisse selon l'intérêt privé de quelques familles"... et le même jour, parlant de ce député, ce Monarque dit: „*Cet homme-là n'est pas Suisse.*" — Le prince de Metternich dans une audience qu'il lui accorda, feignit en revanche d'entrer dans les vues de ses commettants, et chargea en conséquence le comte de Senft-Pilsach de se rendre immédiatement à Berne pour y opérer le changement désiré, lui annonçant qu'il y recevrait à cet effet des instructions précises, lesquelles au contraire ne lui furent point expédiées, de sorte qu'il put être ensuite ostensiblement désavoué. — Cette condescendance apparente du Ministre dirigeant n'était donc probablement qu'un piège, tendu à notre Neutralité.

On répandit plus tard il est vrai, que les dispositions ostensibles du prince de Schwarzenberg pour la compromettre, avaient eu pour unique motif, de donner le change aux Français sur le plan qu'il avait conçu et qu'il exécuta, de faire passer le Rhin aux armées alliées le même jour, depuis Bâle jusqu'en Hollande; hypothèse qui aurait suffi à nous préserver de tout soupçon de connivence, si les intrigues avérées de quelques Bernois pour attirer en Suisse les troupes de la Coalition, n'avaient rejeté sur leurs concitoyens l'apparence de ce délit national, auquel un propos inconsidéré que tint le général anglais Wilson dans une société à Bâle, donna plus de consistance encore, par les explications sérieuses qu'il occasionna entre les gouvernements de Berne et de Bâle. Quoique démenti avec assez d'éclat par ceux qu'il concernait, ce propos laissa subsister de pénibles doutes par l'issue équivoque de la réclamation officielle que fit à Londres le Conseil de Berne, demandant au général Wilson de prouver l'assertion qu'il se refusait de rétracter: *„que l'entrée des troupes alliées en Suisse avait coûté 100,000 livres sterling à l'Angleterre, et que cette somme avait été distribuée à des Bernois.“*

Mais revenons au moment dont il s'agit, et

duquel cette digression m'a écarté : il importait singulièrement pour la sûreté des Bâlois, que rien de ce qui s'était passé à la conférence de Lœrrach ne transpirât, avant que la détermination du général de Watteville fût connue : aussi le colonel Herrenschwand et ses officiers en gardèrent-ils le secret. — Il était non-seulement urgent que la garnison d'Huningue ignorât l'état des choses, afin qu'elle ne cherchât pas à s'en prévaloir, mais il fallait éviter vu la tension des esprits, la divergence des opinions dans la bourgeoisie, le peu d'harmonie qui existait entr'elle et les militaires qui la protégeaient, de donner lieu à des altercations quelconques qui eussent aisément dégénéré en voies de fait dont les résultats auraient été incalculables.

Le lieutenant-général de Bubna vint rendre visite au colonel Herrenschwand, qui en prit occasion de lui recommander plus fortement encore Bâle et son Canton. — Bientôt après il reçut du quartier-maître-général de la Confédération, l'ordre de marche éventuel de l'aile droite de sa division; celle de gauche stationnée à Rheinfelden, devant le recevoir directement *au cas où la retraite serait résolue;* elle paraissait donc encore douteuse et devenait cependant de plus en plus urgente, car

le soir même le colonel Herrenschwand eut l'avis officiel, que l'avant-garde de la grande armée alliée passerait le Rhin avant minuit. — En conséquence aussitôt que les portes furent fermées, et les communications avec le dehors ainsi interceptées, il informa la magistrature de cet avertissement et des infructueuses démarches qui l'avaient précédé, sans lui cacher non plus l'extrême embarras de sa propre situation, par l'incertitude où les instructions conditionnelles de ses supérieurs le laissaient: l'effroi que causa au gouvernement bâlois cette fatale nouvelle, se conçoit aisément....

Enfin à 8 heures arriva un aide-de-camp du général de Watteville, avec l'ordre d'effectuer la retraite sans délai; il fut suivi d'un autre officier de l'État-major, apportant une proclamation du Général en chef, à lire immédiatement à chaque bataillon (*).

(*) «Soldats! — La Divine Providence a de nouveau préparé des jours difficiles à notre chère patrie. — Je viens de recevoir la nouvelle certaine et inattendue, qu'une armée formidable va bientôt traverser une partie de la Suisse, et que les Puissances belligérantes ont irrévocablement résolu ce passage. — Tous les efforts que les Autorités Suprêmes de la Confédération ont faits pour le prévenir, ont été infructueux; ils n'ont pu faire changer le plan de campagne des Hautes Puissances alliées. — Ceux de notre petite troupe seraient tout aussi inutiles, contre les masses armées qui

Le colonel Herrenschwand que le doute de la détermination qui serait prise, avait empêché suivant le désir du lieutenant-général Bubna d'envoyer un officier de confiance au devant des troupes alliées, pour prévenir de

---

sont accumulées sur nos frontières; je dois donc céder à une force aussi majeure, et aux circonstances impérieuses où nous nous trouvons.»

«Soldats! Vous n'avez pas été appelés à prendre les armes pour attirer sur notre territoire les malheurs de la guerre, pour forcer par une résistance imprudente et inutile les Puissances belligérantes à traiter les Suisses en ennemis. Non, vous étiez-là pour maintenir la Neutralité de la Suisse, autant que possible et selon la mesure de nos forces. — Le Tout-Puissant en a décidé autrement; ce but ne peut plus être rempli; votre sang ne coulera pas vainement, je ne vous sacrifierai pas sans utilité pour la patrie; mais je veillerai maintenant à votre conservation, et vous réunirai pour remplir un devoir qui est sacré pour moi et pour vous tous dans les conjonctures actuelles, pour maintenir l'ordre et la tranquillité intérieure. Votre union, votre obéissance absolue aux ordres de vos Supérieurs et votre discipline, pourront seules inspirer de l'estime aux guerriers étrangers, vous faire envisager comme les défenseurs de la patrie et de braves gens, malgré votre petit nombre. — Je vous conduirai dans une position d'où vous pourrez retourner en bon ordre dans vos foyers, aussitôt que les circonstances et la sûreté de notre patrie le permettront. — Obéissez avec confiance à mes ordres et à ceux de vos officiers, comme vous l'avez fait jusqu'ici. — Mon patriotisme vous est garant, que je ne désire que d'assurer votre conservation et votre bonheur; j'espère y réussir avec le secours du Tout-Puissant. — Donné à Aarau le 20 Décembre 1813. Signé le Général en chef de la Confédération: *R. de Watteville.*»

concert avec les commandants de l'avant-garde tout mal-entendu à leur entrée, se hâta dès qu'il sut à quoi s'en tenir, de dépêcher son aide-de-camp à Lœrrach avec un projet de capitulation pour la ville de Bâle, le chargeant spécialement d'en solliciter l'acceptation sans restrictions, et d'obtenir que pour la propre sûreté de cette ville, elle fût promptement occupée par des troupes autrichiennes.

A son arrivée à Lœrrach où le Généralissime venait de se rendre, tout était en mouvement, on ne s'y donna pas le temps d'examiner le projet de capitulation, moins encore d'en discuter les articles : on s'en tint à une déclaration, soit *Appel aux Suisses* du prince de Schwarzenberg (*), dont le contenu pouvait

---

(*) «Habitants de la Suisse ! — Les Hautes-Puissances Alliées, par l'ordre desquelles les armées qui sont sous ma conduite entrent sur le territoire Suisse, ont jugé qu'il était nécessaire de vous rendre compte ainsi qu'à l'Europe, par une déclaration formelle, des motifs et du but de cette entreprise. Cette déclaration vous prouvera dans quelles intentions elles ont pris cette résolution, combien les motifs de cette conduite sont légitimes, et combien leurs vues sont pures. Je suis persuadé que notre entrée en Suisse causera une joie sincère, à ceux qui connaissent et qui savent apprécier les vrais intérêts de ce pays, à tous les vrais amis de l'ancienne indépendance de la Suisse, de son ancienne gloire, de sa prospérité et de son ancienne constitution fédérative, qui jouissait de l'estime et de la considération du monde

être considéré comme satisfaisant, dans une situation aussi précaire que la nôtre l'était devenue. — Cette proclamation fut suivie et

---

entier. Je me crois parfaitement autorisé à attendre de cette classe sans doute très-nombreuse de véritables patriotes, qu'ils nous recevront en amis et qu'ils nous assisteront de tous leurs moyens, puisqu'ils doivent comprendre eux-mêmes combien l'objet de cette guerre, le rétablissement d'un système politique juste et sage en Europe, doit influer sur le sort futur de la Suisse et sur leurs intérêts nationaux les plus importants. Je ne crains de répugnance prononcée que de la part de ceux, qui sont assez dégénérés ou aveuglés pour préférer le maintien de la domination française au bien de leurs concitoyens, et du mécontentement ou de la tiédeur de ceux qui avec des sentiments d'ailleurs loyaux, envisagent l'entrée d'une armée étrangère dans leur pays comme le plus grand des maux. — Il faut espérer, que les uns trouveront peu de partisans dans un moment où des sentiments vraiment patriotiques pourront prévaloir d'eux-mêmes, et où aucun joug étranger n'enchaînera plus l'opinion publique; que les autres considéreront que des sacrifices momentanés sont bientôt oubliés, lorsque la conservation des plus grands biens d'un peuple et la perspective d'un heureux avenir en sont le prix, et qu'il n'y a que des hommes faibles et dominés par l'égoïsme, qui pussent être disposés à racheter la continuation d'une tranquillité équivoque, par la dégradation progressive et l'avilissement permanent de leur patrie.»

«Tout ce qui peut se faire par un ordre et une discipline sévère, par le payement de la nourriture et des moyens de transport qui doivent être fournis, enfin par les ménagements de tout genre, pour diminuer les charges inséparables de la présence d'une armée nombreuse, tout cela sera fait avec le plus grand soin. — Nous entrons chez vous comme amis de votre pays, de votre nom, de vos droits, et nous agirons

confirmée par un ordre du jour (*). Il ne restait plus au colonel Herrenschwand qu'à se conformer à ses instructions, en accélérant assez le départ de sa troupe, pour éviter qu'elle ne rencontrât sur sa route quelque colonne ou détachement de l'armée alliée; or il savait qu'un corps autrichien devait déboucher à Rheinfelden, pour traverser à marches forcées la Suisse et se présenter à l'improviste devant

---

comme tels dans toutes les circonstances. — Convaincus de votre bonne volonté et de votre coopération, nous espérons pouvoir vous quitter accompagnés de vos vœux et de votre reconnaissance, lorsque le grand but auquel nous tendons sera rempli, et que la paix du monde ainsi que votre liberté et votre bonheur seront assurés. — Donné à Lœrrach le 21 Décembre 1813. Signé *Schwarzenberg.*»

(*) «Soldats! — Vous entrez sur le territoire Suisse; c'est comme amis et libérateurs que nous paraissons dans ce pays. Votre conduite sera analogue à ces rapports. Prouvez aux braves Suisses, que les guerriers autrichiens ne connaissent pas moins, les devoirs qu'ils ont à remplir en traversant un pays ami dont ils doivent ménager les habitants, que les qualités qui dans un jour de bataille conduisent à la gloire et à la victoire. — Si les circonstances de la guerre vous obligent à faire des marches forcées dans une saison rigoureuse, n'oubliez pas soldats, qu'il est maintenant question d'achever honorablement ce que vous avez honorablement commencé, que vous avez déjà surmonté des difficultés et des dangers plus grands, que ceux que vous pouvez rencontrer encore; et que votre patrie et l'univers attendent de votre valeur et de votre constance, une paix glorieuse et durable. — Aarau le 22 Décembre 1813. — Feldmaréchal prince *de Schwarzenberg.*»

Genève; il fallait donc le gagner de vitesse, pour sortir des défilés du Hauenstein avant qu'il les eût atteints. — Mais avant de quitter Bâle il pourvut à sa sûreté du moment, en laissant à la disposition de l'autorité civile un millier d'hommes de toutes armes du contingent de ce Canton, qui y étaient en activité de service ou avaient fait partie de sa division, forces plus que suffisantes pour garantir la place d'un coup de main de la garnison d'Huningue, durant le court espace de temps qui devait s'écouler depuis le départ des Confédérés jusqu'à l'entrée des Alliés, laquelle fut cependant différée de plusieurs heures sans que les Français eussent vent de ce qui se passait.

En revanche l'avertissement donné aux troupes de leur prochain licenciement, excita parmi quelques contingents une rumeur, qui si elle attestait leur patriotique dévouement, était le prélude des agitations dont quelques Cantons allaient devenir le théâtre, pendant que celui de Bâle resterait surchargé durant plusieurs mois, d'énormes logements militaires et de fournitures considérables; heureux encore d'être quitte à ce prix, des calamités que la guerre traîne à sa suite, qui de nos jours ont affligé tant de contrées et tant de cités riches ou pauvres.

La Suisse dut essentiellement à l'empereur de Russie d'être préservée de ces maux, car ce Monarque trompé jusqu'au dernier moment à ce qu'il paraît, sur les vrais desseins de l'Autriche à notre égard, lui témoigna son mécontentement de ce qu'on s'était prévalu du désir de quelques individus, pour provoquer des mesures contre le but desquelles il croyait s'être suffisamment prononcé, et il s'opposa à ce que ses troupes, celles du roi de Prusse et des princes Allemands entrassent en Suisse, si ce n'est pour traverser le pont et la ville de Bâle. — Or il est indubitable que malgré leur bonne discipline, les Russes et surtout les Prussiens, nous auraient bien plus vexés que ne le firent les Autrichiens, qui isolés de leurs alliés montrèrent partout où ils passèrent, plus de circonspection qu'on n'avait lieu d'en attendre de leur part. Les excès que commirent au contraire sur leur route, les seuls corps qui ne leur appartinssent proprement pas, ceux de la légion Germanique, nous donnèrent un aperçu de l'exigence de ces gens de guerre, ayant de cruelles représailles à faire expier aux Français, et les étendant sans scrupule sur tout ce qui leur semblait avoir de l'analogie avec cette nation; or notre système de neutralité aurait seul légitimé à leurs yeux des violences, que

d'autres rapprochements n'auraient pas manqué non plus de susciter. Nous ne saurions donc conserver trop de reconnaissance à l'empereur Alexandre, de l'intérêt extraordinaire qu'il mit, à nous dispenser de prendre une part active à cette croisade.

Les Suisses dûrent-ils cette protection spéciale comme quelques-uns le prétendent, à l'ascendant qu'avait sur l'esprit d'Alexandre, son ancien gouverneur, l'ex-directeur de la Harpe? En ce cas on pourrait à juste titre, s'étonner du contraste qu'offrent le rôle et l'influence de cet homme, dans deux époques marquantes de notre histoire : car chacun sait qu'en 1798, il fut le principal moteur par ses sollicitations auprès du Directoire de la République française, de l'invasion de son pays natal par des armées spoliatrices; aussi tout en admettant que la Suisse lui ait été redevable 16 ans plus tard, de l'efficace protection d'un grand et magnanime Potentat, nous ne saurions y voir qu'une bien faible réparation de ses torts antérieurs, et des malheurs qu'il avait attirés naguère à sa patrie.

CHAPITRE VII.

22 — 27 Décembre 1813.

Passage des armées alliées à Bâle. Abdication du Grand-Conseil de Berne. Proclamation. Son impression au canton de Vaud. Mon opinion et ma conduite personnelle. Le lieutenant-général Bubna. Entrée des Autrichiens à Genève.

Ainsi tout à coup abandonnés à eux-mêmes, l'anxiété des Bâlois sur le sort qui les attendait, se prolongea péniblement jusqu'au lendemain dans la matinée, que commença le passage non interrompu dans leurs murs pendant 48 heures, de plus de 100,000 hommes suivis d'un immense train d'artillerie, de munitions et de bagages. Si d'abord ils furent effrayés

du vacarme et de l'encombrement qui en résulta dans leur ville, ils se rassurèrent en voyant ces troupes en sortir aussitôt pour investir Huningue, se porter sur Béfort, occuper Mulhouse et se répandre dans le Sundgau, laissant cependant à Bâle de gros détachements, qui y cantonnèrent ou y bivouaquèrent chaque nuit au nombre de près de 20,000 hommes, ce qui nécessitait de prodigieuses distributions de comestibles, auxquelles le gouvernement et les habitants pourvurent, et prévinrent ainsi tout désordre, grace aussi peut-être à la présence du quartier-général et des Souverains alliés, ce qui en revanche exigea une garnison nombreuse, surcroît onéreux de charges pour la bourgeoisie.

Le même jour, le prince de Schwarzenberg fit notifier à l'ambassadeur de France à Zurich, de quitter la Suisse et de prendre sa route par Bâle, tandis que la grande-duchesse douairière d'Oldenbourg, sœur favorite et influente de l'empereur Alexandre, arrivait avec sa suite à Schaffhouse et y fixait momentanément sa résidence.

Le Petit-Conseil de Berne annonça en même temps à ses ressortissants, que l'armée des Alliés entrait en amie sur le territoire Suisse, conformément à la proclamation du Généralis-

sime prince de Schwarzenberg annexée à cet avertissement. Il exhortait ses concitoyens à mériter la bienveillance que leur témoignaient les Hautes Puissances, en accueillant cordialement ces troupes et en s'empressant de fournir à leurs besoins durant leur passage, qui s'effectuerait en plusieurs colonnes débouchant à la fois de Bâle et de Rheinfelden, et marchant parallèlement le long de diverses routes sur Neuchâtel, Berne, Fribourg et le Valais.

Si l'on s'en fût tenu à cette mesure, on n'aurait pu qu'applaudir à la prévoyance de cette administration de chercher à pallier un mal inévitable; mais à peine se crut-elle sous la protection spéciale de cette armée étrangère, qu'elle se laissa entraîner par la cabale qu'était venue exciter et diriger M. de Senft-Pilsach, peut-être trop subjugué lui-même pour oser se conformer au judicieux désir du général de Watteville, en renonçant à fomenter le bouleversement qui était l'objet de son équivoque mission. Ce gouvernement ainsi livré à l'astuce de quelques intrigants, oubliant ce qu'il se devait de dignité à lui-même, de loyauté à ses commettants, de fidélité à ses Confédérés et de ménagements à ses propres ressortissants, s'abandonna aveuglément à une fatale impulsion. En se lançant ainsi hors de la voie, il justifia

de fâcheux soupçons, réveilla des haines à peine assoupies, et attisa le soufle envenimé de l'esprit de parti, en saisissant précisément l'instant où l'avant-garde du corps d'armée destiné à traverser la Suisse, entrait à Berne sous les ordres du général Bubna, pour promulguer deux arrêtés aussi inconstitutionnels qu'inconsidérés; l'un annonçant son abdication, et l'autre la réhabilitation immédiate avec toutes ses prérogatives, de l'aristocratie dissoute en 1798.

Ces documents, s'ils n'eurent qu'un résultat éphémère en apparence, produisirent une commotion trop vive, trop profonde et trop ramifiée, pour être passés sous silence; ils méritent en outre d'être conservés, comme un monument de cet esprit de vertige qu'enfantent les discordes civiles, et auquel les hommes les plus intègres et les plus éclairés, ne savent pas toujours résister; preuve en soit la faiblesse qu'eut le chef de cette magistrature, l'avoyer de Freudenreich, dont les lumières, la droiture et la modération étaient bien reconnues, d'attacher son nom au premier de ces deux arrêtés, qui par parenthèse quoiqu'imprimés et placardés sur une même feuille, étaient datés l'un du 22, l'autre du 24 Décembre, et ne furent répandus contre l'usage établi

qu'en langue allemande. En voici la traduction: „Nous l'Avoyer Petit et Grand-Conseil du Canton de Berne: Considérant que les Puissances alliées n'ont pas accédé à la neutralité de la Suisse, qu'au contraire elles y ont fait entrer des troupes, nommément dans notre Canton; qu'Elles ont positivement déclaré à S. E. le Landammann de la Suisse, que l'Acte de Médiation et ses conséquences étaient incompatibles avec le grand but qu'Elles ont, d'affranchir les peuples et de rendre à la nation Suisse sa liberté: considérant, que par là, le gouvernement légitime du ci-devant canton de Berne, qu'une force étrangère avait renversé, rentre dans la plénitude de ses droits, nous arrêtons et ordonnons:

„1° Que l'Acte de Médiation de l'année 1803, en tant qu'il concerne le canton de Berne, est et demeure aboli.

„2° En conséquence, nous le Grand-Conseil élu en vertu du dit Acte de Médiation, comme Autorité Suprême du Canton de Berne, abdiquons formellement nos pouvoirs et les remettons à l'Avoyer Grand et Petit-Conseil de la Ville et République de Berne, notre Souverain légitime, qui a gouverné l'État pendant plusieurs siècles avec gloire et en le faisant prospérer,

jusqu'à l'époque où il fut injustement renversé."

„Tous les employés et ressortissants tant de la ville que du pays, sont ainsi relevés du serment qu'ils nous ont prêté, et sommés de reconnaître immédiatement l'autorité légale, maintenant rétablie, de L'Avoyer Grand et Petit-Conseil de la Ville et République de Berne, auxquels nous les exhortons d'accorder, comme aux Pères futurs de la patrie, la même confiance qu'ils nous ont montrée."

„En abdiquant nos pouvoirs, nous emportons la consolante certitude de nous être acquittés fidèlement de nos devoirs, à l'avantage du pays, quoique souvent dans des conjonctures difficiles. — Suppliant la Providence qui a jusqu'ici protégé si particulièrement notre patrie, de bénir également l'administration qui se reconstitue au milieu de circonstances périlleuses. — Donné dans l'assemblée de notre Grand-Conseil à Berne le 22 Décembre 1813."

Le second de ces décrets, dont le style semblait tendre à humilier ou à choquer ceux auxquels il était spécialement adressé, altérait en revanche l'ancienne titulature de l'autorité souveraine qu'il devait remettre en vigueur, et comme pour cajoler la classe inférieure et la plus nombreuse de la bourgeoisie de Berne,

substituait à la formule précédemment usitée d'Avoyer, Petit et Grand-Conseil, celle de: Nous Statthalter, Conseil et Bourgeois de la Ville et République de Berne. — Il était ainsi conçu: „Onze années se sont déjà écoulées, depuis que selon notre vœu librement émis et par nos propres efforts notre patrie a été restaurée, et que notre ancien lien fédéral devait être renouvelé à la Diète de Schwytz, lorsque l'empereur des Français, prescrivit arbitrairement par l'Acte de Médiation une nouvelle division de la Suisse, et nous imposa une constitution de son choix. Vous savez, chers et féaux, à quoi dès-lors nous avons dû nous soumettre: nous avons été privés des parties les plus importantes de notre territoire; nous avons dû nous conformer à des lois de police contraires à nos convenances, et servir une ambition étrangère, au prix de nos biens et du sang de nos enfants dispersés dans des contrées lointaines.“

„Maintenant en revanche que notre pays est au nombre de ceux, auxquels les Puissances libératrices de l'Europe ont rendu le droit et le pouvoir, de cicatriser avec sécurité leurs plaies, l'Acte de Médiation est aboli et remplacé par l'ordre de choses qui fut instantanément rétabli en 1802, avec une volonté

calme, ferme, et exempte de l'influence des passions.“

„Nous reconnaissons toutefois, que le Conseil Cantonal qui a résigné en nos mains les pouvoirs administratifs dont il avait été chargé, a droit à la gratitude de tout honnête homme pour les soins, la vigilance, le désintéressement et l'amour de la justice, dont ses membres ont fait preuve dans les pénibles fonctions de leurs divers emplois.“

„Considérant que notre Grand-Conseil a conféré dans la séance d'hier à une Commission d'État la direction des affaires, jusqu'à ce que les élections qui doivent compléter incessamment le Conseil Souverain, aient eu lieu: Nous ordonnons à toutes les autorités inférieures civiles ou administratives, et aux employés tant dans l'ancien Canton de Berne que dans les parties qui en avaient été détachées, le pays de Vaud et l'Argovie, de pourvoir avec la plus grande attention et activité au maintien de la tranquillité et de l'ordre, et de s'adresser à Leurs Excellences dans les cas extraordinaires. Dès l'époque de cette publication, les deux gouvernements d'Argovie et de Vaud ainsi que leurs subordonnés, sont chargés d'arrêter l'état de leurs caisses, appuyé de pièces justificatives authentiques, et

de les tenir à notre disposition sous leur responsabilité personnelle.“

„Nous ordonnons pareillement que tous les arsenaux, poudres et munitions, soient dès ce moment mis sous les scellés et fidèlement conservés. — Les armées des Puissances alliées traversant la Suisse dans leur marche, nous ordonnons à tous nos *Sujets*, d'accueillir amicalement celles qui passeront dans notre Canton, et de leur fournir sans opposition ce dont ils seront requis par les officiers qui commandent ces troupes.“

„Quoique l'ancienne constitution du Canton de Berne, dont plusieurs siècles ont démontré l'avantage, par la prospérité qu'elle a répandue et progressivement accrue dans les pays de sa domination, redevienne le fondement de l'édifice social, il sera cependant dérogé au mode d'élection du Grand-Conseil; n'écoutant en cela que les motifs de l'intérêt général, qui prescrivent d'en élargir la base afin de lui donner plus de solidité à l'avenir. — En conséquence les hommes instruits de toutes les parties du Canton, non-seulement ne seront plus exclus des places du gouvernement, mais seront recherchés pour y prendre part, pourvu que leur probité et leurs opinions ostensiblement constatées, soient garantes de l'utilité de

leur coopération. — En outre, un nombre considérable de familles, tant de l'Argovie que de Vaud et du Canton actuel, obtiendront le droit de bourgeoisie de la ville de Berne.“

„Nous confirmons au surplus toutes les ventes et transactions légales de droits de lods, de dîmes, de cens et autres redevances qui ont eu lieu.“

„Et enfin à l'instar de nos Pères, nous ne rechercherons point les auteurs ni les complices des délits politiques, leur assurant au contraire à tous, une pleine amnistie“

„Nous nous flattons, chers et féaux, que si vous accueillez sincèrement nos intentions bienveillantes à votre égard, le Dieu qui préserva jadis si spécialement notre patrie, et qui présentement encore daigne permettre qu'elle soit miraculeusement sauvée, nous accordera sa bénédiction et nous rendra dignes de la félicité dont jouirent nos Pères. — Donné dans l'assemblée de notre Grand-Conseil le 24 Décembre 1813. Signé: Chancellerie de Berne.“

Le prince de Metternich auquel cette proclamation fut envoyée à Bâle, dit en la lisant: „C'est moins l'appel d'une mère à ses enfants, que le cri du vautour fondant sur sa proie.“ Aussi M. de Senft-Pilsach fut-il désavoué.

La promulgation inopinée de ce décret im-

pératif, semblable à une violente détonation ébranla soudain toute la Suisse, rompit le lien qui rattachait Berne à ses anciens Confédérés, ainsi que celui qui depuis 10 ans l'identifiait à l'Acte de Médiation, et mit le schisme parmi les habitants de la ville, dont la plupart blâmèrent avec amertume une démarche, surprise selon eux par quelques intriguants à la bonne foi de magistrats sages et éclairés, ainsi gravement compromis. Si ce décret terrorisa un instant l'Argovie et Vaud, parcequ'on y supposa que c'était sous l'égide des baïonnettes autrichiennes que l'assujettissement proclamé avait été résolu, dès qu'on y fut mieux informé, cet effroi se convertit en un ardent et sombre ressentiment, trop profond pour être de longtemps apaisé, d'autant moins que les agitateurs révolutionnaires s'en prévalurent pour accroître l'inquiétude et la défiance, que cette mesure intempestive avait fait naître dans les districts de la Confédération qu'elle semblait indirectement atteindre, c'est-à-dire, dans tous les pays ci-devant sujets.

Au premier avis qui me parvint, de cet acte attentatoire à des droits qui selon moi avaient été authentiquement reconnus, non-seulement je refusai d'y croire mais j'en niai la possibilité, sachant que le principe de l'indépendance

de chacun des XIX Cantons, avait généralement été adopté comme base de la restauration de la Suisse, dans les diverses conférences secrètes qui avaient eu lieu sur cet objet; et qu'on s'y était mutuellement promis, de subordonner à la tendance de l'esprit du siècle les changements à apporter à nos institutions, en imitant en cela d'autres États qui pareillement affranchis du joug de la France, cherchaient à consolider leur régénération en lui imprimant le type libéral, qui sagement modifié, devenait le gage de sa durée. — Or chez nous plus qu'ailleurs, le bon sens et l'équité prescrivaient, non-seulement de ne pas heurter l'opinion par le renouvellement de lignes de démarcations antérieures qu'elle réprouvait, mais au contraire d'en effacer scrupuleusement la trace, sous peine si l'on s'écartait de cette maxime, de retomber dans l'abîme d'où l'on s'efforçait de sortir.

Aussi lorsque j'eus la conviction de l'authenticité de cet altier manifeste, que je pus le confronter avec la paternelle proclamation, qu'adressa en 1802 la régence provisoire de ce même gouvernement, à ses anciens sujets qu'il ne qualifiait alors que de *Ressortissants*, quoiqu'il fût rentré dans la plénitude de sa Souveraineté précédente, par une restauration

éphémère il est vrai, mais uniquement due aux vigoureux efforts d'un généreux patriotisme, je déplorai qu'on eût mutilé une si belle cause, en s'assimilant en quelque sorte à la vile faction, qui 15 ans auparavant avait effrontément invoqué l'appui d'une armée étrangère, pour l'exécution de ses complots. Lorsque surtout je fus instruit des sourdes menées qui avaient préparé ce fatal éclat, je n'hésitai pas, malgré les liaisons particulières et les diverses considérations qui m'attachaient à l'ancienne métropole, de me prononcer momentanément contr'elle, en faveur de ceux de mes compatriotes qu'on traitait selon moi si injustement. Cette détermination a fait époque dans ma vie, et j'y reviendrai par conséquent avec plus de détails, après avoir fait mention de l'occupation de Genève par les Autrichiens, expédition dont l'issue devait mettre fin au passage de leurs troupes dans notre Canton, et qui me mit à même de rendre aux Genevois un service essentiel, que sûrement la plupart d'entr'eux ignorent.

Le lieutenant-général comte de Bubna qui en était chargé, s'étant rappelé de notre ancienne relation pendant la campagne de 1799, me fit prier dès son arrivée à Berne, de lui procurer des renseignements sur Genève et

sur les moyens de s'en rendre maître, m'invitant à me rendre dans ce but le 26 Décembre à Lausanne.

Autant j'aurais été éloigné dans les conjonctures actuelles, de favoriser l'entrée d'une force armée quelconque en Suisse, autant je trouvais convenable de concourir à accélérer l'évacuation de celle qui s'y trouvait, en lui facilitant une opération qui me semblait être un des principaux motifs de son introduction chez nous. Car Genève devait par sa situation, servir aux Alliés de place d'armes pour échelonner des corps vers Lyon et Grenoble, afin de se rapprocher de Lord Wellington, qui déjà avait pénétré dans la Guyenne et s'avançait vers le Languedoc.

Mais ce plan exposait le pays de Vaud et Genève à d'éminents dangers, si l'on ne mettait autant de célérité à l'exécuter que d'énergie à le soutenir; il était notoire que la subsistance des troupes à y employer, tombant à la charge de la contrée qu'elles traverseraient, ce fardeau s'appesantirait si elles étaient arrêtées dans leur marche, et s'aggraverait bien plus encore si elles étaient repoussées et poursuivies. Quant à Genève, il était non moins évident que la moindre résistance de sa part, lui attirerait les tribulations qu'autorisent en

pareil cas les lois de la guerre, tribulations plus dures à subir, selon le degré de civilisation et de prospérité de ceux qu'elles atteignent; or un coup de fusil pouvait suffire à excuser sur son territoire des déprédations, qui auraient eu des suites aussi funestes qu'incalculables pour une population dont les richesses et l'industrie, offraient autant d'appât à l'avidité d'une soldatesque essentiellement composée de Croates et d'Esclavons, races naturellement pillardes et peu traitables. Je savais que sa garnison ne consistait qu'en quelques centaines de conscrits mal armés, sous un commandant vieux et infirme; que la bourgeoisie aspirait secrètement à recouvrer son indépendance; et je supposais qu'animée par ce double aiguillon, elle n'hésiterait pas à contraindre ses faibles gardiens de se retirer sans attendre l'ennemi, afin de rester maîtresse de lui ouvrir ses portes, à titre d'ancienne Alliée des cantons Suisses, dont on l'avait forcément séparée.

J'y allai donc pour concerter cette entreprise avec deux de ses anciens magistrats, MM. Des Arts et Grenus-Saladin, qui partageant en plein ma façon de voir, me promirent d'agir dans ce sens, sous condition que le comte de Bubna ne considérerait pas Genève comme pays

conquis, mais qu'il y entrerait en libérateur et sanctionnerait sa restauration politique. J'acquis en même temps la certitude de l'impossibilité de défendre pendant 24 heures, le front des fortifications de la rive droite du Rhône, en admettant que la garnison voulût l'essayer, délabré comme il l'était. Je revins la nuit suivante à Lausanne, où le général Bubna retenu à Berne par des arrangements éventuels, relatifs à l'assujettissement projeté du pays de Vaud, n'arriva que le lendemain au soir 26 Décembre, précédé de 2 régiments de hussards, dont l'aspect occasionna une fermentation populaire qu'on eût facilement poussée à l'extrême.... Je retrouvai dans le comte de Bubna un ancien camarade, quoique depuis notre dernière campagne il eût fourni une brillante carrière, aux avantages de laquelle j'avais volontairement renoncé.... Brave soldat et fin diplomate, il cachait beaucoup de dextérité sous une épaisse enveloppe, et voilait sous les formes d'une tudesque franchise, la prudence et la souplesse des Cours; aussi avait-il été spécialement chargé durant les dernières années, des négociations les plus délicates de son Souverain avec Bonaparte.

Il était préoccupé de la mission politique et confidentielle que le prince de Metternich

avait réunie à sa vocation ostensible, en lui laissant une latitude aussi étendue qu'embarrassante, de n'user de la force pour faire rentrer le pays de Vaud sous la domination bernoise, qu'autant que la chose lui paraîtrait aisée et sans inconvénients. — M'ayant consulté à cet égard, je ne lui dissimulai point mon opinion contre ce projet, et en déduisis les raisons qui lui parurent assez concluantes, pour l'engager à suspendre toute tentative à ce sujet.

Je lui rendis compte ensuite du résultat de ma course à Genève et en pris occasion de peser sur l'importance, de ne pas s'attirer l'animadversion d'un peuple armé qui allait se trouver sur ses derrières, et qu'il lui serait d'autant moins facile de contenir au besoin, qu'on saurait bientôt qu'au lieu de 30,000 combattants censés sous ses ordres, il n'en avait pas 20,000. — Je lui promis que Genève lui ouvrirait ses portes dès qu'il s'y présenterait, à condition qu'il la reconnût immédiatement comme Alliée de la Confédération helvétique, et l'autorisât à se constituer comme elle l'était avant sa réunion forcée à la France; qu'il ne lui imposât pas de contributions, se bornant à ce qu'il fût fourni à l'approvisionnement de ses troupes, auxquelles en revanche nul excès ne

serait toléré soit dans la ville, soit sur son territoire, et enfin que leur marche fût assez rapide, pour qu'elles s'y présentassent avant qu'on pût les y attendre.

Il consentit à tout et m'accorda des sauvegardes, à distribuer dans les habitations les plus exposées à des dégâts par leur proximité des frontières de la France, précaution qui eut généralement son effet. Il en fut de même de ses promesses: les bataillons employés à cette expédition, franchirent en un jour la distance de 13 lieues de Payerne à Rolle, observèrent une exacte discipline en route et dans leurs cantonnements, et se présentèrent le lendemain matin à la porte de Genève, à l'instant où à peine informées de leur approche, les autorités françaises en sortaient, tandis que le dépôt de militaires qui s'y trouvait, cédant aux instances et un peu aux menaces des habitants, se retirait de l'autre côté du lac, en dépit de l'opposition d'un officier supérieur du corps du Génie, le général qui commandait ayant déjà pris le large.

Une députation de la bourgeoisie vint aussitôt au-devant du Général autrichien et lui fit sa soumission, tout en lui présentant les articles d'une convention qui reconnaissait et maintenait aux Genevois, l'indépendance qui leur

avait été ravie, et les assurait de la généreuse protection des Puissances alliées; il y acquiesça.

Les troupes autrichiennes firent leur entrée en bon ordre, elles poussèrent quelques avant-postes sur les routes de Lyon et de Savoie; 6000 hommes environ furent casernés ou cantonnés en ville, et comme de raison nourris aux frais de l'État ou par les particuliers, qui oubliant la faveur d'être exemptés des contributions en numéraire et des réquisitions en tout genre, dont Bonaparte frappait indistinctement en pareil cas amis et ennemis, ne tardèrent pas à gémir de la dépense et de l'incommodité, que leur causaient des hôtes auxquels ils étaient cependant redevables, du don le plus précieux qu'on pût leur faire, l'indépendance, ce qui à la vérité les exposa durant quelques mois, à des craintes et à de sérieuses inquiétudes de la part des Français.

Le jour suivant, l'ancien gouvernement fut rétabli avec l'approbation du comte de Bubna, et proclama sa restauration par la publication suivante: ... „De la part de nos Magnifiques et Très-Honorés Seigneurs, Syndics et Conseils provisoires de la ville et république de Genève.“

„Les autorités françaises s'étant retirées

de notre Ville et de son territoire, et une partie de l'une des armées des Hautes-Puissances qui travaillent à assurer à l'Europe le bienfait de la paix, étant aujourd'hui dans nos murs, il importe qu'il y ait un gouvernement qui pourvoie aux divers besoins de notre patrie.

„Le très-illustre et très-excellent Seigneur M. le comte de Bubna, commandant les armées de S. M. I. et R. Apostolique dans nos contrées, nous ayant requis de créer dans ce but un gouvernement provisoire, d'une manière conforme aux circonstances actuelles qui ne sauraient être d'une longue durée, et aux intentions bienfaisantes des Augustes Souverains coalisés, nous avons cru devoir nous occuper d'un objet aussi important. La confiance que nos compatriotes veulent bien nous accorder, ainsi que le sentiment de nos devoirs envers eux, nous ont déterminés à prendre sur nous cette tâche honorable. Nous n'y sommes point étrangers par les emplois dont nous étions légalement revêtus autrefois, et nous avons cru bien mériter de la patrie, en nous adjoignant des citoyens qui jouissent à juste titre de l'estime et de l'affection publiques. — En conséquence nous Soussignés, nous nous constituons en gouvernement, sous le titre de Syndics et Conseils provisoires, avec la charge d'admi-

nistrer et de faire administrer la police, la justice tant civile que criminelle, les finances et tout ce qui tient aux impositions, perceptions et dépenses publiques; de préparer les lois et les réglements qui nous paraîtront les mieux assortis à notre existence future; de déléguer s'il est nécessaire, une partie de ces pouvoirs à des commissions qui nous aideront dans nos nombreuses occupations; de nous adjoindre des coopérateurs dignes de la confiance publique; en un mot, de pourvoir à tout ce qu'exige un établissement politique sagement organisé, jusqu'à ce que les circonstances momentanées qui entraînent cette mesure aient cessé d'exister."

„Reposons-nous sur les intentions bienfaisantes qui nous sont manifestées. Présentons-nous toujours tels que nous sommes aujourd'hui, c'est-à-dire, comme une association d'hommes sages et paisibles, liés entr'eux par des sentiments de bienveillance et de confiance réciproques, et par leur attachement à tous les devoirs que la patrie et la religion nous imposent, dont nos ancêtres nous ont donné un si bel exemple. — Signé par 8 anciens conseillers, 14 autres personnes notables, et au nom de tous: Amédée Lullin, au nom des Syndics et Conseils provisoires, le 31 Décembre 1813."

Passant ainsi sans secousse et sans avoir essuyé le moindre froissement, de la condition de place de guerre de l'Empire français à celle de République libre, et à même de renouer les liens qui l'unissaient jadis à quelques-uns des membres de la Confédération helvétique, Genève célébre annuellement dès-lors, le souvenir de cet important bienfait.

CHAPITRE VIII.

27 Décembre 1813 — 4 Janvier 1814.

Détails personnels. Séance du Grand-Conseil de Vaud. Mémoire projeté pour les Souverains alliés. État des choses en Suisse. Correspondance relative aux derniers événements de Berne et de Vaud.

Je reviens maintenant à ce qui me concerne: ce ne fut que le 27 Décembre au matin, qu'on reçut à Lausanne la proclamation bernoise du 24, dont on aurait dû avoir connaissance le 25. — Ce délai coïncidant avec le moment prévu de l'apparition des troupes autrichiennes dans cette ville, j'en inférai qu'elles étaient réellement chargées de le faire exécuter, ce qui j'en conviens, me révolta.

Impatient de juger de l'effet sur le public, de cette despotique et intempestive démarche, je parcourus les principales rues et rencontrai divers groupes d'hommes, qui tous paraissaient sombres et attristés; j'entrai chez deux de mes amis, chez le colonel de Saint-Georges, antagoniste avoué des révolutionnaires, puis chez le colonel C...., qui en revanche avait modérément fléchi sous leur ascendant, et exerçait les fonctions de commandant de la place. Le premier partageait hautement mon opinion sur l'inconvenance outrée de la proclamation: quant au second, que je trouvai entouré d'officiers Vaudois en activité, il était ainsi qu'eux, absorbé par la crainte du prochain anéantissement de l'indépendance cantonale; tous d'ailleurs me semblèrent plus abattus qu'irrités, n'espérant de salut ou de sursis, que de l'intervention du général Bubna qu'on attendait à toute heure, et au-devant duquel une députation des autorités civiles et militaires allait se rendre.

Je m'étais abstenu de toute réflexion devant ces personnes, surpris qu'elles montrassent aussi librement en ma présence, leur découragement et leur douleur du sort qu'elles croyaient irrévocablement réservé à leur pays. En les quittant, je rencontrai un membre du Petit-

Conseil que j'avais connu autrefois, M. Clavel d'Aigle, je l'accostai et lui trouvai ce courage d'énergie, qui plaît à qui le ressent... Il considérait l'ordre de soumission si inopinément, si péremptoirement donné, comme insensé, comme inexcusable, comme autorisant et appelant même une vigoureuse résistance; il s'étonnait que d'anciens magistrats dont la sagesse et la droiture n'avaient jamais été contestées, eussent attaché leur nom à un acte tellement absurde et incendiaire... Sans abonder dans son sens, je ne lui dissimulai pas ma façon de penser, et entrepris de le calmer en lui faisant envisager la modération comme le remède le plus efficace, à un mal peut-être moins réel qu'apparent, ne pouvant en mon particulier admettre que l'esprit de cette proclamation fût généralement approuvé à Berne, et qu'on y fût disposé à la soutenir. Je lui représentai qu'il fallait débuter par supprimer au pays de Vaud, tout ce qui par de l'analogie avec les principes ou les usages révolutionnaires, pouvait fournir prétexte aux Alliés de nous considérer comme partisans des Français; qu'on abolît entr'autre la qualification usuelle de *Citoyen*, qui non-seulement choquait les étrangers, mais paraissait une invective à la plupart des Suisses et aux Français eux-mêmes; puis qu'on se hâtât

d'apporter de sages modifications à la composition des autorités cantonales, en substituant parmi elles aux individus trop exaltés ou trop vulgaires, des hommes qui par leur caractère et par leurs formes fussent plus en harmonie avec le système, qui prévalait à cette époque dans l'organisation des institutions politiques et civiles de presque tous les peuples, et leur donnait une direction nouvelle. Il allait en Conseil et me promit qu'il penserait à notre entretien.

Effectivement il parla dans ce sens et fut écouté; jamais aussi le moment n'avait été plus propice, pour faire entendre raison à ces meneurs astucieux ou énergumènes qui flottaient maintenant entre l'incertitude et la terreur. — L'épithète de *Citoyen* fut interdite comme mesure de précaution, avant l'arrivée des troupes qui commencèrent à défiler vers le milieu du jour. — Mêlé à la foule qui se pressait sur leur passage, j'observai l'effet que produisait sur nos gens, leur aspect dur et martial: loin d'en être intimidés, ils manifestaient un courroux concentré, bien différent de la consternation dont les physionomies étaient empreintes le matin, et laissaient échapper à demi-voix des paroles offensantes contre ces troupes, exaspération qui se prononçait plus

hardiment contre ceux, qu'on accusait d'avoir provoqué leur venue. J'entendis même proposer en patois une soudaine levée de boucliers contre ces étrangers, dont cependant on s'exagérait le nombre, et de mettre en même temps le feu aux propriétés qu'avaient les Bernois en ce pays. Il y a toujours loin sans doute en cas pareil, de la menace à l'effet; néanmoins l'amour propre et l'honneur national outragés, l'intérêt privé compromis, la confiance en sa propre force, et enfin l'impunité d'un soulèvement récent, étaient autant d'ardents stimulants pour tirer prompte vengeance, d'un coup d'autorité qu'on taxait de perfidie.... Toutefois nulle voie de fait n'eut lieu, mais l'effervescence se propagea et s'accrut assez le reste de la journée, pour faire craindre une explosion la nuit suivante.

La conjoncture était grave et le cas pressant, j'en discourus avec mes relations; toutes voyaient comme moi, un danger imminent à la position où cette fatale proclamation combinée avec l'entrée des troupes autrichiennes, plaçait les amis de l'ordre et les partisans d'une sage restauration.

Une interruption de 4 jours des avis directs que me donnaient habituellement de ce qui se passait à Berne, mes correspondants les

plus affidés, ajoutait pour moi à l'embarras de cette situation: j'augurais presque de leur silence, qu'ils s'étaient laissés surprendre et partageaient l'aveuglement auquel j'attribuais cette malheureuse production, hypothèse qui devenait un motif de plus à mes yeux, de suivre une autre route. Ce ne fut qu'après coup, que celui de mes intimes sur la sagacité duquel je faisais le plus de fond, le colonel Louis Kirchberguer, m'apprit qu'il m'avait confidentiellement et longuement écrit le 25 à ce sujet, mais que de crainte que sa lettre ne fût interceptée, il l'avait anéantie. Je déplorai d'autant plus cette fatalité, que si j'eusse eu la certitude qu'il me donnait, de la réprobation dont l'opinion frappait à Berne, la démarche incompétente et inconsidérée qu'avaient faite les dépositaires de l'autorité, entraînés par une faction que ses passions seules guidaient, au lieu de faire scission, je me serais borné à insister sur l'urgence de rester calme durant cette bourrasque passagère. Une communication semi-officielle que me fit faire un prétendu agent diplomatique anglais, le lieutenant-colonel Mills, se disant chargé par son gouvernement de concourir à la réorganisation présumée des anciens cantons Suisses, contribua encore à me faire prendre le change, et ajouter foi à

l'existence d'un plan de réaction, inconciliable avec la loyauté et l'équité requises en toute transaction de cette nature. Je différai néanmoins de prendre un parti décisif, jusqu'à ce que les instructions du général de Bubna à cet égard me fussent connues.

Dès qu'il fut à Lausanne, j'allai le trouver comme il m'en avait fait prier; au lieu du sujet ostensible de notre entrevue, l'occupation de Genève, il aborda d'emblée la position du canton de Vaud, me donnant à entendre qu'il avait été invité par le prince de Metternich: „à coopérer en passant à Lausanne à la réunion du pays de Vaud à Berne, en abolissant à cet effet le gouvernement vaudois; que cependant le Ministre s'était refusé à lui en donner l'ordre, le laissant au contraire libre d'agir selon les circonstances, et d'après l'opinion de la saine partie des habitants; responsabilité d'autant plus gênante, que nulle donnée suffisante ne l'éclairait sur le degré de foi, que méritaient les assertions à ce sujet des régénérateurs éventuels de l'aristocratie bernoise.“

Il m'avoua sa répugnance à s'y livrer, tout comme son hésitation à s'abstenir d'une mesure indirectement soutenue par le Cabinet autrichien. Paraissant attacher quelque prix à mon opinion pour trancher ses incertitudes, je la lui déve-

loppai sans détour, en présence du même Bernois, M. de Werdt, officier de son État-major qui avait déjà figuré à la conférence de Lœrrach. — J'insistai sur l'aversion du peuple Vaudois à rentrer sous la dépendance bernoise, quelque douce et prospère qu'elle eût été pour lui, parce qu'il sentait tout le prix de son émancipation politique, officiellement et légalement reconnue depuis 10 ans. — Je rappelai qu'antérieurement encore, le 28 Janvier 1798, par conséquent avant sa chute, Berne avait librement et ostensiblement renoncé à sa Souveraineté, et appelé la population qui lui restait soumise après la défection du pays de Vaud, à prendre dorénavant une part active à l'administration de l'État.

Je représentai que la réunion de ce pays, même en la supposant fondée sur l'égalité des droits civils et politiques, pécherait par la différence de mœurs et de langage existante entre les deux peuples, ligne de démarcation que les événements de la révolution avaient rendue plus saillante; qu'en outre il était notoire que la majorité des membres de l'ancienne Confédération, verraient de mauvais œil le canton de Berne recouvrer une supériorité territoriale qui déjà antérieurement les offusquait. J'ajoutai qu'il me semblait de la convenance de la Suisse

entière, de Berne en particulier et naturellement du pays de Vaud, que celui-ci demeurât Canton; mais que pour son propre avantage on saisît ce moment propice, d'améliorer sa constitution évidemment trop populaire relativement au génie, à l'aisance et au degré de civilisation de ses habitants, et surtout d'épurer le personnel de son gouvernement, presque exclusivement composé de zélateurs outrés du système révolutionnaire: que la représentation nationale en fût essentiellement choisie parmi la classe des propriétaires, sans en écarter à l'avenir les hommes capables, dont l'opinion différait de celle qui à cette époque y dominait. — Mais que nul changement ne s'opérât par l'influence d'une force armée quelconque, et que les troupes autrichiennes se bornassent à maintenir au besoin la tranquillité intérieure, sans acception de la tendance de ceux qui chercheraient à la troubler.

Quoiqu'opposé à mes principes, et lié avec l'opinion la plus prononcée à Berne dans le sens contraire au mien, M. de Werdt se tut; peut-être fut-ce par égard pour un ancien chef dont il connaissait l'inflexibilité et j'ose dire, la droiture? Le Général en revanche parut entrer en plein dans mon sens, et m'engagea à lui donner sous la forme d'un mémoire

dont il m'indiqua les bases, en me demandant qu'il fut revêtu de quelques signatures, l'exposé des motifs que je lui avais allégués pour laisser subsister le canton de Vaud, m'offrant d'apostiller et de transmettre cet écrit au prince de Metternich.

J'allai discourir de cet entretien avec le colonel de Saint-Georges, dont j'appréciais le parfait discernement, la franchise et la fermeté; je convins ou crus convenir avec lui des principaux points à présenter, et qu'il préparerait quelques personnes de diverses nuances d'opinion, à signer le mémoire projeté. — Revenu à Rolle à travers des bivouacs autrichiens qui ralentirent ma course, j'employai le reste de la nuit à la rédaction de cette pièce, dont je soumis dès le matin la minute à quelques individus marquants que j'avais fait prier de se rendre chez moi, les uns partisans de l'ordre de choses actuel, entr'autres les deux premiers magistrats de l'endroit, les autres plus ou moins contraires au régime existant. Tous approuvèrent et signèrent cet écrit qui posait en principe, l'indépendance du canton de Vaud comme partie intégrante et membre dévoué du Corps helvétique, et proposait pour points fondamentaux de sa constitution: 1° que le droit d'élection y fût subordonné à une propriété

territoriale, qui pût être le garant d'une opinion indépendante. 2° La réduction du Grand-Conseil à 60 membres. 3° La garantie du rachat des dîmes et cens. 4° La garantie des ventes faites des biens de l'État. 5° L'égalité des droits politiques.

Il était devenu urgent de presser les temps pour prévenir l'éclat d'une fermentation devenue si vive, que durant les discussions très-calmes que cette réunion occasionna chez moi, un incendie ayant été aperçu dans le voisinage, l'un des deux fonctionnaires qui s'étaient joints à nous manifesta la sérieuse inquiétude, que le feu n'eût été mis à dessein à l'habitation d'un Bernois absent qu'il désigna... Heureusement il se trompait, l'incendie insignifiant en lui-même était accidentel, mais ce soupçon de la part d'un honnête homme jouissant de beaucoup de popularité, donnait la mesure de la tendance qu'avait alors l'esprit du peuple de la contrée.

Je retournai aussitôt à Lausanne; les personnes qu'il m'importait d'y voir avant le général Bubna, étant à une fête à son honneur chez le soi-disant commissaire anglais Mills, je m'y rendis: le Général me reçut en particulier, je lui lus la minute du mémoire déjà revêtue d'une vingtaine de signatures; il en

approuva le contenu, me promit de l'expédier dès que je voudrais, et me prévint en évitant d'entrer dans des détails à cet égard, que depuis moi il avait eu chez lui les chefs du gouvernement Vaudois. — Or ceux-ci, sur l'assurance qu'il leur avait donnée, de maintenir l'ordre de choses actuel à de légères modifications près, s'étaient hâtés d'interdire à leurs ressortissants de reconnaître la validité de la proclamation bernoise, et surveillant attentivement les démarches qui pouvaient s'y rattacher, ils convoquèrent le Grand-Conseil pour le lendemain 29 Décembre.

Un bon nombre de membres de celui-ci croyaient s'assembler pour la dernière fois, mais ainsi inopinément rassurés, ils passèrent comme il arrive communément aux esprits faibles, de la stupeur à cette exaltation, qui porte à se dédommager d'un secret effroi par des actes de violence; peu s'en fallut, que quelques-uns de nous eussent à pâtir de ce changement subit de situation, qui non-seulement rendait superflus nos efforts pour parer le coup dont le pays avait été menacé, mais atténuait les moyens qu'aurait fourni la circonstance, de corriger les vices de notre constitution et ceux non moins évidents de notre représentation nationale.... La conduite du comte de Bubna

envers moi dans cette occasion, fut-elle loyale? C'est ce que je laisse à d'autres à décider.

Quoi qu'il en soit, la plupart des individus qui s'étaient montrés disposés à concourir ouvertement à ce double but, soit qu'ils en sentissent maintenant l'inutilité ou qu'ils en redoutassent les chances, se rétractèrent, laissant ainsi exposés à de fâcheux ressentiments, ceux des leurs qui s'étaient le plus mis à découvert, particulièrement les promoteurs du mémoire en question, dont une clause émettait le vœu positif de l'abdication des autorités Cantonales, et de la nomination d'une Commission provisoire de 9 membres désignés, à la tête desquels on m'avait placé; préférence que j'étais certes loin d'avoir désirée mais que je n'aurais pu décemment décliner, ce poste d'honneur étant également celui du danger. — On fit donc la motion dans cette turbulente séance du Grand-Conseil, de sévir contre les principaux signataires de ce mémoire, en les inculpant de haute trahison. Ils étaient d'autant plus aisés à reconnaître et à saisir, qu'ils n'avaient cherché ni à se déguiser, ni à se soustraire aux perquisitions; et la précaution qu'eurent les timorés d'entr'eux, d'anéantir les copies qu'ils avaient signées, laissait naturellement plus de marge à l'arbitraire contre les autres. Mais le pré-

sident de l'assemblée, le landammann Pidou, apaisa cette civique ferveur, en rappelant que le délit dont il s'agissait n'avait eu d'autre motif, que d'affermir l'indépendance Cantonale. Ce mémoire n'eut donc aucun résultat précis; cependant comme il peut servir à peindre l'esprit du temps et les vues de ceux qui y adhérèrent, je le transcris ici.

Il s'adressait „à L. L. M. M. les Empereurs de Russie et d'Autriche, et aux Rois d'Angleterre, de Prusse et de Suède."

„La proclamation émanée le 24 de ce mois, de l'Avoyer Grand et Petit-Conseil de la Ville et République de Berne annonce: que ce Gouvernement, en reprenant ses anciennes formes par l'intervention de Vos Majestés, revendique la Souveraineté que des fautes et des malheurs lui firent perdre en 1798, entr'autre celle du canton de Vaud. — En conséquence les habitants soussignés de ce Canton, tous propriétaires, la plupart pères de famille, présentent au nom de leurs compatriotes, leur vœu hautement prononcé de conserver leur indépendance. Pénétrés de respect et d'admiration, à la vue des immenses et généreux efforts de Vos Majestés pour briser le joug français qui pesait sur tant de nations, ils osent aussi implorer Leur appui pour la conservation de leur liberté politique;

tout en reconnaissant que le pays qu'ils habitent, a été redevable au gouvernement bernois de trois siècles de prospérité, ils déclarent que la condition de *sujets*, leur serait maintenant insupportable; que la contrainte seule pourrait les y réduire et les y maintenir; et qu'en les y forçant on déposerait dans leur sein le germe de dissensions, qui entraîneraient peut-être un jour la Confédération helvétique dans de nouveaux malheurs. — Ils appuyent leur réclamation, sur ce que malgré l'attachement dont ils donnèrent des preuves à l'ancien gouvernement bernois aussi longtemps qu'il subsista, ils en furent abandonnés en 1798 avant qu'il eût été renversé."

„Et s'il leur est permis de l'observer, ils croient aussi impossible de restaurer une aristocratie abattue, qu'il est aisé de relever un état monarchique: l'une dans sa chute se pulvérise, tandis que les éléments organiques de l'autre peuvent se retrouver, et être facilement replacés par une main puissante et régénératrice. Autant il est aisé de rendre à l'Espagne et au Portugal leurs rois légitimes, à l'Italie ses princes, de donner au Pays-Bas un maître, autant il serait impossible de faire renaître l'ancienne Venise de ses cendres, et de la rendre capable de reproduire les prodiges qui

l'illustrèrent; tout comme aussi Berne restaurée ne saurait redevenir conquérante.“

„En protestant donc contre la condition de *sujets*, en représentant que la part qu'on nous offre à l'administration des trois Cantons réunis en un seul, ne saurait pour ce qui concerne le nôtre, remplir le but d'union qu'on se propose, nous devons en outre faire observer que la différence de mœurs, d'habitudes et de langage, est à nos yeux un obstacle insurmontable. — En revanche nous réprouvons cette funeste prépondérance populaire, qui débordant de France en torrents de sang et de feu dévora pendant 20 ans notre hémisphère, et qui épuisée par ses propres dévastations semble avoir cherché et trouvé un refuge dans ce coin de terre, d'ailleurs si privilégié.“

„Nous désirons donc que notre gouvernement actuel subisse une réforme, non point par la force des armes, mais par celle non moins impérieuse des circonstances; que les Ministres de Vos Majestés intiment aux Grand et Petit-Conseils de Vaud de se dissoudre, de remettre leurs pouvoirs à une Commission provisoire, composée de membres choisis parmi les différents partis qui nous divisent, seul moyen de les faire disparaître tous, et que cette Commission s'occupe incessamment des changements

à faire à notre constitution, en les soumettant à la sanction des Hautes Puissances protectrices.“

„Alors, et nous en prenons l'engagement sacré, on verra que le peuple Vaudois s'il fut momentanément agité par des factieux, est néanmoins digne de figurer parmi les membres de la Confédération; que jaloux de conserver les institutions qui lui auront été accordées, il se montrera plein d'attachement et de confiance pour les Cantons ses voisins, pour celui de Berne en particulier; que sa déférence à la majorité et son dévouement à la commune Patrie seront sans bornes, et que si le fléau de la guerre devait s'y rallumer, il se consacrerait loyalement au salut de la chose publique. — Et enfin si les Augustes Monarques alliés daignent accéder à notre vœu, ce Canton offre comme gage de sa profonde gratitude, de concourir de ses minimes moyens au succès de la cause, qui doit rendre au monde la tranquillité et à l'humanité longtemps opprimée, la liberté et une paix durable.“

Cet écrit qu'un vif sentiment avait en quelque sorte improvisé, se ressentait j'en conviens, de l'irréfléchie ferveur d'un premier mouvement: cependant en le relisant 10 ans après, et en comparant l'état de choses d'alors

à celui d'aujourd'hui, je ne saurais admettre le blâme qu'il encourut à Berne, ou à l'exception de quelques amis aussi fermes dans leurs principes que dans l'attachement qu'ils me portaient, on me fit presqu'un crime, d'avoir aussi hautement frondé au lieu de chercher à le pallier, l'attentat par lequel une minorité passionnée avait en l'y faisant participer, gravement compromis le gouvernement. Quoi qu'il en soit, et malgré que la suite des événements ait pleinement justifié l'opinion que je manifestai, comme j'ai à cœur que ceux qui me liront soient à même de décider si dans cette conjoncture, je montrai de la faiblesse ou du dévouement, de l'ingratitude ou de la générosité, de l'inconséquence ou de la loyauté, j'observerai que lorsque je me mis ainsi gratuitement à la brèche, j'ignorais et la démarche du général Bubna vis-à-vis du gouvernement Vaudois, et la protestation de celui d'Argovie déjà certain d'être appuyé contre ce même acte subversif de son indépendance, en présence des troupes censées venues pour le mettre à exécution. J'ignorais également que le comte Capo d'Istria de retour à Zurich, notifiait à la Diète de concert avec M. de Lebzeltern, l'invitation de s'occuper sans délai d'un projet de Constitution Centrale, basé sur

la déclaration que venait de faire paraître le Généralissime prince de Schwarzenberg, qui reconnaissait au nom des Souverains alliés, la Souveraineté de chacun des XIX Cantons en particulier, et leur annonçait que la restitution des portions du territoire Suisse qui en avaient été détachées depuis 1797, serait l'objet d'un article du traité de la paix générale. Je ne savais pas qu'en conséquence de ces communications officielles, le landammann de Reinhardt refusait son adhésion à une Diète spéciale des XIII anciens États confédérés dont les députés, sauf ceux de Berne et d'Unterwalden, étaient rassemblés à Zurich, lesquels à sa demande invitèrent quoique vainement, leurs deux confédérés dissidents ainsi que les députations des nouveaux Cantons pareillement restées à Zurich, à se réunir à eux, en admettant pour principe fondamental de la Confédération nouvelle qu'il n'y aurait en Suisse ni ville *souveraine*, ni pays *sujet*, ce qui frappait de nullité le rétablissement de l'aristocratie bernoise.

J'ignorais aussi que M. de Senft-Pilsach tacitement disgracié, allait s'éloigner pour ne plus reparaître, ainsi que le prétendu commissaire anglais Mills; et que le prince de Metternich pour complaire à l'empereur Alexandre,

déclarait authentiquement: „Que les Puissances alliées voulaient l'indépendance de la Suisse, le rétablissement de ses anciennes limites, et qu'elle s'arrangeât à son gré.“ — Et enfin que l'empereur de Russie, non content de ce démenti formel des intentions qu'on avait osé lui prêter, exigeait du gouvernement de Berne, en expiation de s'être ostensiblement autorisé de sa protection, pour revendiquer impérativement l'exercice d'une Souveraineté tombée en désuétude, que dans son ressort les institutions politiques et administratives, fussent immédiatement remises sur le pied prescrit par l'Acte de Médiation. Arrêt qui offrit un singulier rapprochement, avec l'injonction péremptoire de Bonaparte à la Diète fédérale de Schwytz en 1802, de se dissoudre pour retourner au système unitaire; sauf cette différence cependant, qu'autant la tyrannique volonté de Napoléon avait paru odieuse à la majorité de la nation, autant celle du Monarque russe, dictée par une bienveillance reconnue, fut applaudie de la presque totalité de la population, et cela même d'une partie de la classe jadis privilégiée, qui seule aurait trouvé des avantages au retour intégral de l'ancien régime. Aussi l'obéissance à cette sommation fut-elle prompte, et immédiatement constatée par l'envoi d'une députation

de Berne à la Diète de Zurich, censée chargée de manifester le désir de renouer le lien fédéral, de s'excuser de l'avoir enfreint et d'en expliquer les véritables causes, mais qui de fait, chercha ensuite et parvint à entraîner successivement dans une nouvelle scission, les cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Fribourg et Soleure, sans pouvoir y amener les autres anciens confédérés, qui à l'exemple de Zurich restèrent fidèles au Pacte des XIX États. Le Landammann pour se conformer au vœu des Puissances libératrices, remit à une Commission de 5 membres pris dans le sein de la Diète, le soin de rédiger le projet d'un Pacte fédéral à substituer à l'Acte de Médiation.

Revenu dans ma solitude sans regrets personnels, qu'un plan conçu pour conserver à mon pays son indépendance, cette prérogative la plus précieuse d'un peuple civilisé, se fût évanoui en devenant superflu, j'entrai en explications sur ce qui venait de se passer, avec ceux de mes amis à Berne qui étaient les plus versés dans la connaissance de ces affaires, et sur la judiciaire desquels je faisais le plus de fond. Ces digressions confidentielles jetant plus de clarté sur l'esprit et sur les incidents caractéristiques de cette époque, j'en rapporterai quelques fragments, propres aussi à mettre

mieux au jour mes opinions et ma façon d'agir dans cette circonstance importante de ma vie; car en me permettant de porter un jugement parfois sévère, sur la conduite politique de mes contemporains dans cette conjoncture, ce n'est je le sens, qu'en me montrant à découvert, même au risque de me répéter, que je puis donner la mesure du degré de confiance à m'accorder.

Trouvant à mon retour une lettre du colonel Kirchberguer qui attribuait son silence de quelques jours à un motif de prudence, je lui répondis:... „Votre silence me disait beaucoup; si au lieu d'anéantir votre lettre du 25 Décembre, vous lui aviez donné cours, elle aurait rectifié mes idées en me confirmant que chez vous comme chez moi, le patriotisme n'embrasse que la chose publique; mais s'il est des hommes probes qui se laissent entraîner par leurs passions dans ces temps de troubles et d'effervescence, il faut les juger avec indulgence, tout en les distinguant de cet essaim d'intrigants, qui ne craignent pas de mettre en jeu le sort de leur patrie, pour chercher à améliorer le leur. Malgré toutes les apparences du contraire, je me refusais à croire que les Bernois eussent appelé une armée étrangère en Suisse; j'ai vivement combattu

cette assertion, et nié qu'il leur eût été possible de s'assimiler ainsi, à la faction méprisable qui recourut à ce honteux moyen en 1798 pour renverser nos anciennes institutions. Mais je voyais avec peine à Berne une secrète tendance à précipiter un changement, qui s'il était indispensable pour recouvrer les fonds placés en Angleterre (*) risquait de rompre le lien fédéral, qui tout imparfait qu'il est me paraissait être le palladium de l'intégrité de la Suisse, jusqu'à ce qu'un congrès général eût pu substituer à ce pacte défectueux un ordre de choses plus analogue à nos institutions primitives. — Je n'ai jamais cru vous le savez, à la possibilité de rétablir l'ancien édifice; trop d'obstacles s'opposaient à ce que ce Canton reprît l'ascendant que son étendue lui donnait précédemment. Je croyais cette opinion bien assise chez la plupart de nos anciens, et chez tous nos nouveaux magistrats. — Jugez donc de ma surprise, en entendant parler à Lausanne de la proclamation du 24 Décembre; je ne voulus y ajouter foi qu'après l'avoir lue; et que n'aurais-je pas donné d'avoir une ligne de vous,

(*) L'ancien gouvernement avait placé à la banque de Londres des fonds qui y étaient en séquestre avec accumulation d'intérêts, jusqu'à ce qu'il pût les réclamer sous son ancienne titulature.

qui me mît à même d'en atténuer l'effet!... Au contraire le lieutenant-général Bubna m'apprit, qu'il se rendrait agréable à un agent diplomatique s'il se prêtait à devenir ici l'exécuteur de ce document, ce à quoi il répugnait. — J'acquis ainsi de lui la certitude, que le succès de ce qui s'était fait à Berne tenait à un coup de temps qui s'il eût réussi, n'aurait point été désavoué, mais aurait indubitablement allumé la guerre civile au moment où les troupes étrangères se seraient éloignées.“

„Ce coup fourré, cette manière subite de promulguer un acte de Souveraineté aussi déplacé et aussi impératif, sous la protection des troupes autrichiennes, sans que nul de nous y eût été préparé, me révolta: je n'envisageai cependant que très-secondairement le danger imminent, dans lequel on jetait ainsi comme de volonté préméditée nos personnes, nos familles et nos propriétés, qui seraient devenues avec raison les premières victimes de la vengeance; mais je considérai le sort de mon pays natal, la détresse de tous les honnêtes gens qu'il renferme, et je me décidai à me dévouer pour lui, comme je m'étais dévoué pour Berne outragée, menacée, attaquée et asservie, il y a 15 ans. — Je consultai le général Bubna dans lequel j'avais retrouvé un

ancien camarade, il me donna des directions, je m'y conformai; quelques amis se réunirent à moi, et des gens d'un autre bord touchés de notre commun dévouement, n'hésitèrent pas à s'unir et à se confier à nous.... J'avais cependant le cœur froissé, d'être ainsi contraint de me séparer d'amis et de compagnons qui me laissaient croire qu'eux aussi, avaient été entraînés à approuver la désastreuse mesure qui nous réduisait à cette dure extrémité."

„Nous en étions là, quand le Petit-Conseil que nous voulions faire abdiquer, se sentant appuyé par Bubna, affermi par la déclaration de MM. de Capo d'Istria et de Lebzeltern au Landammann et la résistance de l'Argovie, circonstances que nous ignorions, convoqua le Grand-Conseil, ce qui coupa court à notre projet d'une amélioration majeure dans notre constitution, afin de mériter mieux la conservation de notre indépendance."

„Maintenant il est aisé de prévoir, que rien de ce qui s'est fait chez vous ne prenant consistance, la Russie vous retirera son intérêt; que l'Autriche en revanche pour s'assurer de l'influence, cherchera peut-être sous main à vous en procurer ainsi qu'à l'abbé de St. Gall, et que s'il en résulte des troubles, on nous dira comme jadis aux Polonais: „pour votre

bonheur on partagera votre territoire.“ On rendra à la maison de Savoie ce qui lui appartenait, à la France ce qui faisait partie du royaume de Bourgogne, à l'Autriche ce qui provient d'elle; réduisant ainsi la Suisse à ses premières limites, et la restreignant aux Cantons populaires et à celui de Lucerne (*). — Tandis que si nous avions su rester sagement en mesure, nous borner à servir jusqu'au terme de la guerre, la grande et sainte ligue de nos vœux unanimes et des bras de notre jeunesse militaire, nous aurions pu demander à juste titre, que notre indépendance et notre neutralité fussent reconnues.“

Répondant aux communications confidentielles que m'avait adressées le colonel de Luternau, sur son entrevue avec le comte de Senft-Pilsach: je lui exprimais mon regret de ce que notre neutralité en s'évanouissant, nous plaçât dans une situation aussi fâcheuse pour le présent qu'incertaine pour l'avenir, et ma douleur que parmi nos compatriotes et nos relations, il s'en fût trouvé d'assez ennemis de leur pays pour lui susciter par de sourdes intrigues, les dangereuses agitations qui ont

---

(*) Prédiction qui faillit dit-on, se réaliser au congrès de Vienne.

semé la discorde entre nos gouvernements et leurs administrés, lorsque la confiance mutuelle nous était impérieusement commandée, comme sauvegarde de l'indépendance de la Confédération... Je terminais par le vœu, que pour étouffer la défiance que la proclamation du 24 Décembre avait fait naître, Berne la démentît ou la révoquât authentiquement, et se ralliât franchement à la généralité de ses Confédérés. Il me répliqua:... „Cette proclamation est une monstruosité qui fixe la sollicitude la plus vive de tout Bernois homme de bien; il n'en est pas un seul qui ne souffre profondément de ce que cette mesure a de ridicule et d'absurde, et qui ne sente combien elle est propre à nous noircir aux yeux de la Suisse, et de notre Canton en particulier; car hautement condamnée dans l'opinion de notre peuple, à l'exception de quelques hommes aveuglés par l'intérêt personnel ou par des passions haineuses, il n'en est point qui ne partage l'indignation qu'excite cette démarche insensée, et qui ne désavoue l'espèce d'obligation qu'elle nous impose de rentrer dans une position incompatible avec l'état de choses actuel, position par là-même impossible. — Sans pénétrer pour le moment, dans les machinations ténébreuses qui s'éclairciront lorsque les hommes et les choses auront

paru dans leur vrai jour, je puis affirmer en conscience: premièrement que les baïonnettes seules pourront opérer une réunion, que nous désavouons et désapprouvons autant que vous; en second lieu, que du moment où cette force étrangère aura cessé son action, et qu'à la place du trouble et de la désorganisation qui ont favorisé momentanément les vues de quelques hommes, le bon sens aura repris son empire et ses droits, vous nous verrez agir différemment. — Comptez donc sur le maintien de la Souveraineté de votre Canton, et qu'aussitôt que le nôtre sera organisé, vous le verrez marcher franchement dans le principe qui a dicté cette lettre.... Je vois assez d'hommes qui s'apprêtent à agir dans un sens opposé à ce qu'on vient de faire ici, pour n'avoir aucun doute à cet égard."

Absorbé dans les réflexions que me suggérait ainsi la chose publique, je ne songeais guère à ce qui m'était personnel, lorsque je fus interpellé par une personne que j'ai eu occasion de citer en 1802, à me justifier au tribunal de l'opinion, de la conduite que je venais de tenir. — „Il faut", me disait-elle, „que je compte sur le souvenir de 20 ans pour vous écrire aujourd'hui, parceque ce titre en serait un suffisant, pour me faire écouter

ce que l'amitié m'adresserait: présumerais-je trop en m'autorisant du même droit auprès de vous? Auprès de cet ami de ma jeunesse dont le noble caractère m'inspire toute confiance, mais qui me paraît s'être laissé égarer aujourd'hui dans un chemin qui l'éloigne trop de nous: je ne doute pas qu'il ne croie pouvoir se justifier; mais avec une imagination trop ardente, avec un esprit qui a besoin d'aliment, et le dirai-je, avec un cœur souffrant qui demande peut-être à s'étourdir, on ne se rend pas toujours un compte exact des démarches qu'on fait, pour atteindre un but qu'on suppose légitime. — D'abord il m'est impossible d'admettre que vous ne soyez pas Bernois; vos premiers liens vous rapprochaient de cette patrie; l'ombre de la mère de ce brave Alexandre, vous répète le nom de Berne et vous y rallie... Ce n'est pas dans le moment où la passion égare quelques individus, ou leur inspire le désir de supplanter des magistrats dont les vertus et la probité étaient reconnues, ce n'est pas dis-je, dans un moment où les menées de quelques intrigants compromettent d'une manière affligeante la paix et le bonheur de Berne, que des personnes dont l'influence pourrait être si marquée pour la bonne cause, devraient avoir d'autres vues que de réunir les esprits. —

Comment n'avez-vous pas discerné la main d'où partait un écrit, qui n'a pu que blesser ceux à qui il était adressé, et pourquoi entraîné par un zèle dont vous le verrez, on ne vous tiendra aucun compte, affligez-vous tant d'amis qui vous étaient si sincèrement attachés? Ne consultez que vous, et demandez-vous si ceux pour qui vous les éloignez méritent ce sacrifice, et pourraient vous dédommager en aucune manière?"

„D'ailleurs je sais qu'avec vos moyens on peut éprouver une noble ambition, croire pouvoir être utile à son pays; mais vous ne seriez plus le même homme si vous étiez jamais heureux, après avoir mis une séparation entre vous et d'anciens amis que vous estimez.... En attendant, c'est bien à cet ancien ami que je m'adresse, c'est la confiance implicite que je vous ai vouée dès mes jeunes années qui me dicte ces lignes, dont vous ne méconnaîtrez sûrement pas le but, et auxquelles vous ne répondrez, que si vous appréciez le sentiment qui les a tracées."

Je lui répliquai à l'instant:... „Si je retrouve dans votre bonne et affectueuse lettre, la touchante expression de l'ancienne et précieuse amitié que vous daignâtes m'accorder, et dont vous m'avez donné il y a 12 ans

une preuve si convaincante (*), j'y reconnais aussi permettez-moi de vous le dire l'effet d'une prévention, que vous ne sauriez partager sincèrement avec des hommes, dont les démarches ont sérieusement compromis les plus honnêtes gens parmi nous, et les plus contraires au régime actuel du pays que nous habitons."

„Si quelqu'un ici a le droit d'être réputé ancien Suisse plus que moi, je me tais. — S'il est à Berne quelqu'un qui ait mis plus d'énergie que moi à défendre l'ancienne Berne, qu'il se montre. S'il y a un homme qui dans toutes les occasions ait mis de côté son intérêt personnel, plus que je ne l'ai fait quand il s'agissait de la chose publique, qu'on me le cite. — Si jamais j'ai manifesté la moindre ambition, et qu'on puisse par conséquent m'en taxer dans la crise où nous sommes, qu'on me le dise. — Je crois donc avoir le droit de me prononcer, dans une circonstance tellement importante pour la tranquillité ou le trouble, pour le bonheur ou le malheur d'une contrée, où la cendre de mes Pères repose depuis 8 siècles."

„Cette proclamation du 24 Décembre à la

(*) Mademoiselle Lucile de G. sollicita en 1802 auprès du général Rapp, mon élargissement des prisons de Lausanne.

réalité de laquelle je refusai d'abord de croire, l'agitation, l'indignation qu'elle produisit dans toutes les classes; cet acte revêtu de formes authentiques, lancé sous la protection d'une armée étrangère, me rappela tellement la conduite analogue que des gens méprisables avaient tenue en 1798, que je ne vis plus et je m'en honore, que mon pays à sauver."

„Le danger d'y voir éclater des haines, des ressentiments, de le voir se livrer à une guerre civile, était manifeste, et les discours d'un général autrefois mon camarade, ne me laissaient aucun doute sur l'origine de ces sourdes menées, non plus que sur leur résultat le plus apparent, si l'on n'y formait aucune opposition. — Le silence de mes plus intimes amis dans cet instant décisif, n'était certes pas propre à me faire deviner de quelle main partait cet écrit, que maintenant on désavoue."

„Dans cet état de choses, qu'ai-je fait? J'ai cherché à réunir les honnêtes gens de tous les partis, à les engager à solliciter d'un commun accord le maintien d'une indépendance, aussi indispensable actuellement au pays de Vaud, que nécessaire à la tranquillité présente et future de Berne: j'ai proposé à sa face, le renversement subit d'un gouvernement révolutionnaire, et l'érection d'un pouvoir tem-

poraire qui dût présenter pour ce Canton de nouvelles bases constitutives, conformes à celles de la régénération générale qui s'effectue et reposant sur le double principe, qu'il n'y eût plus de peuple *sujet* d'un autre, ni de prépondérance *populacière*. — J'ai signé la demande aux Souverains alliés de protéger ce vœu de mes plus anciens compatriotes, et j'étais prêt comme je le suis encore à sceller de mon sang, tout ce que je croirai propre à sortir la Suisse avantageusement et honorablement, de la crise violente où elle se trouve. — Ma démarche n'a eu aucune suite, non parce qu'elle tendait à consacrer le principe de l'indépendance du pays de Vaud, mais parce qu'on la trouvait trop téméraire envers les autorités actuelles."

„Voilà, non pas mon apologie, je rougirais de m'abaisser à la faire, mais le récit candide de ce que j'ai éprouvé, de ce que j'ai fait, dans ce que je considère comme une époque très-périlleuse pour la Suisse. — Que des hommes passionnés pour des intérêts partiels me blâment, peu m'importe; que de vrais amis se refroidissent pour moi, j'en serai affligé, mais je me croirai fondé à les taxer en silence d'injustice à mon égard."

„Autant j'ai respecté et servi l'ancien gouvernement, autant je suis dévoué de cœur et

d'âme aux personnes que je vis coopérer à ce but, autant je serai toute ma vie attaché à la cause bernoise, et prêt à soutenir ce que j'estime être son véritable avantage; mais je suis Suisse plus encore que Bernois..."

„L'on va, me dit-on, révoquer ou retirer cette fameuse proclamation, alors tout ce qu'elle a suggéré ou excité, doit équitablement être considéré comme non avenu. — Au demeurant souffrez que je vous représente que n'ayant jamais demandé pour moi quoi que ce soit, j'ai plus de motifs que personne, surtout après le cruel malheur d'avoir perdu mon fils, de supporter patiemment ce que la justice ou l'injustice des hommes peut me départir..."

Cet exposé simple et sincère produisit son effet. — „Vous avez", m'écrivit-on immédiatement, „dissipé mes scrupules, d'avoir plus écouté mon zèle que cette retenue passive, qui je le sais devrait toujours interdire à des femmes, de se mêler des grands intérêts qu'il n'est pas de leur ressort de discuter; aussi ne m'aviserai-je jamais d'entrer en discussion, ma cause y perdrait: mais avec le sentiment distinct que donne un jugement exempt d'opinions exagérées, j'ai cru pouvoir adresser mes faibles expressions à l'amitié; elle ne les a pas méconnues, et je remercie cet ami d'y

avoir répondu comme je pouvais le désirer mais non y prétendre.“

„L'erreur je le vois, est provenue de ce malheureux écrit, revêtu comme vous le dites de formes authentiques; il aurait fallu être à même de juger du bien petit nombre de gens qui s'étaient emparés du pouvoir, en s'appuyant sur un édifice trompeur et en présentant l'appât d'une chimère, dont beaucoup d'intéressés ne voulaient même pas. — Ce n'est d'ailleurs pas durant un moment de crise, précédé d'une continuelle alternative de l'espoir de l'accomplissement de vœux trop ardents ou de leur anéantissement, que l'esprit pouvait conserver assez de tenue, pour ne se permettre aucune démarche qui laissât des regrets... Aussi que de gens se sont égarés par l'intérêt personnel, par des motifs de haine, et plusieurs par des motifs désintéressés, qui ne visant qu'à un seul but noble en lui-même, ne voulaient ou ne savaient pas prévoir ce qu'il fallait sacrifier pour y atteindre.... Et c'est au milieu de ce dédale affligeant, que vos amis ont eu le chagrin de plus de vous voir vous séparer d'eux, alors précisément où tant de liens de famille et de société s'étaient rompus par le bouleversement de notre existence politique.“

„C'est dans ces tristes conjonctures que je

me suis adressée à vous, quoique je dusse vous supposer des opinions très-différentes des miennes; aussi comprends-je maintenant, que le silence de vos amis d'ici vous ait induit en erreur. Je ne me dissimule pas le tort que nous nous sommes faits momentanément en Suisse et dans l'étranger, mais il serait injuste, je le répète, de comprendre une trop grande masse d'individus dans les fautes qui ont été commises..."

CHAPITRE IX.

4 Janvier — Mars 1814.

Irritation du contingent Vaudois au licenciement. Note de M. de Schraut. Note publiée au nom du prince de Metternich. Agitation des esprits. Le comte Capo d'Istria. Aperçu de l'état des choses en Suisse. Combat de St. Julien. Abdication du gouvernement provisoire de Genève.

Dès que l'infraction de notre Neutralité eut été résolue d'une part et tolérée de l'autre, que les bataillons de la Confédération levés et mis en avant pour la protéger, dûrent rétrograder et se dissoudre, le général de Watteville les concentra à Saint-Urbain où il les licencia successivement; opération que leur exaltation patriotique rendait difficile et qui

néanmoins s'effectua avec ordre: les contingents se montrèrent plus résignés, plus dociles à la voix de leur chef suprême, qu'on ne pouvait l'espérer dans cette délicate conjoncture, et rentrés dans leurs foyers ils se dispersèrent avec calme, sauf celui de Vaud qui déjà en route, mais surtout dans son pays, se permit d'imputer par de véhémentes clameurs à la soi-disante corruption du Général en chef, l'abandon précipité de nos frontières, et la retraite honteuse selon eux, qui les ramenait à leurs pénates....

Cette insigne et odieuse calomnie aurait sans doute dû être sévèrement réprimée; au contraire, les autorités semblèrent lui donner tacitement de la consistance, en accueillant et en amplifiant sous main, des inculpations fondées sur les inconséquentes et répréhensibles démarches provoquées par quelques Bernois, tandis qu'il eût été et plus naturel et plus sage d'en comprimer la fâcheuse et passagère influence: vainement le Généralissime des Alliés fit répandre: „que la Neutralité de la Suisse n'avait été éventuellement reconnue que pour cacher aux Français, le plan qu'il avait arrêté de franchir en un même jour le Rhin sur plusieurs points, entre Huningue et la Hollande.“

Vainement aussi, le parti qui s'était aventuré à solliciter l'entrée des troupes alliées en Suisse, et auquel le général de Watteville était comme on l'a vu décidément opposé, s'excusait-il de cette démarche illicite, en divulguant une note officielle de M. de Schraut ministre d'Autriche au landammann de Reinhardt, encore ignorée du public quoique datée de Berne du 8 Décembre. Après avoir fait l'énumération des différents traités des Souverains successivement admis à l'alliance des trois grandes Puissances, et des avantages qu'en avaient recueillis non-seulement les États coopérateurs de la lutte décisive engagée contre la France, mais ceux-là même qui n'y avaient pris aucune part, elle disait: „La Suisse que menaçait sans cesse ce glaive à deux tranchants, qui suspendu sur elle sous la dérisoire apparence d'une médiation amicale, la retenait dans l'humiliante alternative d'être frappée du coup mortel à la moindre résistance, ou d'encenser publiquement dans les réunions annuelles de ses députés la main qui l'opprimait, est maintenant affranchie de cette dure servitude; ses libérateurs s'attendent en conséquence qu'elle se hâtera d'abroger cet acte de prétendue médiation, désormais censé nul et non avenu aux yeux des Puissances.“

Mais cette communication faite sous le voile d'une confidentielle bienveillance à l'autorité Centrale, celle-ci jugea devoir la tenir secrète, vu son contraste avec la mission des deux Ministres extraordinairement accrédités auprès d'elle à la même époque, par les empereurs de Russie et d'Autriche.

D'un autre côté la députation bernoise à la Diète, tout en cherchant à y justifier ses commettants du blâme que leur avait attiré leur inconséquente tentative, au lieu d'attribuer la proclamation du 24 Décembre, comme on était implicitement enclin à l'admettre, aux cabales d'une minorité illégale et de la rendre ainsi plus excusable, déclara impolitiquement qu'elle avait été l'objet et le résultat d'une longue et orageuse délibération du Grand-Conseil; aveu qui loin d'atténuer, envenima le ressentiment qu'avaient conçu de cet acte illicite, ceux des membres de la Confédération qu'il offensait directement, et donna en revanche plus d'essor aux mesures répressives que déployèrent dans leur intérieur, ceux des Cantons que de semblables intrigues menaçaient, notamment celui de Zurich. — Ce germe de fermentation contribua sans doute à la résolution que prit la Diète, après avoir adopté le préavis de sa commission sur le pacte fédéral à substituer

à l'Acte de Médiation formellement abrogé, d'ajourner afin de les mûrir mieux et de laisser les esprits se calmer, les réformes générales et partielles qu'on méditait. Ce fut sous ce prétexte que le général de Watteville se rendit officiellement au grand quartier-général, pour chercher à s'assurer si les intentions des Puissances à notre égard, étaient effectivement telles que les énonçait la déclaration publiée au nom du prince de Metternich, quoique sans signature, et qui disait: „Les Souverains alliés considèrent l'entrée de leurs troupes en Suisse, non-seulement comme une mesure indispensable à l'exécution du plan général de leurs opérations, mais comme un préalable nécessaire pour fixer le sort futur de cette intéressante contrée; leur but étant de la replacer relativement à ses relations extérieures, dans la libre et avantageuse situation où elle se trouvait avant les orages de la révolution; l'entière indépendance de ce pays étant aussi urgente à sa prospérité que convenable à l'union politique des États européens, dont le système est en revanche incompatible avec l'existence actuelle de la Suisse, transformée d'une Confédération de républiques, en un instrument passif et souffrant de la domination française: en conséquence, dès qu'on

aura solidement obvié à ce mal, que l'intégrité de son territoire aura été rétablie, que la Suisse aura ainsi acquis la possibilité de poser les fondements de son futur système fédératif, dans la forme qu'elle même se choisira indépendamment de toute influence étrangère, alors seulement les Puissances alliées croiront leur œuvre achevée; laissant en toute confiance le soin de la constitution intérieure et de la législation particulière des Cantons, ainsi que de statuer sur leurs rapports mutuels, aux lumières et à la sagesse des Suisses eux-mêmes, comme des objets de pur intérêt national."

„Animés de ces sentiments les Souverains alliés déclarent, que lorsque le moment d'entamer les négociations d'une pacification générale sera venu, ils prendront particulièrement en considération les intérêts du Corps helvétique, et qu'ils regarderaient un traité de paix comme imparfait, s'il ne réglait et n'affermissait pas l'existence politique de la Suisse d'après ces principes, et si elle n'était pas authentiquement reconnue et garantie sur ce pied par toutes les Puissances européennes..."

Ces dispositions furent pleinement confirmées au général de Watteville à Bâle, où le prince de Metternich lui réitéra en outre le

désaveu de ce qu'avait fait M. de Senft-Pilsach, et sa désapprobation spéciale de la proclamation qu'il avait provoquée à Berne; il affecta de plus de prêcher l'union et l'harmonie entre les Suisses, en les exhortant à adopter des idées libérales; il insista non moins sur la convenance d'une démarche conciliatrice de la part du canton de Berne. — Cependant celle à laquelle il venait de se plier en envoyant ses députés à Zurich, n'y obtenait pas le succès désiré; les membres de la Diète paraissaient avoir individuellement peu de foi à la sincérité d'un retour à la concorde, dont cette députation semblait néanmoins être le gage, tandis qu'au contraire elle ajouta comme on l'a vu plus haut de l'aigreur aux préventions existantes, et les relations mutuelles de plusieurs des Cantons s'en ressentirent tellement, qu'entre Berne d'un côté, l'Argovie et Vaud de l'autre, on en vint à des outrages qui auraient abouti à des hostilités, si de puissantes interventions n'avaient efficacement imposé aux deux partis. Ces Cantons ne furent pas les seuls où les divisions dégénérant en animosités, eurent besoin d'être contenues par l'autorité Centrale aidée d'une prépondérance externe: tel fut en particulier le cas à Soleure, à Lucerne, dans les Grisons et au Tessin.

En attendant, Genève à peine rendue à elle-même semblait oublier que les charges passagères qu'elle avait à supporter, étaient une faible compensation du recouvrement de l'indépendance, dont elle s'était crue naguère à jamais frustrée. — A la courte ivresse que lui avait causée ce bonheur inespéré, succédèrent promptement de puériles lamentations d'avoir à loger et à nourrir 5 à 6000 soldats libérateurs, plus acerbes et matériellement plus exigeants il est vrai que leurs prédécesseurs. Puis cette inquiète et versatile bourgeoisie s'étonnait ingénûment dans sa risible importance, que le chef d'une armée amie, principalement venue selon elle pour opérer sa délivrance, ne se hâtât pas de la constater en convoquant l'assemblée du *Conseil général*, jadis le siège de la Souveraineté et le théâtre des discordes de cette turbulente cité...

Ce qu'il lui restait d'anciens magistrats, se montraient en revanche dignes d'éloges par la modération, la sage prévoyance et la noble fermeté qu'ils manifestaient; appréciant le bienfait signalé dont leur patrie était redevable selon eux, plus aux circonstances qu'à son importance locale, quoique celle-ci ne fût point à dédaigner. — Ils ne s'abusaient cependant pas sur les dangers dont l'instabilité des évé-

nements la menaçaient, ayant en perspective le triste sort que venaient de subir les Hambourgeois, retombés au pouvoir des Français après avoir concouru à les expulser de leurs murs. — Ils sentaient ainsi combien leur régénération était précaire, tant que ces mêmes Français auraient la chance de rentrer en possession de leur ville, et il suffisait pour cela de l'issue malheureuse d'une ou deux journées de combat; le général Bubna ne leur dissimulait pas et convenait même, que si le Préfet français fût resté, il n'aurait pu se dispenser de le laisser en place: aveu qui semblait signifier, qu'en sanctionnant le rétablissement de cette République il avait outre-passé ses pouvoirs.

Néanmoins la magistrature provisoire, présidée par le syndic Amédée Lullin homme de tête et de cœur, nonobstant que l'ennemi fût à ses portes, s'empressa d'envoyer une députation porter aux Souverains alliés alors réunis à Bâle, l'hommage de sa respectueuse gratitude, et implorer le maintien de la régénération dont Genève leur était redevable, qui à chaque instant cependant devenait plus incertaine.

Le corps expéditionnaire qui y était entré, avait presque immédiatement emporté le fort

de l'Écluse malgré une vive résistance, et s'était avancé au-delà, pour tenter sur Lyon un coup de main qui échoua. — Des partisans français profitèrent de son absence, pour se rallier et venir du côté de la Savoie insulter Genève faiblement occupée, et où ils avaient des intelligences. D'autres partis poussèrent en même temps des reconnaissances vers nos frontières jusqu'à St. Cergues, dans le double but d'investir Genève de ce côté et de s'assurer des dispositions de notre peuple à leur égard, ce qui fournit l'occasion à celui-ci de montrer sa prédilection pour Bonaparte; penchant qui aurait pu devenir funeste aux Genevois et à nous-mêmes, si les troupes françaises avaient repris une supériorité soutenue sur un point quelconque. Il devenait donc urgent de travailler activement au canton de Vaud à y neutraliser cette tendance en calmant l'inquiétude, et en déracinant les germes de défiance et de désunion que l'intempestive sommation bernoise y avait répandus, qui si on les négligeait, pouvaient en se développant avoir de fâcheux résultats.

Tel fut le motif de l'association spontanée de quelques hommes, dont les opinions étaient diversement nuancées mais qui tous étaient également bien intentionnés, et qui convinrent

de tenter de concert des démarches directes auprès des Souverains alliés, ainsi que leurs principaux ministres en avaient confidentiellement suggéré l'idée à quelques-uns d'entr'eux. MM. Henri de Mestral et Crud de Genthod, consentirent à être les mandataires de cette association, si Berne ratifiait l'indépendance du pays de Vaud. Il leur était prescrit en ce cas d'intercéder auprès des Puissances pour que la constitution Vaudoise fût modifiée, de manière à ce que la prépondérance populaire y fût restreinte, et l'éligibilité aux charges attribuée à la propriété et au mérite personnel.

Berne après s'être rattachée au lien fédéral qui remplaçait l'Acte de Médiation, en reconnaissant le principe de l'indépendance des XIX Cantons, reprit ses anciennes formes et compléta son Grand-Conseil au nombre de 200 membres, au lieu de 299 qu'il en comptait jadis. Puis ce gouvernement envoya en son particulier une députation aux Souverains alliés, pour se disculper des torts qu'on lui reprochait non sans quelque fondement; et afin de rentrer plus sûrement en grace auprès des potentats qui allaient devenir les arbitres du Continent, il chargea son Conseil Secret de faire offrir aux Puissances alliées un corps Suisse auxiliaire, qui coopérerait au but général et serait

capitulé à cet effet; négociation qui fut spécialement confiée au colonel Louis Kirchberguer.

De sérieuses altercations avaient éclaté aux Grisons; le Grand-Conseil de ce Canton, après avoir accédé à la résolution de la Diète du 29 Décembre qui maintenait provisoirement l'Acte de Médiation, fut contraint par des rassemblements de paysans armés, venus des districts d'Obervatz et du Brettigau sous la conduite du baron de Salis-Zitzers, de révoquer cette adhésion, et de revendiquer les droits de Souveraineté sur la Valteline, dont les trois Ligues avaient été frustrées.

Au canton de Soleure, le gros du peuple se réunit en armes à Olten, et s'y déclara *en insurrection, pour s'opposer à ce que les patriciens rentrassent dans leurs anciens droits et rétablissent l'ancien régime*, ainsi qu'ils l'avaient imprudemment annoncé. De son côté l'Emmenthal bernois députa au grand quartier-général, dans l'espoir d'obtenir par l'intervention des Souverains alliés, de former à lui seul un Canton.

Cet esprit d'inquiétude et d'animosité, auquel la Diète croyait avoir obvié par la presque unanimité de ses votes et de ses résolutions, se reproduisant ainsi de toute part, s'il nuisait

nécessairement au succès des diverses députations auprès des Alliés, alimentait également les mécontentements et les soupçons mutuels. On répandit par exemple dans le public, que les ministres des Puissances alliées révoquaient en doute la légalité de l'assemblée représentative des Cantons, réunie à Zurich; et d'un autre côté, le rapport que fit à Berne la régence provisoire de ce Canton sur la situation actuelle de la Confédération, n'était certes propre ni à calmer les têtes, ni à apaiser les esprits agités: on pouvait en conclure, que parmi les diplomates étrangers qui s'étaient ingérés dans nos affaires, quelques-uns avaient outre-passé leurs pouvoirs, et que d'autres n'avaient pas agi de bonne foi; que de plus la Diète, ayant d'abord été convoquée sous le mode de l'Acte de Médiation, puis tout à coup sous celui de l'ancien régime, il était résulté de cette confusion que les députés avaient souvent enfreint leur compétence. On leur reprochait encore, d'avoir en certaines occasions oublié leur caractère de représentants de la Suisse pour complaire servilement à des ministres étrangers, et d'avoir ainsi assimilé leur session à la Consulta de 1802 à Paris, en se bornant à substituer à la médiation française qui nous fut despotiquement imposée

alors, une médiation autrichienne plus absolue encore....

Aussi les hommes les plus modérés et les plus sages parmi ceux qui se trouvaient au centre du mouvement, ne dissimulaient-ils ni leur chagrin, ni leur dépit, du triste aspect sous lequel se montraient ceux de leurs compatriotes que leur vocation mettait en évidence; l'un d'eux écrivait de Zurich:... „Quant à notre patrie il faut plus que jamais, la recommander à la protection de cette Providence qui dirige tout; nous ne la sauverons pas par nous-mêmes; que peut un peuple divisé, parmi lequel le saint amour de la patrie a disparu, et où chacun ne pense qu'à son intérêt particulier... Il faut en vérité une grande dose de philosophie pour ne pas s'irriter contre soi-même, car de quelle vertu oserions-nous encore nous vanter? — On serait certes corrigé à moins et pour longtemps de l'orgueil national."

A l'appui de ce jugement sévère, on pouvait citer la réponse qu'adressa l'empereur de Russie à la députation d'Argovie, et que celle-ci se hâta de publier:... „Je ne veux que le bien-être de la Suisse; je n'aime pas les contestations intérieures; je ne veux point de bouleversements; je veux que les Cantons actuels subsistent tous. — Je connais les menées de

quelques intrigants à Berne, de M. de Senft-Pilsach entr'autres qui a outre-passé ses instructions et a été désavoué. — Je m'intéresse au canton d'Argovie, tout comme au canton de Vaud. — Pourquoi celui de Berne s'arroge-t-il le droit de disposer des autres Cantons? — Pourquoi veut-il être plus grand que les autres? Ce que je viens de vous dire je l'ai dit aux députés bernois, en leur recommandant d'en être l'organe auprès de leur gouvernement. — Vous pouvez compter que j'insisterai sur l'existence du canton d'Argovie, et que je donnerai mes instructions dans ce sens au comte Capo d'Istria."

Ce Ministre possédant l'intime confiance de son maître, jouissait d'un grand crédit qu'il soutenait non moins par ses moyens et par ses vertus privées, que par la douceur de ses formes. Son esprit conciliateur échoua cependant dans sa louable tentative de réunir franchement Berne, Fribourg et Soleure au système fédéral, qui néanmoins a été généralement adopté depuis; elle lui suscita même d'ardents détracteurs parmi les patriciens exaltés, qui l'accusaient *sourdement* de vénalité, et *hautement* d'une prédilection outrée en faveur des libéraux, leurs antagonistes; imputation à laquelle il donna peut-être lieu par quelques fines allu-

sions qui les blessèrent, ou par des paroles mal interprêtées mais dont les événements le justifièrent bientôt, en attestant sa droiture et sa perspicacité.

L'Empereur Alexandre s'étant fait annoncer à Berne, on s'y disposa à lui faire une brillante reception, et à effacer les fâcheuses impressions qu'il y apportait non sans quelque motif il en faut convenir, à en croire entr'autre un témoin digne de foi qui navré de ce qui se passait, m'écrivait: „Je ne vois malheureusement dans les questions qui nous agitent ici, rien de ce qui peut élever l'âme et la soutenir dans ses efforts pour le bien; rien de noble, de grand, de large, de désintéressé... Trop de gens hélas, se meuvent au contraire dans l'étroit espace d'une aristocratie resserrée que le seul bon sens rejette, comme n'étant plus de saison sur le pied où certains personnages et leurs clients la voudraient.“

„Il n'y a pas 15 jours que l'opinion publique faisait justice du pas de clerc du 24 Décembre et déjà des considérations personnelles, telles que la crainte de heurter ou de déplaire ont réduit en minorité, le nombre de ceux qui en voulaient une rétractation formelle. De quelque côté qu'on se tourne, on ne voit que des objets rebutants: la Suisse entière en scission, son

lien fédéral rompu par les uns, relâché par les autres; des Cantons contre-révolutionnaires outre mesure, suscitant le mécontentement et la fermentation dans leur intérieur; des prétentions ridicules, des écrits insensés; des princes obsédés de députations contradictoires, ennuyés et embrouillés par des pétitions qui sans cesse se réitèrent. — L'empereur de Russie, celui d'Autriche, le roi de Prusse, émettant chacun un avis différent. Pour premier résultat du passage de nos libérateurs, des dépenses considérables, la fièvre nerveuse apportée et propagée dans nos campagnes et l'épizootie introduite dans nos étables et dans nos troupeaux... Y a-t-il là de quoi se réjouir de leur entrée, lorsqu'en sus de tout cela, nous voyons nos relations sociales ébranlées jusque dans les liens les plus intimes des familles?... Mais tirons le rideau sur ce tableau triste et vrai, que nous nous offrons à nous-mêmes et aux Monarques étonnés... Un morne silence règne sur ce que font nos députés auprès d'eux,.... quelle issue en attendre?"

L'empereur de Russie au lieu de se rendre à Berne, se dirigea sur Vesoul, où il continua à accueillir gracieusement les députations qui de diverses parties de la Suisse, lui portaient leurs doléances ou leurs vœux, ce dont se

dispensèrent ses deux augustes Collégues, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse restés à Bâle, d'où ils allèrent bientôt après le rejoindre.

Le grand-duc Constantin qui n'y était point attendu, fit en revanche une brusque apparition à Berne, sous le prétexte d'une entrevue avec la Grande-Duchesse son épouse, dont il vivait séparé depuis plusieurs années et qui y avait fixé sa résidence. Ceux qui furent appelés à approcher de sa personne, purent se faire une juste idée de la turbulente bizarrerie de ce prince, doué d'autant d'instruction militaire que passionné pour cet art, protecteur ou meurtrier, selon le motif qui le met en action et la main qui le dirige. — Le Grand-Duc fut plus affable dans cette ville que de coutume, parut satisfait de l'accueil qu'il y reçut, et en repartit sans qu'on pût attribuer d'autre but à sa course rapide, qu'une simple curiosité à satisfaire.

A la fin de Décembre un détachement autrichien aux ordres du colonel Simpschen, était entré par le Simplon en Valais, et l'avait occupé en invitant l'administration du pays à se réunir à la Confédération helvétique, ce qu'elle fit aussitôt. La ville de Mulhouse avait réclamé et obtenu des Souverains alliés une sauvegarde, à titre d'ancienne Alliée des Cantons

Suisses, et l'évêché de Bâle, que sa combourgeoisie avec Berne fût remise en vigueur, afin d'être traité en conséquence par les troupes de la Coalition. La principauté de Neuchâtel fut en même temps restituée sans coup férir au roi de Prusse, et ainsi rattachée au Corps helvétique. — Mais les places de Besançon et de Béfort, dans lesquelles on avait compté entrer sans résistance ou les enlever d'emblée, se défendant vigoureusement, le prince de Schwarzenberg fit demander de l'artillerie de siège à l'arsenal de Berne qu'on s'empressa de lui fournir, vu l'importance majeure qu'on y attachait à conserver la bienveillance de l'empereur d'Autriche, pour balancer la fâcheuse prévention que persévérait à manifester l'empereur Alexandre, grace disait-on à l'ascendant qu'exerçait sur lui son ancien gouverneur; ascendant dont on était tellement convaincu, que nos deux délégués privés MM. Henri de Mestral et Crud, persuadés que ce concitoyen leur susciterait auprès de son Souverain d'insurmontables entraves, répugnaient à aller remplir la mission qui leur était confiée. Cependant l'intérêt public l'emportant sur leur sentiment personnel, ils se décidèrent à braver les dégoûts qu'ils prévoyaient, pour chercher à atténuer cette fâcheuse et trop réelle

influence, à laquelle Berne attribuait peut-être à tort, le refus que fit l'Angleterre de solder les troupes que ce Canton et quelques autres à son instigation, auraient voulu adjoindre jusqu'à la paix à l'armée des Alliés. Cette négociation en se rompant, procura du moins au colonel Kirchberguer qui en avait été chargé, l'occasion d'en entamer une particulière avec le gouvernement des Pays-Bas pour la formation de 3 régiments Suisses, dont les capitulations furent immédiatement mises en délibération, et acceptées dans les Cantons de Berne, Zurich, Lucerne, Schwytz, Uri, Glaris, Schaffhouse, Thurgovie et Grisons.

Consulté sur cette opération, elle ne me parut offrir qu'une imparfaite imitation de nos anciens services à l'étranger; ressource jadis lucrative, que l'état actuel des choses rendrait au contraire onéreuse et précaire, et dont l'esprit s'écartait d'ailleurs du motif qui nous avait naguère appelés, à aller sous la bannière du patriotisme et de l'honneur concourir à l'affranchissement du joug, qui maintenant semblait prêt à se rompre. — Je ne mis donc à l'exécution de ce projet, qu'un intérêt relatif à l'individu qu'il concernait le plus directement.

Lucerne faillit devenir le théâtre de sanglantes dissensions, des différents s'y étant

élevés au sujet de sa restauration; les patriciens aspiraient à s'assurer une constitution à leur gré; leurs ci-devant ressortissants au contraire, en voulaient une plus libérale; les uns et les autres députèrent à cet effet auprès du landammann de Reinhardt qui de concert avec les ministres médiateurs, leur proposa de confier temporairement l'autorité Cantonale à une commission mixte, chargée de faire à la constitution les changements convenables, en la basant sur le principe que la représentation nationale fût élue, moitié parmi la bourgeoisie de la Ville et moitié dans le reste du Canton. — Les Conseils de Lucerne n'ayant pas adhéré à cette proposition et éludé de faire droit à quelques autres réclamations, un petit nombre de mécontents déterminés s'empara de l'arsenal, de l'hôtel de ville, contint la garnison et destitua le gouvernement. Ce mouvement parut être soutenu par 3 bataillons de milice alors assemblés à Rothenbourg par ordre du Conseil de la Guerre, qui les avait destinés à escorter la translation de l'autorité Souveraine à Sempach, où le Grand-Conseil devait se réunir.

Tout prit alors à Lucerne l'aspect militaire: la bourgeoisie se mit sous les armes, les portes de la ville furent fermées et on fit des pré-

paratifs de défense contre les paysans, dont les vues paraissaient hostiles. Cependant des représentations adressées au nom du gouvernement censé dissous, aux bataillons qui étaient sur pied, les amenèrent à se disperser: de son côté la Commission des X proclama l'intention de commencer immédiatement les élections du Grand-Conseil, en nombre égal de la ville et de la campagne, et calma ainsi l'effervescence; de sorte que nul symptôme de soulèvement du pays contre le chef-lieu n'existait plus, lorsque les députés de la Diète et ceux des divers autres Cantons, qui étaient accourus au premier avis de ces troubles, arrivèrent; et le 24 Janvier, le Grand et Petit-Conseil nouvellement élus de la Ville et du Canton de Lucerne, ayant à leur tête les avoyers Ruttimann et Keller, furent solennellement installés.

Les fréquentes récidives de commotions de ce genre provoquant de perpétuelles alarmes tantôt sur un point, tantôt sur un autre, les vrais amis de leur patrie gémissaient qu'à une époque si importante pour asseoir son existence future, notre nation jadis pleine de dignité, se montrât sous de si pâles couleurs; que les prétentions de l'égoïsme, les vues étroites, les passions et les jalousies s'y disputassent, et s'arrachassent tour à tour la prééminence...

„Que l'insoucieux Lazzaroni, disait-on, chante et s'endorme sur les laves du Vésuve, cela se conçoit; mais que le Suisse oublie en frondant son voisin, ce que sa patrie se doit à elle-même, lorsque le monde moral est ébranlé par la plus grande des causes, voilà ce qu'on a peine à croire et ce dont on déplore la triste réalité...“

Nous en étions à ce point, quand Bonaparte ayant contraint les Alliés jusque-là partout victorieux, à rétrograder de Chalons sur Langres, Genève fut vivement assaillie par des troupes françaises inopinément venues du Dauphiné, de la Savoie et du Bas-Valais, sous les ordres des généraux Marchand et Desaix; les partisans qu'elles avaient parmi les Vaudois, secrètement favorisés par les gouvernants du Canton, se disposèrent sous main à les seconder, cherchant à masquer cette téméraire entreprise en répandant le bruit qu'à Berne, où l'on ne songeait à rien de pareil, on méditait le prochain envahissement du pays de Vaud; les Bernois en inférant qu'il se tramait quelque chose contr'eux s'armèrent, ce qui semblait annoncer de prochaines hostilités entre les deux Cantons. — Il n'était cependant question chez nous que de lever l'étendard contre les troupes autrichiennes, en leur cou-

pant la retraite si elles étaient forcées d'abandonner Genève. — On répandait même déjà sourdement à Lausanne, que l'investissement de cette place avait été achevé par des renforts venus de Gex, et qu'un détachement arrivé par les Rousses se dirigeait comme soutien sur Nyon; ces bruits prirent assez de consistance, pour engager le chef d'un bataillon autrichien qui se rendait à marches forcées à Genève, à s'arrêter un jour à Lausanne, pusillanimité qui lui coûta sa place.

Ces fausses nouvelles propagées avec exagération par des gens suspects, semaient l'inquiétude le long de notre rive du lac, et faisaient redouter des excès contre ceux des habitants aisés, qui étaient reconnus pour antagonistes des Français ou seulement présumés tels; on eut même le soin sans doute pour les effrayer, de les prévenir que la liste de leurs noms était dressée, et leurs demeures signalées pour être livrées au pillage. — Ce moment ne fut sûrement pas sans péril pour les familles et les individus ainsi désignés, moins au ressentiment des Français, qu'à la cupide malveillance d'une classe abjecte de nos révolutionnaires, heureusement peu nombreuse.

Un combat vif et meurtrier, que soutinrent les Autrichiens du côté d'Archamp et de St.

Julien le 27 Février, et qui se prolongea toute la journée avec des succès variés, aurait pu décider de l'évacuation de Genève et instantanément de notre sort, si son issue eût été favorable aux assaillants. — Néanmoins on doit cette justice à ceux de nos compatriotes, qu'une retraite des Autrichiens poursuivis par leurs ennemis aurait menacés d'une catastrophe, que nul d'entr'eux sans en excepter les femmes, ne quitta son domicile pour chercher ailleurs un abri; tandis qu'en plusieurs occasions analogues, nommément à l'entrée des Alliés en Suisse, des partisans de la révolution s'étaient hâtés de se réfugier en Savoie. — Serait-ce trop hasarder que d'attribuer cette différence de conduite, à la sécurité qu'inspire dans les troubles civils, la légitimité de l'opinion qu'on professe ou de la cause qu'on a embrassée?... Toutefois l'espoir des malveillants fut promptement déçu: cependant le comte de Bubna ne pouvant sans imprudence, s'obstiner à garder Genève en exposant sa division aux chances d'un second combat aussi sérieux que celui qu'il venait de soutenir, concentra ses forces dans la place, se bornant à élever quelques redoutes à l'extérieur; il prévint loyalement les membres du gouvernement provisoire, de la possibilité d'une évacuation simultanée de

leur ville, les invitant en conséquence à pourvoir éventuellement à leur sûreté personnelle. Ceux-ci, sourds aux remontrances de leur chef le digne syndic Lullin, homme plein de courage et d'énergie qui opinait pour qu'on attendît l'événement en place, résolurent de notifier immédiatement au général Bubna leur abdication par la lettre suivante. — „Très-illustre et très-excellent Seigneur. — A son arrivée dans nos murs, V. Ex. nous requit de nous constituer comme Syndics et Conseils provisoires de la Ville et République de Genève: nous n'hésitâmes pas à nous charger de ces honorables fonctions; nous les avons remplies si ce n'est avec succès, du moins avec ce dévouement que devait inspirer une patrie aussi digne d'être chérie. — Les circonstances ont changé, nos efforts ne peuvent plus être d'aucune utilité; ils pourraient même devenir nuisibles à la chose publique; nous nous déterminons donc à résigner nos places entre les mains de V. Ex., à laquelle nous recommandons notre patrie du fond de nos cœurs, et nous rendons à M. le Maire de Genève, la partie de ses attributions que nous avons exercée. — Nous sommes avec un profond respect etc. — Pour les Syndics et Conseils provisoires, signé A. Lullin, Syndic.“

Le général Bubna accéda à leur vœu, en rétablissant le Maire français dans l'exercice de sa charge, tout en méprisant comme il le devait, l'insolente sommation anonyme (*) qui lui fut remise clandestinement le même jour, et qui dénotait l'existence d'un parti français dans la bourgeoisie, parti dont la lâcheté surpassant l'arrogance l'empêcha de se prononcer durant le combat acharné qui s'était livré sous ses yeux, et qui fut suivi de près de la levée de ce demi-blocus, non cependant sans que les généraux Marchand et Desaix eussent essayé l'effet d'une sommation un peu fanfaronne, appuyée d'une simple démonstration. — Leurs troupes se replièrent rapidement et assez loin, pour se mettre hors de portée d'un corps de 40,000 hommes, avec lequel le lieutenant-général autrichien Bianchi, venant de la grande armée par la route de Dijon marcha sur Lyon,

---

(*) «Seigneur. — Vous savez, que nous vous avons reçu en amis; maintenant que les Français s'approchent en force, nous avons à vous rappeler: 1° Que nous ne laisserons pas prendre notre ville à coups de canon. 2° Que nous pouvons en 5 minutes mettre 10,000 hommes sous les armes. 3° Qu'il faut vous retirer sur le champ avec honneur, d'un lieu que les circonstances vous rendent funeste, ou bien vous rendre prisonnier avec vos soldats. — Donné par ordre de la Masse Générale, le 2 Mars à 11 heures du matin!...»

s'en empara, et mit ainsi la ligne du Jura à couvert.

Cette puissante diversion opérée, Bubna se porta sur Chambéry, et non-seulement les inquiétudes qu'on avait conçues dans notre pays se calmèrent, mais les sinistres craintes que laissait percer la Diète, qu'un revers des Autrichiens à Genève n'attirât les Français dans le cœur de la Suisse et qu'elle ne redevînt ainsi le théâtre de la guerre, se dissipèrent.

CHAPITRE X.

Mars — Juin 1814.

Nos délégués à Chaumont. Nouvelles animosités en Suisse. Diète des XIX Cantons à Zurich. Reddition de Huningue. Occupation de la Valteline et de l'évêché de Bâle. Ambassade à Louis XVIII. Discussion d'un nouveau Pacte Fédéral.

Au milieu de ce conflit d'événements, il régnait cependant une impénétrable incertitude sur nos futures destinées. En effet il paraissait notoire que les Puissances alliées prêtaient l'oreille à des propositions de paix, dont la prochaine conclusion devenait d'autant plus probable, que les Alliés montraient beaucoup de circonspection dans leurs relations avec les princes de la maison de Bourbon. Ceux-ci

en se rendant en France, s'étaient mis sous leur protection et en quelque sorte sous leur dépendance; le comte d'Artois parut à Vesoul, où quelques élans de royalisme que son apparition provoqua furent promptement étouffés, tandis que son fils le duc d'Angoulème, furtivement débarqué à Bordeaux d'où il rejoignit l'armée de Wellington, ne reçut de ce grand Capitaine que de respectueux égards, sans qu'il permît que sa présence fût ostensiblement annoncée.

Dans ces entrefaites nos deux mandataires parvinrent à Chaumont, où se trouvait le grand quartier-général; ils y avaient été précédés d'une recommandation pressante du comte Capo d'Istria, furent gracieusement accueillis par les ministres de Russie et d'Autriche auxquels ils étaient adressés, et obtinrent par leur entremise une audience particulière de chacun des Souverains, qui après avoir daigné les écoûter leur donnèrent l'espérance, que les réclamations de leurs commettants seraient prises en considération. Elles établissaient:... „que ne s'étant pas prononcés en faveur des changements survenus dans leur pays en 1798 et en 1802, le parti qui alors y devint prépondérant, les avait depuis constamment écartés de l'administration; que ne pouvant intervenir en

corps pour le redressement de leurs griefs, comprimés comme ils l'étaient par les autorités locales, ils avaient été réduits à agir en quelque sorte individuellement pour chercher à obtenir, avec la confirmation de l'indépendance de leur Canton, une amélioration dans sa constitution: que tout essai d'un sincère rapprochement avec le parti qui leur était opposé ayant été infructueux, quelques-uns d'entr'eux avaient en revanche eu l'occasion depuis l'entrée des troupes alliées en Suisse, de représenter leur situation et de manifester leurs vœux, au premier magistrat de la Confédération ainsi qu'aux principaux ministres des Puissances, qui leur avaient donné le conseil d'exposer directement le fait à L. L. M. M., par une députation également chargée de solliciter leur haute intervention, pour qu'à l'avenir l'influence maintenant exclusive de leurs antagonistes fût équitablement balancée, en obviant aux défectuosités inhérentes à notre législation actuelle, et en statuant entr'autre que la propriété et le mérite personnel seraient à l'avenir parmi nous comme ailleurs, la base des élections à la représentation nationale."

Ils revinrent donc avec la certitude apparente, que l'objet de leur mission serait soumis à l'examen du Congrès, qui après la conclusion

de la paix que l'on regardait alors comme peu éloignée, devait s'occuper à rétablir l'ordre dans les États que les ravages de la révolution avaient atteints, nommément en Suisse, que sa position Centrale ne permettait pas nous disait-on de perdre de vue, tout en fondant sa régénération sur le double principe de la légitimité et d'un sage libéralisme.

Ce rapport de nos délégués nous rendit des espérances qui parurent toucher à la réalité, quand à de longues fluctuations et à de vives sollicitudes, succédèrent brusquement l'abdication de Bonaparte, l'entrée des Alliés à Paris, et l'appel spontané de la part des Français, d'un Bourbon sur leur trône; concours d'événements d'autant plus propice, que le sceau de la Providence semblait y être attaché par la magnanimité que manifestèrent les Monarques victorieux, en préservant contre toute attente la riche et populeuse capitale de la France, des représailles auxquelles on la croyait condamnée en expiation des vexations, des déprédations, des iniquités et des outrages, itérativement commis par Napoléon et ses armées à Vienne et à Berlin, ainsi qu'à porter la peine de l'embrasement de Moscou, cet effroyable et sublime monument d'un noble et stoïque patriotisme.... Aussi l'oubli généreux de tant

d'humiliantes et cruelles tribulations dont les plaies saignaient encore, ajouta-t-il le plus beau des trophées au triomphe des vainqueurs, celui d'une modération jusque-là sans exemple.

Ce majestueux dénoûment du drame tragique et compliqué, qui depuis un quart de siècle occupait exclusivement la scène du monde, exaltant à la fois les esprits et les cœurs, leur faisait entrevoir le prompt et stable retour de ce repos, pour l'amour duquel tant de nations s'étaient imposées de si grands sacrifices.... Cependant ce repos si laborieusement acquis n'était qu'une espérance illusoire, et devait s'acheter plus chèrement encore.

A peine avait-on repris haleine dans notre pays, que les dissensions civiles et les animosités qu'elles engendrent se manifestèrent plus ouvertement, et retentirent malgré leur insignifiance jusqu'en des pays lointains où la Suisse n'était auparavant connue, que par la simplicité des mœurs et l'union souvent héroïque de ses habitants.... Or le contraste humiliant pour nous, qu'offrait la jubilation qu'inspirait partout ailleurs l'aurore d'une régénération si longtemps désirée, et notre convulsive agitation, aurait presque fait supposer qu'en nous affranchissant du despotisme, on nous avait ôté un frein que la dégradation morale des

peuples leur rend parfois nécessaire... Cependant c'eût été nous faire injure; le type de notre caractère national subsistait, il ne fallait qu'en élaguer les plantes parasites, dont le contact vénéneux de l'étranger l'avait enlacé. On s'en convaincra en jetant un coup d'œil rapide sur ce dédale, où l'orgueil national répugne à pénétrer, et où dans l'espace de quelques mois la discorde eût effacé la Suisse du rôle des nations, si la main des Puissances alliées instrument visible de la Divine Providence, ne nous avait pas imposé l'union, affermie ensuite par une sincère réconciliation.

Le mouvement rétrograde mais instantané de leurs armées en France, et l'accumulation d'affaires qui en résulta pour leur diplomatie, ayant fait ajourner les négociations qu'elle avait entamées au sujet de la Suisse, elles furent reprises avec d'autant plus d'activité, au retour du comte de Capo d'Istria et M. de Lebzeltern à Zurich. — La Diète immédiatement réunie, fut appelée à y discuter sous leurs yeux le projet de constitution Centrale déjà éventuellement adopté, rédigé d'après leurs avis, et qui ne dérogeait guère à l'Acte de Médiation, qu'en substituant pour les différents qui surviendraient entre les membres de la Confédération, l'ancien Droit fédéral au Syndicat, et en désignant

provisoirement comme canton Directeur, celui de Zurich seul.

Mais dans le moment où des objets d'un si haut intérêt général se traitaient, une conférence particulière s'ouvrit à Stanz entre Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden et Zug, qui en convoqua une des XIII anciens Cantons à Lucerne, à laquelle Berne se hâta de nommer des députés. A cette grave dissidence, il s'en joignit d'autres en divers Cantons: dans celui de Zurich, la bourgeoisie de la ville protesta auprès de son gouvernement contre toute innovation à la constitution Cantonale existante, s'attribuant le droit exclusif de l'initiative à cet égard, prétention qui en retardant le travail des changements à y apporter, irrita le reste de la population. Uri de son côté, revendiquait impérativement le val de Livinen qui avait été incorporé au Tessin; celui-ci s'opposait à ce démembrement, et la contrée en litige demandait en revanche à se régir elle-même. Berne publiait avec une sorte d'ostentation, les félicitations que lui adressaient ses ressortissants du mode de réhabilitation que ce gouvernement avait adopté, en réservant un quart des places du Conseil Souverain aux représentants des communes, à choisir sur une triple nomination de candidats. — Cependant ces nouvelles auto-

rités, ainsi que celles de Fribourg et de Soleure qui suivaient les mêmes errements, étaient astreintes à une surveillance active sur les menées secrètes des nombreux mécontents que renfermaient ces Cantons, excités à se prononcer par les émissaires de voisins inquiets et jaloux, qui leur promettaient qu'ils seraient soutenus s'ils levaient l'étendard de la révolte.

Bâle exempte de ces agitations, faillit en échange à-peu-près dans le même temps être la victime d'une conspiration tramée à Mulhouse, où 40 communes environnantes, profitant des facilités que fournissait à l'exécution de leur dessein, la sauvegarde gracieusement accordée par les Souverains alliés à cette ville, en avaient fait le foyer d'un complot d'insurrection tendant à en égorger la faible garnison bavaroise, pour tomber en masse et à l'improviste sur le corps qui assiégeait Huningue, puis se jeter sur Bâle, en couper le pont, y mettre le feu et la livrer au pillage. L'existence de cette conjuration, révélée par un de ses complices peu avant qu'elle dût éclater, fut constatée par des amas d'armes et de munitions trouvés dans plusieurs maisons de Mulhouse, entr'autres 1500 fusils dans l'une. — De nombreuses arrestations y eurent lieu, sans

que les notables de l'endroit se trouvassent compromis, quoique l'attachement de la majorité des habitants aux Français fût connu.

Berne ayant enfin senti l'impossibilité de traiter les affaires de la Suisse dans une assemblée des XIII anciens États confédérés, ce mode étant contraire aux volontés des Hauts pacificateurs, eut la sagesse d'y renoncer, et de déférer aux avis de leurs plénipotentiaires en envoyant des députés à la nouvelle Diète des XIX Cantons, dont le landammann de Reinhardt fit l'ouverture le 7 Avril, par la communication des notes qu'il avait reçues à cet effet des ministres de Russie, d'Autriche et de Prusse. La première de ces notes contenait des félicitations sur la réunion des Cantons, et l'espoir qu'on devait en concevoir qu'à l'avenir ils agiraient de concert dans l'importante conjoncture où ils se trouvaient; en outre elle émettait le vœu, qu'une Commission fût spécialement chargée de prendre connaissance des intentions des Souverains à leur égard, ainsi que d'en conférer avec leurs représentants. La note autrichienne annonçait, que l'élargissement désiré des ressortissants de la Confédération, prisonniers de guerre dans les États de la Coalition était accordé, mais qu'on exigeait en revanche, le rappel immédiat des militaires

Suisses qui se trouvaient encore au service de France.

La Diète admit en conséquence pour base de son travail le projet de Constitution arrêté dans sa dernière session, et ainsi qu'elle en était requise nomma une Commission, composée du landammann de Reinhardt, de l'avoyer de Mülinen, d'Aloïs de Reding, de MM. Heer, Ruttimann, Wieland et Monod, pour discuter les changements à apporter à ce Pacte fédéral.

La forteresse d'Hunningue se rendit le 16 Avril après une longue et belle défense, événement heureux surtout pour la ville de Bâle, dont un des faubourgs était journellement endommagé par le bombardement, et où l'on était sans cesse alarmé des fréquentes et meurtrières sorties des assiégés.

A cette même date à-peu-près, les communications de Genève avec la France et la Savoie, si essentielles à l'arrivée de ses subsistances se rouvrirent, et les travaux des ouvrages ébauchés hors de son enceinte furent abandonnés, circonstance qui rendit la sécurité aux particuliers dont les propriétés y étaient enclavées. 6000 bourgeois se réunirent aussitôt pour supplier l'autorité provisoire qui avait résigné ses pouvoirs de les reprendre, après quoi deux de ses membres MM. Saladin de

Budé et Schmidtmeyer, se rendirent à Zurich pour y renouer les anciennes Alliances.

Une députation du Conseil-d'État du comté de Neuchatel alla pareillement peu-après, demander à la Diète le renouvellement des relations que soutenait antérieurement ce pays avec le Corps helvétique. Ce fut encore en ce temps, qu'arriva Joseph Bonaparte ex-roi d'Espagne chez son frère l'ex-roi de Hollande à Lausanne, où celui-ci vivait retiré. Jérôme ex-roi de Westphalie vint de son côté à Berne, où il s'arrêta peu. Leur belle-sœur l'impératrice Marie-Louise traversa Bâle, y reçut un accueil distingué et se dirigea sur Constance.

La reddition d'Huningue fut suivie le 4 Mai, de l'évacuation de Bâle par les troupes alliées, ce qui dispensa enfin cette ville, des logements militaires considérables qu'elle avait eus à supporter sans interruption pendant plus de 4 mois, et qui selon un recensement exact, montaient dès le 31 Décembre 1813 au 30 Avril 1814, à 639,729 individus, hommes ou femmes billetés, appartenant soit au militaire soit au civil, dont un grand nombre y séjournèrent.

Les ministres des Puissances ayant alors autorisé la Diète, à faire occuper les pays ci-devant sujets des Grisons, et le val de Moutiers dans le ci-devant évêché de Bâle, elle ordonna

la levée d'un corps de 5000 hommes, sur le pied prescrit par l'Acte de Médiation, sous les ordres d'un Conseil de guerre composé d'Aloïs de Reding, du colonel d'artillerie de Luternau, du quartier-maître-général Finsler, du commissaire des guerres Heer et du lieutenant-colonel Stæhlin: 2 bataillons d'infanterie et une compagnie de chasseurs carabiniers furent répartis entre la Valteline, Chiavenna et Bormio, sous le commandement du colonel Hauser: un bataillon fut stationné en Valais, un à Genève où il releva la garnison autrichienne, 2 dans l'évêché de Bâle, et un à St. Gall pour soutien des Grisons. Outre ces 7 bataillons, Lucerne et les six anciens Cantons démocratiques dûrent en tenir un prêt à marcher au besoin.

Les Ministres s'opposèrent à ce que le val de Livinen fût retranché du canton du Tessin, et assurèrent à la Diète que leurs Souverains insisteraient vivement pour la démolition de la forteresse d'Huningue, dont la proximité de nos frontières lésait nos anciennes stipulations avec la France.

La Diète envoya le 6 Mai au roi Louis XVIII une ambassade solennelle, composée de l'avoyer de Mülinen, d'Aloïs de Reding et du préfet Monod; le 16 elle reçut du gouvernement provisoire de la Ville et République de Genève,

communication d'une note des ministres de Russie, d'Autriche et de Prusse, portant en substance: ... „Qu'ensuite des démarches qui avaient été faites auprès d'eux par la députation genevoise, et de l'adresse par laquelle la bourgeoisie de Genève exprimait au Conseil provisoire le vœu, du rétablissement de la République et de ses rapports avec la Confédération helvétique, ce désir ne contrariant point les vues des Souverains alliés, ceux-ci les exhortaient à prendre les mesures propres à le mettre à exécution: que les Puissances alliées souhaitaient, que l'existence de la république de Genève fût basée sur une constitution libérale, et consolidée par une extension convenable de territoire qui la mît à même d'entrer dans la Confédération helvétique, et d'être en mesure de concourir au maintien de son système de Neutralité; que d'après ce principe, le Conseil provisoire pouvait travailler sans délai à la rédaction d'un projet de Constitution, vu que la Diète des XIX Cantons s'occupait de la confection d'un nouveau Pacte d'union, point fondamental qui ne tarderait pas à être réglé. — Qu'ensuite du principe également adopté par les Puissances alliées, de reconnaître l'indépendance des pays qui avaient été démembrés de la Suisse et momentanément réunis à la

France, ainsi que des concessions qu'elles feraient à la république de Genève, elle pourrait incessamment se constituer de manière à prendre place parmi les États de la Confédération helvétique: qu'en conséquence, les députés Genevois pouvaient immédiatement entrer en relation à cet effet avec les membres de la Diète etc.“

Le projet du nouveau Pacte fédéral était divisé en 19 articles: le premier qui fut mis en délibération, stipulait la garantie réciproque des Constitutions cantonales; agréé par 15 voix, les 4 autres, Berne, Fribourg, Soleure et Unterwalden le prirent *ad referendum*, divergence qui décelait de rechef des arrière-pensées inconciliables avec l'état actuel des choses, mais qui cependant loin de ralentir la marche que les Ministres médiateurs s'étaient prescrite, sembla l'accélérer. Ils en prirent toutefois occasion de faire valoir la bienveillance que leurs maîtres respectifs montraient à la Suisse, en augmentant sa population de 500,000 âmes par des cessions ou des rétrocessions de territoire à sa convenance.

Mais par une contradiction d'un genre à la vérité assez commun dans les transactions politiques, les 4 compagnies qui marchaient à Chiavenna y éprouvèrent de la résistance de la part d'un détachement de troupes italiennes,

sur quoi la Diète fit entrer un troisième bataillon dans les Grisons, en même temps qu'elle ordonna que Lucerne envoyât 300 hommes à Mendrisio, où il était survenu quelques troubles qui s'apaisèrent néanmoins avant l'arrivée de cette troupe. A peine en revanche celles de la Confédération eurent-elles pris possession de Chiavenna au nom du canton des Grisons, que des Autrichiens s'y présentèrent dont le commandant somma celui des Confédérés de se retirer, prétendant que Chiavenna faisait partie du royaume d'Italie. Il ajouta que l'attaque effectuée par les Confédérés contre les Italiens pour les expulser de Chiavenna, avait produit une vive sensation à Milan, ceux-ci disant avoir eu dans cette rencontre 17 tués ou blessés; qu'en conséquence il avait ordre d'occuper la place, et cela de vive force en cas de résistance. L'officier Suisse, se référant à la note des ministres des Puissances alliées, qui autorisait la Diète à remettre la Valteline au pouvoir des Grisons, l'Autrichien affirma, que le contenu de cette note était ignoré à Milan; il consentit cependant, à ce que le commandant des Confédérés attendît de nouvelles instructions à Chiavenna mais avec 120 hommes seulement, et malgré ce compromis, celui-ci dût bientôt se replier vers le Splügen. Dès que le colonel

Hauser qui s'était arrêté à Coire eut avis de ces démonstrations hostiles, il courut à Milan s'en expliquer avec le général comte de Bellegarde.

Tandis que les Autrichiens nous inquiétaient ainsi sur le lac de Côme, le Généralissime prince de Schwarzenberg faisait assurer au gouvernement de Berne, qui s'était plaint à lui de quelques vexations commises envers ses ressortissants par des corps en marche, ainsi que des charges résultantes du passage des troupes alliées revenant de France, qu'à l'avenir la Suisse serait exempte de tout passage sauf de quelques détachements. — Il fit de même restituer à des officiers chargés de les réclamer de la part de leurs Cantons, les pièces d'artillerie que les Alliés avaient tirées des arsenaux de Berne et de Vaud, pour les sièges d'Huningue et de Béfort.

Dans ces entrefaites les habitants de Bormio avaient demandé à rentrer sous la domination des Ligues Grises, plutôt que de rester compris dans le royaume d'Italie; et des communes de l'ancien évêché de Bâle, avaient envoyé solliciter leur agrégation au Canton de ce nom.

Le comte de Talleyrand, précédemment ambassadeur de Bonaparte auprès de la Confédération, ayant été accrédité en cette même qualité par le roi Louis XVIII, annonça qu'il

serait accompagné d'un officier-général de notre nation, M. Mallet de Genève, chargé de traiter de capitulations militaires avec les Cantons. La Diète enjoignit en conséquence, à ce qu'il restait d'effectif dans les cadres des 4 régiments qu'elle venait de rappeler du service de France, de s'arrêter là où ce contr'ordre les trouverait, pour y attendre la décision de leur destination ultérieure.

Le comte Capo d'Istria, avant de quitter Zurich pour se rendre auprès de l'Empereur son maître à Paris, signa de concert avec les autres ministres des Puissances alliées, une note qu'elles adressaient à la Diète, relativement aux bases à admettre et à l'esprit qui devait règner, dans les Constitutions Cantonales qu'elle allait avoir à sanctionner; cette note faisait en outre mention de quelques objets non moins contentieux, qui furent renvoyés à l'examen de la Commission diplomatique; son rapport donna lieu à de sérieuses discussions, dès que le retour des députés qui la plupart se trouvaient en mission, permit à la Diète de s'en occuper. Une protestation énergique des chefs réunis des Trois-Ligues, contre les obstacles que leur suscitait la maison d'Autriche pour le recouvrement de la Valteline, ajouta à la gravité de ces délibérations. Aussi la

Diète, au lieu de s'ajourner comme il en avait été question, jusqu'à ce que les gouvernements Cantonaux lui eussent envoyé leur adhésion au nouveau Pacte fédéral, auquel le Landammann leur avait confidentiellement recommandé de souscrire sans restrictions, continua-t-elle ses séances, et l'autorité Centrale réitéra aux Cantons l'invitation, de ne pas s'écarter dans leurs institutions des principes émis à cet effet par les Puissances médiatrices, lesquels se résumaient pour les anciennes aristocraties, à une franche renonciation aux prérogatives du patriciat que la révolution avait supprimées, et qui dès-lors étaient censées éteintes: de leur substituer loyalement l'égalité civile et politique généralement adoptée, mode susceptible de quelques restrictions qui en les ménageant discrètement, pouvait conserver à la classe des anciens gouvernants une supériorité décidée dans la représentation nationale. Tel était particulièrement le cas des cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure, qui en toute occasion s'étaient montrés plus fortement imbus des maximes du pouvoir exclusif. Quant aux nouveaux Cantons, devenus en quelque sorte les rivaux de ceux dont ils avaient été démembrés, particulièrement l'Argovie, Vaud et le Tessin, où la mobilité de l'esprit du peuple

et l'irascibilité de ses meneurs tendaient à outrer l'application du libéralisme, au point d'envisager comme un motif d'exclusion aux emplois publics, les avantages personnels qui ailleurs en ouvrent l'accès, tels que ceux de la naissance, de la fortune et de l'éducation, on voulait y amender assez cette fausse prévention, pour que le vrai mérite quel qu'il fût, y eût une juste part à la considération et par conséquent à la représentation publique.

Sous ces divers rapports, Zurich, Lucerne, Bâle, Schaffhouse et les petits Cantons sauf Unterwalden, marchaient à quelques nuances près selon l'impulsion désirée. — La divergence d'Unterwalden qui l'écartait de ses institutions primitives, en paraissant l'associer à des prétentions qu'il avait antérieurement obstinément combattues, offrait un problème dont la solution n'eut lieu que plus tard quand on découvrit, qu'il était le refuge choisi par les incorrigibles coryphées du Comité Viennois, pour y ourdir à l'aide d'obscures mystifications la suite de leurs sourdes menées.

Mais si les insinuations des Ministres conciliateurs qui cherchaient à affermir ainsi la régénération de la Suisse, n'atténuèrent d'abord que faiblement la prédilection invétérée pour leur ancien régime, de quelques patriciens des

trois Cantons aristocratiques, un grave incident leur prouva inopinément l'incompatibilité et le danger, du chimèrique espoir qu'ils poursuivaient au détriment de l'union fédérale.

Quelqnes centaines de paysans Soleurois, s'étaient naguère rassemblés comme on l'a vu à Olten, où excités disait-on, par des émissaires Argoviens, ils s'étaient déclarés en insurrection contre les autorités Cantonales, qui prévenues à temps étaient parvenues à les dissiper. — On ne songeait déjà plus à eux, lorsque dans la nuit du 1 au 2 Juin, un parti des leurs aidé par de secrètes intelligences s'approcha des murs de Soleure, et à la faveur des ténèbres en escalada le rempart sur un point dont la garde était négligée, s'empara des portes, de l'arsenal, des casernes, de l'hôtel de ville, et se rendit maître de l'avoyer en charge et des principaux chefs militaires. Il afficha et répandit une proclamation qui destituait le gouvernement et le remplaçait par une Commission exécutive, installa celle-ci, et se disposait à sonner le tocsin pour ameuter et attirer à lui le peuple de la campagne, lorsque les habitants de la ville enhardis par de courageux magistrats et par des officiers restés libres, coururent aux armes, tombèrent sur les assaillants, les repoussèrent

non sans effusion de sang, et leur reprirent les portes. Ces valeureux bourgeois, auxquels se rallièrent les paysans des villages les plus voisins demeurés fidèles, restèrent ainsi maîtres de la place; de sorte que ce sérieux attentat fut réprimé avant l'arrivée des secours, qu'on s'était hâté de demander à Berne et à Fribourg, dont les contingents se mirent rapidement en marche et vinrent tenir garnison à Soleure, jusqu'à l'issue des enquêtes et des jugements qui s'en suivirent. — Cet événement alarma Bâle au point que pour sa propre sûreté, son gouvernement fit occuper militairement sa frontière limitrophe de Soleure. Par un singulier hasard tandis que ce désordre éclatait, les cantons d'Uri, Schwytz et Unterwalden adressaient itérativement à la Diète, la demande qui cette fois y fut prise en considération: „de reconnaître en principe, leur droit à une indemnité pour les pays sujets qu'ils avaient perdus.“

L'abbé de St. Gall aussi, renouvela ses protestations contre l'émancipation de ses sujets incorporés au canton de St. Gall, dont le Grand-Conseil l'éconduisit, en lui répondant: „que la Constitution du Corps helvétique ne reconnaissait d'autre autorité Souveraine dans son ressort, que celle des Cantons.“

Le Valais en revanche émettant à la Diète le vœu, de rentrer dans la Confédération dont Bonaparte l'avait violemment détaché, reçut des assurances formelles du désir unanime des États confédérés, de le voir reprendre sa place parmi eux.

CHAPITRE XI.

Juin — Octobre 1814.

Contestations entre les divers Cantons. Insurrection à Unterséen. Troubles au Tessin. Le colonel de Sonnenberg. Le major Landold. Répression et fin de ces troubles.

La Diète reçut à cette époque de la part du roi Louis XVIII la notification officielle de son avènement au trône, accompagné de souvenirs flatteurs des bons et loyaux services, qu'avaient rendu les Suisses aux Rois ses prédécesseurs. Elle reçut également des Souverains alliés, par l'entremise des députés qu'elle avait envoyés à Paris leur présenter le projet de Pacte fédéral, la gracieuse assurance de la

sanction qu'ils lui accordaient, avec l'exhortation de maintenir le calme intérieur et le respect aux lois, notamment dans la transmission à faire des pouvoirs du régime qui finissait, à celui qui devait le remplacer.

L'empereur d'Autriche retournant dans ses États passa le 6 Juin à Bâle, où il fut reçu avec solennité et salué à son départ le lendemain de 101 salves d'artillerie. Un autre personnage bien moins important sans doute, mais beaucoup plus signifiant alors dans les affaires de la Suisse, le comte Capo d'Istria, y revint également de Paris. Il débuta par Genève, s'y mit en relation avec les membres du gouvernement, puis se rendit à Lausanne où rien ne fut omis de la part des autorités pour le circonvenir et se le rendre exclusivement favorable, aussi leur gratitude d'avoir trouvé en lui un zélé partisan de leur indépendance fut-elle si expansive, qu'elle faillit compromettre la réputation de ce Ministre; car à les croire il applaudissait au libéralisme outré et par conséquent subversif, dont la constitution de Vaud est malheureusement empreinte tout en recélant le germe de l'aristocratie populaire.

Passant de là à Fribourg puis à Berne, il y censura en échange la disposition des esprits et l'état des choses, aussi au lieu du tribut de

louanges et d'hommages qu'on lui avait prodigué à Lausanne, encourut-il ici, le blâme et la malveillance des administrateurs et même d'une portion des administrés. Néanmoins s'il se permit à Genève et surtout à Lausanne, des témoignages trop banalement apologétiques du système que l'on y encensait, et ailleurs une critique trop acerbe des vieilles maximes opposées qu'on y professait, et qu'il ait ainsi excité la reconnaissance exaltée des uns et se soit attiré l'inimitié des autres, je ne crains point d'être démenti, en affirmant aujourd'hui, que rien de ce qui eut lieu alors ne peut effleurer sans injustice l'intégrité de cet homme d'état, que les doutes qu'on chercha à jeter sur son incorruptibilité étaient calomnieux, que s'il soutint peut-être trop chaudement des opinions alors moins communément admises que maintenant, ce fut par conviction et animé du désir sincère, de mieux asseoir par là l'édifice social à l'abri duquel les arbitres de l'Europe voulaient dans leur intérêt comme dans le nôtre, nous préserver de nouveaux orages.

Si les contestations qui en 1803 précédèrent l'Acte de Médiation, avaient essentiellement roulé sur l'importance qu'attachaient les nouveaux Cantons au maintien du système *unitaire* censé leur égide, et sur le désir qu'avaient au

contraire les anciens que le régime *fédératif* fût rétabli, ce qu'ils obtinrent, la discussion actuelle avait en revanche pour principal mobile la vigilante résistance des Cantons modernes, contre l'évidente tendance de quelques-unes des anciennes aristocraties à se placer au rang des princes dépossédés, afin de revendiquer d'après le principe de *la légitimité,* les pays soustraits à leur domination. — Si Berne entr'autre chercha à faire valoir ses droits de Souveraineté sur le pays de Vaud et l'Argovie, nonobstant des renonciations qui y dérogeaient, et qu'elle taxait de nullité comme étant l'effet d'une contrainte étrangère, cette prétention quelque légale en droit qu'elle pût être avait été écartée par les Puissances, comme incompatible avec le calme qu'elles voulaient assurer à la Suisse en lui rendant son independance. Mais d'autres questions litigieuses auraient rendu le chaos de notre situation politique inextricable, si une médiation assez forte pour être respectée, et assez sage pour que ses arrêts fussent de nature à lui survivre, ne fût intervenue à temps dans nos discordes; et quelque fastidieuses que puissent paraître aujourd'hui ces altercations la plupart oubliées, il est je crois nécessaire pour conserver la chaîne des événements, d'en retracer succinctement l'aperçu.

D'abord la persévérance que mit Berne à refuser d'accéder au renouvellement du Pacte fédéral proposé et généralement adopté, et à lutter contre l'opinion reçue en s'efforçant de rattacher à elle les deux contrées qui lui avaient été ravies, ce qui lui attirait le blâme et la malveillance de plusieurs de ses anciens Confédérés, inquiets ou jaloux de l'ambition de prépondérance qu'on en pouvait inférer. — D'ailleurs de caustiques et injurieux pamphlets, envenimaient dans ces trois Cantons l'animosité réciproque.

Parmi les nombreux écrits anonymes qui parurent pendant ces dissensions, la plupart défiguraient la vérité par le fiel d'une amère ironie, toutefois il s'y rencontrait quelques traits saillants dignes de remarque: par exemple Berne, en rappelant la modération incontestable dont son gouvernement avait en tout temps fait preuve envers ses sujets, relevait le ridicule des Vaudois de compter parmi leurs aïeux les fondateurs de la liberté helvétique, et d'en revendiquer à ce titre les prérogatives. Ceux-ci en échange, reprochaient non sans fondement à leurs anciens maîtres, les spoliations qu'ils s'étaient permises à l'époque de la réformation, en enrichissant le trésor de Berne de la dépouille des églises, notamment

de la cathédrale de Lausanne, qui selon une note spécifiée équivalait à plus de 200,000 francs, et de s'être emparés de même de la généralité des biens du clergé, quoique propriété indigène. Mais cette récapitulation omettait insidieusement, les restitutions faites en même temps à diverses familles de leurs dotations à l'Église, ainsi que la réserve considérable qui avait été effectuée d'une portion de ces biens, pour l'entretien du nouveau culte et le soulagement des pauvres.

Amenée cependant à transiger à l'amiable de l'émancipation du canton de Vaud, Berne réclama comme compensation pour les dépenses faites pendant trois siècles à l'avantage de ce pays, une somme de 4,657,000 francs; exigeant en outre que les deux Cantons formés de son ancien territoire, renonçassent à toute participation aux capitaux placés et alors encore existants dans les fonds publics anglais, au nom de la Ville et République de Berne. — Le gouvernement de Vaud non content de réfuter ces demandes en démontrant leur exagération, s'avisa de chercher furtivement des auxiliaires à sa cause, en fomentant dans l'Oberland bernois une insurrection sur laquelle je reviendrai.

Cette polémique malgré sa virulence, et

en dépit des fausses assertions qu'elle prodiguait d'armements clandestins et de projets hostiles des Bernois, pour servir de manteau aux préparatifs de ce genre qui se faisaient ostensiblement au pays de Vaud et en Argovie, et qui obligèrent Berne à se mettre en défense, n'amena heureusement pas de voies de fait, et n'a laissé d'autres traces qu'une série de pamphlets contradictoires, que le scrutateur curieux de connaître l'esprit qui les dictait peut consulter, en surmontant le dégoût et l'ennui que leur sécheresse inspire.

Au milieu de ces mésintelligences et comme pour faire diversion au scandale qu'elles causaient, d'autres difficultés non moins contentieuses s'élevèrent entre la plupart des États de la Suisse : Uri, Schwytz et Unterwalden prétendirent au droit de recrutement pour leurs compagnies capitulées aux services étrangers, dans les cantons de St. Gall, Thurgovie, Argovie et Tessin, qui naturellement s'y opposèrent; puis on s'y disputait sur la faculté réciproque de domicile de Canton à Canton; sur des indemnités de redevances féodales que percevaient précédemment les premiers, dans le ressort actuel des derniers. — Uri réclamait du Tessin les droits de péages antérieurement établis dans le val de Livinen, ou qu'au moins

ses ressortissants en fussent exempts. Glaris revendiquait de St. Gall la propriété du comté de Sargans, et de concert avec Schwytz la restitution des districts d'Utznach, de Gaster et de Wésen; et enfin les anciens Cantons démocratiques insistaient en commun, sur une compensation en numéraire de leurs droits de Souveraineté dans les contrées affranchies. — Zug formait des prétentions sur une partie des ci-devant bailliages libres, et les Rhodes intérieures d'Appenzell exigeaient de la part de St. Gall, une rétribution équivalente à la part qu'ils avaient eue à la Souveraineté du Rheinthal.

Dans ce dédale d'altercations fédérales, on en vit de rechef éclore d'intestines en divers Cantons: dans celui des Grisons, il s'en éleva entre les catholiques et les protestants au sujet de la constitution à rédiger; celles-là furent apaisées sans bruit par les troupes fédérales, accidentellement stationnées dans le pays. — Dans le canton de St. Gall en revanche qui était composé de parties hétérogènes, le même motif devint le prétexte de désordres graves, que stimulaient les intrigues de l'abbé et de son chapitre pour recouvrer leurs droits abolis; mais ce fut surtout au Tessin, où le naturel ardent et vindicatif des habitants imprima aux troubles du même genre, un caractère très-sérieux.

Les mouvements de l'Oberland bernois, et ceux que leurs agents suscitèrent à deux reprises à Soleure et à Fribourg, méritent aussi qu'on s'y arrête. Un article officiel de la gazette de Berne du 10 Août donna l'éveil sur les trames qui s'ourdissaient, il portait en substance, que:... „Les voyageurs arrivant des Cantons voisins, s'étonnaient de ne pas trouver celui-ci dans l'agitation où on leur avait persuadé qu'il était, c'est-à-dire, en pleine activité de préparatifs militaires, et prêt à entreprendre une invasion à main armée. — Leur erreur provient de qu'ils ont ajouté foi, aux bruits dénués de fondement que certains papiers publics se plaisent à répandre sur notre Canton, le dépeignant comme se disposant à allumer une guerre civile; inculpation qui doit au contraire leur paraître bien extraordinaire, en comparant ce qui se passe dans les Cantons limitrophes d'où ils apportent ces étranges données, et où une extrême activité belliqueuse contraste avec la tranquillité qui règne chez nous: aussi se demande-t-on quel peut-être le but de ces fausses allégations à notre égard, et de tous les apprêts de défense qu'on y fait, ou bien qui il s'agit d'attaquer, sachant bien qu'il n'est question de rien de pareil contr'eux?“

„Puis parut le 19 la proclamation suivante:

„Le Conseil de la Guerre de la Ville et République de Berne, au Peuple bernois. — Chers et Féaux! — Tandis que votre gouvernement offrait de soumettre à un arbitrage les sacrifices considérables que lui impose la Diète, et les compensations qu'il se croyait fondé à réclamer, tout en y acquiesçant pour le rétablissement de la concorde et de l'union, après s'en être entendu avec la plupart de ses anciens Confédérés, des préparatifs hostiles se faisaient et s'augmentaient journellement dans des Cantons voisins, de manière à menacer la sûreté de notre territoire; quoique nous ne voulions pas supposer que d'anciens concitoyens, qui n'ont été séparés de nous que par une force étrangère songent à attaquer Berne, ayant joui durant quelques siècles sous sa paternelle administration d'une heureuse existence, cependant comme nous ignorons leurs projets et qu'il nous importe de n'être pas pris au dépourvu quoiqu'il arrive, laissant retomber sur ceux qui en seraient les agresseurs la grave responsabilité d'une guerre intestine, connaissant d'ailleurs les bonnes dispositions de nos ressortissants, sûrs du zèle qu'ils mettront à marcher à la défense de leur patrie, nous ordonnons la formation de compagnies de volontaires, invitant tout individu de quelqu'âge ou

condition qu'il soit qui voudrait y entrer, à se présenter immédiatement. — Ces compagnies n'ayant d'autre destination que la défense du canton de Berne, seront dissoutes dès que les circonstances actuelles auront cessé d'exister.“ Cette mesure avait été précédée d'un arrêté du gouvernement Argovien prescrivant la formation d'un Corps franc, composé de 4 compagnies d'artillerie, de quelque cavalerie sous la dénomination de *Cosaques* et d'un nombre indéterminé de fantassins, à tirer de la seconde réserve de la milice de ce Canton.

Le 30 Août, le gouvernement bernois annonça: „que dans la nuit du 22 au 23, des mouvements très-inquiètants s'étaient manifestés dans les communes d'Unterséen, Ringgenberg, Bœnigen, Wilderswyl et Gsteig, de la préfecture d'Interlaken; qu'ils étaient dirigés par des individus, qui au printemps de 1798 s'étaient montrés favorables à l'invasion française, et avaient contribué aux calamités qui la suivirent; qu'actuellement ces mêmes personnages cherchaient avec une activité infatigable, à ameuter le peuple contre le gouvernement, sous le faux prétexte d'une augmentation d'impôts etc., l'excitant à s'en prendre aux premiers magistrats, tout en lui insinuant de piller les riches. — Qu'un Comité Central formé et

siégeant à Unterséen y refusait toute obéissance au Préfet, fraternisait avec les communes insurgées et s'efforçait d'en augmenter le nombre. Que néanmoins les villages de la montagne, tels que Habkern, Grindelwald, Béatenberg, Leissigen et d'autres, quoiqu'également travaillés étaient restés fidèles, et avaient envoyé leurs gens armés faire la garde du château d'Interlaken. — Qu'à peine le gouvernement avait été instruit de ces coupables menées, qu'il avait dépêché une compagnie d'infanterie à Interlaken; qu'elle avait traversé le bourg d'Unterséen sans y éprouver la moindre résistance, le Comité insurrectionnel s'étant dispersé la veille, effrayé du bruit répandu que les communes du Hasli descendaient pour rétablir la tranquillité."

Un Conseiller d'État avait aussitôt été envoyé sur les lieux comme Commissaire pour dresser des enquêtes, et peu de jours après, le gouvernement publia que les principaux agitateurs étaient originaires des Cantons voisins. Effectivement d'après une correspondance interceptée et qui fut rendue publique, il paraissait que cette sédition avait été essentiellement provoquée et soutenue par deux des premiers magistrats de Vaud et d'Argovie, l'un siégeant alors en Diète à Zurich, l'autre se trouvant en

mission à Vienne. Cela n'empêcha pas le Préfet d'Interlaken de faire arrêter et conduire à Berne où l'on instruisit leur procès, ceux des moteurs ostensibles de cette émeute que l'on put atteindre; d'autres se réfugièrent au canton de Vaud et s'y fixèrent. Quelques arrestations eurent pareillement lieu à Thoune, et leur légalité fut juridiquement constatée. — Grace à la fermeté des subdélégués du gouvernement et à la célérité qu'il mit à les soutenir, efficacement secondé d'ailleurs par la bonne volonté du gros des habitants, tout rentra bientôt dans l'ordre; mais il se plaignit non sans amertume, des relations infidèles que donna de cette affaire la gazette officielle de Lausanne, qui d'après un soi-disant avis de Zurich dont on connaissait la source, l'impliquait grièvement en dénaturant les faits.

Au Tessin, les mutins ne furent ni si hardiment réprimés, ni si aisément réduits; ils étaient dirigés par quelques hommes turbulents et vindicatifs, qui mortifiés d'avoir été écartés des emplois, voulurent en tirer vengeance en renversant l'ordre établi. Le Grand-Conseil invité par la Diète à s'occuper comme les autres Cantons, d'un projet de constitution analogue aux circonstances, en avait présenté un dès le mois de Mars dont les éléments trop

démocratiques avaient déplu, et qui en conséquence fut renvoyé par le président de la Diète avec des remarques sur les modifications à y apporter, accompagnées d'un avis confidentiel aux députés qu'avait le Tessin à Zurich, de se modeler sur les institutions qu'adoptaient pour elles-mêmes, les anciennes aristocraties. Un second projet, loin de répondre à ce désir, confirmait en termes évasifs l'intention des meneurs. — Ce second projet également rejeté en amena un troisième, qui enfin fut agréé par la Diète ainsi que par les Ministres médiateurs, et inséré au protocole pour être mis à exécution. — Les assemblées électorales furent alors convoquées pour le 25 Août, afin de procéder à la nomination des nouveaux représentants, ce à quoi quelques cercles seulement se conformèrent, tandis que dans les autres, où un petit nombre d'agitateurs exerçaient de l'influence, ils excitèrent le peuple à la révolte. De soi-disant députés que ces agitateurs élurent, eurent le 23 une conférence secrète à Loretto près de Lugano, où ils convinrent d'un plan de rebellion, et par une circulaire illicite entraînèrent les habitants de ces districts à prendre les armes.

Le quartier-général de ces insurgés s'établit à Giubiasco, où le *Congrès*, qualification que

prenait cette assemblée réfractaire tint ses séances, et d'où il expédia une députation au Petit-Conseil, pour lui demander la communication des documents en vertu desquels il agissait, et que trois individus au choix du dit Congrès, fussent admis comme membres du Petit-Conseil. Celui-ci allégua son incompétence d'acquiescer à la seconde, mais obtempéra en revanche à la première de ces deux demandes, ce qui n'empêcha pas la députation de persuader aux paysans à son retour, qu'il n'existait point d'actes officiels qui eussent autorisé le gouvernement à agir comme il l'avait fait, que c'était donc arbitrairement, et en abusant de ses pouvoirs. Cette inculpation, à laquelle ces envoyés en ajoutèrent effrontément de plus injurieuses encore, porta cette masse insubordonnée et toujours croissante, à insister par une seconde députation auprès du Petit-Conseil, avec menace d'user de violence s'il persistait à refuser d'admettre les trois intrus qu'on lui proposait. Réduit à cette fâcheuse alternative il déclara que cédant à la force, il remettrait ses pouvoirs à l'assemblée qui était convoquée pour le 29, et s'adjoindrait en attendant les trois surnuméraires qu'on lui assignait, se réservant toutefois de ne traiter avec eux que des changements à faire à la constitution.

L'assemblée tenue à Bellinzone pour procéder à la formation d'un Grand-Conseil Cantonal, ayant ainsi reçu la démission du Petit-Conseil, le remplaça par une administration provisoire qui nomma aussitôt ses délégués à la Diète, où loin d'être reconnus, il leur fut intimé de quitter Zurich sans délai en leur signifiant, qu'avant tout l'autorité légale de leur Canton devait y être rétablie. Là-dessus leurs constituants dont plusieurs avaient transgressé leurs instructions, rédigèrent un autre projet de Constitution, qui ne différant de celui qui avait été primitivement rejeté que par quelques dénominations, éprouva le même sort.

Ces désordres ayant commencé durant l'ajournement de la Diète, le canton Directeur avait pris sur lui avec l'approbation des Ministres médiateurs, d'envoyer au Tessin en qualité de Commissaire fédéral, le lieutenant-colonel de Sonnenberg, membre du Conseil-d'État de Lucerne, et de mettre à sa disposition 600 hommes de troupes fédérales, dont la dislocation et la marche étaient combinées de manière, à ce qu'il s'en présentât en même temps aux deux débouchés de la vallée de Livinen et de la vallée de Misox, afin de ne laisser aucun doute aux insurgés, de sa ferme intention de les contraindre à rentrer dans

l'ordre. A peine arrivé à sa destination, le Commissaire vit le besoin qu'il avait de cet appui, car si à sa première sommation, l'administration provisoire lui transmit les pouvoirs qu'elle avait illégalement acceptés, il apprit que le soi-disant Conseil Cantonal avant de se séparer, avait convoqué des assemblées communales pour voter l'acceptation d'un projet de constitution rédigé le jour même, et qu'en feignant de se dissoudre, il s'était substitué une *Régence provisoire*. Le Commissaire réintégra immédiatement le Petit-Conseil dans ses fonctions en rendant ses membres responsables du refus de les reprendre, puis invita par une circulaire chaque communauté à déclarer, qu'elle ne reconnaissait d'autre gouvernement que celui dont la haute Diète avait ordonné le rétablissement. La plupart adhérèrent à cette injonction, mais d'autres plus soumises à l'influence des agitateurs, persuadées par eux que les pouvoirs du Commissaire fédéral étaient faux, acceptèrent la constitution que ces factieux leur offraient.

Les membres de l'administration provisoire avaient promis au Commissaire en se séparant, d'aller chacun attendre chez soi le résultat des opérations de la Diète relatives à leur Canton, s'obligeant même à s'interposer contre tout ce

qui pourrait en troubler le calme. Néanmoins ils provoquèrent immédiatement des mouvements révolutionnaires aux environs de Lugano et de Bellinzone, et mirent ainsi M. de Sonnenberg dans le cas de prendre des mesures de sûreté contr'eux. — Il fit d'abord avancer jusqu'à Bellinzone, quoiqu'elle fût encore éloignée de tout soutien, une compagnie de carabiniers grisons cantonnée à Grono, et fit saisir pendant la nuit du 11 au 12 Septembre dans une auberge où ils s'étaient clandestinement réunis, trois des membres de l'administration dissoute, Airoldi officier congédié de la garde Royale italienne, Stoppani de Lugano et l'avocat Rusconi de Bellinzone, soit pour les empêcher de se mettre à la tête du soulèvement qu'ils préparaient du côté de Lugano, soit pour lui servir d'otages. Mais tandis que cela s'effectuait, une bande de 150 paysans armés assaillit Lugano, et obligea le Conseil municipal de lui délivrer des munitions et de lui fournir des hommes; après avoir sonné le tocsin ces bandits se dirigèrent sur Bellinzone, en envoyant des détachements dans les villages d'alentour pour en forcer les habitants à les suivre, et se faisant précéder par une députation qui devait demander à Bellinzone l'élargissement des trois détenus, la réintégration de l'administra-

tion provisoire, et l'éloignement des troupes fédérales.

L'effroi du Petit-Conseil et l'apathie que montrait la population de cette ville, ajoutèrent à l'embarras du Commissaire fédéral dont les moyens coercitifs encore incomplets, ne lui permettaient pas d'accéder aux pressantes sollicitations qu'il recevait de Lugano, d'y envoyer des secours pour mettre cette place ouverte, à l'abri d'une troisième invasion des révoltés concentrés à Giubiasco. Considérant en même temps l'importance locale de Bellinzone comme magasin militaire du Canton, et position essentielle par sa proximité des deux principaux débouchés de l'intérieur de la Suisse, il se décida à relâcher ses prisonniers, qui en recouvrant la liberté s'engagèrent de nouveau à user de leur ascendant, pour dissiper la masse des insurgés et empêcher des rassemblements ultérieurs. Il céda de même au vœu des membres du Petit-Conseil de se mettre à couvert sur le territoire Grison, les laissant ainsi abandonner une seconde fois le pouvoir que lui-même leur avait rendu.

Concentrant ensuite à Bellinzone son faible noyau de troupes, et apprenant que le rassemblement formé dans la contrée de Lugano loin de se dissoudre, s'augmentait d'heure en

heure, qu'en échange une compagnie Lucernoise devait arriver le même soir à Pollégio, le colonel de Sonnenberg envoya au-devant d'elle des chars qui la lui amenèrent la nuit suivante. Sachant que les insurgés de Giubiasco se renforçaient de déserteurs italiens ou allemands, qui en avaient déjà porté le nombre à environ 1500, il se décida, étant plus libre de ses mouvements depuis le départ du Petit-Conseil à marcher contr'eux, en laissant une garde de police à Bellinzone éloigné seulement d'une demi-lieue de leur camp, auquel une chaussée aboutissait en droite ligne. Parvenu à moitié chemin il mit sa petite troupe en bataille, les carabiniers grisons couvrant les flancs de l'infanterie: les révoltés lui firent proposer un arrangement qu'il rejeta comme incompatible avec sa mission, et il leur réitéra par écrit les volontés de la Diète. Des patrouilles envoyées en reconnaissance vers Giubiasco suffirent à y répandre l'épouvante, à leur approche les avant-postes tournèrent le dos et s'enfuirent; il n'y a nul doute que le gros des leurs n'en eût fait autant, si par une singulière fatalité à l'instant où M. de Sonnenberg commandait l'attaque, et pendant que le tocsin de Giubiasco appelait en vain les lieux circonvoisins à se soulever, les carabiniers grisons qui jusque-là

s'étaient bien comportés, n'eussent prêté l'oreille à de perfides suggestions, et malgré les efforts de leurs officiers pour les retenir ne se fussent débandés pour regagner leur pays. M. de Sonnenberg réduit par cette défection imprévue à engager un combat devenu trop inégal, avec 100 fantassins harassés par de longues marches contre 15 ou 1600 bandits qui pouvaient l'envelopper, y renonça et se hâta de profiter de l'étourdissement où il les avait jetés, pour se replier en bon ordre sur Bellinzone; mais trop faible pour défendre la ville, il se retira au château d'Altorf qui la domine, où par précaution il avait déjà fait transporter les armes de l'arsenal et des vivres. Dès qu'il y eut pris position, il vit les insurgés s'approcher de Bellinzone et y pousser 300 des leurs; il les chargea incontinent avec une partie de sa troupe et les mit en fuite. La nuit fut tranquille et favorisa le départ clandestin d'un grand nombre de ces gens, dont la masse ainsi diminuée se dispersa entièrement au point du jour, sur le bruit de la prochaine arrivée d'un renfort de troupes fédérales.

Le Petit-Conseil temporairement fixé à Rogorédo, n'obtempéra pas moins à la demande que lui adressèrent les mécontents, qu'une Commission nommée par le peuple, c'est-à-dire

par ses meneurs, lui présentât ses vœux relativement aux modifications à apporter à la Constitution. Ces timides magistrats revinrent alors siéger à Bellinzone, où quoique la sécurité fût encore troublée par de sourdes agitations, ils exercèrent leurs fonctions sans obstacle.

Le complet des 600 hommes qu'attendait le colonel de Sonnenberg étant arrivé, il en détacha une compagnie Argovienne à Lugano, avec 40 chasseurs Grisons revenus repentants de leur désobéissance, et déterminés à en laver la tache.

Le Petit-Conseil convoqua le 18 Septembre l'assemblée des Cercles, pour l'élection des députés qui devaient manifester les vœux du peuple au sujet des changements à faire à la Constitution; condescendance qui au lieu de satisfaire les mécontents, servit de prétexte à leurs chefs pour mettre en circulation des écrits incendiaires, et exciter en plusieurs paroisses un nouvel attroupement dans la proximité de Lugano, dont les habitants conçurent d'autant plus d'inquiétude, qu'ils ne doutèrent pas que le pillage de leur ville n'en fût le vrai motif. Une lettre d'Airoldi le leur confirma: il prévenait la municipalité qu'il y entrerait le soir même à la tête de 500 hommes pour lesquels il requérait le logement, des vivres et des

munitions, exigeant en outre qu'on rendît le commandant des troupes fédérales, responsable de la résistance qu'elles tenteraient d'opposer. A peine cette dépêche avait-elle été remise que les paysans se présentèrent aux portes, sur quoi le Conseil municipal appela ses concitoyens à s'armer pour leur propre défense: instruits des intentions protectrices de la Diète ils n'hésitèrent pas, et tandis que les uns tiraient des croisées de leurs maisons sur la horde qui déjà pénétrait dans les rues, le gros de la population courut sur la place soutenir la garnison, contre les insurgés qui attaquaient la grand-garde; ceux-ci après une courte et vive résistance prirent la fuite, laissant en arrière quelques morts, des blessés et des prisonniers, parmi ces derniers un ecclésiastique armé, reconnu pour un des chefs du soulèvement.

Se flattant d'avoir ainsi recouvré sa tranquillité au prix d'un peu de sang, la bourgeoisie fière à juste titre du résultat de son dévouement, en prit plus de confiance en ses propres forces: aussi quel dût être son étonnement, quand le lendemain matin sur le bruit vague de l'approche d'un nouveau rassemblement, l'aide-major Landold commandant de la compagnie d'Argoviens fut saisi d'une telle

terreur, que nonobstant toutes les représentations et les protestations que lui firent les magistrats et le peuple, il se hâta d'abandonner la ville avec sa troupe, se jetant avec elle dans ce qu'il trouva de bateaux amarrés au rivage; et dans l'effroi qu'il communiqua à ses soldats, ceux-ci se servirent de leurs fusils en guise de rames pour gagner le large, laissant en arrière ceux de leurs compagnons qui se trouvaient de garde.

On conçoit l'abattement que dut produire sur les habitants une lâcheté pareille, sur ceux d'entr'eux surtout qui ayant courageusement payé de leur personne, avaient à redouter le ressentiment de gens farouches et exaspérés de leur récente défaite. — Ne voyant de salut que dans le retour de l'officier, qui en revenant sur ses pas pouvait encore les mettre à l'abri du danger auquel sa fuite les exposait, danger qui jusque-là n'était pour lui qu'imaginaire, ils allèrent le rejoindre en lui conduisant ceux des siens qu'il avait oubliés; mais ce fut en vain qu'ils s'efforcèrent de lui persuader de retourner à son poste, en l'assurant qu'il avait été la dupe d'une fausse alerte, et que la bourgeoisie était prête à le soutenir au besoin, comme elle l'avait fait la veille; non-seulement leurs instances furent inutiles,

mais le tocsin d'un village voisin le décida à pousser précipitamment sa retraite jusqu'à Mendrisio. — Les Luganois ainsi abandonnés, se déterminèrent en majeure partie à fuir; le Conseil municipal lui-même s'éloigna, ce qui mit le comble à la désorganisation et au tumulte dans cette ville.

Ce récit, extrait de la relation imprimée d'un témoin oculaire dont l'impartiale véracité fut généralement reconnue, coïncide avec celui que publia plus tard le Pouvoir Central, sauf qu'en annonçant que l'examen de la conduite du major Landold était remis à un conseil de guerre, sa retraite de Lugano était attribuée à la subite apparition d'un corps d'insurgés, trop considérable pour qu'il pût leur tenir tête. Mais il est permis d'inférer de cette indulgence de la Diète pour une pusillanimité sans exemple dans le militaire fédéral, qu'elle craignit d'en découvrir la source dans une instruction secrète du gouvernement d'Argovie à cet officier l'un de ses affidés, ce Canton désapprouvant la sévérité des mesures adoptées contre le parti populaire du Tessin.

Quoi qu'il en soit, Airoldi se présenta le soir du même jour devant Lugano, à la tête de quelques centaines de paysans mal armés; n'y apercevant aucun indice de résistance, il

craignit que ce ne fût un piège et fit son entrée avec précaution, mais y ayant pris position sans difficulté il nomma un Conseil municipal, qu'il chargea de pourvoir aux besoins de cette horde aussi insatiable qu'impétueuse et indocile, et qui s'augmentait à chaque instant; puis sous prétexte d'éviter le pillage il imposa une contribution de 20,000 livres, à répartir sur les familles ou sur les biens de ceux des habitants, qui la veille avaient combattu contre leurs agresseurs.

Cependant la Diète, informée par M. de Sonnenberg de la gravité des circonstances, et sentant la nécessité de déployer au Tessin de plus énergiques moyens pour éviter ailleurs la récidive de semblables désordres, remit des pleins-pouvoirs à un de ses membres M. de Salis-Silz, qui accompagné d'un colonel fédéral, et ayant à sa disposition un renfort de troupes suffisant pour rétablir l'ordre dans le pays et maintenir ses communications avec l'intérieur de la Suisse, se rendit à Bellinzone en qualité de Commissaire extraordinaire.

Il y arriva au moment où l'on y recevait le rapport de la première et infructueuse tentative d'Airoldi sur Lugano, qui prouvait combien peu le calme était rétabli; il fut promptement informé de la fâcheuse issue de la

journée suivante, ainsi que de l'occupation de Lugano par les insurgés, qui disait-on s'avançaient en force sur Bellinzone. — Le Petit-Conseil épouvanté, voulut abdiquer encore une fois : M. de Salis pour le rassurer ainsi que le gros des habitants, envoya son secrétaire au-devant des insurgés qu'on assurait être en marche, et qu'il trouva encore à Lugano. — Il remit à Airoldi la dépêche ouverte du Commissaire extraordinaire, qui sommait les rebelles de se dissoudre, et les rendait responsables des suites qu'aurait toute résistance de leur part. Il les autorisait toutefois à lui envoyer quelques députés, article auquel ils se conformèrent à l'instant tout en chargeant leurs délégués, de les excuser de la résolution de ne pas se disperser jusqu'à ce qu'ils eussent acquis la certitude, de la présence d'un Commissaire extraordinaire de la Diète au Tessin, qu'ils affectaient impudemment de révoquer en doute ; priant en conséquence M. de Salis de vouloir bien se rendre à Lugano, ce à quoi il eut la faiblesse de consentir. — Il y fut reçu au son des cloches, et avec de grandes démonstrations de respect de la part des insurgés sous les armes ; séduit peut-être par cette marque dérisoire de déférence il prêta l'oreille à leurs demandes, et admettant leurs

réclamations il autorisa Airoldi à proclamer le triomphe de son parti, sous prétexte de décider par ce moyen ses gens à se dissoudre, ce qu'effectivement ils firent. — Le Commissaire extraordinaire présumant alors le bon ordre rétabli, contremanda les renforts de troupes qui étaient en marche, jugeant les 600 hommes déjà stationnés au Tessin, suffisants à l'objet de sa mission.

La Diète, non-seulement blâma sa condescendance mais le désavoua et le remplaça, ordonnant que de gré ou de force, les choses fussent remises sur le pied où elles étaient au mois d'Août; motivant cette détermination sur ce qu'elle se devait à elle-même de maintenir ses résolutions, et sur ce que les troubles de ce Canton n'avaient été provoqués que par quelques districts, la grande majorité de la population y étant restée étrangère.

Cette décision fut appuyée d'un corps de 1800 hommes, immédiatement répartis dans les communes insurgées.

L'autorité légale reprit ainsi ses fonctions sans coup férir; les chefs les plus marquants de l'insurrection entr'autres Airoldi, s'évadèrent. Néanmoins les séances du Grand-Conseil, quoiqu'il eût été régulièrement élu

furent souvent orageuses ; des symptômes de mécontentement ou d'effervescence reparurent, et se prolongèrent jusqu'à la fin de l'année ; la Diète d'après les rapports successifs de son nouveau Commissaire M. Hirzel décréta le 19 Novembre, qu'un tribunal spécial composé d'un président et de 4 membres pris en différents Cantons, serait chargé des enquêtes à faire sur les troubles du Tessin, et d'en juger définitivement les fauteurs qui devraient en supporter les frais. Elle régla de plus, de concert avec les ministres des Puissances, les changements à faire à la constitution Cantonale, en les conformant au vœu de la majorité des habitants, puis on recommanda à leurs députés la mise à exécution, après quoi la Diète la garantirait et ferait cesser l'occupation militaire. Le tribunal spécial fit arrêter les avocats Rusconi et Stoppani, comme principaux agitateurs ; ce dernier se suicida dans sa prison pour éviter le supplice, auquel il se croyait destiné. — Airoldi et 13 autres prévenus n'ayant pas comparu, furent condamnés par contumace à diverses peines et solidairement aux frais très-considérables du procès, lesquels vu l'insolvabilité des coupables seraient retombés à la charge du fisc cantonal, si la Diète n'eût consenti

après un rabais de 100,000 francs relatif à l'entretien des troupes, à ce que le surplus fût réparti sur les communes qui avaient pris part à l'insurrection. — La constitution ayant enfin été acceptée et mise en activité, la majeure partie des contingents qui occupaient ce Canton, fut rappelée et licenciée. — Une tentative d'assassinat contre le Commissaire fédéral eut néanmoins lieu à Lugano, et le coupable bien connu, fut vainement reclamé à Milan comme sujet italien.

La Commission militaire fédérale ratifia plus tard, le jugement porté par un conseil de guerre contre les officiers Argoviens qui avaient abandonné leur poste à Lugano, attribuant leur faute: „non à une coupable préméditation, mais à la négligence et à un manque de discipline“; ils furent condamnés à des arrêts plus ou moins longs et chargés de frais de la procédure, ainsi que leur commandant Landold qui en outre: „pour n'avoir pas rempli l'important devoir dont il était chargé, dut rétrograder du rang de capitaine à celui de sous-lieutenant, et être privé d'avancement pendant 2 ans.“ Bizarre adoucissement à la peine capitale qu'il avait selon moi encourue.

Le narré de ces troubles m'a conduit fort au-delà de l'époque où ils prirent naissance;

je reviens donc en arrière en observant d'abord: que pendant leur durée, un papier public qui était estimé en Allemagne se permit, en faisant mention des discordes actuelles de la Suisse, de la comparer à un antique manoir de la chevalerie, qui tombant en ruines serait devenu le repaire d'oiseaux carnassiers et de quadrupèdes voraces, s'en disputant et s'en arrachant les débris... Berne seule, releva par la voie de sa gazette officielle cette commune injure, donnant à l'auteur anonyme de cette insolente allégorie un démenti formel, taxant d'insigne calomnie l'offensante allusion qu'il avait osé faire à une nation, dont la loyauté et l'union étaient depuis longtemps citées. — Berne avait il est vrai, une vocation plus directe à ramasser ce gant effrontément jeté dans l'arène, parce qu'elle était généralement accusée d'avoir provoqué l'infraction de la Neutralité, et d'avoir mis dès-lors le plus d'obstacles à toute voie conciliatrice entre ses Confédérés. — Il lui convenait par conséquent de leur rappeler en soutenant l'honneur national, qu'elle avait eu à supporter les premiers et les plus rudes chocs du bélier révolutionnaire; qu'avant de s'écrouler sous ses efforts, elle les avait combattus et repoussés avec un noble et viril courage; et que néanmoins, nul

membre de la Confédération n'avait été plus outrageusement traité et mutilé qu'elle; considération propre sans doute, à adoucir l'amertume des reproches dont on l'accablait, les eût-elle même en partie mérités....

CHAPITRE XII.

Octobre — fin Décembre 1814.

Le Roi de Prusse à Neuchâtel. Adoption du Pacte fédéral. Ambassade à Vienne. Troubles dans divers Cantons. Capitulations militaires conclues avec la France. Tableau de la Suisse à la fin de 1814 pendant le Congrès de Vienne.

Dès le mois de Juillet, le roi de Prusse était venu en personne reprendre possession de sa principauté de Neuchâtel, et entr'autre marque de sa munificence pour cette province, avait approuvé qu'elle s'agrégeât au Corps helvétique, sans néanmoins renoncer à ses droits de suzeraineté sur elle, mais en s'engageant à ne les aliéner en aucun temps et en aucune

manière, conférant au contraire expressément à ce pays, outre ses franchises précédemment reconnues, les immunités et la latitude nécessaires à devenir un Canton suisse, et à en remplir les obligations. — Aussi le peuple de cette contrée, fit-il éclater sa reconnaissance pour ce Monarque par de grandes marques d'amour et de respect; des salves, des fanfares, des illuminations le précédaient ou l'accompagnaient, et de rustiques arcs de triomphe l'attendaient en divers lieux à son passage. — Malheureusement les vestiges d'un de ceux-ci, devinrent le prétexte d'une rixe qui aurait pu avoir de fâcheuses suites, sans l'extrême modération du Souverain qui en était l'objet: des militaires Vaudois revenant de l'évêché de Bâle et retournant dans leurs foyers, eurent l'impudence d'insulter grossièrement à ces emblêmes, et poussèrent l'effronterie jusqu'à maltraiter des paysans Neuchâtelois qui s'offensaient de ces outrages. Un rapport juridique de ces coupables excès fut envoyé au Roi, lequel se contenta généreusement des excuses du gouvernement de Vaud à ce sujet, qui promit vaguement de rechercher et de punir les auteurs de ce délit.

Genève de son côté avait soumis à la sanction de la Diète sa constitution Cantonale,

renfermant une addition de statuts éventuels pour les portions de territoire qui pourraient lui être annexées. — Elle avait en attendant obtenu de l'empereur d'Autriche, la restitution de l'artillerie qui lui avait été soustraite, pour qu'elle ne retombât pas aux mains des Français s'ils y étaient rentrés.

Le Valais avait profité des premiers moments du recouvrement de son indépendance, pour réclamer sa réintégration dans l'association fédérale. En échange le Bas-Unterwalden avait non-seulement protesté d'avance contre tout nouveau lien fédéral, mais encore déclaré l'intention de s'en tenir désormais au Pacte de l'an 1315. Se rappelant trop bien disaient les hommes de sa Landsgemeinde, des calamités que leur avaient attirées les changements opérés en 1798, pour consentir à en admettre à l'avenir dans l'antique Constitution qu'ils prétendaient avoir intégralement recouvrée.

La Diète ajournée depuis le 17 Août, pour attendre la décision des Cantons sur le nouveau projet de Pacte fédéral, s'était réunie le 7 Septembre, et le lendemain dans une séance solennelle où toutes les députations, sauf celle du Tessin encore exclue, assistèrent, ce Pacte ayant été aussitôt mis en délibération article

par article, la discussion devint orageuse: des esprits prévenus de longue date, des têtes exaltées, des intérêts pressants et souvent en opposition, dûrent retracer le souvenir de la fameuse conférence de Stanz où pour un objet comparativement minime, l'acceptation ou le rejet de Fribourg et de Soleure dans la Confédération, le lien fédéral alors dans toute sa force faillit se rompre, et la guerre civile s'allumer... Cependant au bout de 8 heures de débats, alternativement véhéments et acerbes ou sages et réfléchis, les passions se calmèrent, la raison et la modération aidées de l'importance de la conjoncture reprirent le dessus, et le projet *d'Acte Constitutionnel fédéral* mis en question, fut unanimément agréé, sans autres restrictions que celles qui venaient d'être débattues et adoptées, chaque députation se réservant néanmoins la ratification de ses commettants.

Un des premiers soins de la Diète fut ensuite de faire porter au protocole les différents existants de Canton à Canton, afin de chercher à les amener successivement à des conciliations; puis elle décréta une ambassade au Congrès des Souverains alliés réunis à Vienne, désignant à cet effet le bourgmestre de Reinhardt de Zurich, l'avoyer de Mülinen de Berne

et le conseiller de Montenach de Fribourg, dont les instructions demeurèrent secrètes. Enfin elle vota unanimément, l'agrégation du Valais, de Genève et de Neuchâtel à la Confédération, qui complétèrent ainsi le nombre des XXII Cantons qui aujourd'hui la composent. — On se flattait maintenant d'avoir tout préparé pour passer sans secousses ultérieures, d'un mode exposé depuis 16 ans aux nombreux inconvénients du provisoire, à un régime stable; car on considérait l'unanimité de l'acceptation du Pacte, qui avait été sanctionné par les régénérateurs de la tranquillité Européenne, comme un gage certain de sa consistance et de sa durée. Mais le génie du mal toujours prêt à nuire là où il peut s'immiscer, se hâta de traverser dans sa marche en lui suscitant de nouveaux embarras, la machine si péniblement remontée....

D'abord le Conseil de Schwytz appuyé de 32 députés du Bas-Unterwalden, refusa de ratifier ce nouveau lien d'union, et s'il céda plus tard aux remontrances qui lui furent adressées à cet égard, le Bas-Unterwalden resta en revanche longtemps inexorable. — Sa Landsgemeinde se constituant en Souveraine absolue chez elle, interdisit à son pouvoir exécutif toute mesure et notamment toute instruction à

ses subdélégués, qui ne serait pas conforme à la lettre et à l'esprit du Pacte perpétuel de 1315. — Ne voulant, disait-elle, reconnaître désormais d'autres Confédérés, que ceux qui étaient compris dans les alliances antérieures à la révolution; déclarant qu'au besoin elle soutiendrait sa détermination à main armée.... Cette étrange résolution que rien ne put ébranler, pas même une pathétique exhortation de la Landsgemeinde du Haut-Unterwalden sa jumelle, fit soupçonner non sans raison comme on en acquit dans la suite la preuve, qu'un moteur caché cherchait à se ménager là un foyer, d'où souffler la discorde en temps propice et occasionner un nouvel embrasement.

Avant que le Tessin fût pacifié, des dissensions de même nature que les siennes éclatèrent à Wyl au canton de St. Gall, et prirent une tournure assez sérieuse pour que les Commissaires que la Diète y avait envoyés, MM. Escher et Zellweguer, reçussent l'autorisation d'y faire entrer 2 bataillons, à répartir dans les districts où sans cette précaution les partis en seraient venus aux mains; au lieu que les réfractaires à la Constitution cantonale garantie par le pouvoir Central, se bornèrent à faire parvenir à celui-ci leurs griefs à ce sujet, par l'entremise de ses Commissaires. Il

était d'ailleurs évident, que les principaux fauteurs de ces démêlés étaient comme dans les précédents, des émissaires du prince Abbé, qui dans cette occurrence cherchait selon l'expression vulgaire *à pêcher en eau trouble*, toujours sans en recueillir le moindre avantage.

La Diète nomma à la même époque des arbitres pour décider du différent existant entre Uri et le Tessin sur le val de Livinen, qui resta définitivement incorporé à ce dernier Canton.

Au milieu de ces fâcheuses altercations, et comme un dédommagement des ennuis qu'elle en éprouvait, la Diète fut officiellement informée: d'abord que l'ancien évêché de Bâle, représenté par la totalité des Maires du pays rassemblés à cet effet à Porrentruy, avait unanimément exprimé le vœu en présence d'un député de la Diète, d'être réuni à la Suisse; puis de la jubilation de Genève, en recevant la confirmation de son agrégation comme Canton au Corps helvétique.

A l'arrivée du courrier, porteur de cette dépêche de la Diète, le Conseil-d'État sortit en corps de la salle de ses séances, ayant entre ses deux syndics le commandant de la garnison fédérale en tête, et parcourut ainsi précédé d'une musique militaire les principales rues,

pour proclamer en pompe cette bonne nouvelle. Pendant cette procession à laquelle se joignirent des officiers et des notables, et qui dura de midi à 2 heures, les ateliers et les magasins se fermèrent; elle fut suivie d'une salve de 101 coups de canon, puis toutes les cloches sonnèrent et à 4 heures la population se porta en entier dans les temples, pour rendre grâces à Dieu de ce bienfait. Le service terminé, on voyait les bourgeois de toutes les classes se féliciter, et dans l'excès de leur joie s'embrasser mutuellement. — Le reste de la journée fut consacré à des divertissements, et la nuit célébrée par une illumination que d'ingénieux emblêmes décorèrent. Mais quelle disparate offrait à l'observateur, l'heureuse et vive effervescence de cette sentimentale et inconstante cité, avec la froide réserve des hommes du Bas-Unterwalden! — Et quelle induction tirer pour l'avenir, de l'amalgame d'éléments si peu homogènes?

Le gouvernement de Soleure, qui de tout temps marcha sur la même ligne que celui de Fribourg, prononça à la suite d'une longue procédure, l'amnistie des individus impliqués dans l'agression nocturne effectuée sur la ville du 1 au 2 Juin, laissant toutefois les frais de justice à la charge des amnistiés, et les ren-

dant solidairement responsables de la restitution des objets enlevés par eux à l'arsenal, les libérant d'ailleurs de toute peine, sauf d'être exclus des prochaines élections. Pendant que d'un gouvernement réputé rigoureusement aristocratique, par conséquent très-sévère en pareil cas émanait cet acte de clémence, il éclata dans celui de Fribourg au district de Gruyères une insurrection, tendant à renverser le gouvernement établi pour lui en substituer un plus libéral. Selon de fortes présomptions fondées sur une correspondance interceptée, ce mouvement aurait été concerté entre les mêmes magistrats de Vaud et d'Argovie, soupçonnés de connivence dans les troubles d'Interlaken, et quelques mécontents indigènes qui à leur retour de Zurich où ils s'étaient réunis, et d'où ils revenaient dans l'intention à ce qu'il paraît de concourir à l'exécution du complot, furent arrêtés sur le territoire bernois, quoique munis de passeports du ministre d'Autriche, et transférés à Fribourg où leur procès fut immédiatement instruit. — Cet acte de rigueur qui heurta l'opinion de bien des gens, et que Berne appuya de l'envoi d'un prompt secours à son alliée, comprima le soulèvement dès son début, de sorte que les sentences rendues contre les délinquants s'exécutèrent sans causer

de rumeur : elles atteignirent MM. de Praroman, Duc, Blanc et Chappuis ; la sévérité dont on usa envers eux, quoiqu'aucun n'encourût de peine grave, fit d'autant mieux ressortir la douceur dont Soleure venait de donner l'exemple.

Au canton de St. Gall les symptômes d'effervescence qu'on avait cru étouffés, reparurent et prirent de la consistance ; ce Canton composé de parties auparavant sans connexion entr'elles, savoir la ville de St. Gall et sa banlieue, les terres de l'abbaye subdivisées elles-mêmes en pays catholique et pays réformé, lesquels ne sympathisaient nullement ensemble, le Rheinthal auparavant soumis à 12 des membres de l'ancienne Confédération, et Utznach qui relevait jadis de Schwytz, offrait soit par cette diversité, soit par le caractère rude et revêche du gros de sa population, plus de marge aux agitateurs apostés, ce dont ils profitèrent.

En compulsant attentivement les nombreux documents de cette période on ne peut guère douter, que ces mouvements uniformes se manifestant fortuitement en divers lieux à la fois, ne partissent d'un même point. Deux Cantons appelés par les ministres des Puissances médiatrices, à donner en quelque sorte l'exemple aux autres nouveaux États de la Confédération, des modifications à apporter à l'ascendant po-

pulaire qui dominait dans leurs constitutions, après avoir artificieusement éludé cette injonction tout en feignant de s'y conformer, avaient intérêt pour se maintenir, de chercher à convaincre les hauts régulateurs que le vœu national était décidément contraire aux réformes, qu'ils jugeaient indispensables au repos futur de la Suisse. Il était donc permis de présumer, que ces deux Cantons n'étaient rien moins qu'étrangers aux obstacles réitérés que ces réformes éprouvaient.

Cependant le canton de Schwytz se trouva plus directement compromis dans les dissensions de celui de St. Gall: si les difficultés survenues à Wyl lors des élections furent aisément aplanies, il s'en éleva de plus vives à ce sujet dans le Rheinthal où elles occasionnèrent nommément à Sargantz, de tumultueux attroupements qui jetèrent l'effroi à St. Gall, parce que l'élite de la milice cantonale dont la présence avait suffi pour ramener la tranquillité à Wyl, non-seulement refusa de marcher contre la masse des mécontents du Rheinthal, mais sur le bruit qu'ils s'avançaient vers la ville, se dispersa. Les St. Gallois ainsi réduits à eux-mêmes et craignant un pillage s'armèrent, firent bonne contenance, et surent bientôt qu'ils avaient été la dupe d'une fausse alarme.

Les Commissaires de la Diète, témoins de la rumeur qui régnait et augmentait autour d'eux, cherchèrent à la calmer par une proclamation expliquant aux habitants du Rheinthal l'impossibilité, d'approprier aux intérêts privés de chacune des parties du Canton dans lequel ils entraient, la constitution librement votée que la Diète avait ratifiée, et qu'il s'agissait maintenant de mettre à exécution; les exhortant en conséquence à s'y conformer avec calme, et insistant sur le danger auquel des discordes civiles exposeraient l'intégrité du territoire, ainsi que l'indépendance de tout le Corps helvétique.... Un mandataire du gouvernement Schwytzois ayant interdit la promulgation de cette proclamation à Lachen et à Utznach, mit la Diète dans le cas d'exiger de ce Canton une explication catégorique de cette infraction à ses pouvoirs, tandis que les Commissaires se flattant que les élections se feraient à Sargantz aussi paisiblement qu'ailleurs, s'y rendirent avec une simple escorte, en contremandant les troupes déjà échelonnées pour s'en approcher; mais ce peuple rustre et soupçonneux avait été tellement travaillé par les menées d'un émissaire nommé Galatti, natif de Glaris, que loin de parvenir à le ramener par leurs sages remontrances, les deux députés

se virent en butte à ses outrages, restèrent pendant 48 heures cernés par la foule en effervescence, ne dûrent peut-être leur salut qu'à la fermeté personnelle qu'ils montrèrent, et eurent besoin de l'intervention du chef Galatti pour se faire enfin jour avec leur escorte.

Ils allèrent rendre compte de leur infructueuse mission à la Diète, qui décida aussitôt que 3 bataillons d'infanterie, une division d'artillerie et quelque cavalerie, iraient incontinent occuper les districts de Mels et de Sargantz, et y mettraient ses instructions en vigueur. — A l'approche de ces troupes, les mutins se dispersèrent et tout serait rentré dans l'ordre, si le gouvernement de Schwytz n'avait adressé à la Diète, des protestations contre la mise en activité de la Constitution du canton de St. Gall, prétendant qu'elle lésait ses droits sur une partie de cette contrée. Prétention qui en plaçant ce Canton sur la ligne des réfractaires, aurait autorisé la Diète à user de rigueur envers lui, si elle n'eût prudemment préféré recourir à un accommodement en soumettant la question au jugement d'arbitres, pris dans les deux Cantons intéressés; moyen qui encore occasionna de vifs débats à Schwytz, où un parti s'opposait à ce qu'on l'adoptât. — Néanmoins les arbitres furent nommés et se

réunirent à Zurich, où nul ne voulant céder, ils se séparèrent sans rien conclure. Toutefois le canton de Schwytz consentit bientôt après, à ce que Utznach et Lachen fussent incorporés dans celui de St. Gall, sous la singulière réserve qui pour l'amour de la paix lui fut accordée, que toutes poursuites ultérieures contre les instigateurs ou fauteurs de ces troubles cesseraient.

L'impolitique conduite de Schwytz dans cette circonstance, s'explique par la scission que formait alors ce Canton conjointement avec le Bas-Unterwalden, en persistant de concert à ne pas reconnaître le nouveau Pacte fédéral, dissidence qui si elle se fût soutenue, et surtout si elle avait pu gagner les autres anciens Cantons populaires, ainsi qu'ils y étaient fortement sollicités, aurait pu entraîner la dissolution du corps entier, tant les élémens de mésintelligence qui s'y propageaient, lui nuisaient dans l'opinion des Puissances desquelles notre existence politique dépendait.

Tandis que ces troubles occupaient ainsi l'attention publique à nos dépens, une nouvelle insurrection eut lieu dans Soleure à peine pacifiée. — Une foire qui s'y tenait fournit aux conjurés le prétexte de s'y introduire en nombre, sous les ordres de deux patriciens, le

colonel et le capitaine Schmidt, irrités d'avoir été exclus des dernières élections comme complices de l'attentat du 2 Juin. Ils s'emparèrent simultanément des portes de la ville, et mirent les principaux magistrats sous surveillance, mais la bourgeoisie courut aux armes, et la garnison se ralliant à elle, ils furent bientôt dispersés, leurs chefs arrêtés et mis en jugement. Un courrier ayant été expédié à Berne pour demander du secours, plusieurs détachements en partirent successivement ce jour même et la nuit suivante, mais arrivèrent trop tard, tout étant déjà rentré dans l'ordre. On put se convaincre à cette occasion par le zèle que mirent les milices de l'élite et de la réserve à marcher, de l'attachement réel des ressortissants du canton de Berne à leur gouvernement, en dépit de ce que se permettait un Canton voisin pour l'affaiblir; aussi ce gouvernement s'en prévalut-il pour témoigner sa gratitude à ses subordonnés, en publiant le rôle des volontaires qui s'étaient fait inscrire lors de son précédent appel, et dont le nombre s'élevaît à près de 12,000.

Le Valais qui avait lutté avec tant de persévérance contre les séductions et les menaces de Bonaparte pour le détacher de la Confédération, et qui venait de manifester une

si vive reconnaissance d'y avoir recouvré sa place, ne resta pas non plus exempt de cet épidémique esprit de discorde: les cinq Dizains inférieurs se plaignant, de ce que les trois premières charges de l'État étaient conférées à des magistrats des Dizains supérieurs, MM. de Sépibus, de Kalbermatten et de Courten, en prirent prétexte de demander à la Diète, de former un demi-membre de la Confédération à l'instar des deux Unterwalden et des deux Appenzell, proposition que la Diète écarta tout en intervenant de concert avec les Ministres accrédités auprès d'elle, dans les changements à apporter à la Constitution de ce Canton.

L'évêché de Bâle de son côté émit encore le vœu de se constituer, plutôt que d'être morcelé entre Berne et Bâle; un incident relatif à ce pays prouva en même temps, combien l'amour de l'autorité éblouit le commun des hommes: la ville de Bienne intima de son chef à quelques villages qui jadis relevaient de sa juridiction, le renouvellement du serment d'obéissance et de fidélité à sa bourgeoisie, qui tancée de cette bizarre incartade en conserva dit-on le ressentiment, que laisse le souvenir d'une injustice reçue...

Dans ces entrefaites une négociation commune à tous les Cantons, et propre par con-

séquent à les rallier, avait été entamée et presque conclue. — Monsieur, comte d'Artois, impatient de rentrer dans l'exercice de sa charge de Colonel-Général des Suisses, avait dès le mois de Juillet appelé le général de Bachmann à Paris, afin d'y arrêter les bases de nouvelles capitulations militaires à contracter pour le service du Roi, avec ceux des membres de la Confédération qui voudraient y prendre part. Cet officier-général s'étant rendu à cette invitation du consentement de la Diète, le ministre de la guerre réunit à Paris pour en faire le noyau d'un régiment des Gardes, les compagnies de grenadiers des Corps existants, alors infiniment réduits. Puis le général Mallet, Genevois d'origine, qui avait suivi les princes français dans leur émigration, fut accrédité auprès du pouvoir Central pour discuter et terminer un travail provisoire, selon lequel le Roi aurait pris à sa solde un total de 11,948 hommes, répartis entre un régiment des Gardes de 4 bataillons et 4 régiments de ligne, sur un pied de paye plus considérable que celui qui existait en 1792. Les compagnies devaient être cantonales et leur recrutement remis aux capitaines. La Diète agréant ces bases nomma des Commissaires, auxquels les Cantons contractants en adjoignirent pour traiter aux con-

ditions proposées, qui eussent été bien plus favorables à la nation, à l'officier et au soldat, que celles auxquelles on souscrivit une année après. — Le corps des Cent-Suisses fut rétabli et immédiatement recruté chez les Fribourgeois; différents transports de recrues partirent également des autres Cantons, la plupart d'entr'eux ayant concouru à cette levée. On put remarquer dans les arrangements qui y eurent rapport, que la Cour était disposée à favoriser ceux qui lui avaient montré du dévouement, ainsi que les familles et les individus qui avaient souffert pour la défense du trône, ou fait preuve de zèle pour la cause des Bourbons.

On observa également le contraste du froid accueil que fit Monsieur, à la députation Vaudoise qui alla le complimenter à son passage à Lyon, et de la gracieuse affabilité qu'il y montra à d'autres Suisses. Il fallait que ses préventions fussent bien fortes, pour le faire sortir ainsi de son caractère dans une circonstance qui pouvait prescrire certains ménagements.

Mais un objet autrement important, le Congrès de Vienne, tenait alors les Suisses de tous les bords en suspens, fixait leur attention, leurs vœux et leurs espérances; aussi la députation de la Diète y avait-elle été suivie de plusieurs députations particulières, tant les intérêts gé-

néraux ou privés, depuis les plus majeurs aux plus minimes avaient de pente vers ce foyer, où les éléments des institutions politiques et civiles que la révolution avait successivement bouleversées, étaient pour ainsi dire en fusion, et d'où par une élaboration habilement calculée, ils devaient ressortir sous des formes mieux appropriées aux conjonctures du temps et à l'esprit du siècle.

Du sein des vastes combinaisons qui allaient ainsi réparer les maux, et fixer la destinée de tant de nations ou dynasties depuis longtemps en souffrance, les Monarques régulateurs daignaient s'attacher à préparer à la Suisse jusque dans ses moindres détails, une existence analogue à ses besoins et à ses habitudes, sans négliger toutefois l'importance locale que pouvait avoir sa situation centrale, dans la grande balance qu'il s'agissait de rétablir. Aussi ne suffisait-il pas de déterminer ses limites, de lui assigner un mode banal de constitutions, de garantir son indépendance, de reconnaître sa neutralité; ces bienfaits qui lui furent dévolus, et dont il faut l'avouer, elle venait de se montrer peu digne comme corps de nation, n'étaient à les bien considérer que le cadre de l'échiquier, dont les XXII Cantons figuraient les cases; toutes à-peu-près renfermaient de défectueuses aspé-

rités à aplanir ou de fâcheuses divergences à concilier, pour simplifier l'engrènement de rouages, susceptibles par leur multiplicité et leur petitesse de se froisser dans leur marche, et de relâcher ou de rompre ainsi le lien fédéral, dont la dissolution pouvait entraîner celle de plusieurs de ses parties.

Je m'explique: tandis que la Diète soumettait à la sanction de cet auguste aréopage, l'imparfait résultat de sa plus orageuse session, des délégués ostensibles ou clandestins de Berne, de Fribourg, de Soleure, de Vaud et d'Argovie, des petits Cantons, de St. Gall, des Grisons, de Genève, de l'évêché de Bâle et de l'abbé de St. Gall, agissaient isolément et souvent en sens inverse, auprès de ce tribunal suprême. — Berne tacitement appuyée par Fribourg et Soleure, tentait un dernier essai en faveur des droits éliminés d'une Souveraineté absolue, et cherchait à s'en prévaloir pour sauver de ce naufrage la totalité des capitaux qu'elle avait jadis placés dans l'étranger, dont Argovie et Vaud convoitaient une part. Ceux-ci travaillaient cependant plus exclusivement à consolider leur émancipation, dont la stabilité leur semblait encore précaire; ils étaient ardemment secondés par leur coryphée La Harpe que l'empereur Alexandre venait

d'appeler auprès de sa personne, circonstance qui ajoutait assez de poids à son intervention, pour que ses clients se dispensassent de recourir comme on a vu qu'ils le firent, à des voies illicites. — Les petits Cantons de leur côté, persistaient à exiger impérativement une retribution pécuniaire des pertes considérables, que leur avait occasionnées l'abandon forcé de leur part à la domination des pays sujets, sans s'inquiéter de déceler ainsi la vénalité de l'administration qu'ils y avaient exercée. — L'abbé de St. Gall toujours aux aguets et toujours fervent, profitait de la conjoncture en redoublant d'instances, pour la réhabilitation dans leur plénitude des droits temporels de ses devanciers, tandis que ses précédents ressortissants mettaient tout en œuvre, pour soutenir la légalité de leur affranchissement.

Les Grisons revendiquaient obstinément la Valteline, dont l'Autriche répugnait à se dessaisir. — Genève implorait l'exécution de l'article du traité de Paris, qui lui promettait le territoire de Versoix pour la mettre en contact avec le sol Helvétique. — L'évêché de Bâle en exprimant le regret de n'être plus sous le paternel régime épiscopal, intercédait pour être érigé en Canton et non incorporé en d'autres. Le Bas-Unterwalden enfin, malgré et peut-être

dans l'idée de rehausser, le lustre qu'il s'était si chèrement acquis en 1798, s'obstinait dans le refus d'adhérer au nouveau Pacte fédéral, sans soupçonner qu'il jouait dans les couleurs d'une clique, attentive à saisir tout prétexte pour fomenter de nouveaux troubles... Il n'y eut pas jusqu'au Saint-Père qui ne vînt ajouter à ce conflit de prétentions divergentes, en protestant par l'organe de son Nonce à Vienne contre quelques changements de diocèses, proposés entre des districts catholiques de la Suisse et qui selon lui, lésaient les immunités de l'Église. A ces réclamations la plupart contradictoires ou inadmissibles, s'en joignirent de plus insignifiantes à la chose publique et qui néanmoins furent écoutées et discutées, entr'autres celle des Bernois propriétaires de lods au canton de Vaud, qui arbitrairement frustrés de leur propriété par l'abolition gratuite de cette redevance féodale, en demandèrent et en obtinrent un équivalent.

Cependant malgré le triste et humiliant état moral de la Suisse à cette époque, dont je ne crois pas avoir exagéré le tableau, la députation de la Diète avait reçu au Congrès un accueil distingué, et celles qui la suivirent trouvèrent également un bienveillant accès auprès des Monarques et de leurs ministres; de

sorte que chacun de nos mandataires put se convaincre, de la rectitude de leurs intentions envers notre commune patrie. Aux premières audiences qui leur furent accordées, succédèrent sans délai les conférences d'un Comité spécialement chargé de l'examen de nos affaires, composé de MM. le baron de Stein, de Humbold, baron de Wessenberg et Lord Stuart, auxquelles les plus marquants d'entr'eux assistèrent.

Les hauts Commissaires débutèrent par leur réitérer l'exhortation que leur avaient adressée les Souverains et leurs principaux ministres, de recommander à tous les Suisses sans distinction de vivre en bonne harmonie, et d'aplanir à cet effet les différents qui s'étaient élevés entre plusieurs des Cantons; leur rappelant que la concorde qui fut le bouclier de leurs Pères, serait également la seule égide certaine de leur prospérité future; les invitant en outre à attendre avec calme et à recevoir avec déférence, les décisions dont leur pays allait être l'objet et dont l'unique but était, de lui rendre une paix et un bonheur durables...

Tel était à-peu-près l'état des choses dans notre patrie, à la fin de cette année si féconde en événements censés décisifs, qui cependant n'étaient que le prélude d'une grande com-

motion, sans doute décrétée par la Divine Providence pour attester aux yeux d'une génération toute entière, et la fragilité des combinaisons mondaines, et le néant de l'orgueil humain, en le précipitant irrévocablement du faîte de la gloire dans un gouffre d'humiliantes adversités. — Catastrophe également propre à réveiller l'attention des peuples envers leur Juge suprême, comme à réprimer la coupable audace des grands ambitieux, et qui enfin devait mettre un terme aux calamités, auxquelles depuis un quart de siècle l'Europe était d'un bout à l'autre en proie!...

CHAPITRE XIII.

Janvier — 20 Mars 1815.

Annonce du retour de Bonaparte. Diète extraordinaire. Sa circulaire aux Cantons. Mesures du congrès de Vienne. Bachmann chargé du commandement de l'armée fédérale.

La Diète dans la 101me séance de cette longue session, agita la question du serment à prêter au nouveau Pacte fédéral, et ajourna cette solennité jusqu'à ce que le recès du Congrès lui eût été officiellement communiqué. Informée peu après que le travail de la Commission chargée des affaires de la Suisse était achevé, qu'il avait été mis sous les yeux des ministres des Puissances participantes au traité

de Paris et approuvé par tous, ses députés la prévinrent également, que les difficultés que faisait l'Autriche de restituer la Valteline aux Grisons retardaient seules l'expédition de cet acte du Congrès, et donneraient encore lieu à quelques conférences.

Tandis que cet objet se discutait à Vienne, un incident extraordinaire mit en défaut la prévoyance de l'Autorité Centrale et préoccupa sérieusement la Confédération. Le 18 Février, le gouvernement de Vaud avertit simultanément et sans préambule la totalité de l'élite de ses milices, 10 à 12,000 hommes, de se tenir prête à entrer en campagne dans les 24 heures; et apparemment pour donner le change sur le motif de cette alerte, il dirigea de l'artillerie avec des munitions et fit reconnaître ostensiblement des positions, sur quelques points limitrophes de Berne et de Fribourg où tout étant dans le calme, on s'alarma de ces démonstrations. Ces deux Cantons se hâtèrent d'en instruire la Diète et les Ministres résidents, protestant de leurs intentions pacifiques, malgré les préparatifs de défense que leur propre sûreté exigeait. Le ministre de France suspectant pareillement les dispositions des Vaudois dans cette occasion, le manifesta par une note à la Diète qui en demanda raison au

gouvernement de Vaud. — Celui-ci usant des subterfuges dont toute correspondance officielle est susceptible, ne déféra que le 7 Mars, à l'injonction de révoquer l'ordre éventuel du 18 Février. Cette tardive déférence, coïncidant avec la réception à Lausanne de l'avis de l'entrée de Bonaparte à Grenoble, provoqua généralement le soupçon d'une connivence, qu'il serait téméraire et même odieux d'imputer sans preuve à ce gouvernement, qui aurait ainsi grièvement compromis le sort de ses administrés. — Cependant l'attitude hostile qu'il prit si soudainement produisit une telle sensation, augmentée encore par le profond mystère dont la cause et le but de cette mesure restèrent enveloppés, qu'on ne saurait se refuser d'en chercher l'explication dans le rapprochement des faits qui s'y rattachaient, de quelque nature qu'ils fussent.

Nulle entreprise importante ne fut assurément tenue plus secrète, ou du moins ne fut plus généralement ignorée de ceux qui avaient intérêt à la déjouer, que l'évasion de l'ex-empereur Napoléon de l'île d'Elbe, dont on dépit d'une active police on n'eut connaissance à Paris, qu'après son débarquement sur les côtes de Provence. Mais en était-il de même chez nos gouvernants?... On savait que des

étrangers venant de France, d'Italie ou d'Allemagne, s'arrêtaient journellement au château de Prangins qu'habitait alors Joseph Bonaparte, et l'on aurait à peine remarqué leur concours, si le Conseil-d'État n'eût fait réclamer par la gazette de Lausanne avec promesse de récompense, une épée perdue par un voyageur, non loin de ce château. — Cette preuve d'intérêt de la part du gouvernement pour un objet insignifiant, était sans doute au-dessous de sa dignité et donna l'éveil: d'autant mieux que cette épée qui avait été retrouvée et examinée, dénotait le rang élevé de son propriétaire qui pourtant voyageait en courrier. Dans le même temps un hasard des plus vulgaires, divulgua le séjour à l'île d'Elbe d'un Vaudois, jadis Commissaire ordonnateur à l'armée d'Italie, qui par ses talents et sa probité s'était acquis l'estime particulière de Bonaparte, et qui depuis la chute de celui-ci, s'était retiré à Aubonne sa ville natale. — Vers la fin de 1814, il en partit pour Milan disait-on, enmenant avec lui un domestique qui laissait sa promise en arrière. Pour la rassurer sur la prolongation de son absence, il lui écrivit en lui recommandant le secret, qu'il avait dû suivre son maître à l'île d'Elbe: cette personne ayant peine à lire eut recours à un tiers, duquel je tiens cette

particularité. — Or est-il à présumer que M. B. eût affronté les risques de ce voyage et les entraves du retour, sans une raison majeure? Sûr est-il que le gouvernement, ne pouvait faire choix d'un meilleur intermédiaire dans une négociation aussi délicate, s'il s'agissait effectivement de manifester à Napoléon la disposition de le servir: supposition fabuleuse si l'on veut, mais que de frappants indices appuyaient. Car il n'y avait pas une réunion populaire dans nos villes ou dans nos campagnes, où l'on n'énonçât hautement l'espoir du retour de Bonaparte au printemps, sous l'emblême *de la Violette* qu'avaient adoptée ses partisans pour le désigner. Et quoique la prudence eût dû comprimer une prédilection, qui pouvait attirer sur ce pays la défiance des Confédérés et le ressentiment des Alliés, on n'entendait dans les cabarets et sur les grands chemins, que vœux et chants pour Bonaparte, sans que les autorités fissent mine de les réprimer.

Enfin durant ce même hiver on éprouva chez nous une disette subite de paille, objet de première nécessité pour la culture du vignoble, tandis que plus tard il s'en ouvrit un magasin considérable formé à l'écart, on ne savait ni par qui, ni comment, où elle se vendait au

rabais. On apprit aussi qu'il en existait un de blé dans la tour de St. Prex, lequel servit du moins à l'approvisionnement de l'armée autrichienne d'Italie dans sa marche subséquente de St. Maurice à Genève, auquel notre gouvernement dût pourvoir.

Si maintenant on confronte ces données quelque futiles qu'elles puissent paraître, avec la tendance bien prononcée qu'avait chez nous l'esprit du peuple, et qui s'y maintint longtemps avec une sorte d'impudence; que l'on mette cette double considération en regard de l'ordre péremptoire à la totalité de l'élite, non-seulement de se tenir prête à marcher mais à entrer en campagne, chaque officier devant à cet effet s'équiper et se monter selon son grade, mesure jusque-là sans exemple, on ne saurait disconvenir que tout autorisait à supposer, qu'une secrète intelligence liait le gouvernement Vaudois aux desseins de l'usurpateur. Mais objectera-t-on, de quel secours pouvait être au gigantesque projet de ce dernier, une population de 150,000 âmes, lui faisant même l'offrande de tout ce qu'elle avait de disponible en hommes; et en revanche, dans quel abîme serait tombé ce peuple en s'unissant à cette aventureuse entreprise, si elle eût échoué? — Il est impossible, j'en

conviens, de résoudre ce problème d'une manière satisfaisante; aussi ne prétends-je ni charger, ni disculper le gouvernement de Vaud, d'un abus d'autorité qui eût été aussi insensé que coupable, et dont l'accusent néanmoins avec un certain degré de vraisemblance une série de faits, dont nul de nos contemporains n'oserait de bonne foi nier l'évidence. Mais si Bonaparte, au lieu de ne trouver sur ses pas que des soldats prêts à le recevoir et à le suivre, eût éprouvé de la résistance ou seulement de l'hésitation de leur part, qu'aurait-il eu de mieux à risquer que de se jeter avec sa faible escorte, à travers la Savoie alors mal gardée, au-devant de 10 ou 12,000 miliciens bien armés, disciplinés, et animés d'un vif enthousiasme pour sa cause? — Or quel guerrier ou quel homme d'état eût été plus propre que lui, à en tirer le meilleur parti soit en les électrisant par la présence de quelques vétérans renommés, soit en excitant leur zèle par l'espoir de récompenses qui se fussent probablement réduites, après avoir pompé jusqu'à la moelle les ressources de ce frêle appui, à le réunir à son éphémère Empire?... Quoi qu'il en soit, quittons le sol des hypothèses, pour rentrer sur le terrain de la réalité.

Ce fut le 5 Mars que l'on eut à Genève la surprenante nouvelle, que Bonaparte avait débarqué dans la nuit du 1 au 2 dans la baie de Cannes, avec 1300 hommes: si elle y répandit la consternation, il en fut autrement chez les nombreux amis qu'il avait parmi les Vaudois, qui d'ailleurs furent instruits de ses progrès avec une incroyable célérité.

Le Président de la Diète à peine officiellement informé de cet événement, convoqua une séance extraordinaire dans laquelle il fut décrété: 1° de rappeler ses membres absents, 2° d'ordonner sur l'heure à la moitié du Contingent fédéral de se rassembler, chacun dans son Canton; 3° d'envoyer le quartier-maître-général Finsler en qualité de Commissaire extraordinaire de la Diète à Genève, avec des pouvoirs étendus.

Le gouvernement de Berne adressa en son particulier le 13 une proclamation à ses ressortissants, portant en substance: „que le débarquement aventureux de l'ex-empereur Napoléon sur les côtes de France et la rapidité de sa marche sur Lyon, menaçant la France d'une guerre civile, exposait la Suisse ainsi qu'une partie de l'Europe à de nouvelles guerres, pour se soustraire à de nouvelles oppressions; qu'il était par conséquent du devoir de toutes

les administrations de la Confédération, de se mettre en mesure de maintenir l'honneur de la patrie aux yeux des autres nations, de préserver et de défendre sa sûreté et son indépendance, en développant dans une sincère harmonie les moyens en son pouvoir.... Que telle était la résolution de la Diète et la sienne, se confiant dans le secours de la Providence pour une si juste cause; le gouvernement comptant d'ailleurs sur le dévouement et le courage de ses braves officiers et soldats, dont le zèle et la fidélité s'étaient si bien montrés en dernier lieu, ainsi que sur le patriotisme de tous ses ressortissants..."

Cet événement étant survenu, avant que le résultat des délibérations du Congrès à notre égard eût été connu, devait naturellement répandre de sinistres inquiétudes; cependant les Suisses semblèrent se rappeler dans cette circonstance leur ancienne maxime, *de rester unis dans les grands périls* (*).

La Diète adressa le 15 Mars à tous les

(*) Cette crise me paraissant des plus sérieuses, je crus ne pouvoir décemment me dispenser d'offrir à la Diète mes services, en quelque qualité qu'il lui plût de m'employer: je m'adressai à cet effet à son Président. La Diète me remercia, en se réservant d'user de ma bonne volonté si les circonstances l'exigeaient.

Gouvernements cantonaux, la circulaire suivante: „A peine le rescrit de la Diète du 11 est-il parvenu aux différents États de la Confédération, que la plupart d'entr'eux animés d'un même sentiment, pénétrés de l'importance du moment, se sont montrés prêts à agir comme le firent nos Pères à l'heure du danger, en se prêtant courageusement un mutuel secours... Si il y a peu de jours encore, quelques défiances, quelques dissensions semblaient avoir paralysé la force nationale, maintenant la Confédération entière semble se lever d'un commun accord, et le bon esprit qui la dirige promet de lui voir déployer de fraternels efforts, pour la cause de la patrie. — Les Cantons occidentaux sont sérieusement occupés à compléter leurs préparatifs militaires; Berne entr'autres en donnant l'exemple, rappelle l'esprit des anciens Suisses... Nul doute que ses Confédérés, ceux qui en sont voisins comme ceux qui en sont éloignés, ne s'empressent de l'imiter. En considérant d'un côté l'extrême activité de Bonaparte, de l'autre l'étendue des dispositions militaires qui ont eu lieu de la part de l'autorité Royale, il est à croire que d'importants événements ne tarderont pas à survenir; alors il est urgent qu'un corps suffisant de troupes fédérales se trouve réuni

vers nos frontières occidentales, et tout est déjà prévu pour cela.“

„La Diète dans ses arrêtés part du principe que nul effort, nul sacrifice ne saurait paraître trop grand, pour maintenir à la patrie sa sûreté et son repos. Notre intérêt politique consiste tout entier à montrer, que nous savons nous maintenir avec résolution et avec le sentiment de nos forces, comme il sied à une nation indépendante. — La guerre de Napoléon Bonaparte contre le Roi légitime de France, menace la paix générale et l'ordre public dans tous les États. — Une nouvelle et violente secousse de l'Europe, une nouvelle lutte générale, de nouvelles destructions, des torrents de sang, d'interminables révolutions seraient les suites de cette entreprise, si elle devait réussir au gré de son auteur.“

„Fidèles et chers Alliés, nous sommes trop rapprochés des frontières de la France, pour ne pas être la première victime d'un tel bouleversement; mais ce danger qui nous est personnel et qni n'est pas le seul, n'est cependant pas probable, car avec l'aide de Dieu la cause de l'humanité ne succombera pas. — Toutefois la faiblesse ou l'irrésolution des Suisses, leur préparerait dans tous les cas un triste sort; la Diète a même déjà de sûrs

indices, que plusieurs gouvernements ont l'œil ouvert sur notre conduite; et si la Confédération ne prenait pas vigoureusement les armes, de sérieuses présomptions pourraient s'élever contr'elle, dont les suites ne sauraient se calculer ni pour le présent, ni pour l'avenir."

„Ces considérations, auxquelles notre sollicitude pour l'honneur et la prospérité de la patrie ajoute du poids, nous ont unanimément déterminés à arrêter:

„1° Que non-seulement la moitié, mais que la totalité du premier contingent fédéral de 30,000 hommes, serait immédiatement mis sur pied. — Ceux des Cantons dont l'organisation militaire est achevée, en informeront en conséquence incessamment le pouvoir Central, afin de recevoir les directions relatives au rassemblement et au départ des troupes. — Ceux en revanche qui ne sont pas encore parvenus à ce point, sont requis de mettre toute l'activité possible pour y arriver, l'esprit de l'alliance et la justice exigeant, que chaque État prenne part au service destiné à la sûreté et à la conservation commune, et se mette en mesure d'y satisfaire."

„2° D'accélérer la formation d'un corps d'armée à la frontière occidentale et méridionale de la Suisse, pour lequel les premiers

préparatifs sont déjà effectués. — La Diète se propose de régler incessamment ce qui concerne le commandement général, et de mettre en activité de service le personnel d'État-major nécessaire.“

„3° Enfin les Cantons sont invités à tenir prêts, chacun selon la proportion prescrite par le Pacte fédéral, le premier contingent en argent de 490,507 francs, afin que le Commissariat des Guerres puisse en disposer selon ses besoins, et dans la même proportion envers chacun des États.“

„La présente détermination votée à l'unanimité des suffrages recevra son effet, la Diète n'en doute point, dans tous les Cantons sans exception. — Dans cette persuasion, et pleine de confiance dans l'esprit de concorde qui seul peut nous sauver, nous recommandons la commune patrie ainsi que tous nos chers et fidèles Confédérés, à la protection toute-puissante de la Divinité.“

Fribourg et Soleure s'étaient hâtés à l'instar de Berne d'armer leur contingent, et de réveiller le zèle de leurs ressortissants par des proclamations. — 2 bataillons Vaudois avaient également été mis sur pied et allèrent incontinent occuper Genève, où la bourgeoisie avertie par sa magistrature de se tenir prête à sou-

tenir au besoin cette garnison, fut provisoirement chargée de la garde de quelques nouveaux postes, ce dont une publication du Conseil militaire lui exposait les motifs et l'urgence. De son côté le canton de Bâle demanda non-seulement que son contingent restât stationné sur son territoire, mais que sa garnison fût augmentée par d'autres troupes fédérales.

La Diète reçut de tous les Cantons sauf du Bas-Unterwalden, l'assurance de leur empressement à participer aux mesures de prévoyance et de défense qu'elle venait d'adopter; elle reçut aussi de son commissaire extraordinaire Finsler, un rapport satisfaisant de la promptitude que mettaient dans leur armement les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Vaud et Neuchâtel. — Zurich, Schaffhouse, St. Gall, les Cantons démocratiques, se montraient également pleins d'ardeur pour la défense commune, et les Grisons ainsi que le Tessin s'efforçaient de suppléer au délai, qu'avait subi leur organisation militaire.

Le roi de Wurtemberg informa la Diète qu'il mettait 100,000 hommes sur pied pour résister à une invasion, lui offrant de faire cause commune avec elle, ce qu'elle éluda en se bornant à lui demander des armes et des munitions pour les Cantons limitrophes,

inquiets des dispositions de l'Alsace, qu'on savait être peu favorables aux Bourbons.

L'ex-roi Joseph en échange porta à la Diète sa déclaration formelle, qu'il n'était pour rien dans la démarche de son frère Napoléon, requérant en conséquence de pouvoir continuer à résider au canton de Vaud. Mais elle lui assigna la ville de Schaffhouse pour demeure en lui offrant une escorte pour s'y rendre, et résolut de faire mettre ses papiers sous les scellés; or sans attendre l'avis officiel de cette résolution, il disparut du château de Prangins son domicile.

Dès qu'on avait su à Vienne le débarquement de Bonaparte, l'ordre de licencier la Landwehr avait été révoqué, et le lieutenant-général Bianchi fut envoyé en Italie pour y porter l'armée à 150,000 hommes, les Alliés se défiant de Murat roi de Naples, qui effectivement venait d'entrer à Rome d'où le Pape avait fui.

Le chargé-d'affaires de Russie à Zurich reçut en même temps l'important avis pour la Diète, de la part de l'Empereur son maître, que les affaires de la Suisse étaient très-près d'être conclues, et que les Monarques réunis à Vienne avaient offert au Roi de France, de le soutenir de tous leurs moyens. — Les autres

Ministres accrédités adressèrent de concert à la Diète, des témoignages de satisfaction des mesures énergiques qu'elle avait prises. Elle notifia en outre aux chefs des 4 régiments au service du Roi, qu'elle comptait sur leur inébranlable fidélité à leur devoir, et rappela de Paris le général de Bachmann pour l'investir du commandement de l'armée fédérale, dont le quartier-maître-général Finsler fut chargé jusqu'à son arrivée. — Il fut alors spécialement décidé, que le territoire de Neuchâtel ainsi que la partie réunie de l'évêché de Bâle, seraient compris dans la ligne de la Neutralité.

CHAPITRE XIV.

20 Mars — 24 Juin 1815.

Napoléon à Paris. Circulaire de la Diète. Déclaration du Congrès de Vienne. Sonnenberg à Genève. Préparatifs de défense. Convention avec les grandes Puissances. Proclamation de la Diète à l'armée. Combat de Meillerie. Les Autrichiens aux Rousses.

On était généralement persuadé alors, qu'un choc violent entre le parti de Napoléon et celui du Roi aurait lieu, et amènerait une guerre civile pendant laquelle on pourrait se concerter, et intervenir efficacement en faveur des Bourbons s'ils réclamaient le secours de leurs Alliés. Mais non : un phénomène inoui

dans l'histoire était réservé à ce siècle, et devait renverser soudain tous les calculs de la prévoyance.

Un Souverain après avoir abdiqué, s'être exilé, s'être vu réduit en s'en allant, à emprunter de son escorte un travestissement pour échapper aux atroces vengeances de ses sujets, revient au bout de 10 mois parmi eux sans y être appelé ou attendu; somme en vain le fort d'Antibes auprès duquel il aborde, et malgré ce premier revers s'engage dans les défilés des Alpes, se présente seul à la première troupe postée pour le combattre, l'entraîne à lui et entre à sa tête dans Grenoble, dont les portes s'ouvrent à son aspect aux acclamations de la bourgeoisie, au mépris des autorités civiles et militaires qui au nom du Roi et appuyées d'une garnison suffisante, comptaient non-seulement arrêter ses pas, mais encore se saisir de sa personne. — Ainsi renforcé il poursuit tranquillement sa marche sur Lyon, où l'on présumait que serait le terme de ses succès. L'héritier du trône, Monsieur, y était accouru secondé du maréchal de France Macdonald pour lui disputer le passage du Rhône, dont 4 régiments garnissaient les quais. Surpris de leur froid accueil, le prince interroge les chefs sur la disposition de leurs gens;

l'un d'eux tout en protestant de son dévouement, convient qu'il n'ose garantir celui de ses soldats.... Alors, à en croire un témoin oculaire, Monsieur s'approche avec bonté d'un vieux sous-officier de dragons, et l'invite en lui tendant la main à crier Vive le Roi! — Celui-ci retirant la sienne, laisse tomber sa bride sur le cou de son cheval et garde le silence. Ce tacite aveu de félonie eût autorisé le prince à en infliger un prompt et sévère châtiment, dont l'exemple aurait probablement été décisif, pour ou contre lui. — Mais soit magnanimité soit faiblesse, il pardonna et en essuyant une larme, s'éloigna... Dès cet instant la défection n'eut plus de frein; la ligne s'ébranla, proclama Bonaparte et s'unit à sa petite armée, qui se grossit successivement des troupes échelonnées pour l'anéantir. Et ce qui toujours paraîtra incroyable, c'est que l'ancienne noblesse française, si fière d'avoir recouvré son légitime Souverain, et jadis si brave, n'ait pas produit dans cette importante conjoncture au moins un d'Assas, qui moderne Curtius eût tenté au prix de sa vie, de fermer le gouffre fortuitement ouvert aux pieds de son Roi!... Sacrifice dont la présomptueuse sécurité qu'affichait alors ce conquérant audacieux, rendait le succès presque

certain.... tandis qu'étonné lui-même de l'apathique immobilité de la caste antique, gardienne des marches du trône, il y remonta et s'y assit sans obstacle après avoir franchi presqu'à découvert, 200 lieues de pays en 20 jours!

Louis XVIII trompé en revanche par des assertions erronées, et par de fausses protestations de ses premiers dignitaires militaires et civils, ne quitta les Tuileries qu'au dernier moment et se retira précipitamment à Gand, laissant par une inexcusable incurie de ses affidés, ses papiers les plus secrets à la merci de l'usurpateur qui il faut en convenir, montra dans cette phase de sa carrière extraordinaire une modération, qui contrastait singulièrement avec l'irascible véhémence de son caractère, auquel il se livra bientôt après sans réserve.

Mais cet épisode de son règne ajouta un nouveau lustre à la fidélité militaire des Suisses. Dabord les Cent-Suisses, délaissés à Paris, sauf 30 d'entr'eux qui avaient obtenu de suivre le Roi, refusèrent de prendre parti pour l'Empereur qui en licenciant leur corps, voulait les retenir individuellement à son service. Alors les 4 régiments ayant été réunis et entourés d'un imposant appareil, puis invités à échanger le drapeau blanc contre le drapeau tricolore, ils s'en excusèrent, alléguant hardiment que liés au Roi

par un serment, rien ne les contraindrait à l'enfreindre. — L'Empereur peu habitué à de telles résistances interpella vivement le comte d'Affry, colonel d'un de ces régiments, qui animé d'un véritable esprit national lui confirma avec fermeté le vœu de ses compatriotes, et cela assez haut pour être entendu des troupes qui les cernaient, disant à l'Empereur: „que déliés par son abdication des engagements qu'ils avaient contractés envers lui, autorisés dès-lors par leurs gouvernements à reconnaître le Roi et à lui jurer fidélité, nulle menace, nul acte d'autorité, ne les y ferait manquer...“ L'Empereur fut cependant assez juste pour respecter cette détermination, et permit qu'un officier fût dépêché à la Diète pour recevoir des instructions à cet égard; celle-ci, appréciant la conduite noble et courageuse de ses ressortissants en fit publiquement l'éloge, et les rappela pour sa propre défense; sur quoi Bonaparte ordonna leur licenciement et leur prochain départ avec l'astucieuse et bizarre clause, que les officiers seraient immédiatement séparés de leurs soldats, laissant par conséquent ceux-ci en butte aux séductions mises en œuvre pour les retenir; cependant un petit nombre seulement s'y laissa prendre, le reste obtint de se

mettre en marche par détachements, auxquels il fut accordé quelques officiers pour les conduire ; toutefois on ne saurait disconvenir que plusieurs de ces détachements s'affaiblirent en route. — Quant aux officiers qui prirent isolément du service sous ce régime temporaire, ils encoururent la réprobation helvétique.

On n'avait pas mis en doute à Vienne comme à Zurich, que la France royaliste n'opposât assez de résistance à l'usurpateur, pour donner aux Alliés le temps de la secourir s'ils en étaient requis, et que leur intervention devînt nécessaire au maintien de l'autorité Royale ; aussi sa subite disparition ajouta-t-elle considérablement à leurs embarras, et plaça la Suisse par sa proximité et par des connexions à peine interrompues, dans la plus critique des situations où elle se fût jamais trouvée : menacée d'un côté du courroux de Napoléon, et de l'autre du sévère ressentiment de la Coalition si elle se laissait intimider par lui, la Diète prit heureusement le seul parti digne d'elle, en persévérant loyalement dans le système qu'elle avait adopté, et en exposant franchement à la nation dans toute leur étendue la gravité des circonstances, et l'indispensable nécessité de tout risquer pour s'en tirer honorablement. Elle adressa à cet effet la

circulaire suivante aux Cantons, dont tous les représentants excepté celui du Bas-Unterwalden, étaient alors réunis:

„..... Des circonstances impérieuses nous ont engagé, à vous appeler à concourir au maintien de l'indépendance et à la protection de nos frontières: nous avons espéré que dans une occurrence tellement importante pour la Suisse, le caractère national se montrerait avec autant de nerf que de noblesse: notre attente n'a point été déçue; vous avez répondu en vrais Confédérés, à la demande de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices; c'est ainsi qu'agissaient nos ancêtres; tout sujet de plainte, tout différend fraternel cessait quand le salut commun l'exigeait, et ainsi la Suisse est restée jusqu'à nos jours heureuse, libre, et considérée des grandes Puissances."

„Maintenant nous devons vous déclarer avec une pleine confiance, le but et la nécessité de l'armement dont nous avons donné l'ordre à vos paternelles administrations. — La France qui sous le sceptre modéré de son Roi, jouissait du bienfait de sa réconciliation avec le reste de l'Europe, est de nouveau menacée de devenir le théâtre de violentes commotions, et d'être en proie à la guerre civile. Son Roi est attaqué, ce Roi que la Suisse vient de

reconnaître à l'instar des autres États européens, avec lequel vous veniez de renouer les relations amicales, qui pendant plusieurs siècles ont subsisté entre la couronne de France et la Confédération. Plus nous avons senti vivement le danger pour notre liberté et notre tranquillité de les voir s'évanouir, plus aussi nous devions apporter d'attention à la nouvelle du dernier événement."

„Cependant ce n'est pas uniquement la haute importance que nous attachons à ces relations amicales, qui ont déterminé notre résolution; une triste expérience nous a fait connaître combien le sort de la France influe sur celui du reste de l'Europe, combien le calme ou l'agitation des États qui l'avoisinent, tiennent à la situation intérieure de cette grande monarchie; or l'explosion d'une nouvelle révolution dans son sein ne saurait être indifférente à aucun peuple, mais surtout pas à la Suisse qui par sa proximité, a le plus à espérer ou à craindre de ce contact."

„Voilà pourquoi un devoir sacré et une nécessité urgente nous enjoignent, chers Confédérés, d'unir nos efforts avec énergie pour maintenir l'ordre et la paix dans notre intérieur, la sûreté du territoire helvétique, et

pour conserver intacts l'existence et l'honneur de la Confédération."

„Plus l'esprit de révolte s'étendra sur la France, plus notre péril s'accroît, plus aussi nos mesures doivent acquérir d'activité et de développements; quel Suisse balancerait donc à s'acquitter de cette dette envers la patrie? Lequel resterait en arrière, là où l'honneur et le devoir l'appellent? — Et lors-même que nous ne considérerions que les rapports extérieurs de la Suisse, notre choix ne serait pas douteux: l'événement qui en ce moment ébranle si profondément la France, est une atteinte au système politique de cette partie du monde, que ses fondateurs et ses garants encore réunis au Congrès de Vienne, ont déjà déclaré formellement vouloir maintenir à tout prix, si la France manquait de moyens pour rétablir et assurer chez elle l'ordre légal; déterminés alors à réunir de nouveau toutes leurs forces, pour affermir la paix générale et l'indépendance des nations."

„Si vous pesez ces considérations, chers Confédérés, si vous réfléchissez à leurs conséquences, chacun de vous sentira que dans une telle conjoncture la Suisse ne saurait rester désarmée; qu'en montrant de la faiblesse

ou de l'incertitude, elle exposerait son intérêt national le plus précieux.“

„Si au contraire l'Europe voit en nous un peuple guidé par un esprit de concorde, prenant une attitude militaire suffisante à préserver sa liberté, sa religion, ses lois et ses foyers, la Confédération peut justement espérer. Or son salut est en ses mains, et l'estime qu'elle acquerra lui en garantit la durée.“

„C'est dans cette persuasion que d'après le vœu de nos commettants, nous avons unanimément ordonné la levée de tout le contingent fédéral. — Puisse pareillement le génie de la concorde planer sur vous tous, chers Confédérés; croyez que tout comme la fidélité mutuelle de nos Pères soutint leur alliance, elle seule soutiendra la Confédération actuelle.“

„La Diète vous demande de grands sacrifices, mais c'est pour un motif plus grand encore; elle vous appelle à des efforts qui depuis longtemps furent inconnus à la Suisse, jamais non plus les circonstances ne furent pour elle ni si impérieuses, ni si urgentes; ainsi, chers Confédérés, faites pour la patrie ce qu'elle vous demande.“

„Le système qu'a adopté la Diète a pour but la défense de la Suisse; il embrasse ses anciennes limites, donc aussi les pays dont

la restitution lui a été adjugée dans le traité de paix de Paris, par l'intervention des Puissances alliées. Notre ligne de défense ainsi basée sur le droit et réglée par la nécessité, est par conséquent la seule qui puisse offrir à la Confédération de la sécurité, et en garantir les frontières."

„Maintenant, chers Confédérés, votre situation et nos intentions vous sont connues. La Diète compte sur votre appui, elle réclame votre confiance et s'efforcera de la mériter. — Dieu veuille bénir ses travaux..... Donné à Zurich le 26 Mars etc."

Trois jours après on reçut de Vienne, le recès du Congrès relatif aux affaires de la Suisse; impatiemment attendu, il fut lu le lendemain en Diète (*), puis communiqué aux gouvernements cantonanx, avec les notes ministérielles des huit Puissances alliées qui y étaient jointes et la lettre d'envoi.

L'Autriche par une compensation presque dérisoire, renonçait à sa propriété de Ræzuns en faveur du canton des Grisons, en s'appropriant définitivement la Valteline, avec promesse

---

(*) Voyez le Recueil Officiel des pièces concernant le droit public de la Suisse. Neuchâtel 1832.

(Note de l'éditeur.)

de faire régler les indemnités individuelles à accorder aux particuliers Grisons qui y avaient possédé des biens.

Quelqu'arbitraire que parût cette résolution de la Cour d'Autriche, la Diète jugea inutile de lui adresser de nouvelles représentations à cet égard, ainsi que le gouvernement des Grisons l'en sollicitait. Elle fut sans doute confirmée dans cette détermination, par le rapport circonstancié que lui fit de vive voix sa députation au Congrès, revenue immédiatement après avoir terminé sa mission. En rendant compte de leurs audiences de congé auprès des Monarques d'Autriche, de Russie et de Prusse, les députés firent part des assurances qu'ils avaient reçues de leur bienveillance pour la Suisse, de leur satisfaction des mesures que la Diète avait prises, et de leur désir qu'en cas de danger, la Confédération pût garantir ses frontières sans leur concours; l'exhortant à persévérer avec fermeté dans le système qu'elle avait adopté, insistant entr'autres sur ce qu'elle fît occuper la partie de l'évêché de Bâle qui lui avait été concédée. Mais il ne fallut rien moins qu'une injonction formelle des Ministres des quatre grandes Puissances au gouvernement des Grisons, pour le décider à adhérer au recès du Congrès, tant la restitution

de la Valteline qui y était passée sous silence lui tenait à cœur....

Dans ces entrefaites, M. de Bachmann avait été installé et assermenté comme Général en chef, et le quartier-maître-général Finsler lui avait été adjoint pour la correspondance diplomatique relative à l'armée. — Le quartier-général s'établit à Berne, et la Diète prévint les gouvernements cantonaux que les dépenses de l'armée s'élèveraient d'après des tableaux approximatifs, à 800,000 francs pour les mois de Mars et d'Avril et à 900,000 pour celui de Mai, exigeant en conséquence un versement à la Caisse militaire fédérale de 490,000 francs par quinzaine.

On observa, non sans en tirer de fâcheuses inductions, qu'une des premières mesures du Général en chef fut, d'inviter la Diète à soumettre les distributeurs d'écrits séditieux parmi les troupes, aux peines fixées contre les provocateurs d'émeutes.

Tous les Cantons, sans en excepter le Bas-Unterwalden quoique toujours réfractaire au Pacte fédéral, annoncèrent à la Diète qu'ils tenaient leurs contingents en hommes et en argent à sa disposition. — De leur côté, les militaires licenciés en France arrivaient successivement à Bâle, par détachements d'environ

100 hommes; et comme leur nombre surpassa d'abord ce qu'on en attendait, présumant que la plupart céderaient en route aux séductions employées pour les retenir, la Diète qui avait ordonné de les réunir à leur arrivée en un seul dépôt, où on leur annoncerait que leur paye leur serait continuée sur le même pied, prescrivit qu'il en serait formé 4 dépôts, un pour chaque régiment, savoir: à Soleure, Berne, Berthoud et Fribourg, où l'on en organiserait des compagnies qui seraient à la disposition du Général en chef. — La Diète avait précédemment pourvu à ce que chaque officier de ces corps, fût honorablement accueilli à la frontière et touchât un mois de solde à titre de gratification, devant rester sur le même pied jusqu'à nouvel ordre, au service de la Confédération. — Ces militaires se louaient assez généralement de l'accueil et du traitement qu'ils avaient éprouvé en traversant la France, ne se plaignant que de la malveillance poussée parfois aux outrages, que leur avaient témoignée les habitants des frontières.

Cependant l'horizon politique commençait à se rembrunir: Lucien Bonaparte prince de Canino, qui dans les derniers jours de Mars traversa le pays de Vaud et fit une courte halte à Lausanne, en allant rapidement de Rome à Paris

où Napoléon l'appelait, demanda à la Diète un passeport pour se rendre auprès du Nonce à Lucerne; il lui fut refusé. — Peu après et comme par représailles, un chef de poste à Versoix s'opposa au passage de quelques militaires de la Confédération, rejoignant isolément leurs corps à Genève.

La Diète reçut le 20 Avril par l'entremise du gouvernement Bâlois, auquel le Préfet du Haut-Rhin, Félix des Portes, l'avait confidentiellement envoyée, une note diplomatique du duc de Vicence (Caulaincourt), tendant à faire de nouveau reconnaître l'Empereur Napoléon. La Diète y répondit: „que quand la France aurait recouvré sa tranquillité intérieure, affermie par un gouvernement de son choix et généralement reconnu en Europe, le vœu de la Suisse serait rempli; qu'en attendant les Cantons, fidèles à leurs anciens principes, n'avaient pu voir les derniers événements qui y avaient eu lieu et en considérer les conséquences probables, sans une vive inquiétude; que pour assurer leur calme intérieur et le maintien de leur indépendance, la Diète avait dû prendre des mesures de prévoyance: que plusieurs changements avaient eu lieu dans leurs constitutions; que leurs limites territoriales avaient été reculées jusqu'à leurs précédentes

démarcations; qu'il résultait de ces changements occasionnés par les circonstances, des engagements dont l'honneur et la reconnaissance exigeaient l'accomplissement, et qui d'ailleurs se liaient à l'existence politique des Cantons. Que d'après ces considérations, il était impossible à ceux-ci de reconnaître le gouvernement actuel de la France, vu que ce serait adopter un système contraire à celui, que suivaient maintenant toutes les Puissances de l'Europe.

Pendant ce temps la garnison d'Huningue élevait des ouvrages avancés et une batterie du côté de Bâle, qui en inquiétaient les habitants; les troupes réglées rassemblées un moment dans cette forteresse, y avaient été subitement relevées par des gardes-nationaux d'autant moins disciplinés qu'ils n'étaient que partiellement uniformés, et que sous leur costume de paysans ils se permettaient impunément maintes irrégularités, telles que de tirer sur des patrouilles ou même sur des passants, aussi l'on jugea prudent d'interrompre quoiqu'en pleine paix, les communications entre cette ville et la France, tant l'animosité mutuelle des Alsaciens et des Bâlois était vive; ce dont ceux-ci prirent occasion de solliciter d'autant plus instamment une augmentation de garnison. —

Par déférence pour eux, des mesures furent prises pour porter au besoin 10,000 hommes en peu d'heures à Bâle, et les faire promptement soutenir le cas échéant, par les Autrichiens et les Badois cantonnés sur l'autre rive du Rhin: on construisit en outre quelques redoutes pour couvrir les approches de la place, en avant de la porte de St.-Jean.

Dans la nuit du 30 Avril, de fausses alarmes eurent lieu à la fois sur plusieurs points de l'extrême frontière, notamment du côté de Divonne et de Vallorbe; elles fournirent aux troupes l'occasion de montrer leur zèle, admirablement secondé par la population de la vallée qui prit spontanément les armes. — Les chefs des postes français firent punir ceux de leurs subordonnés, qui avaient causé ces alertes.

Genève ayant été mis sur le pied de guerre, le colonel fédéral de Sonnenberg vint en prendre le commandement, et rendit un compte avantageux des dispositions que manifestaient les habitants, en cas de siège ou d'une tentative de blocus. — Mais ce qui contribua essentiellement à la sécurité de cette place, ce fut l'empressement que mit le Roi de Sardaigne à effectuer l'abandon de territoire et les mesures accessoires, auxquelles il avait souscrit pour se conformer au système d'arrondissement

et de neutralité de la Confédération helvétique, adopté par le Congrès de Vienne.

Le général Bachmann, de concert avec la Commission fédérale qui lui était adjointe se décida le 2 Mai, à substituer à la défectueuse disposition qu'on avait prise de disséminer l'armée le long de la courbe qui s'étend de Bâle à Genève, un système de concentration en 3 corps, stationnés l'un aux environs de Liestal, les deux autres à Aarberg et Yverdun, liés entr'eux par des postes d'avertissement, de manière à pouvoir se porter rapidement sur le point menacé; Bâle et Genève conservant leurs garnisons, et le Tessin ainsi que le Valais ayant chacun un corps d'observation. — On forma également 3 dépôts de munitions de réserve.

La Diète nomma chef d'État-major de l'armée, le général de Castella, propriétaire d'un des 4 régiments revenus de France, et chargea le comte Eugène de Courten colonel fédéral, du commandement et de la direction spéciale des mesures militaires et de la défense du Valais: son contingent n'étant pas au complet, il divisa ce qu'il y avait de disponible, entre une faible avant-garde au Simplon, une à St. Maurice et une réserve à Sion. — Un rigoureux embargo fut mis sur les embarcations

de notre rive du lac; et selon l'usage les Alliés envoyèrent à l'armée fédérale un surveillant ostensible, le général-major autrichien de Steigentesch, qui se présenta à Zurich avec deux lettres de créance, l'une du prince de Metternich donnant à sa mission un caractère diplomatique, l'autre du Généralissime prince de Schwarzenberg l'autorisant à se rendre au quartier-général Suisse, en qualité de Commissaire Impérial.

La totalité des Cantons continuant à manifester le vœu, de concourir chacun de ses moyens à compléter l'armée, et à s'imposer les taxes nécessaires pour fournir sans délai leur part aux contributions décrétées, la Commission diplomatique crut cet instant propice, pour rattacher par de sages représentations le Bas-Unterwalden au nouveau Pacte fédéral; mais la Landsgemeinde après avoir tranquillement écouté la lecture de cette invitation, intima à ses autorités administratives de rédiger une nouvelle déclaration, confirmant la précédente et supprimant toute relation officielle ultérieure avec la Diète, ordonnant en outre que cet arrêté lui fût communiqué, comme seule réponse à la dernière note reçue de la Commission diplomatique. Cependant malgré cette résistance obstinée et revêche aux invitations amicales et réitérées de

ses Confédérés, la Landsgemeinde ne fit nulle difficulté de fournir son contingent d'hommes et d'argent, tel qu'il en avait été requis pour la défense commune. — Étrange paradoxe qui ne prouvait que trop, le funeste empire des préventions sur une masse d'hommes simples et honnêtes, mais superstitieux et subornés, et qui n'étaient même pas complètement d'accord entr'eux, car les habitants de la vallée d'Engelberg qui fait partie du Bas-Unterwalden, non-seulement ne voulurent pas assister à cette assemblée à Stanz, mais ils usèrent de leur droit particulier de Souveraineté, pour se réunir séparément et adhérer unanimément au nouveau Pacte fédéral.

Au dehors les apparences devenaient de jour en jour plus menaçantes, pour la paix et le repos de l'Europe. D'un côté Napoléon mettant tout en œuvre, pour frapper à l'improviste quelque coup décisif qui paralysât ses ennemis; de l'autre les vigoureux efforts par lesquels ceux-ci, se disposaient à le renverser avant qu'il s'y fût affermi du trône qu'il venait d'envahir, plaçaient la Suisse selon l'expression vulgaire et dans toute l'étendue du terme, entre l'enclume et le marteau. Dans l'espèce d'isolement où sa prétendue neutralité la retenait, et qui ajoutait incontestablement de

fâcheuses chances à sa position devenue déjà si scabreuse, la Diète reçut le 12 Mai de la part des quatre grandes Puissances alliées l'invitation de nommer des Commissaires, avec lesquels on conviendrait de la direction à donner à ses relations diplomatiques.

Se conformant à cet appel qu'elle ne pouvait décliner, elle chargea ses délégués de présenter l'exposé du système de défense qu'avait adopté la Confédération, d'en réclamer la sanction, et de chercher à obtenir que son territoire fut exempté du passage de troupes étrangères, et d'autres charges que celles qu'elle s'était volontairement imposées, pour concourir au but de l'armement général. — Ces Commissaires revinrent avec un projet de convention à ratifier, portant:

„1° L'alliance conclue entre l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne et la Prusse, ayant pour but le rétablissement de la paix générale et le maintien de la tranquillité en Europe, et les intérêts les plus importants de la Suisse y étant attachés, elle déclare son adhésion formelle à ce système et s'engage en conséquence à ne point s'en séparer, à n'entrer dans aucun arrangement qui y serait contraire, et à coopérer de tous ses moyens au succès de cette entreprise. Leurs Majestés promettent

en revanche que lors de la future pacification générale, les avantages qui lui ont été assurés par le Congrès de Vienne lui seront maintenus, et en outre de soigner d'ici là ses intérêts autant que les circonstances le permettront.“

„2° La Suisse promet en exécution de l'article précédent, d'organiser en sus des 30,000 hommes qu'elle a sur pied, une réserve pour leur soutien; d'avoir ainsi un corps d'armée suffisant en campagne soit pour préserver ses frontières en cas d'attaque, soit pour s'opposer à toute tentative préjudiciable aux mouvements des armées alliées sur ce point.“

„3° Les Hautes Puissances contractantes s'obligent par le même motif, à tenir une portion suffisante de leurs forces à portée de secourir à sa réquisition la Suisse, au cas où ses frontières seraient attaquées, et cela aussi longtemps que les circonstances l'exigeront.“

„4° Les Hautes Puissances en considération des efforts auxquels la Suisse s'astreint par cette alliance, renoncent à y établir des routes militaires, des hôpitaux, ou des dépôts onéreux au pays. — Et dans le cas d'urgence, où l'intérêt commun exigerait le passage momentané de troupes alliées au travers d'une partie de la Suisse, l'autorisation en serait préalablement

demandée à la Diète, et alors les arrangements y relatifs ainsi que les dédommagements à acquitter, seraient réglés par des Commissaires respectifs.“

„5° Les Hautes Puissances promettent de faciliter aux Cantons qui en feront la demande, l'achat d'armes et de munitions dans ceux de leurs États qui les avoisinent.“

„6° Enfin et comme une preuve de leur bienveillance envers les Cantons, elles offrent à ceux d'entr'eux qui se trouveraient dans l'impossibilité de fournir aux dépenses que nécessiterait la prolongation de leur pied de guerre, de leur aider à y suppléer par des emprunts.“

„7° Les ratifications de la présente convention, devront être échangées dans l'espace de 3 semaines au plus tard: Signé le 20 Mai 1815. Schraut, Canning, baron de Krudener, baron de Chambrier, de Wyss président de la Diète, de Mülinen et Wieland.“

La Diète sans attendre les ratifications cantonales, qu'elle transmit cependant déjà le 27 aux Ministres, ordonna la levée d'un second contingent de 15,000 hommes, en lui assignant pour lieux de réunion, Moudon, Hindelbank et Winterthur. Le gouvernement de Berne proposa que pour faciliter la formation de cette

réserve, on complétât les cadres des 4 régiments revenus du service de France, en les portant ensemble à 12,000 hommes. Mais cette proposition fondée sur la présomption à laquelle induisirent les premiers détachements rentrés, en annonçant qu'ils étaient suivis de la presque totalité des corps dont ils faisaient partie, tomba naturellement quand par le recensement des dépôts, il s'y trouva à la vérité 202 officiers, mais seulement 1800 sous-officiers et soldats, la plupart des compagnons de ces derniers étant ainsi restés en arrière, malgré l'excellent esprit que tous avaient montré, et dont une lettre de Louis XVIII écrite de Gand et adressée à la Diète, faisait un grand éloge en témoignant sa reconnaissance de la fidélité que les 4 régiments lui avaient gardée.

Les garnisons d'Huningue et du château de Joux s'étant augmentées, un camp de 9000 hommes aux ordres du général Le Courbe s'étant formé sous le canon de Béfort; les Français se renforçant en Savoie, s'approchant de Genève, ayant même déjà occupé Carouge; des corps francs de nouvelle levée voltigeant le long du Jura et nous inquiétant sur divers points, tout cela réuni, semblait présager une prochaine agression de la part de la France.

La Diète prit alors un ton plus altier et le

soutint par une attitude plus hostile, sans s'inquiéter de ce que les Cantons de Bâle et de Vaud avaient éludé de souscrire à la dernière convention, tout en protestant de leur empressement à concourir au système de défense adopté.... Elle prévint l'armée par une nouvelle proclamation datée du 10 Juin, „que depuis les grands événements arrivés récemment en France qui l'avaient obligée d'appeler les Confédérés sous les armes, le danger s'était considérablement accru; qu'il ne s'agissait de rien moins pour tous les États de l'Europe auxquels la Suisse s'était unie, que de résister pour la conservation de leur tranquillité au dominateur actuel de la France; qu'il n'y avait par conséquent que la partie de nos frontières qui touchait à ce Royaume qui fût menacée, mais qu'il fallait la défendre à tout prix... La Diète exhortant spécialement les troupes à une obéissance passive envers leurs chefs, qui n'agiraient disait-elle que d'après ses instructions, lesquelles seraient elles-mêmes conformes aux intentions des gouvernements cantonaux."

Appuyé de cette déclaration péremptoire, le Général en chef annonça aux troupes le 12, par un ordre du jour:... „que la Diète étant entrée dans l'alliance offensive des Puissances,

liguées pour le maintien du repos et de l'ordre récemment rétablis en Europe, il n'était plus question seulement de soutenir notre neutralité, mais de faire cause commune avec elles.“ — D'après ce principe et afin de n'être pas pris au dépourvu, il porta sa division de droite commandée par le colonel de Gady à 10,000 hommes, y compris la totalité des milices Bâloises que leur gouvernement y avait volontairement jointes, formant 4 bataillons dont un de réserve. — Une partie de cette division était en garnison à Bâle, le reste campait sur les hauteurs de St. Jacques; les ouvrages élevés pour couvrir les approches de la ville étaient achevés et armés; un corps d'observation autrichien cantonné à Lœrrach s'était assez avancé, pour être en mesure au besoin, de secourir la place en moins d'une heure. — Les communications avec l'Alsace étaient rompues, et l'habitant comme le soldat attendaient avec sécurité une attaque, qu'ils étaient bien déterminés à repousser avec fermeté. — La seconde division resta en réserve aux environs de Berne et de Soleure. Sur l'avis qu'un parti de gardes-nationaux avait pris poste à Versoix et interceptait la route directe de Coppet à Genéve, un corps volant de 3000 hommes fut détaché de la troisième division, pour observer

les mouvements de l'ennemi du côté du pays de Gex. — Ce corps commandé par le colonel fédéral de Graffenried de Guerzensée bivouaqua le 15 sur les hauteurs de Lavigny, cherchant par la multiplicité de ses feux à en imposer sur sa force réelle; mais apprenant que les Français qui sous les ordres du général Desaix resserraient Genève du côté de Carouge, s'en éloignaient et filaient en partie en Chablaix le long du lac, tandis que le reste faisait mine de se diriger par les gorges de Chamouny sur Martigny, le colonel de Guerzensée marcha parallèlement, et rencontra inopinément à Aigle une avant-garde de cavalerie de l'armée autrichienne du lieutenant-général baron de Frimont, qui forte de 60,000 hommes arrivait d'Italie par le Simplon, et pour laquelle le Commissaire Impérial de Steigentesch venait de demander à la Diète, en vertu de la convention du 20 Mai, l'autorisation de traverser le Valais, en même temps qu'il la réclamait pour le passage à Schaffhouse de 15,000 hommes sous les ordres de l'archiduc Maximilien, lequel s'effectua quelques jours plus tard, ces troupes ayant leurs propres subsistances.

La rencontre fortuite des troupes fédérales avec celles des Alliés à Aigle, la première qui eût eu lieu dans cette campagne, fournit

aux uns et aux autres l'occasion de se manifester une bienveillance réciproque, et de faire preuve de cette bonne intelligence si essentielle à la Suisse, pour l'affermissement de son indépendance et pour lui aider à recouvrer en plein sa considération primitive. — Aussi le Petit-Conseil de Berne fit-il valoir cette circonstance aux yeux de ses ressortissants, en leur rappelant que nous n'eussions pas succombé dans la lutte que nous soutînmes 17 ans auparavant, si au lieu d'agir isolément comme nous y fûmes réduits alors, nous avions été ainsi secondés par des Alliés habitués à la victoire....

Le canton de Vaud en échange loin de partager l'impulsion, qui en concentrant la généralité des Suisses sous une seule bannière retraçait aux contemporains les beaux temps de leur histoire, faisait ombre au tableau par l'entraînement irréfléchi qui semblait le lier au destin de l'ennemi commun; tendance aussi impolitique que blâmable, en ce qu'elle transgressait évidemment le vœu qu'avaient librement émis ses députés à la Diète... Cette déloyauté, que de frappants indices identifiaient même au personnel des gouvernants, qui ainsi que je l'ai déjà remarqué, auraient eu peine à se disculper d'une secrète connivence avec

les intrigues qui avaient précédé le retour de Bonaparte en France, et le vif intérêt qu'ils ne surent déguiser pour le succès de cette téméraire entreprise, pouvaient cependant attirer sur leur pays comme mesure de sûreté une répression d'autant plus acerbe, que les Confédérés en eussent probablement été les instruments, si une rare indulgence de la part des Puissances alliées et peut-être la crainte de confondre l'innocent avec le coupable, n'eussent arrêté l'essor d'un ressentiment, auquel on semblait prendre à tâche d'ajouter journellement quelque grief. Non-seulement des bataillons, des compagnies, des détachements Vaudois en marche ou en quartier, faisaient retentir leurs acclamations en faveur de l'usurpateur sans que leurs supérieurs réprimassent cette licence, mais des officiers de l'État-major fédéral en mission à Lausanne y furent publiquement insultés dans ce sens, et malgré d'énergiques plaintes aux premières autorités n'obtinrent qu'une réparation illusoire... Non content de tolérer de tels scandales, on alla en divers endroits jusqu'à émettre hautement l'espoir de voir incessamment les Corses, c'est-à-dire les soldats rebelles au Roi, entrer sur notre territoire, où leurs partisans disait-on ouvertement se joindraient à eux, se pro-

mettant de faire justice de leurs antagonistes réels ou supposés, et donnant clairement à entendre que leurs propriétés seraient de bonne prise... Ces menaces auxquelles ceux qu'elles pouvaient concerner ne répondirent que par un froid et stoïque mépris, parurent cependant acquérir une sérieuse consistance. — A peine le corps volant du colonel de Guerzensée se fut-il éloigné des environs d'Aubonne, où sa présence intimidait les malveillants du plat pays, que des éclaireurs français se montrèrent au village de Saint-Cergues, se disant suivis d'un gros de troupes, qu'on se prépara aussitôt à recevoir fraternellement à Nyon. Selon d'autres avis un second corps s'avançait par Gex sur Genève, en remplacement de celui du général Desaix disséminé entre le Faucigny où il dérobait ses mouvements, et la côte de Savoie qu'il occupait jusqu'à Meillerie. — Le gouvernement de Vaud donna du poids à ces pronostics d'une invasion de nos frontières, en confirmant le refus éventuel qu'avait fait le commandant Vaudois du château de Chillon à un officier de l'État-major du général de Frimont, d'y recevoir temporairement une garnison autrichienne. On ne douta pas aux termes où en était la Suisse avec les Alliés, et malgré la défiance que leur inspirait le canton de Vaud

par sa prédilection bien connue pour l'ennemi commun, que son Gouvernement ne se sentît solidement étayé d'ailleurs, pour oser se hasarder à une telle résistance; et on s'étonna bien davantage de ce que le général autrichien, au lieu de conduire son armée à travers le Canton depuis St. Maurice à Genève comme il en avait manifesté l'intention, consentît à la réquisition du Conseil-d'État à prendre la route de Savoie, sous la seule condition que le pays de Vaud le pourvoirait de vivres. Cette condescendance qui aurait dû ramener nos exaltés révolutionnaires à de saines idées à l'égard des Alliés, ne parut au contraire qu'augmenter leur folle persuasion, de l'invincible ascendant du guerrier perturbateur devenu leur idole.

Toutefois peu de jours suffirent pour dissiper leurs illusoires espérances: d'abord un détachement de l'avant-garde de Frimont, auquel se joignit et où se distingua une compagnie bernoise de la division de Guerzensée, attaqua les Français postés entre St. Gingolph et Meillerie, d'où après une courte et vive résistance ils furent débusqués, et se hâtèrent d'évacuer la Savoie jusqu'à Chambéry. Puis une colonne de 7 à 8000 hommes qui avait descendu le lac en bateaux et débarqué à Genève, se porta par Versoix à Nyon, où pa-

raissant à l'improviste au lieu des Français qu'on se préparait à y bien accueillir, elle répandit parmi les habitants un effroi, qui grace à la bonne discipline de ces troupes fut de courte durée. Elles allèrent aussitôt s'emparer des redoutes élevées sur la route de Poligny, entre le village des Rousses et celui de Morez; construites et armées avec soin, protégées par d'épais abatis et vaillamment défendues elles leur coûtèrent beaucoup de monde, tandis que mieux informés et munis de guides intelligents on les eût aisément emportées, en les tournant au lieu de les aborder de front.

Cette meurtrière expédition fournit à la bourgeoisie de Nyon, l'occasion de déployer son humanité envers les nombreux blessés autrichiens. Non-seulement les habitants leur prodiguèrent des soins, mais la municipalité leur organisa un hospice temporaire, ce dont la convention du 20 Mai nous dispensait expressément. Aussi l'empereur d'Autriche témoigna-t-il sa reconnaissance de ce procédé, en envoyant à un des magistrats de cette ville, la Croix de l'ordre civil de Léopold.

CHAPITRE XV.

24 Juin — 24 Septembre 1815..

Waterloo. Huningue menace Bâle d'un bombardement. L'armée fédérale entre en France. Réduction de l'armée. Son retour en Suisse. Prestation du serment au nouveau Pacte fédéral. Résistance du Bas-Unterwalden. Sa soumission. Reddition de Huningue. Arrangements intérieurs. La Diète se dissout.

Le gros de l'armée d'Italie avait débouché à Genève et se disposait à poursuivre sa marche sur Grenoble et Lyon. — Cependant le bruit sourdement répandu et que le morne silence des diplomates semblait accréditer, d'un grand revers essuyé en Belgique par les Alliés, tenait les esprits en suspens, lorsque

la relation officielle de la bataille de Waterloo, accompagnée des détails authentiques sur l'échec de Ligny qui l'avait précédée, dissipa ces sinistres incertitudes et répandit une nouvelle clarté sur l'horizon politique. Cette mémorable victoire devenait pour le monde civilisé l'ère du retour stable de la tranquillité publique, dont on avait à peine savouré les prémices avant l'explosion qui amena le règne des Cent jours, tout comme l'altier Napoléon après une courte auréole de gloire et de fortune, irrévocablement précipité du faîte des grandeurs dans un vide de nullité, le plus insupportable des supplices pour son vaste et impérieux génie, offrait un rare exemple des vicissitudes humaines. Car si l'orgueilleux despote conservait de ses nombreux trophées, une illustration qui lui promettait un grand nom et de belles pages dans l'histoire, cette noble compensation ne put à ce qu'il paraît, ni adoucir l'amertume dont son âme était abreuvée, ni apaiser le ver rongeur qui en le dévorant, le conduisit au tombeau.

Cependant l'élan donné aux passions, l'essor qu'avaient pris dans leur choc les intérêts divers, exigeaient du temps pour étouffer les flammes qui se ranimaient spontanément sur divers points, pour éteindre le feu qui couvait

sous la cendre, contenir le généreux dévouement à son ancien chef des débris de sa valeureuse armée, et laisser prudemment s'écouler et se dissoudre, le nombreux parti dont les vœux inconsidérés l'avaient tiré de l'exil et illégalement replacé sur le trône. Car l'opinion, ce mobile si puissant quand il agit sur de grandes masses, luttait fortement encore si ce n'est personnellement en faveur du vaincu, du moins contre une seconde réhabilitation en France, de la Dynastie légitime.

Ce sentiment dont l'expansion en ce pays là n'était pas sans héroïsme, n'était en revanche plus tolérable parmi les étrangers, et moins chez nous qu'ailleurs où néanmoins le prestige semblait survivre à l'évidence; aussi fallut-il sous peine d'être sévèrement tancé, abjurer au moins en apparence cette prédilection invétérée; or la tâche était délicate de la part d'un gouvernement vis-à-vis de ressortissants, qui sous sa secrète égide avaient en quelque sorte identifié leur existence à celle du brillant météore, maintenant réduit au seul éclat de la renommée.

Et ce n'est certes pas sans effroi, que la pensée s'arrête aux funestes conséquences qu'aurait eu pour le pays de Vaud, la levée de boucliers inconsidérée en faveur de Bona-

parte, qui selon toutes les vraisemblances fut un instant si près de s'y effectuer. On ne saurait non plus disconvenir que les intempestives démonstrations qu'on s'y permit, auraient attiré de graves mesures de répression, si une indulgence bénévole des Puissances libératrices n'eût atténué à leurs yeux des écarts, que leur insignifiance rendait à la vérité plus blâmables que dangereux. — Il était moins aisé peut-être de se disculper pleinement dans l'esprit des autres Suisses, de l'imputation que le général Bachmann s'était permise dans un rapport officiel à la Diète, en désignant le canton de Vaud *comme un ennemi à surveiller*. — Or si des voies de fait l'eussent justifiée il n'est nul doute je crois, que le lien qui unit ce Canton à la Confédération n'eût été rompu, et que cette belle contrée ne fût retombée peut-être au pouvoir de ses anciens maîtres, de la maison de Savoie.

Quoiqu'il en soit ce ne fut pas sans répugnance que nos meneurs et leurs acolytes, obéirent à l'ordre de la Diète et du Quartier-Général de célébrer par des salves d'artillerie et par d'autres démonstrations de jubilation publique, la victoire de Waterloo.... Autant elles furent bruyantes et sincères ces démonstrations, dans les autres chefs-lieux et dans

les camps de la Confédération, autant elles furent mornes et restreintes à Lausanne, où même peu de gens entendirent le canon de réjouissance, tant les charges en furent modifiées.... et à ce frappant indice de déplaisir se joignit la tristesse empreinte sur la figure, de la plupart des habitants des villes et des campagnes séduits par la chimérique hypothèse, que l'indépendance de leur pays se liait au maintien de Napoléon sur le trône; comme s'ils avaient oublié que son altier despotisme avait indistinctement pesé sur eux, soit par de rigoureuses entraves au commerce et à l'industrie, soit par des enrôlements forcés, qui plus d'une fois avaient répandu le deuil dans leurs familles.... La persévérance obstinée de cette aveugle prévention, pouvait je crois compter parmi les aberrations, dont l'esprit humain laisse des traces dans tous les âges et sous tous les climats.

Si de ces intérêts secondaires on remonte à l'examen des documents importants de cette période, on se convaincra également de l'étonnante prépondérance que conservaient en France les antagonistes des Bourbons, malgré la déchéance répétée et dorénavant irrévocable de Bonaparte; comme aussi des obstacles qu'eurent à surmonter les Souverains alliés de nouveau

maîtres de Paris, pour amener les hommes alors influents à abandonner sa Dynastie, qui leur semblait quoique sous le manteau de la frêle minorité de son fils, le plus sûr préservatif de la réaction trop ouvertement provoquée par leur conduite. Probablement se flattaient-ils en outre que cette minorité en favorisant leurs libertés constitutionnelles, leur fournirait l'occasion de les ramener au type républicain leur institution favorite, comme source intarissable d'abus à exploiter à leur profit.

Aussi les Alliés loin de prêter l'oreille aux propositions d'un armistice dont l'expérience leur avait appris le danger, se hâtèrent-ils pour ne pas perdre la fruit de la journée de Waterloo, de faire entrer en France celles de leurs troupes qui étaient en marche pour s'y rendre; d'autant mieux que la plupart des places fortes du Royaume persistaient dans le refus de reconnaître Louis XVIII, et de lui ouvrir leurs portes. — 130,000 Autrichiens pénétrèrent en Alsace par Rheinfelden et Bâle, une crue subite des eaux ayant empêché la confection d'un pont de bateaux, au-dessous de cette dernière ville.

La Suisse se croyait pour lors à l'abri de toute atteinte, lorsque la forteresse de Huningue ouvrit inopinément son feu sur Bâle, et en

alarma les faubourgs par la menace d'un bombardement, ce dont notre Général en chef se prévalut, ainsi que des insultes partielles de quelques Corps francs sur deux ou trois points du Jura, pour annoncer par un ordre du jour à l'armée, *qu'elle allait franchir la frontière pour réprimer des hostilités déloyales, n'ayant été précédées d'aucun manifeste*, comme si le libre passage des Autrichiens sur notre territoire au terme d'un traité, n'eût pas dispensé les Français de toute formalité, pour prendre envers nous l'offensive.

On inféra de cette brusque détermination du général Bachmann, stimulé par son chef d'Etat-major le général de Castella, qu'il était aux aguets d'un prétexte plausible pour donner plus de latitude à ses fonctions, et les rendre peut-être plus lucratives.... Mais la Diète en y accédant après la chute de l'usurpateur contre lequel seul elle avait armé, déviait du principe qu'elle avait adopté, et s'exposait à nuire à de futurs rapprochements qu'il importait à la Confédération de renouer avec des voisins, que d'anciennes et utiles relations prescrivaient de ménager, dès que les circonstances le lui permettraient.

Cette considération qui paraissait de poids, ne put néanmoins arrêter l'impulsion adroitement

donnée et complaisamment reçue, d'une agression essentiellement inutile, peu d'accord d'ailleurs avec l'opinion nationale, et qui en nous assimilant à l'âne de la fable donnant son coup de pied à l'ennemi terrassé, nous attira outre ce ridicule, la haine et la rancune de ces mêmes voisins, avec lesquels nos besoins et de vieilles habitudes nous mettaient journellement en contact; aussi ne tarda-t-on guères à se repentir, et à revenir de cette intempestive expédition.

En attendant 20,000 hommes passèrent la frontière le 5 Juillet en débouchant par le ci-devant évêché de Bâle, et prirent position sans coup férir au-delà du Doubs depuis Morteaux à Saint-Hyppolite, occupant en outre Jouxgnes, les Verrières et Pontarlier. — Dès le lendemain, une avant-garde sous les ordres du colonel Gattschet attaqua et prit le château de Blamont, en même temps qu'un détachement de 600 hommes commandé par le lieutenant-colonel Füessli de Zurich, rencontrait en avant de Porrentrui un Corps franc avec lequel il engagea un combat où ce dernier fut repoussé, et où le colonel Füessli n'eut que quelques blessés. Les troupes fédérales quoiqu'elles se fussent annoncées comme protectrices, commirent des exactions pour se procurer les

vivres dont elles manquaient, les habitants s'en plaignirent ainsi que de certaines réquisitions en numéraire, que la Diète blâma; celles-ci donnèrent lieu à des explications qui compromirent un officier d'un rang élevé, mais qu'on étouffa comme de raison. Cette invasion dont on proclama d'abord l'heureux succès et la parfaite harmonie, avait cependant fait éclater à son début une sédition, qui aurait eu de fâcheuses conséquences en se propageant, sans la prompte résistance que lui opposèrent, principalement le quartier-maître-général Finsler et le gouvernement Bernois. Selon le rapport officiel qui en fut publié plus tard, de 7 bataillons d'infanterie et une compagnie de chasseurs carabiniers, qui composaient la brigade Schmiel faisant partie de cette expédition, un seul bataillon Zuricois Künzli, et la compagnie de carabiniers du capitaine Mayor de Vaud, consentirent à suivre leur chef au-delà de la frontière: les 6 autres bataillons réunis dans l'Erguel et le Val de St. Imier, dont 2 St. Gallois, un Lucernois, un Appenzellois, un Grison et un Tessinois, non-seulement s'y refusèrent, mais chargèrent leurs armes, menacèrent ou maltraitèrent quelques-uns de leurs officiers, et en pleine insurrection se disposèrent à retourner dans leurs foyers: le colonel

de celui des Grisons, eut la faiblesse de donner à ses gens un ordre de marche à cet effet. — Divers excès envers les habitants accompagnèrent ce désordre, et répandirent la crainte de les voir s'étendre et s'aggraver, si ce funeste exemple était imité par d'autres comme on pouvait le supposer. Toutefois M. Finsler ayant sur le champ fait garnir d'artillerie, les ponts et les défilés par où les mutins pouvaient déboucher, les contint grâce à l'intelligence des officiers et au bon esprit des soldats qu'il y employa, ainsi qu'au zèle que montrèrent les autorités locales et la Landwehr à le seconder. Non-seulement cette soldatesque effrénée fut arrêtée et désarmée, mais le bataillon Appenzellois et un de ceux de St. Gall, reconnurent immédiatement leur faute et obtinrent avec la restitution de leurs armes, la permission de se rendre à leur destination primitive. — Les 4 autres bataillons ébranlés par cet acte de soumission, et intimidés par les mesures de rigueur déjà prises, rentrèrent successivement dans le devoir, recouvrèrent pareillement leurs armes et marchèrent aux postes qui leur avaient été assignés. 3 à 400 hommes cependant, la plupart Tessinois, qui avaient quitté leur drapeau et vivaient de rapines dans le pays, furent arrêtés après

avoir opposé quelque résistance. Ceux d'entr'eux qui ne s'étaient rendus coupables que de désertion, furent renvoyés sous escorte et mis à la disposition de leurs gouvernements respectifs; ceux en revanche qui avaient commis d'autres délits, furent traduits devant un conseil de guerre, où leurs dépositions sur le motif de leur soulèvement compromirent plusieurs de leurs officiers, en s'accordant à leur reprocher de leur avoir tû les ordres du jour du 29 Juin et 5 Juillet, et de leur avoir insinué qu'ils étaient libres à teneur de leur serment, de ne pas sortir des frontières et de retourner chez eux. Le chef de cette brigade ne fut même pas à l'abri de quelques soupçons de connivence, qui au reste ne portaient peut-être que sur ses opinions individuelles. Il est en échange à remarquer que les Vaudois sous ses ordres ne prirent aucune part à l'émeute, et que ceux de leurs compatriotes qui faisaient partie de l'expédition, se distinguèrent tous également par leur subordination et leur docilité, malgré leur répugnance bien connue pour cette invasion. On en fut même si frappé qu'on l'attribua à l'effet sur eux d'une instruction secrète, qui à l'instar de l'enseignement mutuel, leur était mimiquement transmise par des officiers de confiance de la part de leur

gouvernement, leur enjoignant une obéissance implicite, aux ordres quels qu'ils fussent, de leurs chefs, et cela autant pour effacer de fâcheuses préventions certes bien méritées, que comme sauvegarde de l'existence politique de leur Canton.

A peine cette invasion fut-elle effectuée, que les Cantons qui la désapprouvaient se prononcèrent notamment celui d'Argovie, à la réquisition duquel la Diète invita le Général en chef qui venait de transférer son quartier-général à Neuchâtel, à s'occuper des moyens de réduire l'armée en commençant par congédier la réserve; mesure qui ne tarda pas à avoir lieu, quoique contraire aux vues particulières du Général et de ses principaux entours.

Tandis qu'une partie de la garnison fédérale de Genève se réunissait au pays de Gex aux Autrichiens qui l'occupaient, la Diète ordonna l'évacuation soudaine du territoire français par ses troupes, à l'exception des points réputés indispensables à conserver pour la sûreté de nos propres frontières, savoir: le château de Blamont, ainsi que les deux défilés de Jouxgnes et des Rousses. La Diète décréta en même temps, que les forces mises sur pied seraient immédiatement réduites à 27

bataillons d'infanterie, 6 compagnies de carabiniers, 8 batteries et 250 cavaliers. Dix de ces bataillons avec un nombre proportionné de chasseurs et d'artilleurs, devaient être répartis entre les postes encore maintenus au dehors. En ordonnant cette réduction, la Diète accorda au général de Bachmann et à son chef d'Etat-major leurs démissions, l'un et l'autre l'avaient demandée à la suite de quelques plaintes qu'on tint d'abord secrètes mais qui transpirèrent, d'irrégularités commises ou tolérées par eux sur le territoire français, durant le court séjour que nos troupes venaient d'y faire. — Elle conféra le commandement en chef du résidu de l'armée au quartier-maître-général Finsler, avec le grade permanent de général-major.

Un armistice venait d'être conclu par l'entremise du lieutenant-général Rapp entre les forteresses d'Alsace et les Alliés, auxquels elles refusaient d'ouvrir leurs portes jusqu'à ce que la déchéance de Napoléon leur eût été officiellement communiquée. Au mépris de cette convention, Bâle se vit inopinément bombardée par les ouvrages avancés de Huningue avec une telle vivacité, qu'en peu d'heures plusieurs édifices des parties de la ville qui jusque-là avaient été hors d'atteinte, furent considérable-

ment endommagés. L'archiduc Jean qui y avait son quartier-général, manifesta au commandant ennemi son étonnement d'un procédé tellement contraire au droit des gens; celui-ci y eut égard et suspendit son feu, tout en demandant aux Bâlois une somme de 80,000 francs, à titre d'indemnité d'un moulin que lui-même avait fait détacher et abandonner au cours du Rhin, les menaçant en cas de refus, de réduire leur ville en cendres.

Effrayés du résultat qu'avait eu le prélude, ils se hâtèrent de mettre en sûreté en les éloignant, leurs femmes, leurs enfants et leurs propriétés mobilières les plus précieuses, ce qui donna tout à coup à cette population le sinistre aspect de l'épouvante, quoique les troupes chargées de sa défense fissent non-seulement bonne contenance, mais redoublassent d'activité, soit en élevant de nouvelles batteries, soit en resserrant le blocus de Huningue où en revanche on se flattait d'être bientôt délivré, s'y exagérant l'importance des avantages remportés par quelques partisans, qui à l'aide des paysans de la contrée gênaient les communications des Alliés, leur enlevant des courriers ou leur interceptant des convois; mouvements qui ne laissaient pas non plus que d'inquiéter en Suisse, ce dont l'obstiné et in-

traitable Barbanègre qui commandait dans Huningue, se prévalut pour enfler ses prétentions et exiger qu'une somme de 300,000 francs au lieu de 80,000, lui fût livrée dans les 24 heures.

Le Conseil de Bâle assemblé pour en délibérer, chercha prudemment et parvint à traîner cette négociation en longueur, pour donner le temps à une réserve autrichienne qui s'avançait avec de la grosse artillerie d'arriver, et de commencer de concert avec les troupes de la Confédération, le siège de cette forte bicoque, dont la proximité devenait de jour en jour plus incommode et plus redoutable à la ville de Bâle, où l'on eut même de sérieuses craintes d'une attaque nocturne, d'après les dépositions de déserteurs qui ajoutaient, que Barbanègre espérait s'en emparer par surprise et imposer aux habitants une forte contribution. — La totalité des troupes passa en conséquence la nuit sur pied; précaution qui peut-être fit renoncer l'ennemi à la sortie qu'il méditait. De ce moment il se borna à quelques coups de canon et au jet de quelques bombes qui furent de peu d'effet, les Confédérés ayant contraint au silence les mortiers de l'île Abatucci, qui avaient causé le plus de dégât. — Les préparatifs du siège traînèrent ainsi en longueur, parce qu'on se flattait qu'une soumission quoi-

que tardive aux ordres du Roi en dispenserait.

La Diète ne voulant plus différer de donner aux 4 régiments Suisses un témoignage authentique de reconnaissance, de la fidélité dont ils avaient fait preuve envers le Roi, et ayant à disposer d'une somme de 18,000 francs qui leur avait été destinée à titre de gratification, à laquelle le Consul suisse de Trieste avait ajouté une offrande de 1000 francs, il fut décrété que chacun de ces militaires recevrait une médaille d'honneur, plus un franc à chaque sous-officier et soldat: que le sous-officier qui avait porté la parole à Bonaparte pour obtenir le libre retour de ses camarades dans leur patrie, recevrait 4 louis en or; que chacun de ceux qui l'avaient accompagné dans cette hardie mission en recevrait 2, ainsi que celui d'entr'eux qui dans la caserne de St. Denis signifia au colonel Stoffel, le refus de ses compagnons de rester sous ses ordres au service de Napoléon. — Du surplus de la somme existante, il fut fondé une caisse d'invalides spécialement affectée aux individus de ces corps, qui ainsi reçurent dans leur pays une juste rétribution de la noble et louable conduite, par laquelle ils s'étaient distingués en France.

Elle n'empêcha pas le Ministre de cette

Puissance d'insister fortement auprès de la Diète, pour qu'elle retirât du pays de Gex où ils avaient marché à la réquisition des généraux autrichiens, les bataillons qu'elle y avait encore. Le prétexte ostensible de cette demande était la pénurie de la contrée, mais elle avait pour motif réel les plaintes des douaniers de ce district, de l'enlèvement effectué de vive force par nos gens, d'un transport de marchandises qui avaient été saisies comme introduites en fraude de notre Canton; aussi ces troupes furent-elles incontinent rappelées. On avait d'ailleurs déjà déploré l'imprévoyance avec laquelle on s'était laissé entraîner, par les suggestions évidemment intéressées du général et de son chef d'État-major à prendre aussi mal à propos l'offensive, envers des anciens Alliés avec lesquels nos populations des frontières devaient comme du passé entretenir des rapports journaliers, rendus très-difficultueux par les souvenirs et le ressentiment que leur laisserait cette invasion.

Un objet d'un haut intérêt occupait dans ce moment la Diète: c'était la prestation du serment au nouveau Pacte fédéral, qui eut lieu le 7 Août à Zurich avec beaucoup de solennité. — Les représentants des XXII Cantons, réunis dans la salle de leurs séances au nombre

de 55 députés, en sortirent à pied à 9 heures du matin pour se rendre en pompe, au bruit du canon, au son des cloches et au travers d'une double haie de milice cantonale à la grande église, où le cortège fut reçu par les autorités locales, et où des tribunes avaient été préparées pour les ministres des Puissances alliées, ainsi que pour les étrangers de distinction.

Le Président prononça un discours analogue à la circonstance, puis le Chancelier fit lecture de la teneur du serment, après quoi le principal député de chaque Canton dit à son tour, à haute et intelligible voix: „Je déclare, que l'État qui m'a chargé de le représenter ici, tiendra et observera fidèlement le serment que je viens d'entendre, et que je jure au nom du Dieu Tout-Puissant etc.“

Une salve de l'artillerie des remparts annonça l'issue de cette auguste cérémonie, qui fut suivie d'un banquet de 120 couverts auquel assista l'archiduc Jean, prince qui dès son adolescence avait fait profession d'aimer et d'estimer particulièrement les Suisses; aussi s'acquit-il par l'intérêt affectueux et par l'affabilité qu'il leur montra en cette circonstance, de nouveaux droits à leur respect et à leur gratitude.

Ce lien patriotique était cependant resté incomplet par l'absence volontaire d'un membre, peu marquant à la vérité sous le rapport de son importance territoriale, mais auquel de grandes calamités et d'illustres souvenirs, assignaient un rang distingué dans la Confédération. Le Bas-Unterwalden avait résisté avec une obstination difficile à excuser et plus difficile encore à concevoir, aux insinuations diverses et aux pressantes sollicitations, que d'une part la Diète et de l'autre ses plus anciens Confédérés lui avaient adressées, pour le dissuader de persévérer dans son fatal système d'isolement, et d'adhérer au contraire au nouveau Pacte d'union, qui en remplaçant l'ancien le fortifiait et le consolidait.

Dès le 30 Juin, le Pouvoir Central avait avisé le gouvernement du Bas-Unterwalden, supposant sans doute que ce motif suffirait à l'amener à un prompt rapprochement, que la répartition des 500,000 francs attribués par le Congrès de Vienne aux anciens Cantons démocratiques, en indemnité des droits de Souveraineté aux bailliages communs dont ils avaient été obligés de faire le sacrifice, serait incessamment effectuée, et que passé le 27 Juillet nulle réclamation à cet égard ne serait admise; que par conséquent s'il n'avait pas

opéré sa jonction à cette époque, il serait frustré de sa part à cette somme, laquelle alors serait allouée aux districts de l'Obwalden et d'Engelberg, comme représentant exclusivement ce Canton à la Diète. Que dans ce cas le Bas-Unterwalden serait non-seulement exclu des avantages, ou des prérogatives attachées à l'alliance, mais qu'il serait exposé à subir, ce que la Confédération jugerait à propos d'entreprendre pour le réduire.

Le Conseil-exécutif se jugeant incompétent dans une aussi grave occurrence, convoqua à cet effet un Conseil extraordinaire, où il fut résolu avec l'approbation spéciale d'un grand nombre d'assistants: „de s'opposer même au vœu que manifestait la Diète, que la question fût de nouveau soumise à une Landsgemeinde"; on confirma ainsi dans ce Conseil inconstitutionnel, la résolution prise antérieurement de ne pas adhérer au nouveau Pacte fédéral.

Néanmoins à l'instigation de quelques communes, la Landsgemeinde fut rassemblée le 2 Août pour délibérer de nouveau à ce sujet, mais elle persista dans sa première détermination, quoiqu'en adressant à la Diète des protestations de son dévouement fraternel. — Toutefois celle-ci instruite qu'en plusieurs paroisses les avis étaient partagés, que nommé-

ment à Beckenried, à Wolfenschiessen et à Stanz, une partie des habitants inclinait vers le rapprochement désiré, elle chargea une Commission composée de l'avoyer Keller de Lucerne, du Landammann Arnold d'Uri et du conseiller Stürler de Berne, d'aller s'enquérir sur les lieux de l'état précis des choses, et d'user de tous les moyens possibles de conviction et de douceur, pour surmonter les préjugés et détruire les préventions qui s'opposaient à l'union de ce membre dissident, au faisceau de la nouvelle Confédération; scission qui en se prolongeant, pouvait en altérer le repos et en troubler l'harmonie.

Cette démarche conciliatrice au lieu d'apaiser les esprits, occasionna de la fermentation; les partisans du Conseil illégalement investi du pouvoir, voulant sans doute en imposer, enlevèrent de l'arsenal les armes qui s'y trouvaient, et affectèrent une attitude hostile envers ceux de leurs concitoyens qui professaient une opinion contraire à la leur. Sur quoi les Commissaires en attendant de nouvelles instructions se retirèrent à Lucerne, où ceux des Unterwaldois qui souhaitaient la réunion de leur pays à la Confédération leur transmirent le vœu, que la Diète fit entrer des troupes sur leur territoire; vœu qui coïncidait avec la dé-

termination qu'avait prise celle-ci, dès qu'elle fut informée des dernières irrégularités commises dans le chef-lieu de ce district. En vain le Conseil siégeant à Stanz, sollicita les Commissaires de différer l'exécution de cette mesure, leur promettant de ramener par sa seule influence le bon ordre, et annonçant que déjà la plupart des objets enlevés de l'arsenal avaient été restitués; 1400 hommes commandés par le colonel fédéral Hess, débarquèrent le 18 à Beckenried et à Stanz-Staad, d'où ils furent répartis dans les divers villages. 40 hommes de Stanz avaient fait mine d'aller s'opposer à ce débarquement, mais le gros de la population les en empêcha, ce qui cependant ne se passa pas sans tumulte et causa assez d'inquiétude au Conseil, pour l'engager à requérir lui-même l'occupation militaire de ce bourg, considéré comme le siège principal des réfractaires dont il s'était jusque-là appuyé.

L'entrée et la dislocation des troupes fédérales s'effectua donc paisiblement; 3 individus seulement s'étant hasardés à faire feu sur elles, furent arrêtés et punis. La Landsgemeinde ayant été convoquée pour le surlendemain, on y résolut de reconnaître le nouveau Pacte fédéral; rassemblée de nouveau 4 jours après, elle confirma cette résolution,

nomma ses députés à la Diète, et élut de nouveaux magistrats, en éliminant ceux qui avaient provoqué ou soutenu la dissidence maintenant assoupie, grace peut-être au silence qu'observa prudemment en cette circonstance l'invisible moteur de cette agitation, le comité Viennois. Elle rétablit les autorités constitutionnelles, telles qu'elles existaient à l'époque où ces dissensions avaient pris naissance, et statua qu'à l'avenir nul individu au-dessous de 20 ans accomplis ne serait admis à voter, et qu'aucune motion ne pourrait être faite à la Landsgemeinde, sans avoir été proposée auparavant au Landrath. La Diète satisfaite de ce résultat des démarches qu'elle avait prescrites et du calme qui les avait accompagnées, retira incessamment ses troupes à l'exception de l'État-major et de 300 hommes laissés par précaution à Stanz, jusqu'à ce que la députation à la Diète y eût prêté le serment requis, eût adopté les arrangements pris à l'égard de ses commettants, et que ceux-ci les eussent mis à exécution: or ces mesures n'ayant plus éprouvé de difficultés, le pays fut bientôt complètement évacué par le militaire fédéral.

Durant ces démêlés, Bâle avait été le centre de jour en jour plus actif des préparatifs du siège de Huningue, que la désobéissance obstinée

du général Barbanègre à la volonté Royale, et sa vaine ténacité à extorquer une contribution pécuniaire de cette ville avaient rendu indispensable, quoiqu'on se fût flatté de l'éviter en usant de délais. Du 1 au 16 Août des affaires d'avant-postes peu signifiantes, avaient seules fait diversion à ces préparatifs. D'une part le canon de la place tirait par intervalles sur les points occupés par les Autrichiens ou par les Confédérés, et par là causait surtout du dommage aux villages Alsaciens; de l'autre les carabiniers Suisses ajustaient et mettaient journellement hors de combat, les officiers et les artilleurs qui se montraient à découvert dans les ouvrages avancés. Les troupes destinées au siège, étant enfin réunies au nombre d'environ 16,000 hommes, parmi lesquels 4600 Confédérés sous les ordres des colonels Lichtenhahn et Eugène de Courten (*); la grosse artillerie que les pluies avaient retardée étant arrivée, l'archiduc Jean prit le commandement de ce corps, et fit ouvrir la tranchée dans la

(*) Savoir 9 bataillons: Landold et Hauser de Zurich; Zurgilgen de Lucerne; Sutter et Hallwyl d'Argovie; Scherrer de St. Gall; Næff d'Appenzell, Légler de Glaris, et Courten du Valais. — Trois divisions d'artillerie des cantons de Zurich et d'Argovie aux ordres du colonel Gœldlin, et deux compagnies de carabiniers Zuricois.

nuit du 16 au 17 sur les deux bords du Rhin. A la droite les Autrichiens et les Suisses agissaient de concert. A la gauche c'étaient les Wurtembergeois, Hessois et Badois. La division fédérale, selon le journal de siège tenu et publié par un officier de son État-major, fournit journellement de 15 à 1600 hommes à la garde des tranchées et aux travaux, qui furent poussés avec une telle activité quoique sous le canon ennemi que le 23, les retranchements de l'île Abatucci dont les batteries avaient fait le plus de mal à Bâle, furent abandonnés au moment où l'on se disposait à les emporter d'assaut; et le 25 le drapeau blanc ayant été arboré sur les remparts, des négociations furent entamées et une capitulation conclue, d'après laquelle la garnison sortit avec les honneurs de la guerre et déposa ses armes sur le glacis: 1800 gardes-nationaux qui en faisaient partie retournèrent dans leurs foyers, les soldats de la ligne réduits à 200 fantassins et à 100 artilleurs, furent envoyés sous escorte à l'armée de la Loire que le maréchal Macdonald était chargé de licencier.

Ce siège où nous n'eûmes quoiqu'exposés à un feu vif et soutenu, que 2 hommes tués et 8 blessés, dont un officier M. Wieland de Bâle, offrit pour nous deux particularités remarquables:

d'abord ce fut à proprement parler la première et la seule occasion, où des troupes de la Confédération firent en commun avec les Alliés, un service actif et régulier devant l'ennemi; et en second lieu c'est de la prise de cette forteresse, que date la disparition de ce fâcheux monument de la malveillance qu'avait inspiré à Louis XIV contre les Suisses, le projet d'agrégation aux XIII Cantons de la Franche-Comté alors province Espagnole, qu'il convoitait.

L'Archiduc après avoir fait son entrée à Huningue y laissa 2 bataillons autrichiens, et ordonna que des mesures fussent immédiatement prises pour en faire sauter et en raser les ouvrages, détermination qui sanctionnée par les Souverains alliés, était d'une importance majeure au repos futur des Bâlois, et par conséquent essentielle à la sécurité de la Confédération. En ordonnant la dislocation du corps des assiégeants, il adressa au contingent Suisse des éloges et des remercîments du zèle, de la fermeté et de la bonne discipline qu'il avait montrés; on observa entr'autre, que ce contingent avait fourni proportionnellement le plus de volontaires, quand il fut question de prendre d'assaut les retranchements de l'île Abatucci.

Le général Finsler dans un ordre du jour du 31 Août longuement motivé, remercia pa-

reillement les troupes sous ses ordres, du dévouement et de la subordination dont elles avaient fait preuve durant le siège, et leur annonça leur prochain retour dans leurs foyers.

Plusieurs bataillons reçurent en conséquence le 2 Septembre l'ordre du départ, et les troupes alliées se rendant en même temps à d'autres destinations, Bâle cessa d'en être encombrée et vit de même s'éloigner de ses murs, le nombreux concours d'étrangers de distinction et de militaires de divers Cantons, venus comme spectateurs du siège de Huningue.

Les Bâlois ayant ainsi doublement à se féliciter de l'heureuse issue d'une entreprise, dont un récent et juste effroi leur avait d'autant mieux fait apprécier l'importance, voulurent en témoigner leur gratitude au prince qui chargé de cette expédition, avait mis à l'exécuter autant de résolution et d'entente, que manifesté de désir de délivrer incessamment et à jamais Bâle et la Suisse, de l'incommode surveillance qui depuis 150 ans les offusquait; ils dédièrent donc à leur libérateur une fête nationale, destinée aussi à solenniser cet heureux événement. Elle commença par une musique sacrée, exécutée avec pompe et en actions de grâces dans l'église de St. Pierre: un repas somptueux fut ensuite servi sous des tentes, et d'abondantes

distributions de vin et de comestibles furent faites aux soldats et au peuple; puis un grand bal et une illumination brillante terminèrent cette réjouissance publique, où un arc de triomphe élevé en face du péristyle de la cathédrale, éclairé de milliers de lampions, portait en transparent ce distique: „Bale reconnaissante a l'archiduc Jean.“

Tout prenant à cette époque une attitude plus calme en France, le contingent fédéral encore sur pied fut journellement réduit: un bataillon Vaudois stationné au Tessin depuis les derniers troubles de ce Canton, fut rappelé; la garnison de Genève fut diminuée; on ne laissa qu'un bataillon dans l'évêché de Bâle, un autre au pays de Gex pour y maintenir l'exemption stipulée au traité de Paris et à Vienne, de toute douane française entre Coppet et Genève. 3 bataillons composés d'officiers et de soldats revenus du service de France, continuèrent à occuper sous les ordres du colonel comte d'Affry, la portion de cette frontière comprise entre le défilé des Rousses, Jouxgnes et Pontarlier, pour observer les mouvements du général Le Courbe qui tenait encore à Béfort.

Il ne restait donc plus guère à la Diète, qu'à mettre la dernière main à l'exécution des clauses accessoires que lui avait imposées le

recès du Congrès de Vienne, particulièrement à fixer le mode de contribution et de répartition des 500,000 francs, que devaient payer à titre d'indemnité aux anciens Cantons populaires, les Cantons formés des pays ci-devant sujets; opération compliquée, qui même en la basant sur l'échelle de proportion des contingents cantonaux en hommes et en argent, n'était pas à l'abri de réclamations, vu les corrections que plusieurs Cantons sollicitaient sur ce point. Elle les prévint cependant en statuant, que le canton de Vaud payerait:

à Zug et à Glaris .	L. 196,351	L. 500,000
Que l'Argovie payerait à Uri, Schwytz et Unterwalden . .	L. 172,960	
Que St. Gall payerait à Appenzell et à Glaris	L. 130,689	

Que Uri recevrait . .	L. 38,520	L. 500,000
Schwytz	„ 97,992	
L'Obwalden et Engelberg	„ 35,896	
Nidwalden	„ 26,148	
Zug	„ 81,237	
Glaris	„ 156,910	
Appenzell	„ 63,297	

Ce règlement de compte décrété, et la Diète ayant arrêté les instructions à transmettre au

canton Directeur provisoirement chargé de l'administration Centrale, dorénavant confiée non plus à un Landammann de la Confédération, mais au Bourgmestre ou à l'Avoyer régnant et au Petit-Conseil de l'un des trois Cantons de Zurich, de Berne et de Lucerne qui devaient alterner de 2 en 2 ans, elle se sépara au bout de 188 séances, dont plusieurs avaient été d'une haute importance pour ses commettants, et quelques-unes très-orageuses; ses membres en se quittant, parurent généralement animés de sentiments d'union et de concorde.

On pouvait en échange craindre que la contribution extraordinaire à lever, n'excitât quelque rumeur dans les Cantons qu'elle atteignait, par l'augmentation des impôts qu'elle y nécessiterait. Toutefois d'un côté la science administrative avait fait assez de progrès parmi nos gouvernants, pour leur enseigner à répartir ce surcroît de charges avec intelligence et équité, tandis que de l'autre l'esprit public s'était assez formé, pour apprécier l'avantage d'obtenir par un sacrifice pécuniaire, la garantie spéciale d'une émancipation longtemps exposée à de pénibles incertitudes; de sorte que la perception de l'impôt exigé avec méthode et douceur, n'éprouva aucune difficulté, et que les Cantons jadis sujets, acquirent aux

yeux de ceux qui la leur avaient contestée, la précieuse prérogative d'être *légalement* devenus leurs Confédérés. Il est cependant à remarquer que parmi les XIII anciens Confédérés, ce furent ceux dont les institutions primitives auraient dû les porter à favoriser cette émancipation, qui au contraire en exigèrent une compensation onéreuse, peu honorable pour ceux qui la reçurent.

Les choses s'acheminaient également sur d'autres points, vers l'unité si indispensable à notre bien-être: le canton de Genève se disposait à utiliser les arrondissements peu considérables mais essentiels, qui lui avaient été accordés en Savoie; l'évêché de Bâle s'identifiait insensiblement aux cantons de Berne et de Bâle, tout en regrettant les avantages commerciaux dont sa réunion momentanée à la France l'avait fait jouir: Neuchâtel cherchait à plier sa constitution semi-monarchique, aux formes républicaines de la Confédération. Tout en un mot semblait marcher sur un plan uniforme, et justifier la flatteuse prédilection que manifestaient de diverses manières à la Suisse les Monarques alliés.

L'empereur d'Autriche décerna aux bourgmestres de Weiss de Zurich et Wieland de Bâle, la Grand'Croix de St. Etienne, élevant

en outre le second au rang de Baron, et l'avoyer de Mülinen à celui de Comte de l'Empire, en considération de ce qu'ils avaient signé comme Commissaires de la Diète, la convention du 20 Mai. — Le chancelier Mousson reçut en même temps la Grand'Croix de St. Étienne, le général de Bachmann la Grand'Croix de St. Léopold, et le général Finsler celle de Commandeur du même ordre. Le roi d'Espagne Ferdinand VII, en reconnaissance des soins officieux qu'avait pris le gouvernement Bernois des prisonniers de guerre espagnols revenant de France, décora l'avoyer de Mülinen de l'ordre de Charles III.

La place de Béfort ayant enfin d'après les ordres réitérés du Roi, ouvert ses portes aux Autrichiens le 24 Septembre, on se disposa à retirer les bataillons de la Confédération qui se trouvaient encore en observation sur ce point, mais on convint auparavant avec le commandant du château de Joux, que ce fort ne gênerait plus les communications entre la Suisse et la France.

CHAPITRE XVI.

24 Septembre — 31 Décembre 1815.

Récompenses décernées aux régiments Suisses revenus de France. Communication faite à la Suisse du traité de Paris. Licenciement total des troupes. Changement de quelques constitutions cantonales. Tableau de la situation politique de la Suisse.

Les gouvernements de Lucerne, de Fribourg et de Soleure, saisirent le prétexte de ce nouveau pas vers une prochaine pacification, pour amnistier ceux de leurs ressortissants qui avaient été condamnés pour délits politiques. Le gouvernement Central en échange, ne se montra pas indulgent envers les militaires Suisses, qui durant le règne des Cent jours

avaient passé des drapeaux du Roi sous ceux de Bonaparte: un mémoire justificatif qu'ils adressèrent en corps au Directoire fédéral, ne leur valut que la confirmation du bannissement prononcé contr'eux, en exceptant seulement de cette mesure de rigueur, les sous-officiers et soldats notoirement entraînés ou induits par leurs supérieurs à cette félonie.

En revanche les 4 bataillons formés des débris restés fidèles des 4 régiments, reçurent avec solennité le 12 Octobre, la récompense qui leur avait été promise. Le gouvernement Central de concert avec le pouvoir exécutif Vaudois, ordonna qu'ils se rassemblassent à Yverdun, où le Commissaire-général des Guerres Heer alla les attendre, et fut officiellement reçu par les autorités locales civiles et militaires, puis par une députation du Conseil d'État. Le comte d'Affry leur présenta les chefs de ces 4 bataillons, M. Dériaz, Rosselet, Bucher et Bleuler ainsi que le Corps des officiers; après quoi la troupe sous les armes forma un carré, au centre duquel reposaient sur une estrade les drapeaux des Confédérés ornés d'allégories, et les médailles suspendues au ruban fédéral rouge et blanc, que la Diète avait décernées à ces valeureux compatriotes comme un témoignage de l'estime nationale, qu'ils avaient si bien

méritée. — Le Commissaire-général les remercia au nom de la Diète et de la Nation, d'avoir ajouté par leur éclatante loyauté à la réputation militaire que les anciens Suisses s'étaient acquise, et que leurs descendants avaient su conserver sans tache. — Le comte d'Affry et le baron Abyberg, seuls Colonels effectifs présents, ayant été décorés de la médaille par le Commissaire-général, firent distribuer et attacher à chaque officier, sous-officier et soldat, la sienne ; les drapeaux furent ensuite délivrés et reçus avec le cérémoniel d'usage, et la troupe ainsi honorablement et uniformément décorée défila en présence d'une foule de spectateurs, émus de la satisfaction empreinte sur la figure de ces braves et fidèles soldats, qui touchèrent en outre la gratification qui leur avait été allouée. Un dîner de 160 couverts aux frais de l'État, présidé par un délégué du gouvernement chargé d'en faire les honneurs, fut offert au Corps d'officiers réuni aux diverses députations. Des toasts et des couplets animèrent la joviale et décente cordialité de ce banquet, qui termina la journée. Dès le lendemain ces bataillons retournèrent à leur poste, allant la plupart relever ce qu'il restait de milices sur pied au service de la Confédération.

Tout en applaudissant à cette fête nationale et à la manière dont le programme en fut exécuté, on ne pouvait cependant se défendre de sourire, en considérant le lieu où elle se passait et le personnel qui y présidait, et en comparant le motif de ce juste tribut d'hommages, à l'effervescent enthousiasme de la grande majorité de ces mêmes Vaudois, gouvernés et gouvernants, au retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. Mais rien il est vrai n'était plus à propos ni peut-être plus nécessaire, pour achever d'atténuer les impressions qui en étaient restées contr'eux, que la souplesse et l'empressement qu'ils mirent à chanter ainsi la palinodie, du fanatique engoûment qu'ils avaient naguère si imprudemment affiché.

La Suisse n'oublia pas non plus les droits que s'étaient acquis les Cent-Suisses à sa gratitude, en s'exposant volontairement aux périlleux hasards d'escorter le Roi dans sa fuite à Gand : appréciant ce beau dévouement, elle fit transmettre à chacun d'eux par son ministre à Paris la médaille fédérale, que leur Colonel le duc de Mortemart, voulut pareillement porter. — Peu de temps après, le Roi ordonna que ces anciens et fidèles gardiens de son trône, aussi distingués par leur moralité que par leur courage fussent augmentés de 100

hommes, mais l'orgueil français se choquant de le voir entouré de ces généreux étrangers, la Cour dût transiger avec l'opinion, en substituant à la dénomination de Cent-Suisses celle plus banale de Gardes-du-Corps à pied, qu'ils portent dès-lors: ils quittèrent en même temps la hallebarde et l'ancien costume national, et se composent maintenant de Français et de Suisses en nombre égal.

L'Empereur de Russie retournant de Paris dans ses États, s'arrêta à Bâle; il y parut en public avec l'affabilité qui le caractérisait, puis se rendit à Zurich où sa présence causa un vif enthousiasme; il y examina entr'autre un bas-relief de la Suisse orientale, où il se fit retracer l'étonnante marche de Souworow lors de sa célèbre retraite du canton de Schwytz. Il montra également beaucoup d'intérêt aux travaux entrepris pour le desséchement des marais de la Linth, et fonda sur ce local un établissement philantropique pour de pauvres orphelins, qui depuis lors a été dirigé selon les instructions qu'il avait laissées à ce sujet. Ce Monarque fut suivi de près par l'empereur d'Autriche, qui durant son court séjour à Bâle donna le plus d'attention aux ouvrages commencés pour la démolition de la forteresse de Huningue, lesquels se poussaient avec une

telle activité, que manque de précautions suffisantes non-seulement les maisons en souffrirent, mais que plusieurs individus furent grièvement blessés dans l'intérieur de la ville, qui n'offrit bientôt plus que l'aspect d'un village au milieu d'un tas de décombres. De Bâle l'Empereur se rendit à Aarau, et alla visiter les ruines nouvellement restaurées du château d'Habsbourg, l'antique manoir de sa race. Il s'arrêta pareillement à Zurich, où il fut reçu avec la même pompe que son auguste collègue, et où il laissa des souvenirs analogues de bonté et de bienveillance. Il voulut que son héritier présomptif l'archiduc Ferdinand vît aussi la Suisse, qu'il traversa peu après de Bâle à Genève.

Le grand quartier-général du Généralissime prince de Schwarzenberg, ayant été inopinément transféré le 31 Octobre à Schaffhouse, ce Canton très-circonscrit se trouva ainsi surchargé de logements, mais ses voisins et Confédérés de Zurich et de Thurgovie voulurent en avoir leur part; au demeurant on se louait partout en Suisse, de l'excellente discipline et de la discrétion des militaires autrichiens qui y passaient ou séjournaient; d'ailleurs, le montant des réclamations qu'avaient adressées les divers Cantons aux Commissaires impériaux,

pour les fournitures faites à leur réquisition en 1813 et 1814, s'élevant à la somme de 3,628,000 francs avait été reconnu et approuvé, et déjà près de 1,100,000 francs payés à compte.

Le Schwytzois Auf der Maur, général titulaire, obtint l'agrément de lever un troisième bataillon à recruter dans les cantons d'Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug et Tessin, pour le régiment capitulé qu'il avait au service du Roi des Pays-Bas. — En échange celui que le colonel Stoffel, secondé par quelques officiers de ses compatriotes, était parvenu à former sous le nom de *Suisse-étranger* au service de Bonaparte, soit par des enrôlements volontaires soit par embauchage, fut dissous, et ceux d'entre les sous-officiers et soldats qui se trouvaient exceptés de la sentence de bannissement, furent admis à rentrer dans leurs foyers. Cette sentence fut en revanche longtemps rigidement observée envers la totalité de leurs officiers.

Le traité de paix entre les Puissances alliées et la France ayant été signé à Paris le 20 Novembre, leurs Ministres communiquèrent immédiatement à la Suisse les articles qui la concernaient, ainsi conçus:... „La Diète ayant annoncé par son décret du 27 Mars, aux

Ministres des Hautes Puissances alliées qui signèrent le traité de Paris, que la Suisse accédait à leur déclaration donnée à Vienne le 20 Mars, qui reconnaît et garantit à la Confédération une neutralité perpétuelle dans ses nouvelles limites, rien n'empêchait qu'on n'en rédigeât alors le document. — Cependant les Hautes Puissances jugèrent à propos d'en différer jusqu'à ce jour la signature, afin de pouvoir prendre en considération les changements qu'amèneraient les événements de la guerre dans la distribution du territoire Suisse, et de pouvoir fixer avec précision les limites des portions d'autres pays, qui seraient comprises dans sa neutralité."

„Ces modifications étant maintenant arrêtées par le traité de paix de Paris en date de ce jour, les Hautes Puissances qui ont signé la déclaration de Vienne du 20 Mars, reconnaissent par le présent Acte de la manière la plus formelle et la plus authentique, la neutralité perpétuelle de la Suisse, et lui garantissent l'inviolabilité de son territoire dans ses nouvelles limites, telles qu'elles sont établies par le recès du Congrès de Vienne, par le traité de ce jour et le protocole du 3 Novembre ci-annexé, selon lequel la Confédération obtient une nouvelle augmentation de

territoire prise sur les États de Savoie, pour arrondir le canton de Genève, et y réunir les petites portions de pays enclavées dans son territoire.“

„Les Hautes Puissances reconnaissent de même la neutralité de quelques parties de la Savoie, qui suivant le recès du Congrès de Vienne du 20 Mars et le traité de Paris de ce jour, doivent participer à la neutralité de la Suisse comme si elles en étaient parties intégrantes.“

„Les Hautes Puissances qui ont signé la déclaration du 20 Mars, reconnaissent de la manière la plus formelle par le présent Acte, que la neutralité de la Suisse, l'inviolabilité de son territoire ainsi que son indépendance de toute influence étrangère, sont dans un parfait accord avec le véritable intérêt du système politique de l'Europe; elles déclarent en outre que la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse, n'ont été lésées en aucune façon par le passage des troupes alliées sur une portion de son territoire, mais que les Cantons en accordant de leur plein gré, par leur adhésion à la convention du 20 Mars le passage aux Alliés, ont voulu prouver par là qu'ils partageaient en entier les principes des Puissances contractantes, lesquelles reconnaissent avec

satisfaction que les Suisses ont montré dans ce moment d'épreuve qu'ils étaient capables des plus grands sacrifices, pour la cause que défendaient de concert tous les Souverains de l'Europe, et dignes des grands avantages qui leur ont été accordés, soit par le Congrès de Vienne soit par le présent document, auquel toutes les Puissances de l'Europe sont priées de donner leur assentiment. En foi de quoi il a été signé à Paris le 20 Novembre 1815, selon l'ordre alphabétique des Cours. — Pour l'Autriche, Metternich et Wessenberg. Pour la France, Richelieu. Pour la Prusse, Hardenberg et Humbold. Pour la Grande-Bretagne, Castlereagh et Wellington. Pour la Russie, Rasoumowsky et Capo d'Istria."

Un article additionnel statuait: „que les fortifications de Huningue ayant été un constant sujet d'inquiétude pour la ville de Bâle, les Puissances contractantes voulant donner à la Suisse une nouvelle preuve de leur bienveillante sollicitude, étaient convenues de faire démolir ces ouvrages, et que par le même motif le gouvernement français s'engageait à ne jamais les relever, ainsi qu'à ne pas construire d'autres fortifications, à une distance moindre de 3 lieues de la ville de Bâle."

Quant à l'extension donnée aux limites de

la neutralité, elle embrassait outre la province de Chablais, la partie du Faucigny située entre celle-ci et une ligne tirée d'Ugine au Rhône vers l'extrêmité du lac du Bourget, qui s'y trouvait ainsi compris de même que celui d'Annecy.

Mais si topographiquement et stratégiquement, la plus considérable des adjonctions de territoire que stipulait ce traité en faveur de la Suisse était l'évêché de Bâle, la plus utile sans comparaison, fut celle dévolue au canton de Genève des trois communes de Versoix, Collet-Bosset et Prégny, qui auparavant le séparaient du canton de Vaud et par conséquent du sol Helvétique. Cette concession était donc d'une haute importance pour lui, soit pour sa sécurité comme État, soit pour la valeur des propriétés foncières qu'y avaient ses ressortissants, et des facilités qu'elle apportait à leurs transactions privées à cet égard. Aussi avait-elle été fort sollicitée par leur agent au Congrès de Vienne, mais les ministres français qui y siégeaient y apportèrent une telle opposition qu'il fallut y renoncer. Ce fut donc la mémorable journée de Waterloo, par le droit qu'elle donna aux Puissances alliées de dicter en quelque sorte la loi à la France, qui valut à Genève ce bienfait inespéré ; singulier caprice

du destin, car on ne saurait citer aucun autre État, qui proportion gardée eût à beaucoup près recueilli un aussi grand avantage de ce célèbre événement, que tant de braves gens scellèrent de leur sang, et auquel cependant la Suisse presque seule ne prit aucune part directe.

Dès que le canton Directeur eut reçu la communication officielle de ces arrangements, ce qu'il restait de contingents fédéraux sur pied fut licencié, et le général Finsler se démit du commandement en chef entre les mains de l'autorité Centrale, qui en le confirmant indéfiniment dans les fonctions de Quartier-maître-général, lui donna la direction suprême des tribunaux militaires encore en activité, et confia au colonel comte d'Affry le commandement des bataillons de ligne que la Confédération conservait à sa solde, en proposant aux Cantons d'en fixer le licenciement au 1 Mars 1816, si à cette époque ces corps n'étaient pas rentrés au service d'une Puissance étrangère. — Une Commission centrale fut en même temps chargée de revoir le règlement militaire fédéral, afin de présenter à la prochaine Diète un préavis sur les changements dont il était susceptible, surtout à cause des réclamations de quelques Cantons, contre la

proportion établie des contingents à fournir en hommes et en argent.

Les conférences des délégués de Berne avec les commissaires de la partie du ci-devant évêché de Bâle qui lui était dévolue étant terminées, sa réunion à ce Canton fut proclamée le 14 Décembre, ainsi que la nouvelle subdivision de ce pays en 5 bailliages ou préfectures, savoir: Porrentrui, Delémont, Moutiers, Courtelary et Saignelégier, qui devaient être représentés ensemble par 21 députés au Grand-Conseil. — La prise de possession de cette contrée eut lieu avec un apparat, qui sans doute fut jugé convenable pour relever aux yeux de ces nouveaux concitoyens, la considération de l'État duquel ils devenaient membres et des autorités qui devaient désormais les régir. — L'Avoyer régnant, accompagné d'une députation du Conseil et des 5 baillifs ou préfets qu'il allait installer, tous élus parmi les patriciens bernois, formaient un cortège de plusieurs voitures, qui précédé et suivi d'une escorte militaire traversa lentement le pays, et fit son entrée à Porrentrui au bruit du canon et au son des cloches, au milieu des milices rassemblées à cet effet et d'un grand concours de peuple. Des harangues analogues à la circonstance, des repas aux frais du gouvernement,

des démonstrations probablement plus ostensibles que sincères de la jubilation publique, signalèrent en chaque chef-lieu l'installation des nouveaux magistrats; en général cette solennité se passa avec autant de décorum que de décence; or on ne pouvait raisonnablement rien exiger de plus, de la part d'une population passant à regret sous une administration qui elle-même ne s'en souciait nullement, persuadée que de longtemps ce peuple ne sympathiserait pas véritablement avec ses nouveaux compatriotes, dont il différait essentiellement par sa religion, par sa langue, par ses habitudes, et plus généralement encore par son esprit public, devenu depuis 15 ans éminemment français.

Bâle et Genève mirent moins d'éclat, l'un à l'incorporation qui eut lieu à Arlesheim du district de Birseck, l'autre à la réunion des particules de la Savoie récemment annexées à son territoire; se bornant à promettre à leurs habitants en présence à Bâle d'un Commissaire autrichien, à Genève d'un Commissaire piémontais, le libre exercice de leur culte, le maintien provisoire de leurs institutions civiles et militaires, sous réserve de la perception exclusive des redevances pécuniaires sur le pied réglé dans les autres communes rurales des Cantons respectifs.

Ces additions de population avaient naturellement astreint les Cantons qu'elles concernaient à quelques changements dans leur organisation, et plusieurs de ceux qui n'y avaient aucune part, saisirent cette occasion d'apporter quelques perfectionnements à l'application des principes qui avaient été adoptés pour base de leurs constitutions. — Chacun suivait en cela l'impulsion de l'esprit qui y dominait; or on ne pouvait se dissimuler que dans les nouveaux Cantons le libéralisme exerçait sa prépondérance, quoiqu'en contraste avec le système monarchique qui prévalait en Europe, aux succès duquel notre restauration actuelle était exclusivement dûe. Néanmoins tout annonçait dans l'ensemble de la Confédération, une tendance véritable au maintien de l'ordre établi, et à cimenter l'union et la bonne harmonie entre toutes ses parties.

On croyait donc être parvenu enfin à cette stabilité politique si longtemps désirée, et d'autant plus assurée qu'elle était revêtue des formes les plus légales, lorsque le Conseil d'État de Stanz donna l'éveil sur l'existence d'une étincelle incendiaire au sein du faisceau à peine réuni. Cette magistrature naturellement peu soupçonneuse, et surtout peu jalouse de l'autorité limitée et temporaire qui lui était con-

fiée, avait été chargée par la Diète d'annoncer à ses ressortissants: „que la Confédération les libérait des frais de l'occupation militaire que leur dernière résistance avait occasionnée, et auxquels ils avaient été légalement condamnés; que ce généreux abandon était principalement dû au bienveillant et fraternel désir, de consolider d'autant mieux la tranquillité rétablie parmi les habitants du pays, et de leur prouver combien ils avaient eu tort de s'être refusés par une injuste défiance, à renouer le pacte qui leur était offert par d'anciens Confédérés, sur l'efficace dévouement desquels ils avaient de tout temps pu compter."

Cette déclaration ajoutait comme avertissement: „qu'en cas de récidive d'une scission semblable, il ne fallait pas se flatter de voir les Cantons renoncer ainsi, à la restitution des dépenses qu'occasionneraient infailliblement de nouveaux troubles dans leur pays, à ceux qui seraient appelés à venir y rétablir l'ordre.... Et où sont", poursuivait-elle, „ces fantômes que de sinistres prophètes nous annonçaient, comme l'inévitable et prochain résultat qu'aurait notre adhésion au Pacte fédéral?... Quel danger entr'autre s'en est-il suivi pour notre religion?... Ce nouveau Pacte assis sur les mêmes bases que celui qu'érigèrent nos Pères,

n'en diffère que par des changements impérieusement prescrits par la marche du temps: comme l'ancien, qui interdisait toute association secrète contraire à l'administration légale, celui-ci fidèle à cette maxime fondamentale rend également les autorités responsables, de la stricte surveillance de ces clubs où se trament des complots contre la tranquillité publique, d'en découvrir la trace, d'en prévenir le danger; avertissement qu'on vous réitère aujourd'hui, en considérant que ce fut de cette source que provint le mal du pays, et persuadé que si l'administration n'exerçait pas une sévère surveillance sur les individus occupés de ces obscures menées, il en ressentirait bientôt de nouveau les funestes suites... Or les indices évidents qui se découvrent journellement, du système désorganisateur que poursuivent obstinément des instigateurs bien connus du peuple, imposent au gouvernement le devoir de ne rien négliger pour maintenir le respect dû à l'autorité constituée, et d'user de rigueur au besoin contre les auteurs quels qu'ils soient, d'attentats ou de propos séditieux."

Cette publication bien propre assurément à étonner et à causer quelques craintes, se terminait par la déclaration d'une complète amnistie des délits commis durant les derniers

troubles, en sommant tout citoyen du Canton qui pourrait justifier l'inculpation furtivement répandue, que le montant des contributions de guerre avait été distrait de leur emploi légal, d'en fournir la preuve. — Elle menaçait enfin d'un châtiment rigoureux, quiconque troublerait la paix ou le bon ordre par des voies de fait, ou en excitant de la rumeur par des discours; donnant même à entendre que de tels excès étaient prêts à se commettre. Si l'insignifiance relative de ce district de la Confédération n'eût atténué la conséquence de ces indices, ils l'auraient sans doute alarmée; mais le gouvernement Central sachant quel en était le mobile secret (*), se borna à avoir l'œil sur lui, pour étouffer de vive force au besoin ce fâcheux germe sans le laisser éclore.

Un grand intérêt captivait en revanche et fixait les espérances non-seulement des gouvernements cantonaux, mais de ceux de leurs ressortissants qui témoins et par fois victimes, des vicissitudes qu'elle avait subies depuis 18 ans, appréciaient le bonheur pour leur patrie de voir enfin luire l'aurore, d'une honorable et paisible existence. Ils en rendaient

---

(*) Toujours le Comité Viennois, comme on en acquit plus tard la preuve quand il fallut sévir.

grâces à la Providence, et au concours ainsi qu'à l'appui de la ligue victorieuse des Monarques, qui récemment affranchis eux-mêmes de longues et dures tribulations, en posant les bases de l'indépendance Helvétique au centre de l'édifice social qu'ils relevaient de leurs mains triomphantes, lui assuraient un degré de solidité que n'avait point, celle dont la révolution l'avait frustrée.... Ainsi s'ouvrait à la fois pour la Suisse une carrière et une ère nouvelle, car si jadis on préconisa trop peut-être la simplicité de ses institutions, le génie martial et les mœurs pastorales de ses habitants; si ensuite elle fut trop légèrement dépréciée, même injustement avilie, elle renaissait maintenant plus compacte et plus forte, pour occuper un rang moins secondaire quoiqu'ostensiblement passif parmi les nations, qui en admettant en principe la perpétuité de sa neutralité, la lui imposaient comme une des garanties de leur sécurité future, lui laissant plutôt le soin facile de l'observer que la tâche difficile de la défendre.

Cette neutralité devenait ainsi le stimulant d'un esprit public encore au berceau, et qui en acquérant plus de consistance et de ressort pouvait seul fortifier le lien fédéral, en atténuant l'esprit de localité et de parti, dont la

pernicieuse influence s'était si souvent et si gravement fait sentir parmi nous. Elle allait également nous donner plus d'importance à nos propres yeux, et nous suggérer de nouveaux efforts pour la justifier. — Mais la vanité, cet auxiliaire qui jamais ne reste en arrière dans les choses de ce monde, ne manqua pas d'y intervenir, en excitant quelques Cantons à éclipser leurs voisins par un développement exagéré de leurs moyens. Ainsi vit-on l'organisation militaire prendre dans quelques-unes des anciennes aristocraties, et plus encore chez les États formés de leurs démembrements, une activité et un luxe de perfectionnements aussi disproportionnés aux ressources indigènes, que superflus au but qu'il s'agissait d'atteindre. Cependant si les dépenses d'équipement et les raffinements de tenue, auxquels les milices notamment celles de Zurich, Berne, Vaud et Argovie, furent graduellement astreintes, prêtaient au blâme ou tout au moins au ridicule, l'exemple de l'exacte discipline qui en même temps s'y introduisit, présenta l'avantage de ramener insensiblement à l'obéissance et au respect de l'autorité, une jeunesse impétueuse, devenue généralement turbulente et peu traitable; tout comme les camps fédéraux mis à l'ordre du jour, pouvaient contribuer à

animer d'un bon esprit fédéral les contingents cantonaux.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la Suisse entrait dans une nouvelle phase, du moment où les grands États avaient reconnu d'un commun accord: „que l'inviolabilité de son territoire dans ses nouvelles frontières, et son indépendance absolue de toute influence du dehors, étaient dans les vrais intérêts de l'Europe.“ Car tout en conservant le nom et le type de cette Confédération, qui s'écroula de vétusté durant la tempête révolutionnaire, et quoique principalement composée de ses débris, elle en différait essentiellement: d'abord parce que chacune de ses parties avant d'être remise en action, avait été débarrassée des accessoires défectueux ou censés tels, qui en avaient hâté la dissolution et accéléré la chute: que les petits Cantons par exemple, en redevenant la souche du faisceau, avaient été ramenés à la pureté de leurs institutions primitives, par le renoncement obligé à l'absurde domination qu'ils exerçaient sur des peuplades originairement libres comme eux. Tandis que les vieilles aristocraties, plus injustement dépouillées de droits de Souveraineté la plupart légalement acquis, mais qui donnaient à l'une d'elles en particulier trop de puissance relative,

avaient uniformément fléchi sous la pression du cylindre niveleur, et sagement souscrit après d'infructueux essais de résistance, au régime qui leur avait été péremptoirement substitué. Pour leur complaire, il fut revêtu des simulacres encore imposants de leur prééminence, et conserva quelques préférences dans la distribution des pouvoirs aux vestiges du patriciat, admettant tacitement ainsi le maintien limité de quelques prérogatives honorifiques de la naissance, ce préjugé indestructible, qui restreint d'ailleurs ici à d'honorables souvenirs, y trouvait dans l'opinion un asile ou un juge; paraissant aux yeux des uns une relique consacrée par les devanciers, et aux autres un hochet de la vanité mondaine. Mais ce qu'on ne pouvait contester aux tronçons encore debout de nos aristocraties, c'était cette supériorité, ancrée sur une longue habitude de gravité dans les débats, de dignité dans la représentation, qui ne pouvait manquer de leur procurer parmi leurs Confédérés, cette prépondérance fondée sur le respect, fût-il même involontaire, qu'inspirera toujours le noble type dont leur origine fut empreinte.

Quant aux Cantons érigés de leurs démembrements ou d'autres portions de pays sujets, la jalouse et secrète inquiétude inhérente à

leur nature, demandait du temps pour s'effacer, tout comme le soin de leur propre existence leur intimait de la contenir et de la restreindre; aussi ne tardèrent-ils pas à imiter, si ce n'est à surpasser à certains égards leurs devanciers, devenus dès-lors presque leurs émules dans leur marche administrative. Il en fut à-peu-près de même des trois derniers membres admis, qui s'ils restèrent d'abord en arrière sur quelques points, surent apprécier chacun le surcroît de consistance, que leur valait l'avantage d'être devenus partie intégrante d'un corps, auquel ils n'étaient auparavant que partiellement et imparfaitement unis. Aussi loin de se rien permettre qui en pût troubler l'harmonie, se montrèrent-ils disposés à concourir à la cimenter.

Si enfin on envisageait cette régénération dans son ensemble, on ne pouvait disconvenir que jamais l'avenir de la Suisse ne s'était montré sous un plus beau jour; que jamais surtout sa tranquillité n'avait été assise sur d'aussi larges et solides bases. On ne pouvait se dissimuler néanmoins que l'état politique de l'Europe, présentait encore de grands sujets de craintes; que les agitations autour de nous pouvaient se prolonger ou renaître; que la Confédération helvétique pouvait avoir besoin

avant qu'il fût longtemps, de la vigilance et de l'énergie de ses gouvernements, de leur union surtout, pour opposer chez elle une barrière efficace à l'inquiétude et au flux de passions et d'opinions, qui ne s'apaisaient que lentement chez les autres peuples. Tout nous prescrivait donc de ne rien négliger pour affermir l'union fédérale, et pour éviter tout prétexte à ce qu'il fût porté la moindre atteinte par ceux qui la proclamèrent, à cette neutralité devenue notre plus sûre égide, par les hautes combinaisons qui la rattachaient au système Européen et en attestaient la réalité, puisqu'elle convenait également à toutes les puissances limitrophes qui avaient contribué à l'établir. Elle nous promettait ainsi une longue période de paix et de bonheur, autant du moins que par un sage mélange de modération et d'énergie, nous saurions nous en montrer dignes.

Espérons toutefois qu'il n'entrera pas dans les vues de la Divine Providence d'éprouver de nouveau l'humanité, en permettant le retour de quelque catastrophe analogue à celle, qui vient de se terminer par l'exemplaire et foudroyant anéantissement de l'orgueilleux et colossal pouvoir de cet homme extraordinaire, qui encensé par les uns comme un être sur-

naturel, fut abhorré par d'autres comme un vampire acharné des peuples et des Rois. Il accomplit il est vrai de grandes choses, néanmoins son génie incontestable et ses actions d'éclat tout en rehaussant sa renommée, ne le disculperont pas aux yeux de la postérité d'avoir par son insatiable ambition, couvert pendant Vingt ans de troubles et de sang la surface de la terre, si ce n'est en le considérant comme une verge du Ciel.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

SOUVENIR

DES DERNIÈRES ANNÉES ET DE LA MORT

DU

COLONEL DE ROVEREA.

Entraîné par le récit des événements politiques qui s'accomplissaient sous ses yeux, M. de Roverea s'est presque complètement effacé dans la dernière partie de ses Mémoires. Tout entier aux souffrances et aux épreuves de cette patrie qu'il savait si bien aimer, il n'a pris aucun souci de faire connaître au public les détails de sa propre vie.

Compagnon de ses derniers jours, seul témoin de cette mort qui couronna dignement une belle vie, je serais heureux de justifier la confiance qui m'appelle à en tracer le récit. Mais je dois réclamer l'indulgence pour les souvenirs de jeunesse que je suis forcé d'évoquer, et j'espère qu'elle ne me sera point refusée.

Il existait d'anciennes relations entre ma famille et celle du colonel de Roverea. Souvent il venait en été passer la soirée à Beaulieu chez mes parents, et je quittais volontiers mes jeux pour écouter sa conversation, aussi animée qu'instructive, aussi sérieuse que spirituelle. Il aimait à la mettre à portée d'un enfant, mais ses bontés ne pouvaient faire disparaître le sentiment mêlé de respect et de crainte qu'il m'inspirait. Malgré la petitesse de sa taille, M. de Roverea était fort imposant. Ce n'était pas sans effort qu'il avait appris à contenir le besoin d'épanchement qu'il ressentait avec tant de vivacité. La fougue de son tempérament ardent et impétueux, n'avait été domptée que par un travail rude et opiniâtre ; mais rien ne trahissait ce travail dans ses manières polies avec recherche et sans abandon, ni dans cette précision ou l'on sentait la roideur militaire mêlée à la condescendance

du grand Seigneur. Enfin il y avait dans son regard vif et perçant, dans sa parole nette, brève et positive, malgré le sourire affable dont il la tempérait, quelque chose d'arrêté et de sec qui le faisait soupçonner d'insensibilité par ceux qui ne jugent que sur les apparences. Cependant jamais son cœur n'avait été desséché par le besoin de l'applaudissement; jamais il n'avait été corrompu par cet amour de la gloire qui le domina si puissamment dès sa plus tendre enfance. Les plus pures émotions, les aspirations les plus nobles, trouvaient toujours en lui un écho puissant, lors-même qu'il s'interdisait de s'abandonner aux premiers mouvements, dont l'expérience lui avait appris à se défier. Certaines pages de ses écrits, son adresse aux habitants du Bas-Unterwalden surtout, sont pleines de verve; on y retrouve toute l'âme de Roverea; mais dans le monde c'était bien plutôt son esprit qu'il laissait paraître, et il en avait trop pour ne pas prendre rang parmi les hommes les plus distingués.

A l'époque où M. de Roverea vint se fixer à Rolle, cette ville possédait une société brillante et choisie. Le duc et la duchesse de Noailles, le marquis de Narbonne Salgas, plusieurs autres familles de l'émigration française et genevoise, y conservaient les traditions de

l'exquise politesse, et le ton élégant de la bonne compagnie du XVIII^me^ siècle; aussi quand la nombreuse postérité du duc de Noailles, ou celle de la duchesse mariée en premières noces au comte de Golowkin, se rencontraient pendant l'été dans le salon des Uttins, on peut dire que l'élite de l'aristocratie Européenne s'y trouvait représentée. M. et M^me^ de Roverea faisaient le charme de ce cercle par l'agrément de leur conversation.

M. de Roverea n'avait pas tardé à goûter les jouissances de la vie paisible que lui offrait sa charmante retraite, chantée par Matthisson. „Il m'en coûterait infiniment", écrivait-il à son fils, „d'être forcé de renoncer à mon paisible genre de vie pour courir à la gloire ou à une fortune certaine; et le *farniente* que j'ai adopté n'a point les inconvénients de l'oisiveté. Chaque matin, j'éprouve un nouveau bien-être d'aller s'il fait beau, respirer l'air frais dans mon jardin, de voir arroser mes plantes et panser mes chevaux. Rentré pour le déjeûner, on m'apporte mes lettres et j'y réponds; après quoi des lectures avec tes sœurs m'occupent jusqu'au dîner, où souvent quelque convive vient augmenter le cercle de famille. Causer librement, faire le soir une course en voiture, ou bien recevoir du monde et faire après le

thé un whist jusqu'à 9 ou 10 heures, voilà nos récréations ordinaires; puis restés seuls ta maman et moi, nous nous racontons nos observations de la journée....“

„Voilà le fruit de 25 années d'une vie laborieuse, souvent difficile, au bout de laquelle une conscience nette et des goûts simples convertissent en une jouissance douce, ce que l'ambitieux mécontent qualifie d'insupportable monotonie. Puisses-tu à mon âge voir et sentir comme moi à cet égard; je ne saurais te faire un meilleur souhait. D'ici-là, poursuis ta carrière: que la vertu et l'honneur te guident toujours; que la religion et la morale toujours te soutiennent! Etudie les choses dans les livres, la guerre sur le terrain, le monde parmi les hommes, et quoi qu'il arrive, devenu maître de toi, tu seras, je te le promets, du petit nombre des heureux qui le demeurent, en s'appliquant à ce qu'on le soit, ou qu'on le devienne autour d'eux.“

A part quelques tribulations inséparables des joies de famille, la vie de M. de Roverea avait suivi ce cours paisible et régulier, lorsque l'éducation de sa fille cadette lui inspira le désir de se rapprocher de Genève. Pressé par le duc de Noailles d'accepter pour l'hiver un appartement dans son hôtel, il ne put

résister à cette invitation amicale et passa à Genève les hivers de 1820 à 1823. Quant l'éducation de leur fille fut terminée, M. et Mme de Roverea ne purent se décider à quitter leurs excellents amis à qui leurs soins affectueux devenaient chaque jour plus nécessaires. Ils venaient de les rejoindre pour la cinquième fois, lorsque Mme de Noailles succomba à une courte maladie dans un âge avancé. M. et Mme de Roverea eurent la consolation de lui fermer les yeux, et d'adoucir par les soins de la plus délicate amitié la douleur de M. le duc de Noailles. Ils ne le quittèrent qu'à son départ pour Paris, où il allait rejoindre sa famille.

A son retour à Rolle, M. de Roverea eut la joie de bénir l'union de sa fille cadette avec M. C. de Tavel, mais il dut s'en séparer bientôt, car la carrière de son gendre l'obligeait à s'établir à Berne.

Peu habitué à se laisser abattre par l'adversité contre laquelle il avait lutté avec tant d'énergie, M. de Roverea fut étonné de se sentir accablé par cette séparation: Un journal tout-à-fait intime où il consignait tout ce qui l'intéressait personnellement, nous a conservé les impressions douloureuses de son découragement. „Peut-être," dit-il, „que l'énergie qui me soutint si souvent est maintenant en

défaut; peut-être que cassé au moral comme au physique, je ne suis plus susceptible de supporter avec calme les contrariétés de la vie. S'il en est ainsi, Dieu veuille ne pas prolonger mon existence, car en avançant en âge, je deviendrais à charge aux miens au lieu de leur être utile."

Plus loin il ajoutait: „Ressentant le déclin progressif de mes facultés, je ne désire point la prolongation d'une existence, qui d'une part est chaque jour plus inutile, et de l'autre, pourrait si des infirmités m'étaient envoyées, devenir à charge à mes entours. Or, n'ayant pas jusqu'ici de graves reproches à me faire, je verrais sans effroi s'approcher ma dernière heure, persuadé que cette vie n'est que le passage à une vie meilleure, dût-elle même nous faire expier les fautes commises dans le cours de celle-ci."

Qu'on ne s'étonne point de ce qu'il y a de peu satisfaisant au point de vue chrétien dans une pareille déclaration! Jusqu'alors la religion de M. de Roverea ne s'était guère élevée au-dessus des notions de la Religion naturelle et d'un Christianisme de forme. Le rationalisme et l'incrédulité dominaient en France à l'époque où il avait reçu son instruction religieuse du pasteur de Sainte-Marie-aux-Mines, et l'on n'y

attachait nulle importance à la seule chose nécessaire.

„Un jour,“ me racontait M. de Roverea, „on nous annonça à trois autres élèves et à moi, que nous allions être examinés sur notre instruction religieuse. Un officier-général, coiffé en ailes de pigeon, m'adressa la parole et me dit:

„Vous êtes protestant, Monsieur?“

„Oui, Monsieur.“

„Mais vous croyez en Jésus-Christ?“

„Oui, Monsieur.“

„Eh bien! mais cela ne laisse pas que d'être fort agréable!“

„Là dessus, il fit une pirouette et nous fûmes admis à la Sainte-Cène.“

Dès-lors, ainsi qu'il le raconte dans ses Mémoires, il s'appliqua à suivre toutes les lois de l'honneur, de la plus stricte probité, et à dominer autant qu'il était en lui ses mauvais penchants. A Rolle, il s'était imposé le devoir d'assister régulièrement aux exercices du culte public, et se serait reproché de n'en pas donner l'exemple, mais ce ne fut guère qu'en 1825, qu'il commença à y prendre un véritable intérêt. M. Gonthier, ancien pasteur à Nîmes, dont la carrière évangélique a été racontée au public français par Messieurs Vulliemin,

Andryane etc., etc., venait d'être nommé à la cure de Rolle. Sa prédication, admirable d'onction et de puissance touchait tous les cœurs. M. de Roverea céda à cet attrait et rechercha la société de M. Gonthier, mais ces relations furent bientôt interrompues par le départ de ce dernier.

Toutefois la bonne semence répandue à Rolle par ce digne pasteur, ne devait pas être stérile. Mme de Roverea menacée de perdre la vue, puisait à la source des consolations la soumission dont elle avait senti le besoin, et son exemple exerçait autour d'elle la plus salutaire influence. „C'est avec un véritable attendrissement", écrivait M. de Roverea au mois de Décembre 1825, „que je vois mon excellente compagne, à mesure que les privations et les infirmités de l'âge la menacent, se livrer de plus en plus à un sentiment religieux, qui contenu dans de sages limites lui assure pour le reste de ses jours cette sérénité de l'âme, le premier des biens d'ici-bas, et l'avant-coureur sans doute de l'éternelle félicité promise après cette vie à ceux qui l'auront méritée. Son exemple, je le sens chaque jour mieux, influe sur moi, rectifie mes idées, me conduit à peser, à scruter plus attentivement que je ne l'avais fait jusqu'à présent, le texte des Saintes

Ecritures. Par instinct, si j'ose m'exprimer ainsi, j'en sentais l'efficace, mais des notions fausses, exagérées ou coupables, me les faisaient considérer comme moins importantes qu'elles ne le sont, et comme dérivant non de la Divinité directement, mais de la sagesse humaine. Erreur que maintenant je reconnais, sans cependant avoir acquis ce degré de persuasion auquel j'aspire, qui repousse comme sacrilège tout raisonnement contraire à cette foi, qui rend si forts et si heureux ceux qui la possèdent. Peut-être m'est-elle réservée et si je ne l'obtiens pas, ce ne sera pas du moins sans en avoir fait l'objet de graves méditations, qui je le confesse, me présentent de difficiles questions à résoudre. Comment se fait-il par exemple, que privé de ce bien suprême, réduit malgré l'instruction religieuse qui m'a été donnée dans ma jeunesse, à ne considérer qu'un Dieu Tout-Puissant et Tout-Bon, à ne faire consister son culte que dans une adoration mentale et sûrement bien imparfaite, j'aie pu dans mon scepticisme, voir en diverses occasions la mort de très près sans en ressentir le moindre effroi?"

Puis reprenant les impressions qu'il avait reçues en diverses circonstances à la pensée d'une mort prochaine, il ajoute: „Maintenant

je le demande, si j'eusse été plein de cette foi à laquelle j'aspire aujourd'hui, aurais-je été plus résigné à ce que j'envisageais fermement comme un effet de la volonté de la Divine Providence, et aurais-je payé une erreur involontaire par une condamnation éternelle? Comment concilier une telle pensée avec l'intime conviction que tout nourrit au fond de nos cœurs, de l'infinie bonté du Créateur Suprême? Quoiqu'il en puisse être, c'est ardemment que j'implore de sa grâce, de daigner mieux ouvrir mon entendement! . . . . "

L'on voit par ces lignes quels progrès M. de Roverea avait faits depuis l'année précédente. Cette patiente et scrupuleuse recherche de la vérité ne pouvait rester infructueuse. Le Seigneur qui a dit: *Quiconque cherche, trouve; quiconque demande, reçoit; et l'on ouvre à celui qui heurte*, ne pouvait laisser dans l'obscurité l'âme qui se posait avec tant de sérieux ces grandes questions, et qui scrutait avec tant de loyauté et de droiture, les mystères de la destinée humaine.

En 1826, M. de Roverea exécuta le projet formé depuis longtemps, d'aller visiter en Hollande sa fille aînée Mme Ooster. A son retour il écrivit une relation de ce voyage, pleine d'intérêt pour sa famille et ses amis.

En Hollande et à Paris, il fut accueilli avec le plus cordial empressement par la famille de M. le duc de Noailles, et par d'anciennes relations qu'il avait perdues de vue depuis longtemps. Sa vive intelligence lui avait permis de voir et de bien voir en fort peu de temps, les monuments et les établissements les plus remarquables des divers lieux qu'il avait traversés ; mais naturellement distrait de ses préoccupations religieuses, il déplore dans son journal les retards que cette dissipation avait apportés à ses progrès. „Puissè-je," dit-il, en relisant cet aveu consigné dans ce mémorial que je consulte souvent, me trouver comparativement moins arriéré dans celui qui le suivra, si Dieu me prête vie et daigne exaucer le vœu fervent que je lui adresse, d'éclairer mon faible entendement!"

Ce vœu fut exaucé par l'arrivée du nouveau pasteur nommé à la cure de Rolle. Si M. Louis Burnier n'apportait pas dans la chaire, l'éloquence onctueuse et sympathique de M. Gonthier, en revanche il y brillait par une discussion simple, calme et ingénieuse qui captivait puissamment ses auditeurs; s'interdisant en général les mouvements oratoires propre à émouvoir et à entraîner, son argumentation toujours serrée et logique, agissait

avec une grande force sur les esprits droits et sérieux. M. de Roverea apprécia bientôt tout le mérite de M. Burnier, et ce fut d'après ses conseils qu'il lut l'excellent *Essai de Bogue sur l'Evidence du Christianisme*, qui renversa les derniers retranchements où se renfermait encore son incrédulité.

M. de Roverea employait ses loisirs à écrire les souvenirs de sa vie. Pressé par quelques amis de les livrer au public, il s'appliqua à les refondre et à les diviser de nouveau, et ce travail considérable ne fut point perdu pour son développement moral. „Il a pour moi," écrivait-il, „l'avantage actuel et certain de contribuer à amender les défauts de mon caractère, en me rappelant journellement que je me prépare ainsi à le mettre totalement à découvert. Puis ces cahiers devenus les assidus compagnons de mes heures de retraite, m'en font trouver chaque jour un agréable emploi."

L'idée de ne pas se peindre tel qu'il était, et de poser devant la postérité en se parant de qualités qu'il n'aurait pas eues réellement, ne serait jamais venue à M. de Roverea. Ses jugements étaient souvent sévères; les hommes qu'il accusait d'avoir égaré et entraîné le peuple Vaudois dans la tourmente révolutionnaire lui

paraissaient inexcusables, et Frédéric César de la Harpe surtout, ne pouvait trouver grâce devant lui. Il venait de lui consacrer quelques pages, lorsqu'un jour il rencontra chez son beau-frère M. de Ribeaupierre, un vieillard à cheveux blancs, ami d'enfance de ce dernier. La conversation s'engage, se soutient et se prolonge avec un égal intérêt de part et d'autre.

„Qui est donc cet ancien ami que je ne vous connaissais point?“ demanda M. de Roverea après le départ de son interlocuteur, à son beau-frère récemment arrivé d'Espagne, où il avait passé 40 ans.

„Eh, c'est le général de la Harpe!“

Jamais ces deux hommes ne s'étaient rencontrés. Roverea fidèle au culte du passé et aux traditions de l'antique honneur helvétique, Laharpe livré à toutes les illusions d'un jeune et bouillant patriotisme, ne pouvaient guère s'entendre, mais ils dûrent en ces courts instants apprendre à s'estimer. (*)

(*) Cette rencontre se trouve rapportée un peu différemment par M. le professeur Monnard dans sa préface. Je lui ai communiqué la version que je tiens de M. de Roverea lui-même, et la sienne n'ayant pas une source aussi authentique, il a bien voulu m'autoriser à la rectifier: Il m'écrit de Bonn le 6 Janvier 1848: « Je me soumets sans réserve à

Rien n'était plus consciencieux que l'examen auquel M. de Roverea soumettait, non-seulement ses actes mais encore tous les mobiles qui les dirigeaient. Plus il s'approchait de la vérité et pénétrait dans le secret de la miséricorde Divine, plus aussi il condamnait avec rigueur sa longue indifférence et la dureté de son cœur. „Faible et pervers comme je le suis," écrivait-il en Décembre 1827, „qu'ai-je fait qui puisse me justifier du reproche d'ingratitude à cet égard. Hélas! rien. Au lieu de me recueillir, de me livrer comme je le devrais à de fréquentes méditations, à peine soir et matin obtiens-je de mon incurable et coupable apathie, quelques instants à consacrer à la prière ou à une Sainte lecture. Aussi au lieu des progrès que je m'étais flatté de faire il y a une année, dans cette importante carrière, m'y retrouvè-je stationnant, si ce n'est même en dérive."

„Que de fois par exemple je me surprends encore à discuter, c'est-à-dire à déraisonner sur cette matière, tellement au-dessus de mes

---

la forme que vous jugerez devoir donner à une rectification. En fait d'histoire, l'intérêt de la vérité doit faire taire tout le reste. L'auteur n'est rien au prix des choses.» L'historien de la Confédération Suisse justifie en ce peu de mots, la haute confiance qui s'attache à ses travaux.

chètives facultés, qu'elle devrait m'imposer un respectueux silence, surtout reculé dans la connaissance, comme je le suis.... Et cependant combien dans ma négligence de m'occuper du premier des devoirs, suis-je plus coupable que tant d'autres qui absorbés par le besoin ou par l'adversité, ou par d'aiguës douleurs, ne peuvent ni rassembler, ni maîtriser leurs pensées pour les élever vers le Ciel, tandis qu'extraordinairement privilégié, exempt d'afflictions corporelles, de soucis de subsistance et de tout genre de tribulations, à l'abri des séductions qui dans le tourbillon du grand monde entraînent tant de victimes, préservé de ses pièges et du contact des vices, libre de mon temps et jouissant de l'usage de mes facultés intellectuelles, quel emploi ai-je fait cette année de ces précieuses prérogatives? Hélas! je n'ai presque songé qu'à des intérêts temporels, je me suis exclusivement adonné à un travail d'esprit innocent en apparence, attrayant parce que je me le figurais utile, et peut-être n'était-ce qu'une présomption erronée, qu'un appât tendu par ma vanité, qui toujours ingénieuse à se satisfaire, m'a ainsi rendu plus tributaire de son idole.... Que ne puis-je m'y soustraire par un salutaire effort!...."

M. de Roverea tomba malade de l'excès de ce travail, entrepris avec trop d'ardeur. Pendant dix jours sa vie fut en danger. Après avoir exprimé dans son journal, sa vive reconnaissance pour les soins et le dévouement de Mlle Aline Ruynat, amie et compagne de Mme de Roverea, il fait encore un sérieux retour sur lui-même. „J'ai eu d'autant plus de grâces à rendre à Dieu, durant cette courte mais vive épreuve, que j'ai pu faire de sérieuses réflexions sur les dispositions de mon âme, hélas! si éloignées encore de ce que la religion nous prescrit; car si de bonnes lectures, de judicieux avis m'ont depuis une couple d'années, insensiblement ramené des idées erronées auxquelles je m'étais inconsidérément abandonné, si je suis parvenu à me convaincre de la vérité du Christianisme; si au lieu de la sécurité toute mondaine et illusoire dans laquelle je me complaisais, je reconnais maintenant le vide du système que j'avais adopté, combien en revanche il me reste de chemin à faire pour atteindre ce calme imperturbable que donne une foi vive! Aussi est-ce avec ferveur que j'implore de la Divine assistance la grâce de l'obtenir!“

A cette époque il reçut de sa fille Mme de Gingins, une bible de famille ayant appartenu

à F. Gamaliel de Roverea, qui y avait inscrit deux invocations en 1711. Dans la disposition d'âme où il se trouvait, M. de Roverea ne pouvait manquer d'être ému de ce don qui lui rappelait vivement les grâces reçues par son aïeul.

Je ne saurais résister au désir de citer les pages suivantes de son journal, qu'il écrivait à la date du 10 Février 1829, peu de mois avant sa mort. L'humilité qu'on y respire est d'autant plus édifiante, que la vie de M. de Roverea était plus irréprochable aux yeux des hommes.

„Récapitulant l'emploi de cette soixante-cinquième année de mon existence, je suis loin de le trouver tel que je le voudrais. J'ai fait peu, très-peu de progrès vers la régénération à laquelle j'aspire, non pourtant que je n'aie été stimulé en parvenant ainsi que je me l'étais proposé, à terminer durant les quatre premiers mois, la laborieuse refonte de mes Mémoires....“ Après avoir exprimé son regret de n'avoir pu les pousser jusqu'à l'année 1825, et l'obligation d'y renoncer, il ajoute: „Je m'y résoudrai d'autant mieux que je pourrai donner ainsi plus de suite à l'occupation beaucoup plus essentielle, que j'ai trop longtemps négligée, de lire et de méditer l'Ecriture

Sainte, à laquelle enfin je consacre depuis quelques mois trois séances dans la matinée, dont deux en mon particulier pour l'ancien Testament, aidé de quelques ouvrages explicatifs, et une en famille dans le nouveau, accompagnée d'une autre lecture analogue. Si je suis assez heureux pour que cet emploi d'une partie de mes loisirs devienne l'acheminement de la régénération à laquelle je tends, ce sera après Dieu, à mon excellente femme que j'en aurai été redevable, par l'exemple de sa piété, rehaussé de la parfaite résignation avec laquelle elle se soumet depuis plusieurs années à l'affaiblissement progressif de sa vue. Cette infirmité lui ôtant la faculté de lire m'a nécessairement amené, d'abord il est vrai, par le simple désir de lui être utile, à y suppléer machinalement, ce qui m'a insensiblement conduit à approfondir cette lecture, et à m'imposer le devoir qui maintenant devient une habitude, d'étudier régulièrement ce recueil si précieux, je le sens, pour ceux auxquels il est donné de le bien comprendre, ce à quoi je suis hélas, bien loin d'être parvenu! Je me livre toutefois à l'espoir qu'en persévérant à m'y appliquer, et à surmonter mon orgueilleuse répugnance à écouter les instructions d'hommes éclairés lorsque je suis dans le cas

d'en entendre, mon entendement s'ouvrira peu à peu, et que je pourrai avec la grâce du Très-Haut, avoir part à ce grand bienfait dont je crois sentir actuellement l'importance."

„C'est encore pour ma femme, par la déférence que je lui dois à si juste titre, que j'ai consenti à établir dans notre intérieur, un culte domestique, auquel je m'opposais, je l'avoue, et cela moins par l'espèce d'assujettissement auquel il astreint, que parce que je me sentais aussi peu digne que capable, d'en être l'organe comme il sied à un chef de famille. En surmontant ce scrupule, j'ose espérer qu'il plaira à Dieu de bénir ce service, dont l'idée réjouit mes enfants je le sais, et me sera un puissant motif de plus, de marcher et de m'affermir dans Ses voies."

„En attendant et en dernière analyse, combien je me trouve en arrière de ce que je devrais être sur ce point, cette année comme les précédentes! Combien ma présomption, mon indomptable orgueil et d'anciens penchants vicieux continuent à me dominer, et à m'éloigner de la seule route salutaire! S'il me semble maintenant que les choses de ce monde perdent à mes yeux de leur importance illusoire; si dans le recueillement je me sens attiré vers de hautes pensées, combien en revanche le

moindre événement qui intéresse mon amour propre ou qui émeut mes sens, m'absorbe, et m'entraînerait encore hors de la ligne du devoir, si certain je ne sais quoi, que j'appellerai mon ange gardien, ne m'arrêtait et ne me ramenait non sans contrainte, au point dont j'aurais dû au lieu de dévier, faire au moins un pas en avant. Et encore, lorsque cédant à cette invisible impulsion je m'arrête, c'est d'ordinaire j'en dois convenir, plutôt par des considérations mondaines que par ce pur amour de la vérité, qui n'a que la religion pour motif et pour guide. C'est la pensée de ce que je dois de bons exemples à mes enfants et aux leurs, qui le plus souvent est mon frein. Or en cela, je suis en contravention des principes que je professe (quoique mon incorrigible orgueil les combatte), que par moi-même je ne puis et ne suis rien, étant entièrement subordonné à la volonté et à la protection Divine, telle que Jésus-Christ nous l'a prêchée, et nous l'a démontrée en se donnant si généreusement, si incompréhensiblement pour nous."

„Puissè-je obtenir de Lui la grâce de briser avant qu'il n'en soit plus temps, l'écaille qui endurcit mon cœur; et que durant l'année qui commence, si du moins il m'est donné de la voir s'écouler, je parvienne à me rendre moins

indigne de l'accumulation de bienfaits spirituels et temporels dont Dieu daigne me combler. Puisse ce vœu fervent être constamment dans ma pensée et être exaucé.“

Peu de temps après qu'il eut écrit ces lignes, Dieu l'appela à une épreuve bien sensible pour son cœur paternel, sa fille Mme de Gingins dut quitter Lassarra pour suivre son mari, nommé major dans un des régiments suisses au service de Naples. La santé délicate de Mme de Gingins alors enceinte, l'éloignement et l'absence de tant d'êtres chers qu'il ne pouvait se flatter de revoir, brisait le cœur de M. de Roverea, mais il fut soutenu par l'énergie calme et la confiance en Dieu que lui montrait sa fille, et par la piété de ceux qui l'entouraient.

M. et Mme de Tavel étaient établis pour quelque temps à Rolle avec leurs enfants, et leur présence permit à M. de Roverea l'exécution d'un plan qui lui tenait au cœur depuis longtemps. Il désirait revoir encore cette Suisse si féconde en souvenirs, et visiter tant de lieux qui lui étaient doublement chers, depuis qu'il avait consacré ses dernières années à raconter les luttes qui les avaient illustrés. Il voulait aussi connaître les nouvelles routes du St. Gotthard et du Simplon, si importantes pour l'avenir militaire de la Suisse.

M. de Roverea avait proposé à mon père de s'associer à lui pour cette excursion. Divers obstacles l'ayant empêché d'accepter, ma mère demanda à M. de Roverea de me prendre pour compagnon de voyage, ce qu'il voulut bien agréer, sans trop s'inquiéter de la différence de nos âges; j'avais alors vingt ans.

Nous partîmes de Rolle le 22 Juillet 1829. M. de Roverea charma notre route par le récit animé des événements de sa vie que je ne connaissais point encore. Sa bienveillance si gracieuse et son esprit si jeune encore, me mirent bientôt à l'aise; les heures s'envolaient rapidement. Nous arrivâmes en deux jours à Zurich. On y avait gardé mémoire du patriotisme et des talents militaires du colonel de Roverea, non moins que des beaux faits d'armes de son régiment, aussi mes amis s'empressèrent-ils de lui témoigner de la manière la plus flatteuse, combien son souvenir était vivant dans ces contrées. A Ragatz, il fut reconnu par l'aubergiste qui se plut à lui rappeler quelques traits de sa sollicitude pour les habitants de ce village, qu'il avait traversé en 1799 à la tête de l'avant-garde de l'armée autrichienne. Ce brave homme aurait voulu fêter notre passage en nous hébergeant gratis, et n'y renonça qu'à regret.

Avant de quitter Ragatz, nous visitâmes le célèbre établissement des Bains de Pfeffers. Malgré les descriptions terribles, ou peut-être à cause des récits des voyageurs, de Simond entr'autres, M. de Roverea voulut voir la source des eaux, située au fond de la gorge de la Tamina. Deux poutres humides et glissantes, légèrement fixées dans une des parois du rocher, forment une espèce de pont de 700 pieds de longueur, à 20 pieds au-dessus de la Tamina. L'obscurité se joint au fracas et au mugissement de ce torrent impétueux, pour étonner le voyageur et l'empêcher souvent de distinguer le frêle échafaudage qui le sépare de l'abîme. Tout à coup le pied de M. de Roverea glisse; il manque le pont. Son guide le soutenant d'un bras vigoureux l'y ramène. Ce fut l'affaire d'un instant qui me parut bien long, quoique M. de Roverea se fût hâté de me donner l'assurance qu'il n'avait aucun mal.

Cette circonstance, non moins que l'affection toute paternelle que me témoignait mon compagnon de voyage, avait accru l'intimité de notre relation. Il me montrait un vif désir de me faire profiter de ses expériences anciennes et nouvelles, et ses conseils pleins de sagesse m'ont été dès-lors d'une utilité que je ne saurais oublier. Il avait ainsi laissé déborder

de son cœur ses sentiments les plus intimes; il se plaisait à me peindre sa vive tendresse pour les siens, et me témoignait le plaisir qu'il aurait à l'avenir de me traiter comme un membre de sa famille. Souvent il m'entretenait de ses impressions religieuses, et m'édifiait par l'humilité de ses remarques et de ses confessions, autant que par sa condescendance à accueillir les encouragements de son jeune compagnon. L'assurance de mes convictions et la ferveur de mon zèle de nouveau converti, loin de le blesser, semblaient plutôt l'attirer et lui plaire. Souvent il me répétait combien cette netteté et cette simplicité de foi, qui n'admettent ni doute ni examen lorsque Dieu a parlé, lui paraissaient un précieux privilège accordé à ma jeunesse. Lorsqu'il m'arrivait de répondre par une déclaration de la parole de Dieu, aux objections rationalistes que lui-même n'énonçait que pour les condamner, il en témoignait une joie naïve, et s'écriait: „Que vous êtes heureux, mon cher ami, vous ne pouvez assez le sentir, ni assez bénir Dieu!“

Nous faisions ensemble des lectures dans l'Évangile et dans les pensées de Pascal, et je lui communiquai un jour une lettre adressée par M. Adolphe Monod à une de ses parentes, qui avait bien voulu m'en donner la copie. Il

s'arrêta à ces paroles qui peignent si bien l'adoption de Dieu et les joies qu'elle procure au fidèle: „Je ne puis croire qu'il y ait quelqu'un de si coupable que moi, ni qu'il y ait quelqu'un que Dieu aime autant que moi, et je serais tenté de crier à tout le monde, si je ne craignais pas de paraître orgueilleux: „Si vous saviez combien Dieu m'aime!“ Il a commencé par se faire mon Père, puis il m'a fait son enfant, et enfin il me fait petit enfant, me prend par la main et me conduit, je n'ai qu'à le suivre.“ M. de Roverea lut et relut ces paroles avec une véritable édification. Il sentait cette paternité de Dieu, et aimait à saisir comme une promesse près de se réaliser pour lui, cette sainte intimité si bien exprimée par M. Monod.

Il faisait une chaleur étouffante lorsque nous atteignîmes Coire. De sombres nuages s'accumulant sur le flanc du Galanda, nous annonçaient un orage qui éclata peu après notre arrivée. La nuit fut calme, mais le lendemain la température s'était réfroidie, et offrait un contraste très-sensible avec celle de la veille. Le Rhin sombre et glacé, mêlait ses gémissements aux sons éclatants du cor de notre postillon répétés par les échos: d'épais nuages, flottant lentement aux cimes de l'Albula et du

Septime, s'abaissaient dans la vallée; tout contribuait dans cette nature sauvage à entretenir de vagues inquiétudes et à faire naître de sinistres pensées.

En arrivant à Hinterrhein, dernier relai avant le Saint-Bernardin, l'air vif nous transperçait et nous engageait à mettre nos manteaux, mais par une singulière fatalité, il nous fut impossible d'ouvrir notre valise. En l'absence d'un serrurier, il fallut emprunter à l'hôte deux mauvaises capotes dont M. de Roverea se couvrit, tandis que je gravissais à pied le Bernardin. Mais c'était une faible défense contre le froid piquant qui nous atteignit au sommet de la montagne, et je m'aperçus en remontant en voiture que M. de Roverea avait de la fièvre et de la toux. Le repos de la nuit sembla le soulager, et nous gagnâmes le lendemain Bellinzone. La pluie nous ayant surpris à Airolo, au pied du St. Gotthard, nous força de redescendre à Bellinzone sans avoir vu la position la plus intéressante de la route, au grand désappointement de M. de Roverea.

Nous atteignîmes Milan le 31 Juillet au soir. Chaque jour l'état de M. de Roverea s'aggravait: une fièvre continuelle accompagnée de toux et d'insommie le minait sourdement. En vain j'essayai de l'y rendre attentif et lorsque

je lui demandai d'appeler un médecin. „Eh! mon cher enfant“, dit-il, „quand on est condamné depuis plus de 30 ans par Butini, comme je l'ai été, on est trop heureux d'être encore de ce monde.“ Puis il me rassurait en me disant qu'un peu de diète était le seul remède à ces petites indispositions, et témoignait une si parfaite confiance dans les directions de la Bonne Providence et dans les prières que présentaient pour nous dans leur culte de famille Mme de Roverea et ses enfants, que j'étais toujours réduit au silence.

Nous visitâmes ensemble la plupart des monuments et des curiosités de Milan. Le dimanche 2 Août, M. de Roverea fit l'ascension du Dôme sans trop de fatigue. Je l'avais laissé se reposer sur le vaste toit de marbre de la cathédrale, tandis que je montais au sommet du clocher. Lorsque je redescendis, je le trouvai la tête découverte et les mains jointes sur sa canne; sa figure avait une expression solennelle. Ses yeux noirs et brillants, ses traits amaigris sans avoir rien perdu de leur noblesse, sa pâleur, sa chevelure grise, dorée par le soleil et flottant en arrière, lui donnaient quelque chose de saisissant et d'extraordinaire. Le magnifique spectacle qui s'offrait à ses regards, l'avait plongé dans une contem-

plation dont ma présence ne put le distraire. La chaîne des Alpes et le Mont-Rose étincelant de lumière, dominaient les vastes campagnes de la Lombardie, tandis qu'à nos pieds la populeuse cité semblait voilée des vapeurs du matin. D'une voix tremblante d'émotion, M. de Roverea m'exprima l'admiration dont il s'était senti pénétré pour ces dons de l'intelligence qui permettent à l'homme malgré sa déchéance, d'élever à son Dieu de si admirables monuments. De l'homme il était remonté au Créateur, digne de bien plus grands hommages. Il s'était animé, et son enthousiasme s'épanchait avec une sublime éloquence. Combien j'étais loin de penser en l'écoutant que bientôt ce cœur si jeune encore, aurait cessé de battre. Hélas! c'était sa vie qu'il répandait dans ces aspirations. Dès le lendemain la fatigue et la faiblesse furent accompagnées d'une oppression douloureuse, dont lui-même se préoccupait.

Nous quittâmes Milan le 4 pour nous rendre à Como, où nous arrivâmes le soir même. M. de Roverea ne sortait de son accablement que pour me demander pardon de sa maussaderie. Je le rassurais de mon mieux, et l'entourais de tous les soins qu'il était en mon pouvoir de lui faire accepter. „J'ai écrit à ma femme que vous me soignez aussi bien qu'Aline“,

me dit-il, pour dissiper les craintes que j'avais de ne pas remplir assez bien mes devoirs de garde-malade.

En arrivant à Como M. de Roverea se mit au lit, mais le lendemain, il persista dans son dessein de faire le tour du lac en bateau à vapeur. Sa grande sérénité n'empêchait pas qu'il ne vît la gravité de son état. J'en eus la preuve dans ces mots qu'il me dit à l'occasion d'un rêve que j'avais fait. „Et moi aussi, j'ai rêvé cette nuit. J'ai rêvé la mort du comte Eugène de Courten, mon ancien compagnon d'armes, et je me disais en rêve: Ce pauvre Eynard serait bien embarrassé, si la même chose allait m'arriver dans un hôtel.“

Ma figure exprima sans doute quelque surprise de ce mot *embarrassé;* il devina que je le trouvais moins heureux dans le choix des termes en dormant qu'en veillant, et après m'avoir dit quelques mots charmants pour effacer cette impression, il ajouta: „Enfin mon cher enfant, *si cela m'arrive*, ne manquez pas de prendre mon argent et mes petits effets, de crainte qu'ils ne tombent entre les mains de la justice.“

Pendant toute la durée de notre course sur le lac de Como, M. de Roverea resta continuellement immobile dans l'attitude du recueil-

lement et de la prière. Le lendemain nous quittâmes Como en calèche. A Varèse, il éprouva pour la première fois une suffocation douloureuse, après avoir monté l'escalier de l'hôtel. Il s'était laissé tomber sur un sopha et ne put que répéter pendant plusieurs minutes: „Ah! mon Dieu!“ avec l'expression d'une très-vive souffrance. La prière que je fis silencieusement près de lui, parut le soulager. Au bout d'un moment, il m'exprima ses scrupules d'avoir prononcé le nom de Dieu, plutôt comme une exclamation ordinaire que dans le sentiment de la requête et de l'adoration. Je rassurai sa conscience délicate, en lui parlant des tendres compassions de Dieu pour tout être souffrant.

Nous couchâmes à Lavéno sur les bords du lac Majeur, que nous traversâmes le lendemain de bonne heure pour nous rendre à Bavéno. „Ce n'est qu'à Bavéno que je serai tranquille“, m'avait-il dit une fois. Il comptait y recueillir des détails sur le passage de Mme de Gingins et sur sa santé, objet de ses plus vives sollicitudes.

Je m'étais élancé sur le rivage pour choisir un appartement dans l'hôtel de Bavéno, situé à quelques pas du lac. En redescendant je trouvai M. de Roverea assis devant la porte,

qu'il avait eu beaucoup de peine à atteindre; il était épuisé. A l'aide d'un domestique, je le transportai dans sa chambre où il fut saisi des mêmes douleurs qu'à Varèse. Quand elles furent calmées, je l'aidai à s'étendre sur un canapé où il resta pâle et silencieux comme la mort. Au bout de quelques minutes il se souvint de ma présence, pour me prier d'aller demander à notre hôte quelques renseignements sur le passage de la famille de Gingins. Ils furent tels que son cœur paternel pouvait les souhaiter. J'avais obtenu non sans peine que M. de Roverea se mît au lit. Sa toux était un peu calmée et sa poitrine moins oppressée. Je lui lus quelques psaumes et des pensées de Pascal, qu'il accompagna de réflexions excellentes. Il désira que je lui lusse la lettre que j'écrivais à mes parents, et trouva ce que je disais de son état exact, sans être trop inquiétant. En effet n'ayant jamais vu ni soigné de malades, je ne m'effrayais guère de la déchéance et du dépérissement de M. de Roverea. La puissance de volonté avec laquelle je voyais chez lui, l'esprit dominer le corps, nourrissant mes illusions, je ne doutais pas qu'il ne pût atteindre Rolle dont nous n'étions plus qu'à trois journées. Il se plaisait à entretenir mes espérances, et me fit prendre

tous les arrangements nécessaires pour notre départ du lendemain, sans reculer un instant devant la fatigue d'une route de 13 heures dans la montagne. Quand je parlais de repos, et de soins plus efficaces que les miens, il me tranquillisait par l'assurance qu'il ne lui manquait absolument rien. „Mon cher enfant, qu'est-ce que je deviendrais, si je ne vous avais pas", me disait-il; et comme je lui répondais que si d'autres soins lui avaient été nécessaires, Dieu y aurait pourvu. „Combien sa bonté est admirable", reprit-il, „de ne pas nous avoir envoyé d'autres maux, ou quelque accident qui eût pu nous retenir plusieurs semaines dans un hôtel. Oui il faut nous remettre avec une entière sécurité aux soins de cette bonne Providence qui nous a si évidemment protégés jusqu'ici, et qui donnera aussi un heureux terme à ce voyage."

N'était-ce pas là cette confiance du petit enfant qui s'abandonne à la main paternelle, langage de l'espérance et de la foi et la plus tendre expression de l'amour filial?

A 4 heures M. de Roverea voulut que je le quittasse pour faire une promenade autour du village. Le soleil dans toute sa splendeur, inondait de ses rayons cette nature magnifique, mais je ne pouvais en jouir; de sinistres pres-

sentiments me ramenèrent précipitamment à Bavéno. Je n'étais demeuré absent qu'un quart d'heure. M. de Roverea m'en gronda affectueusement.

Le soir il eut une terrible attaque d'oppression que je parvins à soulager par des frictions sur le côté. A 9 heures, il me demanda si je m'étais bien assuré de l'exactitude du postillon à nous éveiller le lendemain. Je me mis au lit mais ne dormis guère. M. de Roverea s'assoupit, puis se plaignit d'avoir trop chaud. A 3 heures il se releva pour voir à la clarté de notre lampe, quelle heure il était, puis il rentra dans son lit.... A 4 heures notre postillon vint frapper à notre porte. M. de Roverea lui répondit, puis il me dit: „Mon cher enfant, il faut vous lever....“ Aussitôt après avoir prononcé ces paroles, sa respiration s'embarrassa; j'entendis un râlement pendant quelques secondes, puis il se fit un silence. Le cœur me battait avec force, un frisson parcourut tout mon corps. Je me précipite, je l'appelle, j'essaie de le ranimer, mais en vain.....

La crainte d'une mort si soudaine n'avait jamais traversé mon esprit, et tout-à-coup la pensée de cette âme appelée à comparaître subitement devant Dieu, m'apparut dans toute

sa solennité. Je me jetai à génoux et je priai. — Dieu répondit à ma requête. Un sentiment d'une ineffable douceur me fut donné d'en haut. Je fus inondé d'une sainte joie, et je ne pus douter que ce précieux et respectable ami ne fût entré dans le repos des fidèles. Tous les temoignages de sa foi, de son humilité et de cette adoration de la volonté de Dieu qu'il exprimait constamment, se présentèrent à moi comme autant de signes certains, qu'il était scellé pour le jour de la résurrection par l'Esprit de Dieu. C'était la consolation proportionnée à ma douleur et à l'étendue de ma perte ; elle me soutint.

Les médecins déclarèrent que la mort avait été causée par une phthisie tuberculeuse, parvenue à son dernier période.

Je ne m'étendrai pas sur les heures douloureuses et les soucis de ces jours de deuil. Je pus craindre un moment, qu'il me fût impossible de rendre à la terre avec les égards qui lui étaient dûs, la dépouille mortelle de M. de Roverea. Les lois du Piémont contre les hérétiques, suscitaient des obstacles insurmontables à l'accomplissement de ce devoir sacré pour moi. Sentant vivement ma responsabilité vis-à-vis de la famille de cet ami respectable, je cherchai le secours de Dieu:

Il fut encore *mon rocher et ma haute retraite*, et prit ma cause en main avec une admirable bonté. Toutes les impossibilités d'embaumement, de transport en Suisse, d'achat de terrain pour la sépulture et d'admission dans le cimetière catholique, venaient de m'être signifiées coup sur coup par l'autorité, lorsqu'un homme vint à moi, avec des paroles pleines de sympathie Chrétienne, et m'offrit de choisir dans une de ses propriétés située au-dessus de Bavéno, la place que je jugerais la plus convenable pour la tombe de M. de Roverea. M. Zanetti, c'était son nom, contrastait par ses vues larges et tolérantes, avec ses compatriotes dont il était pourtant respecté et aimé, à cause du noble usage qu'il faisait de sa fortune. Il me combla de témoignages de bienveillance pendant mon séjour à Bavéno. M. Perelli, le vénérable curé de l'île des Pêcheurs où réside M. Zanetti, M^me^ Zanetti, M. Adami et plusieurs autres personnes des environs, me montrèrent aussi un véritable intérêt.

M. le baron Léopold de Buch, chambellan du Roi de Prusse et l'un des savants les plus illustres de l'Allemagne, se trouvant en passage à Bavéno, m'offrit avec beaucoup de bonté de retarder son départ, et de rester

auprès de moi autant que cela me serait nécessaire, ce que je n'acceptai point.

Si ces lignes parviennent à quelqu'une des personnes qui m'ont montré tant de bienveillance, puissent-elles se convaincre en les lisant, que mon cœur leur garde un souvenir plein de reconnaissance, de tout ce qu'elles ont fait pour moi!

Pour atténuer le scandale causé par la charité de M. Zanetti, l'autorité avait exigé que l'ensevelissement de M. de Roverea eût lieu de nuit. — Le dimanche 8 Août, à 10 heures du soir, quelques personnes se joignirent à moi pour accomplir ce pieux devoir.

La lune brillait de tout son éclat. M. Zanetti et moi jetâmes la première poignée de terre sur le cercueil. Rien ne troublait le silence mélancolique de ce dernier adieu, que le bruit sourd de la terre tombant régulièrement et s'entassant sur ce corps qui devait bientôt n'être que poudre, mais dont l'esprit était retourné à Dieu.... A cette même heure la famille de M. de Roverea réunie pour le culte du soir, implorait sans doute le Très-Haut pour son prompt retour, tandis que loin de ses foyers, il recevait d'une main étrangère le dernier don de l'hospitalité.

Heureux ceux qui peuvent saluer avec joie

et attendre par la foi, le jour de leur réunion avec ceux qu'ils pleurent, en s'appliquant ces paroles de David, gravées sur la tombe de M. de Roverea : *Je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance, quand je serai réveillé.* Ps. XVII. 15.

Pau le 15 Février 1848.

Charles Eynard.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME QUATRIÈME.

Page.

CHAPITRE PREMIER. 1

Décembre 1810.

Correspondance avec mon fils. Le duc del Parque. La Romana. Bataille de Bussaco. Lignes de Torrès-Védras.

CHAPITRE II. 23

Janvier — Décembre 1811.

Napoléon exige le retour des Suisses du service britannique. Bataille d'Albuhéra. Mon fils blessé. Son départ pour l'Angleterre. Son retour à l'armée.

CHAPITRE III. 47

Janvier 1812 — 30 Juin 1813.

Préparatifs pour la campagne de Russie. Disposition des esprits en Suisse. Bataille de Salamanque. Retraite de Russie. Position critique de la Suisse. Bataille de Lützen. Lord Wellington en Espagne. Bataille de Vittoria.

CHAPITRE IV. 83

30 Juin — Septembre 1813.

Détails personnels sur mon fils durant la campagne d'Espagne. Mina. Suite de la correspondance de mon fils. Sa dernière lettre.

Page.

Ses derniers moments. Hommage à sa mémoire.

CHAPITRE V. 123

Septembre — fin Novembre 1813.

Manifeste de l'Autriche. Bataille de Leipzig. Diète extraordinaire à Zurich. Elle proclame la neutralité de la Suisse. Députations aux Souverains alliés et à Napoléon.

CHAPITRE VI. 143

Fin Novembre — 22 Décembre 1813.

Situation critique des Bâlois. Zèle des troupes. Le comité Viennois. Le colonel Herrenschwand. Le comte Senft-Pilsach. Infraction de la neutralité par les Alliés. Licenciement des troupes fédérales. Proclamations du général de Watteville et du prince de Schwarzenberg.

CHAPITRE VII. 181

22 — 27 Décembre 1813.

Passage des armées alliées à Bâle. Abdication du Grand-Conseil de Berne. Proclamation. Son impression au canton de Vaud. Mon opinion et ma conduite personnelle. Le lieutenant-général Bubna. Entrée des Autrichiens à Genève.

CHAPITRE VIII. 203

27 Décembre 1813 — 4 Janvier 1814.

Détails personnels. Séance du Grand-Conseil de Vaud. Mémoire projeté pour les Souverains alliés. État des choses en Suisse. Correspondance relative aux derniers événements de Berne et de Vaud.

Page.

CHAPITRE IX. 239

4 Janvier — Mars 1814.

Irritation du contingent Vaudois au licenciement. Note de M. de Schraut. Note publiée au nom du prince de Metternich. Agitation des esprits. Le comte Capo d'Istria. Aperçu de l'état des choses en Suisse. Combat de St. Julien. Abdication du gouvernement provisoire de Genève.

CHAPITRE X. 267

Mars — Juin 1814.

Nos délégués à Chaumont. Nouvelles animosités en Suisse. Diète des XIX Cantons à Zurich. Reddition de Huningue. Occupation de la Valteline et de l'évêché de Bâle. Ambassade à Louis XVIII. Discussion d'un nouveau Pacte Fédéral.

CHAPITRE XI. 289

Juin — Octobre 1814.

Contestations entre les divers Cantons. Insurrection à Unterséen. Troubles au Tessin. Le colonel de Sonnenberg. Le major Landold. Répression et fin de ces troubles.

CHAPITRE XII. 321

Octobre — fin Décembre 1814.

Le Roi de Prusse à Neuchâtel. Adoption du Pacte fédéral. Ambassade à Vienne. Troubles dans divers Cantons. Capitulations militaires conclues avec la France. Tableau de la Suisse à la fin de 1814 pendant le Congrès de Vienne.

CHAPITRE XIII. 345

Janvier — 20 Mars 1815.

Annonce du retour de Bonaparte. Diète extraordinaire. Sa circulaire aux Cantons. Mesures

Page.

du Congrès de Vienne. Bachmann chargé du commandement de l'armée fédérale.

CHAPITRE XIV. 361

20 Mars — 24 Juin 1815.

Napoléon à Paris. Circulaire de la Diète. Déclaration du Congrès de Vienne. Sonnenberg à Genève. Préparatifs de défense. Convention avec les grandes Puissances. Proclamation de la Diète à l'armée. Combat de Meillerie. Les Autrichiens aux Rousses.

CHAPITRE XV. 393

24 Juin — 24 Septembre 1815.

Waterloo. Huningue menace Bâle d'un bombardement. L'armée fédérale entre en France. Réduction de l'armée. Son retour en Suisse. Prestation du serment au nouveau Pacte fédéral. Résistance du Bas-Unterwalden. Sa soumission. Reddition de Huningue. Arrangements intérieurs. La Diète se dissout.

CHAPITRE XVI. 425

24 Septembre — 31 Décembre 1815.

Récompenses décernées aux régiments Suisses revenus de France. Communication faite à la Suisse du traité de Paris. Licenciement total des troupes. Changement de quelques constitutions cantonales. Tableau de la situation politique de la Suisse.

Souvenir des dernières années et de la mort du colonel de Roverea 451

3 1197 00338 6833

Date Due

All library items are subject to recall at any time.

JUL 0 8 2019

Brigham Young University